Andrys

8e Année. N° 8. 15 Avril 1901.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Paul Adam	*L'Enfant d'Austerlitz* (1re partie)	673
Billot	*La Triple Alliance.* — II.	740
Ch. Diehl	*Villes mortes d'Orient*	775
Gabriel Séailles	*Le Peintre du Destin.* — *Alfred Agache.*	801
André Le Breton	*Les Origines du Roman populaire*	814
Maurice Paléologue	*Le Cilice* (fin)	829
A. Mathiez	*Catherine Théot*	857
Gaston de Ségur	*Au pays des Maoris.* — *En Pirogue*	879

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

LONDRES. — T. FISHER UNWIN. 11, Paternoster Buildings. E. C.

LIVRES NOUVEAUX

ÈVE VICTORIEUSE, par **Pierre de Coulevain.**

Comme il est très rare, quoi qu'on en dise, qu'une œuvre véritablement intéressante, demeure longtemps inaperçue, quelques bons liseurs avaient remarqué le premier roman du même auteur, *Noblesse américaine*. C'était une étude abondante et originale, avec des scènes attachantes et nouvelles et partout, çà et là, des observations fines et pénétrantes. Nos lecteurs savent que toutes ces qualités se retrouvent dans *Ève victorieuse*, cette curieuse étude sur les femmes d'outre-mer et sur le vertige qui gagne les meilleures, les plus sûres d'elles-mêmes, comme cette madame Ronald, l'héroïne du livre, au contact subtil des hommes de l'Ancien Monde. Certaines paroles enveloppantes les émeuvent et les déconcertent; et le charme souple de nos amants s'insinue en elles par des chemins secrets. Elles en arrivent un jour ou l'autre à subir « l'influence magnétique » de l'admiration et du désir qu'elles se sont plu à exciter. Et sans doute madame Ronald se reprend : elle échappe enfin au sortilège, et redevient forte contre elle-même. Cette Ève nouvelle est victorieuse; mais elle fut près de succomber. Le roman est exquis, vivant, alerte; il abonde en scènes imprévues, en détails pittoresques. Surtout, et partout, il intéresse. C'est là une de ces œuvres hardies et neuves, qui s'imposent vite à l'attention par le charme aisé de la forme et par la vigueur de la pensée.

INVENTAIRE DES TABLEAUX COMMANDÉS ET ACHETÉS PAR LA DIRECTION DES BATIMENTS DU ROI (1705-1792), par **Fernand Engerand.** Collection des Inventaires publiée par le ministère de l'Instruction publique.)

Nous avons signalé la publication de l'*Inventaire des tableaux du Roi* de Bailly, faite par M. Fernand Engerand, et montré son importance pour l'histoire de notre art national et de nos collections artistiques. Aujourd'hui nous avons à mentionner un second inventaire qui complète le précédent et donne l'état général des tableaux de l'ancienne collection de la Couronne au moment de la Révolution. C'était là une entreprise considérable; elle a été menée à bien avec une conscience rare et elle fait le plus grand honneur à M. Engerand. Ce nouvel inventaire comprend tous les mémoires adressés à la Direction des Bâtiments pour obtenir le paiement des commandes officielles à eux faites : ce sont des documents inestimables, d'une sûreté absolue, et qui permettent l'attribution certaine des tableaux visés. C'est, en outre, pour l'histoire de l'art du XVIIIe siècle, une source précieuse de renseignements : l'excellente introduction où M. Engerand a dégagé le sens général de ces documents, en fait clairement la preuve. Ajoutons que la liste des tableaux de maîtres anciens, achetés à partir de 1775, est des plus curieuses à consulter.

LES VAGABONDS, par **Maxime Gorki**, traduction et préface par **Ivan Strannik.**

Voici un recueil de nouvelles où nos lecteurs retrouveront cette dramatique *Malva* qu'ils ont pu admirer dans la *Revue*. Nous venons de leur signaler *Thomas Gordeieff* du même auteur. Ces deux volumes publiés coup sur coup nous révèlent un grand romancier, l'un des plus remarquables de cette école russe à qui nous devons Tolstoï, Dostoiewski, et, plus récemment, Anton Tchekov. Ivan Strannik nous a présenté l'homme, sa vie et son œuvre, — et c'est la préface de ce livre. Maxime Gorki a vécu la vie de ces vagabonds qui sont les héros de ces nouvelles. Jamais vocation littéraire ne fut plus impérieuse ni plus soudaine, et il faut beaucoup attendre d'un tel homme qui nous a donné, sans effort, au premier essai, des chefs-d'œuvre.

LA VIE ARTISTIQUE, septième série, par **Gustave Geffroy.**

Cette nouvelle série de la *Vie artistique* est tout particulièrement intéressante. M. Gustave Geffroy a beaucoup vécu dans les palais de l'Exposition : il a su admirer, avec la science et le goût impeccable qu'on lui connaît, toutes les merveilles de l'art qui étaient venues, de tous les pays, contribuer à la gloire de cette fête universelle; et il nous signale les plus belles œuvres de la peinture et de la sculpture, celles que nous avons nous-mêmes remarquées et d'autres encore, plus discrètes ou plus violentes, qui ont pu échapper à notre attention ou déconcerter nos yeux moins avertis. Les spectacles de l'Exposition lui ont inspiré d'exquises pages, surtout l'admirable Sada Yacco qui nous révéla, au théâtre de la Loïe Fuller, quelques œuvres de l'art dramatique japonais. Cette série d'études, comme les précédentes, nous est présentée en un joli volume, avec une eau-forte, qui est cette fois de Daniel Vierge.

L'ILE DU DOCTEUR MOREAU, par **G. Wells**, traduit de l'anglais par **Henry D. Davray.**

Nos lecteurs connaissent du romancier anglais cet *Homme invisible*, d'une fantaisie toujours logique, et d'un réalisme si minutieux dans le détail. M. Henry D. Davray a traduit d'autres romans : nous avons signalé ici même la *Guerre des mondes*. Il a donné aussi *la Machine à explorer le temps* et, plus récemment, une *Histoire des temps à venir*, suivie des *Récits de l'âge de pierre*. Ce sont toujours des romans extraordinaires, où l'auteur met surtout en scène les êtres des époques futures ou passées. C'est une sorte de Jules Verne anglais, aussi ingénieux que le nôtre, mais plus volontiers terrible, et aussi plus profond. Son œuvre nous est excellemment présentée dans les traductions de M. Henry D. Davray, de style toujours souple, élégant et sobre.

urs
ont
eur
Ces
vè-
ar-
ons
ton
me,
e ce
aga-
nais
plus
a tel
ore-

e est
stave
'Ex-
et le
s les
tous
uni-
uvres
nous
s en-
nt pu
r nos
sition
admi-
tre de
rama-
me les
oli vo-
fois de

vells,
y.
anglais
urs lo-
dans le
l'autres
Guerre
explorer
oire des
e pierre.
ires, où
époques
e Jules
re, mais
profond.
résentée
vray, de

L'ENFANT D'AUSTERLITZ

I

Dans le château de Lorraine où les siens étaient venus de Paris, après que maman Virginie eut pris coutume de se vêtir en noir et de pleurer sans cesse, le mystère, c'était, pour Omer Héricourt, son parrain si vieux qu'on le disait même père du grand-père Lyrisse, ce soldat doré, aux favoris gris.

L'ancêtre jabotait seul au fond d'un haut fauteuil pourvu d'oreillettes. Les flocons de boucles blanches couvraient d'une neige mouvante les épaules de sa redingote spacieuse. Ses rides bien rasées dans un gros visage enfantin se crispaient fréquemment pour une grimace de malice. Verts et rouges, des perroquets, des palmes historiaient la moire du gilet sur les replis du ventre. Hors du jabot très ouvert, de vieilles peaux, rouges et plissées comme celles des dindons, allaient, venaient, du menton à la poitrine. Le bisaïeul tapotait avec la canne les guêtres d'épais drap bleu boursouflées autour de ses jambes; et, de ses narines énormes, un liquide noirci dégouttait dans la poudre de tabac qu'il essuyait aux ramages de son foulard.

L'enfant vénérait un si grand âge parce que tous les parents le respectaient aussi. Devant le bisaïeul, il fallait toujours prendre soin d'ôter sa casquette à gland, et de la tenir proprement par la visière, de ne point mettre les mains aux

poches de sa veste, ni laisser les bas glisser sur les talons, même quand s'était défait le bouton de la culotte, à la hauteur du genou. L'enfant observait ces règles minutieuses. Le vieillard l'appelait en criant : « Petit !... petit !... » comme la fermière appelait les poules. Souvent immobile comme la nature, il portait au crâne nu et au visage tant de signes incompréhensibles, changeants ! Quels pouvoirs cet esprit ne devait-il pas détenir ? Omer personnifiait en lui ce que sa nourrice picarde contait du génie gardien des trésors, et, sous son regard, jouait, silencieux. Soudain le bisaïeul, contre son nez en bourgeons, fixait de lourdes besicles, puis formait à terre des mots avec des lettres en bois tirées d'une cassette et que sa canne poussait :

— Lis ça, petit...

— F... R... A... fra..., T... E... R... ter..., N... I... ni..., T... É... té...

— Dis-moi ce que ça fait... Hein ?... Non pas... Non pas... Attention, sabre de bois !... Cela fait ?... Hé ! Picarde, le fouet ! Dieu me damne ! je corrigerai cet ignorant... Allons... du leste, s'il vous plaît, monsieur !... Fra...ter... Répétez avec moi, je vous prie. Fra...ter...ni...té. Fraternité... Parfaitement... Fraternité !... Et que signifie ce mot, monsieur ?... Un effort, donc ! Ne vous l'expliquai-je point mille fois ?... Ah ! petit... je vais me fâcher... Pistolet de paille !... Laissez-moi votre ajustement, et me regardez en face... Là !

Non sans peine, Omer cherchait aux détours de sa mémoire les sons de la phrase à dire. Il voulait cependant plaire au bisaïeul qui s'obstinait, anxieux, à l'interrogation. « Fraternité », cela représentait à l'enfant une série de petites maisons dont chaque façade était un rectangle de buis avec sa lettre. Il imaginait une rue ainsi construite. Les portes et les fenêtres s'ouvriraient dans les jambages. Mais il faudrait, devant, quelques bornes, ainsi que sur les boulevards de Paris.

— Eh bien, petit... ça ne veut pas venir ?... Voyons... La Fraternité est l'art...

— Est l'art, — répétait l'enfant, — est l'art...

L'art, lard : du lard grillé aux choux. On lui en laissait prendre quelquefois à la cuisine. Cela croquait sous la dent, il l'aimait beaucoup... Aimer ! ah !...

— La Fraternité... est l'art d'aimer tous les hommes!...

— Bien, petit... Bien...

Le sourire du parrain se plissa, multiplia les rides dans la grosse face. Omer sauta deux fois... Aux limbes du souvenir, il retrouvait une autre phrase ; il la prononça, glorieux.

— La Fraternité contient toutes les vertus : elle fait entendre que les hommes, égaux et libres les uns devant les autres, se doivent l'aide réciproque et l'exemple des mérites utiles à la nation.

De longtemps il ne découvrait le sens, et ne le cherchait point. Il se contentait d'avoir psalmodié les sons pour le plaisir du bisaïeul qui tirait un napoléon de sa poche. La pièce d'or luisait entre les doigts tremblants.

— Tu vois, petit?... Tu l'auras, dimanche, pour t'acheter des fariboles, si tu ne manques pas un jour à me réciter cette maxime... Ah! ah! tu louches, sacripant!

Quelquefois le bisaïeul prêtait les breloques pendues à son ruban de montre. C'étaient, en or, les diminutifs des instruments qu'il nommait :

— Avec la truelle le maçon étale le ciment, lie les pierres des édifices... Voici le marteau qui cloue les poutres et les chevrons... L'équerre et le fil à plomb donnent la direction de la ligne afin que le mur ne penche point ; ceci est l'étoile à cinq pointes, image de l'univers créateur et de l'homme qui s'unit à la création... Vois-tu, petit?... ce sont les instruments du bon ouvrier, de l'homme qui construit et ne détruit pas... Tu seras aussi plus tard un bon ouvrier; un maçon digne de rétablir l'édifice de la liberté... si tu es sage, petit... si tu ne joues pas trop avec tes sabres et tes trompettes!... Petit guerrier bruyant!... Ha! ha! ha!...

Il riait gras et frappait, de sa canne, les losanges du plancher. Maintes fois, ensemble, tous deux s'amusèrent, les après-midi, à des combinaisons d'architecture : car le menuisier, à l'occasion de Noël, avait apporté une boîte contenant de petites colonnes, de petits moellons de bois, des fenêtres, des portes, des pièces de toiture. On pouvait, à sa fantaisie, construire de la sorte une maison, une église, une ferme, et, à la fin, un monument aussi beau que ceux de Paris. Avant d'entreprendre ce dernier ouvrage, le vieux bourrait de tabac

ses larges narines grêlées; il clignait ses yeux rougis, puis examinait Omer de coin : c'était si drôle que l'âme de l'enfant bondissait, rieuse... Il pensait à tous les pantins de ses anniversaires, de ses étrennes; nul n'avait offert jamais une grimace aussi burlesque.

— Polichinelle! Polichinelle! — criait Omer victorieux d'avoir reconnu dans ce visage un souvenir de joie; — fais encore Polichinelle!... fais encore !

Complaisant, l'architecte recommençait à tordre sa bouche, qui jetait à droite le nez grossi, et gonflait, de la langue, sa joue gauche. Le contraste de cette face avec les figures ordinaires était la cause d'une surprise infinie. Pour savoir comment s'opérait une telle transformation, la sagacité inquiète d'Omer s'évertuait. Alors les mots lui manquaient pour traduire ses remarques et les faire comprendre. Il sentait son esprit vivre davantage, très rapide. Tout lui-même s'agitait, âme et membres. Et l'étonnement vif de constater sa propre intelligence le mettait en fête. Sur ses jambes, Omer sautait. Il battait des mains. Il applaudissait à l'étonnante transfiguration.

— Et maintenant, — proposait le bisaïeul, — élevons le temple de la Liberté! Comment appelles-tu cette colonne?

— Iakin... on la met ici.

— Et celle-ci?

— Boas... on la met là. C'étaient les colonnes qui soutenaient le temple de Salomon.

— Bien, petit!.. Et qui a construit le temple de Salomon?

— Hiram, maître des apprentis et des compagnons.

— Recommençons l'œuvre d'Hiram, alors.

Omer plantait Iakin à gauche, Boas à droite; et soigneusement, à l'endroit qu'indiquait la canne, il emboîtait les uns dans les autres les carreaux noirs et blancs du parvis. Ensuite il élevait la muraille. Maniant la minuscule truelle d'or, il feignait d'étendre le ciment. Il usait de l'équerre, du fil à plomb. Il joignait les poutres aux chevrons en les frappant du marteau. Dès que le fronton surmontait les deux colonnes, il ne manquait pas d'y suspendre l'étoile à cinq pointes par l'anneau que recevait un clou.

— Et voilà! Le petit Omer a terminé l'ouvrage du grand Hiram! Il aura, dimanche, un beau napoléon...

Une seconde fois le bisaïeul donnait la représentation de sa grimace, puis cessait. Où le songe de ses regards atteignait-il? Loin, sans doute, très loin vers les nuages noirs qui se poursuivaient entre les restes de feuillage, entre les branches nues, ruisselantes, fouettées par l'averse... Omer ne comprenait pas que son parrain l'eût abandonné tout à coup, bien que le grand corps s'appuyât contre une oreillette du fauteuil. Même, certain jour, l'enfant ressentit de la frayeur, comme s'il se fût trouvé réellement solitaire au milieu de la pièce dont les boiseries grises contournaient les cintres des glaces, dont les vitres verdâtres et bleuâtres carrelaient le sombre espace du parc. Les mouches tournaient si bêtement autour du lustre que cela faisait mal au cœur!

A la fois présent et absent, le mystérieux vieillard paraissait un être surnaturel, dans le silence subit. Sa main tremblait mollement à la pomme de la canne. L'œil, plus grave, s'enfonçait aux creux des sourcils en broussailles. Quelles choses, quels cortèges, quels régiments, quels peuples invisibles aux autres gens, le magicien voyait-il passer dans le ciel obscur? Il oubliait même de reprendre ses breloques d'or, la truelle un peu bosselée, le marteau un peu déformé, l'équerre un peu faussée, l'étoile un peu écornée, qu'Omer n'osait pas fourbir avec le coin de sa veste. Des miasmes de chagrin s'élevaient de partout. Une lourde nuée couvrit d'ombre la façade du temple en bois. L'enfant craignit un péril inconnu, mais prochain. Il se conçut trop débile pour l'écarter au moyen de sa force. Il eut peur. Ses os gelèrent en lui. Derrière son dos, des silhouettes menacèrent, qu'il ne voulut pas voir. Confesser à haute voix sa terreur lui parut dangereux : les puissances mauvaises eussent hâté leur action prématurément découverte. Alors il inventa de crier :

— Parrain, parrain! Et l'histoire!... Tu n'as pas dit l'histoire!

Et sa ruse triompha, puisqu'on ne parut pas deviner le malaise de sa peur.

— Ah! oui, l'histoire...

La vieille figure s'égayait. Elle rassura. L'ancêtre puisait en sa tabatière d'ivoire, où la belle dame était peinte dans un ovale de pierres brillantes. Il s'accouda plus commo-

dément, sourit, et, regardant Omer dont il prit les menottes entre ses doigts, il narra :

— Il était une fois... jadis... oh ! il y a longtemps..., il y a près de cent années..., un petit garçon comme toi : mon père... Sans doute me croyais-tu mon propre aïeul hein? en me voyant si vieux... Eh bien, pas du tout!... Mon père fut aussi un petit garçon, avec de bonnes joues pleines, et des boucles longues... A dix ans, il touchait du clavecin le plus habilement du monde... Si bien qu'on venait de toute la ville pour l'entendre, chez ses parents, dans leur cabinet de musique. On l'admirait autant que l'on admire ta tante Aurélie de Praxi-Blassans, tu sais, quand chacun se tait pour écouter sa harpe... et quand tu t'amuses en silence avec les bijoux de ma montre... Or il arriva que les parents de mon père furent ruinés ; et ils devinrent pauvres, pauvres comme ceux qui mendient devant la grille...

— Pourquoi ? Dis pourquoi !... — supplia l'enfant consterné de ce qu'un pareil malheur lui pût échoir.

— Parce qu'il vint à Paris, en ce temps-là, un mauvais génie qui s'appelait Law. Il promit des montagnes d'or à quiconque lui remetrait ses écus contre un papier. Il charma beaucoup de gens par son éloquence et ses maléfices. Aussi lui donnèrent-ils leurs bourses; d'autres vendirent leurs champs, leurs maisons, leurs meubles, leurs carrosses pour offrir davantage, afin de recevoir en échange le centuple. Un jour, le mauvais génie disparut. Et mes grands-parents restèrent avec un méchant bout de papier inutile... Mais le petit garçon, quand il apprit ça, que penses-tu qu'il fît?... Il s'en fut de ville en ville, offrant de jouer du clavecin devant les amateurs de musique. Il était si bel à voir, et il s'en tirait si habilement, qu'on se pressait dans les auberges où il annonçait sa venue, et dans les châteaux où il était mandé par les seigneurs désireux de réjouir leur compagnie. En récompense, on donnait à son père des bourses bien remplies... Agirais-tu de même, toi, si nous devenions pauvres? Non... Alors, comment s'arrangerait maman Virginie?

— Je ne sais pas ! — avouait l'auditeur, tout confus.

Ça l'humiliait de ne pas savoir. Boudeur en face de celui qui l'acculait à un aveu d'impuissance, il traînait son doigt

au bord de la console. Ce garçon exemplaire ressemblait au Petit Poucet, dont les exploits surpassent toute imagination. Que d'heures Omer avait envié son astuce! La Picarde pouvait indéfiniment recommencer le conte où ce héros substitue les couronnes des filles de l'Ogre aux bonnets de ses sœurs endormies, les sauve ainsi du monstre. C'était une joie sans limites et toujours nouvelle d'apprendre qu'il dérobait les bottes de sept lieues au sommeil du géant, et s'en servait ensuite pour le bafouer.

N'étant guère plus petit, Omer pourrait de même bafouer les cruels, les méchants, les forts. Capable de semer son chemin de cailloux pour le retrouver, il l'était aussi; mais jouer convenablement du clavecin dépassait encore ses prétentions.

— Il était plus grand que moi, dis?

— Oui... il avait dix ans.

— Moi, quand j'aurai dix ans, je jouerai du clavecin, pas?

— Sans doute!...

— Continue l'histoire...

— Voilà donc mon petit garçon qui gagne tous les cœurs dans les villes et dans les châteaux par sa gentillesse et son savoir-faire. Mais quand il avait fini sa musique, il étonnait en outre l'assistance en rapportant très bien l'histoire d'Hiram, l'architecte... tu sais?...

— Dis tout de même comment parlait le petit garçon.

Et le parrain développait encore le récit merveilleux : Hiram, l'architecte du roi Salomon, bâtissait le temple de Jérusalem pour abriter les tables de la Loi selon laquelle tous les hommes devaient vivre frères, ni plus ni moins qu'en paradis.

Or, pendant que discourait le vieillard, voici comment les choses apparaissaient à l'imagination d'Omer Héricourt :

D'abord, le temple de bois posé à terre, tel qu'il venait d'être construit, grandissait peu à peu dans le rêve où se formait un pays de vitrail, aux arbres cernés de plomb; il y avait en un coin, le puits de Rébecca, et les chameaux d'Éliézer semblables à ceux d'une image qui ornait une page de l'Histoire Sainte. Salomon portait la longue barbe blanche du bon Dieu, il étendait aussi des mains bénissantes; Hiram était vêtu de la robe écarlate et du manteau brun que saint Joseph

avait étrenné dans la crèche du plus récent Noël, à l'église du village. Les maîtres et les apprentis des maçons, Omer les voyait pareils aux couvreurs qui réparaient naguère la toiture du château : gens aux courtes vestes de ratine, aux pantalons tachés de suie, ils s'accroupissaient au faîte du Temple ; d'ailleurs, l'enfant ne s'arrêtait guère à l'évocation de ces vils comparses. Hiram leur commandait de gravir les échelles. Ils le saluaient profondément, soigneux de tenir à la main leurs casquettes de velours plates. Les trois mauvais compagnons étaient : l'un, cet escogriffe d'Arlequin au visage masqué de noir; l'autre, ce géant d'Ogre chaussé des bottes légendaires; le troisième, Polichinelle : — car Omer se demandait si le bisaïeul n'avait point assisté lui-même à toute l'affaire... Il la contait trop chaleureusement ; il modifiait trop facilement sa voix, selon la parole de Salomon, celle d'Hiram, celles des mauvais compagnons. Certes le vieux les avait entendus... Et sa canne! Il savait la tenir droite sur son genou comme le sceptre du roi, ou bien il mesurait les largeurs du Temple dans l'air, comme avec la coudée d'Hiram, ou bien il menaçait, terrible, en la brandissant, comme les mauvais compagnons avaient dû brandir la règle, l'équerre et le marteau sur le front du sage architecte.

Et quelle tragique histoire ! Omer apercevait Hiram majestueux dans sa lourde robe écarlate, arrivant du sanctuaire pour clore les portes du Temple. Mais le premier des compagnons maudits se dresse contre lui et réclame le mot de passe, le mot du maître, qui lui vaudra une augmentation de salaire, quand il le prononcera plus tard, à l'heure de la paye. Hiram refuse, en levant les bras, qui soutiennent le manteau brun. Arlequin oppose la grimace de son mufle noir, et, de sa règle, il assène, en ricanant, un coup... Hiram fuit à la porte d'Orient, sans prévoir Polichinelle caché derrière la colonne. Le mufle noir du scélérat retient l'attention de l'architecte, qui court en guettant par-dessus l'épaule. Et voici que Polichinelle, narquois, la langue enflant la joue gauche, le nez grossi vers la droite, sa bosse rouge en avant, sa bosse bleue frétillante, Polichinelle, enfin, réclame aussi d'Hiram le mot du maître. « Non ! » Et pan ! de son équerre en fer le mauvais compagnon a frappé... Hiram vole à la porte

d'Occident..., le front fendu... Là se blottissait l'Ogre, qui se dresse et barre le passage : « Le mot du maître, donne-le-moi? — Tu ne dois pas connaître le mot divin, toi qui sais peu des mystères de la nature ! répondait Hiram. — Tu mourras donc !... » Et Hiram s'enfuit de nouveau. Mais l'Ogre a les bottes de sept lieues ! il rejoint vite le martyr. De son maillet, le maudit assomme Hiram. Alors tous trois l'emportent, et cachent le cadavre sous les pierres réunies là pour l'achèvement du Temple. Sur le tas des pierres, les meurtriers plantent une branche d'acacia, afin de reconnaître la place, et de n'y rien remuer.

Espérant soudain qu'une branche d'acacia signale aussi le tombeau de son père, le colonel tué dans les Allemagnes, par les boulets des tyrans, Omer interroge là-dessus. Réponse négative. Il s'attriste. Pourtant chacun vante son père autant que le bisaïeul vante Hiram. Envers ces deux victimes, les hommes de la famille affectent une égale dévotion. Pourquoi donc le tombeau du père ne fut-il point paré d'un acacia?... Mais le vieillard passe outre, et le récit continue.

Maintenant le roi Salomon part à la recherche du bon architecte, dans le pays de vitrail. Il rencontre le puits de Rébecca, les chameaux d'Éliézer. Sa robe blanche et sa barbe blanche flottent entre les plis de la chasuble étoilée d'or, celle du curé. Le fils de David allonge les bénédictions de ses mains, à droite et à gauche, vers les femmes étriquées dans leurs fichus à ramages et leurs cornettes de soie noire. Les maîtres, les compagnons, les apprentis quêtent avec ardeur. Et celui qui, sur l'échelle du château, gardait une longue pipe à la bouche, celui-là trouve la branche d'acacia, les pierres, le doigt qui se détache d'une main quand il le tire à lui, puis la main, le poignet, le bras. Otant sa pipe des lèvres, il avertit :

— Mac-Benac ! la chair quitte les os !

Chose horrible, Omer se plaît à des frissons, cependant que le bisaïeul le saisit aux épaules, pour dire :

— Et le petit garçon, mon père, ajoutait : « Voilà comment, par avarice, les mauvaises gens, les barbares, les vainqueurs, les monarques tuèrent Hiram pour empêcher l'achèvement du temple de l'Égalité et de la Fraternité humaines... Mais

ne voulez-vous pas, messeigneurs et messieurs, reprendre la tâche de notre maître Hiram et la mener à sa fin ? Ne consentirez-vous pas à construire ici même un temple à l'image de celui conçu par Hiram, pour y cultiver sa mémoire et vous y assembler dans l'intention de rétablir l'égalité, la fraternité et la liberté originelles entre les hommes ? » A ces mots, le père du petit garçon étalait devant les amateurs de musique le plan du Temple... et il leur apprenait aussitôt des vérités si merveilleuses que beaucoup s'engageaient parmi les maçons du nouvel œuvre, comme apprentis, compagnons ou maîtres, selon la mesure de leur savoir... Ainsi le petit garçon voyagea dans les villes, fondant partout, en Italie, en Allemagne, des temples à la gloire du grand architecte de l'Univers, qui est aussi nommé le bon Dieu... As-tu compris..., apprenti ?

Omer riait de l'assonance et de la grimace malicieuse que répétait le parrain Polichinelle. En vérité, ces dernières phrases lui semblèrent longtemps fort obscures. Exactement, il retenait ceci : un petit garçon, fameux comme le Petit Poucet et comme le Petit Jésus, avait enrichi ses parents ruinés en jouant du clavecin de ville en ville, en racontant l'histoire d'Hiram et en élevant des temples que les amateurs de musique l'aidaient à construire. A la suite de quoi, d'effroyables changements étaient advenus qu'on appelait la Révolution, et pour lesquels, à l'exemple d'Hiram, son père le colonel Héricourt était mort, tué peut-être par les valets des tyrans, peut-être par d'autres mauvais compagnons.

Cette idée s'affermit tandis qu'avançait l'hiver. On ne pouvait sortir de la maison. Les allées d'eau gelèrent jusqu'à la naïade voilée de glace dans sa grotte. Le chat Minos dormait sous l'éclat rose de l'âtre, aux pieds de la nourrice, qui remuait les vingt bobines de son tambour à broder la dentelle.

Pour sa Picarde, l'enfant éprouva de l'amour attentif, le soir, quand il fallait se tenir sage pendant l'heure où le parrain, au reçu du volumineux courrier, lisait les missives et les gazettes, les brochures et les livres, après avoir relevé la mèche du quinquet de bronze. Tandis qu'il haussait les épaules, pestait et jurait à voix basse, ou bien discutait avec

grand-père Lyrisse, dont le domestique retirait difficilement les grosses bottes à l'écuyère, si le général rentrait de ses inspections aux marchés de la remonte, Céline, la brodeuse, chantonnait tout bas :

Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier,
Que mon amant fidèle
Fût encore à mes pieds...
Lala, lala, lalaire,
Lala, lala, tralala!

Et ses doigts allaient, séparaient les bobines, plantaient les épingles à têtes de couleur, croisaient, décroisaient, nouaient les fils, pour l'émerveillement d'Omer accoudé sur la tiède hanche de Céline amie.

Chante, rossignol, chante,
Si tu as le cœur gai.
Pour moi, je ne l'ai guère :
Mon amant m'a quittée...
Lala, lala, lalaire,
Lala, lala, tralala !

Lente et douce plainte, qu'elle psalmodiait ainsi en un murmure, le long des heures. Les bûches, parfois, croulaient dans un pétillement; le chat bâillait, étirait ses griffes hors de sa fourrure, dressait la queue, puis se léchait la cuisse, méticuleusement.

Omer, plus observateur, acheva de distinguer les cheveux blonds en mèches lisses sous la coiffe de toile, un visage rond fleuri de bons yeux bleuâtres, et de grosses lèvres capables de l'embrasser fort s'il grognait dans la torpeur que donne l'imminence du sommeil.

Au réveil, sa joue reposait dans la chaleur du giron qu'enveloppait un tricot de laine noire. Il s'étonnait de n'être pas dans son lit, d'avoir dormi si peu de temps, mais il trouvait un rire, deux mains pour le mettre debout sur la robe, pour le secouer doucement, une voix pour lui chanter...

C'est le petit Jésus
Qui allait à l'école
En portant sa croix
Sur les deux épaules.

Quand il savait sa leçon,
On lui donnait du bonbon,
Une pomme douce
Pour mettre à sa bouche,
Un bouquet de fleurs
Pour mettre à son cœur...
C'est pour vous, c'est pour moi
Que Jésus est mort en croix !

Et le monde avec son Dieu, avec Jésus, avec ses pareils, les petits enfants de miracle, avec le Poucet, le claveciniste, le monde renaissait au son du cantique. Le monde, c'étaient les boiseries grises de la salle vide, la table du bisaïeul tout éclairée par la lueur du quinquet, ses paperasses en tas, ses livres, l'écritoire d'argent noirci, les plumes d'oie éparses, la lourde montre bavardant au fond d'une coupe, la tabatière d'ivoire, son ovale de pierres étincelantes où paradait la belle dame peinte, entre les sceaux de cire verte attachés aux rouleaux de plusieurs parchemins. Parmi l'ombre, se dessinaient les lyres formant le dossier des chaises, les tentures de velours jaune tirées devant les fenêtres, la nymphe en marbre sur la cime de la demi-colonne.

A ce moment de la soirée, entrait madame Héricourt. Ses joues pâles étaient serrées dans la cornette que l'usage provincial imposait aux veuves. Que restait-il d'elle, autrefois si rieuse, à Paris, avec ses enfants, Omer et Denise ? Là-bas avait disparu sa joie, depuis une heure de sanglots qu'il se rappelait toujours en suivant sa mère, par les longs corridors, jusqu'à l'oratoire où elle l'emmenait pour la prière quotidienne.

Même si l'enfant voulait s'en distraire, sa mémoire évoquait un après-midi de soleil à Paris, jadis : Céline ramenait Omer plus tôt de la promenade, en le tarabustant et maltraitant pour avoir mouillé quelque peu de son costume au jardin public, dans le bassin des canards et des cygnes. Dans leur appartement de la Chaussée-d'Antin, il reconnut des larmes pareilles aux siennes sur la face de sa mère, assise en un coin obscur. Elle arracha des mains de la nourrice Omer épouvanté, le pressa contre son cœur, mais elle ne lui reprocha point d'avoir gâté ses habits. Elle répétait : « Tu ne verras plus ton père... Jamais, jamais plus il ne te verra ! Oh !

je t'aimerai, va, je t'aimerai autant que je l'aimais. » Ensuite elle enfouit sa tête convulsive dans la petite jupe sale. Tante Aurélie se mordillait cruellement une main, les yeux fixes. Omer craignit que ce ne fussent là les conséquences de son méfait. Pourquoi donc maman Virginie le baignait-elle de larmes chaudes ; pourquoi tante Aurélie, muette, se rongeait-elle les ongles en regardant la vitre ? Son dos maigre frissonnait par instants ; et puis elle riait d'une manière stridente, ainsi que le diable doit rire. Qu'elle ne quittât point cette attitude sévère pour l'embrasser, cela lui fit une grosse peine. Sa mère ne cessait pas non plus de tressaillir contre lui. Il pensa qu'elles le jugeaient trop méchant, et que ne plus voir son père serait la punition. Alors il étouffa. Quel crime irréparable avait-il donc commis ?

« Maman ! maman ! — s'écria-t-il, — ne pleure plus. Je n'irai plus au bassin des canards... Maman ! » Mais elle secoua la tête et le mit à terre pour être emmené par la nourrice qui le força de se taire, même dans la cuisine. Là, Denise, la grande sœur, soufflait sur une cuiller pleine de panade qu'on lui tendait. « Tu sais, papa est au ciel ! » annonça-t-elle, fière de savoir.

Omer admit ce fait sans autre inquiétude, car il désirait, sur la tartine, le goût du beurre. En mangeant, il songea que son père pouvait bien connaître au ciel les personnages d'importance que sont les anges et les saints. Sur terre, ne voyageait-il pas avec l'Empereur déjà ? Quand furent avalées tartine et panade, la nourrice fit répéter la prière, bien que ce ne fût pas l'heure. Dociles, le frère et la sœur articulaient docilement les syllabes. Omer se trompa, parce qu'il écoutait l'oncle Cavrois annoncer dans l'antichambre à des visiteurs : « Veuillez excuser ma belle-sœur de ne pas vous recevoir. Un grand malheur nous accable : le colonel Héricourt a été tué, en poursuivant l'ennemi de Wagram à Presbourg... »

Depuis le jour néfaste, maman Virginie cacha ses cheveux sous une coiffe de veuve, et chacun s'habilla de noir. Des ouvriers accrochèrent au salon le portrait d'un soldat en culottes blanches, en bottes hautes, et le torse drapé dans un manteau vert. De ce manteau sortait une main for-

midable en gantelet de cuir jaune, et qui tenait un sabre. Aux pieds du héros une grenade fumait. Ses cheveux se plaquaient à son large front. Plus loin, dans le tableau, c'était la neige, des lignes d'infanterie sombre, et les feux dardés du canon. « Le voilà, votre père ! » gémissait la tante Aurélie. Attirant Denise et Omer devant ses genoux, elle les questionnait ensuite sur leurs souvenirs du colonel. Le fils se rappelait ceci :

Un soir d'autrefois, le père traversait brusquement la lueur ronde du quinquet éclairant leur salon de la Chaussée-d'Antin. Le cri de sa colère domina le tumulte de Paris qui vibrait aux fenêtres : l'Empereur refusait de l'inscrire dans une promotion de généraux, cette fois encore. La main du furieux contenait, dans la ruche du jabot, les palpitations de son cœur; son pouce s'enfonçait sous l'entournure du gilet gris. Toute sa haute personne soufflait. Il jeta son chapeau. Sourcils froncés, il apparut un peu chauve au-dessus du front tout blanc, que le casque protégeait d'ordinaire contre la bise; elle avait bruni la figure entre les deux mèches des tempes. Son poing tapa la console. Un verre tombé se brisa. Deux plis de peau tirèrent la face depuis les narines jusqu'à la bouche écumante. Alors la tante Aurélie fit sortir les enfants. Denise toute cramoisie, étranglait tant qu'elle effraya la nourrice.

Comme il était moins grand lorsqu'on habitait Paris, avant de venir en Lorraine, Omer, à cette époque-là, expliquait difficilement ses souvenirs à sa tante et à sa mère : il se représentait bien les choses, mais il manquait de mots pour décrire. L'une et l'autre se désolaient de son ignorance ; et il sanglotait fort durant leurs impatiences fébriles. Fouillé par les yeux cruellement clairs de maman Virginie, il cachait dans ses coudes la honte de son impuissance. Elle le redressait violemment. Si, las de l'effort mental, il s'intéressait à la valse du moucheron dans le rais de soleil, elle le prenait au cou, elle attirait le visage dans le souffle de son propre visage afin de mieux scruter encore la petite âme incapable. A sentir sa mère obstinée, sévère et nerveuse, il la redoutait. Les pleurs lui montaient aux paupières. Méchante, elle l'écartait alors : « Cet enfant n'a pas de cœur ! Il ne se rappelle rien. Mon Dieu ! mon Dieu !... » Et dans le

mouchoir toujours humide elle voilait la douleur de sa face.

Denise, plus âgée de treize mois, savait les choses un peu mieux que son frère. Mais ils eussent préféré l'un et l'autre, à ces entretiens pénibles, les jeux des cousins Praxi-Blassans, du grand Émile qui comptait dix ans et possédait une armure romaine en cuivre, du petit Édouard que sa mère parait de collerettes pareilles à celles choisies pour Denise. Il donnait mille coups autoritaires, sans craindre même son aînée Delphine, la « madame Quiquengrogne ». Ses cousins, ses frères, ses bonnes la surnommaient ainsi, pour son mauvais caractère : forte et mauvaise, elle tirait les cheveux quand on froissait les robes de ses poupées, — une impératrice au manteau semé de grosses abeilles en or, un pape de satin blanc qui portait trois couronnes à son bonnet, beaucoup d'autres vêtues en dames, en reines, en poissardes.

On les admirait dans la maison de tante Aurélie, à l'hôtel de Praxi-Blassans, où des messieurs en bas de soie et des dames à traînes câlinaient les enfants bien propres. Là, sous le vêtement masculin endossé pour la fête de son cinquième anniversaire, large culotte rayée, courte veste à revers pointus, casquette à grande visière et à gland rouge, Omer timide se crut d'abord fâcheusement travesti. La tante, au contraire, le complimenta devant ses amis : « Oui, voilà les cheveux mêmes de mon frère, lorsqu'il était enfant, les cheveux et les yeux de Bernard Héricourt, son menton carré. Oui, ce sont ces boucles mêmes que mon père se plut à flatter doucement jadis ! » Aussitôt chacun le caressa. Vite l'enfant assuma l'orgueil d'égaler ainsi le héros si religieusement vanté par tous. De hauts soldats lui permirent un peu de jouer avec leurs boutons d'argent, leurs dragonnes, de toucher leurs sabres. On le persuada de nommer « mon oncle Augustin » l'officier à la mine sévère et à la voix douce qui, frère du mort, l'avait suivi de bataille en bataille. La femme d'Augustin, qui était odorante et somptueuse, fit présent à son neveu d'un petit cimeterre doré. « N'oublie jamais la bravoure de ton père ! dit-elle, mon bel enfant ! — Et imite-la, surtout, quand tu seras grand ! » ajouta l'oncle Edme que grand-père Lyrisse promenait à travers les salons en le tenant par le col et en

disant à tous : « Voilà mon gredin de fils revenu d'Allemagne... A-t-il assez belle mine !... Croyez-vous ? il repart pour l'Espagne ; il se rend auprès de Masséna... Je n'aurai pas gardé longtemps auprès de moi mes deux enfants, Edme et Virginie, ah ! pas longtemps... La gloire m'enlève celui-ci; et quant à ma pauvre Virginie, elle veut aller vivre dans notre château de Lorraine, chez mon père, avec son tourment. Enfin !... elle a son petit pour la consoler ! » Et ce fut alors l'inoubliable triomphe pour Omer, que ce monde de fées et de capitaines entourait; même l'oncle Edme l'embrassa très fort, comme s'il partait déjà pour la guerre ; et aussi la splendide femme de l'oncle Augustin. Très fier, l'enfant se laissa conduire par la main jusqu'au médaillon qui figurait un colonel Héricourt embrouillé dans ses mèches brunes, entre deux épaulettes d'argent.

Ces épaulettes ! Il se souvenait de les avoir aperçues une fois, bien auparavant, désignées par maman Virginie pendant une revue du Carrousel. Parmi tant de soldats, Omer avait mal reconnu le dragon qu'elle indiquait du bout de l'ombrelle à franges bleues. Quel que fût le souhait de son respect filial, Omer se représentait mieux les poitrines en or des maréchaux, les aigrettes des mameluks, les oursons des grenadiers à cheval. Il pouvait même écouter retentir encore les musiques, galoper un peloton étincelant, sous les cris innombrables de : « Vive l'Empereur ! » L'élan de l'escorte avait, alors, effacé la prestance immobile et lointaine du colonel enserré dans les roides lumières des escadrons.

Pour sa mémoire, rien du père ne subsistait davantage, rien qui fût précis comme l'image de sa mère heureuse en ce temps-là, heureuse comme une reine, et saluée par la vénération des gens. Maintenant, venu l'hiver au château de Lorraine, que restait-il de maman Virginie, de son fourreau de satin vert, de ses bas de soie chinée, des mitaines gantant les beaux bras jusqu'au bouffant de l'épaule, de sa collerette évasée à la nuque, de ses chaînes d'or roulant sur la gorge nue, de son diadème émaillé, de sa chevelure aux boucles aplaties contre les yeux joyeux ? Une autre, elle était une autre, morose et austère, semblable aux religieuses qui font peur à cause de la corde pendue à leur taille pour flageller. Elle

était une autre depuis cette mort du père, en l'honneur de qui toute la famille subissait il ne sut jamais bien quelle punition.

A l'oratoire, madame Héricourt l'asseyait d'abord, docile et timide, sur ses genoux. Chaque soir, l'embrassant, elle répétait qu'il se trouverait seul au monde quand elle aurait rejoint au ciel le défunt. Il faudrait alors obéir, très sage, à tante Aurélie. Ces paroles navraient Omer : c'était moins la peur de perdre maman Virginie que celle de subir, un jour, s'il retournait à Paris, les façons colériques de son oncle, le comte de Praxi-Blassans. Ce parent terrible distribuait de rudes pichenettes aux mains caressant les vases bleus, les statuettes d'ivoire, les cent objets précieux en apparat dans les salons de l'hôtel, au faubourg Saint-Honoré.

De l'en préserver Omer suppliait Jésus, lorsque, les doigts joints sur le prie-Dieu, il redisait mot à mot l'oraison de la mère. Sa confiance ne doutait pas d'être exaucée. Qu'un enfant comme lui, que Jésus, des genoux de la Sainte Vierge pût conduire les destins, il s'en étonnait, il s'émerveillait et adorait, mais ne soupçonnait pas la vérité d'une foi que démontraient au dehors les images séculaires, la magnificence des églises, la richesse des chasubles et des dalmatiques, l'or des ostensoirs, et surtout la puissance des orgues. Si le mot « Empereur » signifiait pour lui le son glorieux des clairons entendus au passage des troupes, le mot « Jésus » signifiait l'harmonie versée par les voix célestes des orgues liturgiques. La musique paraissait la force mystérieuse qui produit les miracles. Bien qu'Omer lui-même soufflât dans les trompettes et les flûtes, il croyait que les ondes sonores émanent de certains êtres invisibles, répandus partout, supérieurs et angéliques. Jésus devant les docteurs avait dû les surprendre par une sagesse chantée en musique de cathédrale. D'ailleurs, Omer ne parlait pas de ses opinions sur le divin : il avait la terreur superstitieuse d'encourir un châtiment maintes fois annoncé par l'ombre des corridors obscurs, la solitude d'une vaste pièce, les cauchemars du sommeil, s'il révélait sa certitude. Aussi bien les mots lui demeuraient inconnus qui eussent expliqué ce sentiment. Mais il le savait : le père du bisaïeul, cet enfant prodige qui attirait à son clavecin les gens de France et

d'Allemagne, et qui fondait en toutes villes des temples à la Fraternité, cet enfant-là s'exprimait en musique aussi. C'était la preuve de sa mission. De même les trompes du carnaval, à Paris, consacrent l'omnipotence de l'enfant Amour aux ailes d'or, quand il trône sous les panaches d'un dais que balance l'échine du Bœuf Gras, au milieu du cortège.

Au cours des oraisons, Jésus revêtait successivement ces formes diverses, dans l'esprit d'Omer. Triomphateur chevauchant un bœuf, claveciniste jouant parmi des maçons qui bâtissaient un temple avec des truelles et des équerres d'or, simple poupon rose que flairait l'âne de la crèche, qu'encensaient les rois mages; enfant grave qui levait deux doigts de la main jusque devant son auréole mêlée à l'auréole de la Sainte Vierge, Petit Poucet semant de cailloux le chemin de la forêt, ou tirant les bottes de l'Ogre endormi, c'étaient là plusieurs faces du même Dieu. N'enseigne-t-on pas que Jésus vit dans toutes les âmes, qu'il voit tout, qu'il est partout, qu'il remplit l'univers et les consciences des hommes?

Omer Héricourt se promit d'imiter cet enfant sublime, égal en âge à lui-même. S'avouant inférieur par l'intelligence, le courage et le savoir, il déplorait pieusement son ignorance de la musique.

C'est pourquoi maman Virginie excitait en lui une vénération sincère quand elle touchait l'harmonium. Il restait immobile et silencieux sur le carreau, non loin de la robe noire. Le miracle s'opérait. La voix de l'être invisible et puissant jaillissait vers les petites flammes tremblotant à la cime des cierges; elle heurtait aux murs de pierre et aux vitraux colorés par la lune. L'ancien oratoire de la duchesse de Lorraine vibrait; et l'autel étroit, son minuscule tabernacle de bois peint se transfiguraient alors pour l'enfant dont les oreilles ronflaient, dont la poitrine s'émouvait aux chocs continus des ondes chassées dans l'espace. Son corps lui paraissait une frêle chose qu'elles traversaient facilement et qu'elles imprégnaient d'une âme enthousiaste, vague, prête à pleurer, à crier, à aimer.

Maman Virginie chantait en latin. Ce langage inconnu augmentait le mystère. Son fils la regardait sérieuse,

virile, pleine de douleurs qui se lamentaient en ces mots inconnus. Il pensait, à ces moments, la voir grandir. Les joues frémissaient autour de la bouche émue ; les yeux bleus visaient une apparition fort triste, sans doute, par delà ; les doigts refoulaient sur les touches, comme au fond du pauvre cœur même, les peines toujours victorieuses.

En même temps, les sons le pénétraient, lui, chétif. Leur force le saisissait, emportait sa raison lasse de vouloir comprendre et qui s'abandonnait aux essors harmonieux vers des gloires vagues. Soudain, il désirait avidement voir des personnes radieuses, ailées, en or, celles aussi que désirait certainement l'hymne de sa mère.

En lui un élan cherchait son but, s'épuisait à vouloir: un élan qui n'avait pu s'envoler parmi les sons, qui battait de l'aile, comme un oiseau blessé à terre. Omer souffrait d'être le seul qui ne partît point vers les espaces. A voir sa mère éperdue laisser les finales mourir, il la devinait éprise de cet inconnu qu'il aimait en elle, plus savante pour le concevoir. Alors, s'il courait aux genoux de la veuve, s'il se hissait entre les bras accueillants, s'il écrasait sa bouche contre la joue offerte, s'il se pouvait blottir dans la chaleur du corps, s'il sentait deux lèvres à son front, cet élan trouvait le but dans l'étreinte maternelle, apaisante et consolatrice.

Sa mère lui fut apprise ainsi, pendant les soirs d'hiver, dans l'oratoire du château. Elle fut le terme de ses aspirations violentes, l'abri sûr contre les souffrances, un lieu d'apaisement où les désirs s'endormaient.

— M'aimes-tu bien ?

— Oh ! oui, maman !

Tout autre que la Picarde, elle inspirait plus d'affection. Aux bras de la servante, Omer se trouvait à l'aise : des heurts et du froid, on le protégeait ; on lui servait de véhicule pour avancer sans fatigue, et de perchoir pour découvrir au loin ; de siège pour être vêtu, dévêtu, lavé, peigné, bercé. Il aimait Céline ainsi qu'une part de lui-même, un autre corps, de vigueur et de stature mieux appropriés aux besoins de la vie. Maman Virginie, il l'admirait, ainsi qu'un être très différent de tous, supérieur. En elle aboutissait le vœu d'un bonheur obscur, mais certain ; d'elle tout dépendait : l'ordre de la maison et la suc-

culence du repas, la promenade, la prière, la musique et la joie d'être chéri, non comme un animal amusant, mais comme une vie précieuse.

Omer concevait clairement ces idées, bien qu'il n'eût pu les dire. Dans les mains de Céline, il jouissait mieux des choses ; dans les mains de sa mère, il jouissait mieux de soi. Il goûtait en la compagnie de celle-ci ses fiertés, et de celle-là ses plaisirs. Cela l'eût intimidé que maman Virginie lui ingurgitât la soupe au lait. Avec Céline, il oubliait les mots de la prière; il s'en distrayait presque complètement, les soirs de réception, quand madame Héricourt demeurait au milieu des convives. Alors Jésus ne se divinisait point. Il restait un petit garçon qu'on négligeait pour le tic-tac de la pendule, le pétillement du foyer, ou le ronron du chat Minos.

Au printemps le Divin Fils récupéra, tout seul, le prestige de sa domination. En jupon tissé d'or, le chef couronné de diamants et la main tenant le sceptre, il apparut, au faîte du petit autel, sur le bras droit d'une Sainte Vierge également couronnée de pierreries, vêtue d'une ample robe d'or et d'un manteau de velours : les instruments de la Passion y étaient brodés entre des cœurs flambants.

Au retour d'un pays lointain, l'Espagne, l'oncle Edme rapportait cette magnificence. Omer eut quelque peine à se souvenir que le voyageur était le frère de maman Virginie, le fils du grand-père Lyrisse, mais il comprit mieux qu'il eût bataillé. Le capitaine de dragons souleva par la taille son neveu, le considéra longtemps, lui mit aux doigts le métal de sa dragonne. La mère aux pâles joues pleurait comme à l'ordinaire quand survenaient des visites. Grand-père Lyrisse parlait des chevaux qu'il achetait dans toute la Lorraine pour la remonte des régiments. Il embrassait son fils qui le nommait en riant : « Mon général ! »

Qu'ils étaient forts, ces parents ! Le casque du dragon sentait à l'intérieur le cuir et le fer quand le petit y mettait la tête, pour le rire de tous ; et la longue crinière traînait derrière lui sur le plancher. Les éperons cliquetaient sur les carreaux des corridors, où grinçaient aussi les fourreaux de sabres. Le grand-père mettait souvent un habit à plastron

d'or; il sortait devant deux soldats, celui montant la bête rouge, celui montant le gros pommelé.

Quelquefois, le grand-père et l'oncle se montraient vêtus de longues redingotes à brandebourgs. Ils étaient alors d'autres gens. Leurs allures inquiétaient. Sans armes, sans revers de couleur à la poitrine, sans culottes de peau et sans épaulettes, ils semblaient de graves messieurs qui refusaient de se travestir pour jouer. Omer se tenait à l'écart, fort sage. D'ailleurs, il avait bien raison, puisqu'un jour ils se disputèrent, attaquant de gestes et de cris le bisaïeul assis dans le fauteuil à oreillettes. Lui déclamait à vingt reprises :

— J'affirme que le général Oudet et nos frères les Philadelphes n'ont pas été tués par l'ennemi, le soir de Wagram... J'affirme que Napoléon leur a fait transmettre l'ordre de passer les avant-postes, sous prétexte d'une reconnaissance; j'affirme que cet ordre leur prescrivait d'atteindre le lieu du guet-apens; les gendarmes de Savary, déguisés en kaiserlicks, les y fusillèrent...

— C'est une calomnie! — ripostait grand-père Lyrisse, secouant, à la faire tomber, la pomme ridée de sa petite tête blanche, au bout du long cou. — L'Empereur avait signé, la veille, la promotion d'Oudet au grade de général. Eût-il fait cela, s'il l'eût voulu perdre?

— Pourquoi pas? criait l'oncle Edme, se croisant les bras et avançant une figure rouge de fureur d'où s'envolaient ses mèches. — Bonaparte, en le nommant d'abord, écartait ainsi les soupçons des braves gens, simples et loyaux, comme vous, incapables de croire aux nécessités d'État!...

— A d'autres, blanc-bec!

— Mais, mon père, tous les états-majors l'ont compris. A Schœnbrunn, à Vienne, on parlait d'un soulèvement de l'arrière-garde... Alors, messieurs les Sublimes Chevaliers, les maîtres du Grand Orient, nous envoyèrent message sur message dans les loges militaires...

— Oui, notre devoir, — interrompait le bisaïeul, — était à cette époque d'épargner l'homme que les soldats considéraient comme leur fétiche de victoire. Il fallait consommer, avant tout, la ruine des monarques...

—Vous n'avez réussi qu'à rétablir plus solidement un nou-

veau trône..., qu'à soumettre au despote les forces suprêmes de la République, hurla l'oncle revenu d'Espagne, les bras au ciel.

Et il perdit la respiration.

— La République..., les monarques l'eussent écrasée mieux encore, en restaurant ici la féodalité, s'ils étaient entrés avec des troupes triomphantes...

— Non! parce que le peuple aurait aperçu clairement la vérité. Il eût repoussé le joug! Tandis qu'en Napoléon, il voit toujours le soldat de la Convention, l'admirateur de Robespierre, l'ami des terroristes, canonnant à Toulon les partisans des Girondins... et la nation laisse tuer une à une les libertés au nom de la liberté!

Le capitaine se précipita vers le bisaïeul. Autour de son corps maigre, les os de ses bras, les os de ses jambes trépignaient... Il proféra:

— Et vous, les chefs de la maçonnerie... Vous les Sublimes Maîtres du Royal Secret, vous-même, Grand Inquisiteur de la Stricte Observance, vous avez trahi l'Ordre et la République, en obligeant à l'obéissance les états-majors d'Espagne, le lendemain de l'assassinat d'Oudet. Six mille Philadelphes, tous officiers, eussent mené leurs troupes contre les valets du despote... et proclamé à Madrid la Constitution de l'An III. Tous les vieux jacobins du Midi nous ouvraient les villes. Les loges de Toulouse, de Bordeaux, de Nantes nous appelaient... Vous avez anéanti la République...

— Napoléon défend le camp d'Hiram contre les barbares. Il faut laisser achever son œuvre... Après, l'on verra!... — répondait le bisaïeul.

Mais l'oncle Edme agitait ses bras, disant :

— Oui... si les loges obéissaient toutes à vos avis! Il n'en est rien. En Espagne, depuis deux années, on nous ferme les ateliers du Grand Architecte. Quand nous nous présentons en visiteurs, les experts refusent l'entrée... Le tuileur déclare qu'il pleut dans le Temple. Nous sommes traités en profanes, en séides de la tyrannie... L'état-major anglais reçoit ses renseignements de tous les frères. Ce sont eux qui firent cerner le général Dupont à Baylen. Wellington put marcher sûrement. Apprentis et compagnons le nomment le libéra-

teur. Nous ne sommes plus les armées de la République, apportant aux intelligences de l'Europe la lumière et la liberté, nous sommes les complices d'un traître que son mariage avec Marie-Louise d'Autriche a fait entrer dans le complot des rois contre les nations !... Voilà ce que nous sommes, aujourd'hui ; voilà pourquoi nous évacuons l'Espagne, vaincus et honteux, sous les huées des peuples !...

Le bisaïeul l'apaisait, levant sa vieille main tremblante et molle.

Atroce était la peur d'Omer Héricourt. Tapi dans l'angle de la cheminée, il écoutait ces mots, ces phrases cent fois répétées depuis une heure, sans qu'il les comprît. Il s'efforçait de tout entendre, pour interroger ensuite, méditer, savoir les détails du péril prochain. Un instant, il attendit que le vieil homme dans son fauteuil fût frappé par le dragon d'Espagne, tant celui-ci jetait au ciel ses poings maigres issus de dentelles chiffonnées. Grand-père Lyrisse haussait les épaules au faîte de son immense échine courbée sous la flasque redingote olive. L'oncle Edme grattait ses favoris avec rage. Grand-père Lyrisse répétait toujours la même chose :

— Philadelphes, nous jurons d'employer uniquement la force des armées françaises à la défense des Droits de l'Homme, mais il importe de les protéger d'abord contre les ennemis extérieurs ; il importe d'interdire, par tous les moyens, aux barbares le camp d'Hiram !

A quoi le bisaïeul répondait, hochant sa large tête flétrie et les anneaux de ses boucles neigeuses, enfin condamnant d'une voix solennelle :

— Napoléon sera châtié à notre heure, après les autres tyrans... ah !

Au nom d'Hiram, Omer se rappelait, combinait ses souvenirs et les paroles de la dispute. Arlequin, l'Ogre et Polichinelle, les mauvais compagnons, menaçaient donc encore les amis du bon architecte, puisqu'il fallait défendre son camp, qui était sans doute la région des temples construits par le petit claveciniste au loin, il y avait cent ans ! Mille leçons oubliées ressuscitèrent. Une clarté soudaine illumina sa mémoire... Les rois assaillaient les temples d'Hiram, les temples d'égalité, de fraternité, comme l'en avait maintes fois averti

le bisaïeul. Et le grand-père Lyrisse, l'oncle Edme, si beau entre les mèches de sa chevelure, tous deux étaient les soldats du bon architecte, qui revivait dans les Enfants de la Veuve, dans le parrain savant !

Pourquoi se querellaient-ils ainsi?... Omer ne put arriver à le connaître. A l'exemple du Petit Poucet, il aima mieux rester coi : interroger lui eût peut-être valu d'extraordinaires punitions.

Son cœur tressautait aux paroles violentes. Il contenait malaisément les larmes de sa peur. L'angoisse enflait dans sa gorge frêle ; et il craignit qu'un sanglot n'attirât sur lui la fureur du capitaine. Il se recroquevillait en lui-même, vaguement sûr de voir tout à l'heure s'abattre sur lui la salle, le château, et le temple même d'Hiram, qu'on disait immense comme la terre.

Cependant le général Lyrisse obtenait qu'on refrénât les colères. Il conseilla de penser aux équipages, aux chevaux, aux voitures de campagne et aux harnais indispensables. On partirait bientôt. L'oncle et le bisaïeul se turent un instant. Ils écoutèrent ses chiffres. Puis, les voyant plus calmes, le grand-père ajouta :

— Allez, allez, tout se passera comme d'habitude. Nous nous divertissons à des histoires de sociétés secrètes; mais nous ne changerons rien au monde. Les peuples aiment les victoires et les empereurs plus que les libertés et les républiques, et Napoléon, qui étonne l'Europe, va la réunir définitivement sous une seule autorité, comme le firent César et Charlemagne avant lui. Vous aurez beau vous ceindre de tabliers en soie dans les loges, et brandir les épées flamboyantes devant les colonnes, vous ne transformerez pas l'âme éternelle des peuples, qui aiment l'esclavage. Le joug de Napoléon leur plaît. Il triomphera par nos armes, puissantes pour le servir, impuissantes à l'ébranler.

Là-dessus, les deux autres se récrièrent et nièrent avec d'épouvantables vociférations. Le bisaïeul se dressa :

— Bonaparte a trahi son serment, que nous avons reçu dans les loges de Valence et de Malte. Le monde maçonnique est relevé de ses obligations envers lui... Je l'affirme : encore un peu de temps, et les ateliers de toute l'Europe refuseront

leur concours aux armées impériales. Déjà vous heurtez en vain au seuil des temples, en Allemagne, en Autriche, en Pologne. Les aigles éprouveront le vent de la déroute, parce que tous les enfants de la Veuve se lèveront contre elles... parce que vous avez permis à votre maître de renier l'œuvre jacobine... parce que le sang de Jacques Molay crie contre vous... comme celui d'Hiram !

Ainsi hurla le parrain, tout droit hors du fauteuil. Sa canne fendait l'air. Il crachait les mots. Il chancelait sur ses grosses jambes boursouflées ; il piétinait obstinément le sol :

— Il fallait m'écouter en 1806 ! Il fallait soutenir Oudet, les Philadelphes de Milan !... Il fallait m'écouter en 1809, suivre Fouché et Bernadotte !... Vous serez châtiés avec votre maître ! Vous avez été les mauvais compagnons du Temple ! Hélas! maintenant, ce sont les fils des Illuminés, les Amis de la Vertu, qui vont anéantir les assassins d'Hiram !

Au bruit, la Picarde entra, recueillit Omer, l'emporta jusque dans la cour d'honneur.

L'ordonnance de l'oncle Edme y nettoyait une selle poudreuse, des mors ternis, des courroies sèches... Et il fredonnait :

Veillons au salut de l'Empire,
Veillons au maintien de nos droits;
Si le despotisme conspire,
Conspirons la perte des rois !
Liberté, que tout mortel te rende hommage !
Tremblez, tyrans, vous allez expier vos forfaits.
Plutôt la mort que l'esclavage !
Les hommes libres sont Français.

Omer s'amusa de le voir fourbir. Hors de ses mains, les anneaux glissaient brillants et magnifiques. Le gland du bonnet de police rabattu dansait contre son oreille.

— Partez-vous aussi, monsieur Omer ? — demanda-t-il. — Faut venir, donc ! Je vous tiendrai tout votre fourniment bien propre, vous savez... Et puis nous allons loin cette fois, mam'-selle Céline !... On dit que le Petit Tondu, il nous emmène chez le Grand Mogol, quoi ! au fin fond des Asies, en passant par chez les Cosaques et le Grand Turc... Ah ! la la, on va en voir du pays ; on va en manger, des drôles de soupes... Faut

venir, que je vous dis. Si vot'papa était encore de ce monde, monsieur Omer, allez, il se ferait pas dire deux fois : « Guide à gauche !... » C'était un dur, un fameux... Et qu'on peut le dire... Je l'ai suivi à Essling, moi qui vous parle... Ah ! tonnerre ! c'était un dragon que le colonel Héricourt...

Liberté ! que ce nom sacré nous rallie !
Poursuivons les tyrans, punissons leurs forfaits !
On ne voit plus qu'une patrie
Quand on a l'âme d'un Français !

Omer eut envie d'aller aussi jusque là-bas... N'était-ce pas en Asie qu'Hiram avait élevé le temple de Salomon et toutes les splendeurs assemblées avec la truelle d'or, l'équerre et le marteau ?...

II

Quand furent partis le capitaine et le général dans la chaise de poste raccommodée par le charron, repeinte, tout éblouissante de ses roues neuves ; quand l'ordonnance du grand-père eut éperonné la jument géante ; quand le bruit des grelots et du fouet se fut éteint, maman Virginie demeura, toute une matinée, assise sur les marches du perron, à larmoyer. Omer s'ennuyait bien. Le ciel bas frôlait les murailles de verdure, le long du parc. Le vent poussait des nuages lourds, inclinait les branches, éparpillait les feuilles jusqu'aux vitres de la maison blafarde. Les ardoises s'envolaient du toit. Aux premières gouttes de pluie, le bisaïeul vint relever la pleureuse et la consoler en ses bras. L'orage tonnait dans le lointain.

Puis des saisons passèrent ; et la maison fut morose. Le vieillard s'acharna mieux encore à l'éducation du descendant. Seul le chien Médor égayait de ses abois, de sa queue battante, de ses ruses pour pénétrer dans la cuisine, puis ressortir, la gueule pleine, en fuyant les coups du torchon que brandissait la cuisinière injurieuse. Hirsute et roux, l'audacieux chassait les merles des taillis ; il réussis-

sait presque à les atteindre en bondissant à la manière d'une bête ailée. Il effarouchait le vol tumultueux des canards. Le pleur discret de ses narines appelait par les fentes des portes, lorsqu'on oubliait la promenade. Il osait franchir les plates-bandes. Très habilement, il esquivait les corrections. Aux genoux de maman Virginie, Médor, attentif à la possibilité d'un fâcheux accueil, posait doucement deux lourdes pattes fauves ; il aplatissait là son museau de berger à poil rude. Il fût resté des heures immobile, confit dans la satisfaction de mêler à la chaleur humaine celle de son corps, noir et gris sur le dos, blond sur les cuisses. D'autres heures, étendu contre une marche du perron, il veillait au soleil, pour aboyer terriblement vers les loqueteux, les colporteurs et les courriers.

Un message annonça la visite de la tante Cavrois. Lorsque Céline et Omer lui remirent la lettre, maman Virginie s'étonna fort, dans le lit où elle souffrait de ses névralgies, durant les mois humides :

— Eh bien ! Caroline sort de ses moulins d'Arras ! Ciel ! qu'arrive-t-il ?... Tu vas donc revoir ta tante, Omer : te la rappelles-tu ?... Comment, tu ne te souviens pas ? Tu étais alors si petit !... Caroline, pourtant ! La sœur de Bernard, la sœur de ton père infortuné !... Tu sais bien, une grosse, en noir, qui avait toujours des coiffes de soie, et un réticule plein de mouchoirs bleus... et qui faisait chauffer tes petits pieds nus devant les bûches, et qui te faisait prendre tes panades en soufflant sur la cuiller?... C'est elle qui t'a donné le beau couvert d'argent, pour ton baptême. Mais oui, c'est elle. Il n'y a pas si longtemps ! Il faudra te montrer bien respectueux envers ta tante... Son mari, ce pauvre Joseph, avait la tutelle de tes biens. Hélas, il est mort aussi ! Maintenant Caroline et le comte de Praxi-Blassans gouvernent ton patrimoine : car, ma foi, tu es propriétaire... mais oui, monsieur, tu possèdes une part des Moulins Héricourt... la part de ton père ! Tu en partages les revenus avec tante Caroline, l'oncle Augustin, tante Aurélie et le comte, que tu aimes tant ! Ah ! ah !... Dame ! c'est beaucoup de souris pour un seul gâteau... N'importe : Caroline veut, cette fois, te remettre elle-même ton quartier. Elle m'écrit qu'elle désire

connaître son neveu, puisque le voilà parvenu à l'âge de raison. Elle pense à nous et à notre chagrin depuis le départ de mon père et de mon frère Edme.

Omer espéra le quartier d'une tarte, et demanda quelle serait la taille du gâteau. Sa mère le railla. Caroline apportait, non pas un quartier de tarte, mais un quartier de rentes à son pupille qui ne voulut pas en démordre, se figurant mieux la friandise que l'argent. Le matin où l'on fut au relais, pour recevoir la voyageuse, Céline dut faire emplette de la pâtisserie chez le boulanger du village. Le gourmand y trouva moins de plaisir qu'il n'en attendait ; la pâte était lourde et les prunes sèches. Aussi vilaine que la tarte, Caroline ne le surprit guère par la laideur de son gros visage rouge, de sa vieille redingote anglaise bouffant au dos, quand elle descendit le marchepied du coche sans rabattre ses jupes sur une jambe épaisse en bas de laine grise.

Omer se laissa froidement baiser les joues. Il y avait tant de bruit, tant de choses curieuses !... la veste du postillon et ses bottes énormes, — celles de sept lieues sans doute, — sa queue de cheveux tressée avec des fils d'archal, l'immense voiture, jaune à la caisse, verte à l'impériale, bossuée par les colis en tas sous la bâche ; et la malle qu'on fit glisser le long de l'échelle ; et les gens qui regardaient aux vasistas ; et le joli jeune homme du coupé, svelte en son carrick et qui, froissant les ruches de son jabot, contempla maman Virginie. Trois petites filles faisaient des « bouches » sur les vitres, à l'intérieur, puis les effaçaient de leurs mains rouges. On regarda disputer un gros homme dont l'habit bleu dépassait en dessous la blouse de serge, dont le bonnet de coton débordait en dessous le chapeau de castor, dont le pantalon court flottait à mi-botte. Et l'étranger si drôlement affublé d'un manteau et d'un capuchon, d'un bonnet de drap, de guêtres en toile crottées; et les poules accourant picorer le crottin vers le timon sans chevaux ! Sous le vaste écu d'or qui décorait l'enseigne de l'auberge, plusieurs dames jasaient en présentant les doigts au réchaud. Des hommes, afin d'allumer leurs pipes, soufflaient sur les braises parmi la cendre d'un pot de cuivre. Les chiens se flairaient entre les roues du véhicule. On amena les quatre chevaux pommelés; on les attela. Les voya-

geurs se rassirent. Le conducteur sonna du cor, et toute la machine s'ébranla, traversant la déroute des poules, les abois des chiens, les saluts des palefreniers qui vérifièrent la générosité des pourboires.

Alors seulement Omer remarqua les attentions de la tante Caroline. Elle s'efforçait de lui plaire, inclinait jusqu'à lui son visage, qu'il jugea fort pareil à celui du chat Minos. Elle avait les joues pleines, le nez étroit, rosé, la lèvre supérieure saillante et bourrelée, le menton bref; et, dans les façons, un air de se vouloir caresser à vous. Quant aux yeux, ils devinaient, ronds et graves, l'âme de l'enfant. Il l'estimait à la fois redoutable et amie.

Dans la voiture elle déballa des pains d'épices en forme de cœur, saupoudrés d'anis, que l'on croquait. Elle exhalait la même odeur de farine, d'épicerie sucrée, de colle et d'angélique un peu chancie. Large et ventrue, elle occupait de la place. Les réticules, les cabas et les sacs pendus à ses bras l'augmentaient encore. Elle parlait continûment, interrogeait et répondait elle-même, habile à lire sur la physionomie les paroles devant qu'elles fussent prononcées.

— Certainement, il ressemble à Bernard; mais bien plus à mon père, Virginie! Regarde-le donc, ton fils. C'est à croire, mon Dieu, qu'il va peser de l'or au trébuchet dans le bureau des farines, comme le pauvre défunt. Avise-le quand il rit. Avise : c'est tout le père Héricourt, ma chère! Tu l'as connu trop vieux pour le retrouver dans ce minois... Mais c'est tout son aïeul. Voilà sa façon de porter la tête et de secouer les mèches de sa perruque... Ah! ma bonne, je n'en reviens pas... Embrasse-moi, mon gros... Veux-tu encore un cœur d'Arras? Aimes-tu ça?

Elle tirait de ses cabas d'autres douceurs. Il fut assuré de plaire à cause de cette ressemblance avec le mort inconnu. D'ailleurs, Caroline attira son neveu, l'assit sur ses genoux entre les sacs qu'elle écartait, le serra contre sa poitrine, sans vouloir le remettre à sa mère avant l'entrée au château.

De tout le jour, il ne quitta point la nouvelle amie. Contre les gronderies des parents, il la devinait protectrice. Sa robe de velours brun déteint lui parut un chaud refuge. Ses mains grasses le palpaient sous les bras. Elle lui fit don,

quand la malle fut débouclée, d'une corvette munie de ses caronades, de ses cordages et de ses poulies, de ses chaloupes, de tous ses agrès vernis. Des poupées minuscules portaient des pantalons de matelot en toile véritable et des chapeaux de cuir. Cent objets menus, rivés soigneusement au pont du bateau, justifiaient qu'on les admirât. C'était le modèle de la *Belle-Ariadne*, le navire de Joseph Héricourt armé en corsaire pour enlever les sucres des galiotes anglaises, et qu'on n'avait plus revu depuis trois ans déjà. Le frère de Caroline languissait-il sur les pontons, prisonnier des « queues rouges », ou bien la tempête l'avait-elle broyé? La tante l'ignorait. Perdus corps et biens, captifs ou tués dans un combat naval, jamais sans doute, les matelots de Joseph ne reparaîtraient en France, ni lui-même. Elle le dit, d'une voix triste, tandis que sa main caressait les boucles d'Omer.

Plus tard, elle fouilla ses paquets; ils encombraient les chaises; elle choisit un écrin, l'ouvrit. Une large timbale y brillait.

— C'est du vermeil!

— O. H.! ses initiales gravées.

— Mais, Caroline, tu me gâtes l'enfant...

On se récriait. La timbale passa dans les mains. Ahuri de sa fortune, Omer, longuement, y savoura le laitage du goûter. Ses narines flairaient la lueur du vermeil; et il mirait, à la surface concave, ses traits élargis. Il posséda toute la splendeur du métal.

De la tante Caroline, il ne devinait rien. Pourquoi faisait-elle de magnifiques cadeaux, la dame en robe usée, aux bas de tricot gris comme ceux des servantes? Pourquoi était-elle riche, cette femme à figure épaisse, sournoise, encadrée de cheveux dejà grisonnants et rares entre les peignes qui retenaient des frisures ridicules? Le soir, dans son lit, il écouta Céline et sa mère rire des modes antiques, du haut chapeau enrubanné de jaune, des mitaines déteintes, des souliers à cordons, de la mante trop courte, du fichu écossais. Voilà donc qu'elle réalisait presque le miracle de la mendiante qui devient magicienne, en se révélant semeuse d'or, donatrice de corvettes coûteuses et de timbales en vermeil! Vraiment, elle devait être cette fée des contes. Il

s'endormit accru d'un espoir, celui de la voir, le lendemain ou un peu plus tard, offrir une calèche, une chape d'évêque. Qu'elle eût dissimulé sa fortune, sous les dehors sordides, cela lui semblait un art excellent, qui la faisait double, la rendait mystérieuse, lointaine, un peu divine.

A quelques jours de là, comme maman Virginie discutait de ses fermages en compagnie des métayers, dans le salon aux colonnes blanches, Omer, se trouvant avec le bisaïeul et la tante Caroline, l'entendit déplorer qu'un bouton pendillât par le fil à la guêtre du vieillard.

Négligeait-on les soins nécessaires ? Madame Cavrois promit de gronder sa belle-sœur. Aussitôt, du réticule pendu à sa chaise, elle tira une aiguillée, puis s'agenouilla pesamment, auprès de la jambe, malgré les représentations du parrain. Elle entreprit de recoudre. Attentive et lente, elle étalait un large dos marron; la ceinture entourant les aisselles écourtait le buste; le reste du corps était comme un sac de velours trop rempli.

D'abord elle vanta son frère cadet, le colonel Augustin. Elle excusa l'enfance du mauvais diable qui jadis avait fait sauter avec de la poudre le bénitier de l'église, à Sainte-Catherine-lez-Arras. Plus tard, le démon s'était enfui des moulins, pour rejoindre leur frère Bernard et s'engager à seize ans dans le corps de Lecourbe ! La Providence avait choyé le scélérat. Il avait épousé une Hollandaise opulente. Maintenant il entrait à Moscou, colonel de trente ans. A quelle gloire n'atteindrait-il pas « si... Dieu nous garde ! » gémit Caroline en se signant. Omer se rappelait l'oncle à la mine sévère et à la voix douce, et sa belle femme qui lui avait donné le petit cimeterre turc, aujourd'hui brisé.

Ayant étendu sur une chaise la jambe du podagre, la tante recousait le bord de la guêtre. Elle enfonça l'aiguille, continua de parler. A l'en croire, Augustin Héricourt écrivait des choses fâcheuses, sur la situation des troupes : l'Empereur les menait trop loin de leurs appuis naturels par delà les sables et les forêts de Lithuanie. Rarement Augustin avait commis des erreurs, en l'instruisant des probabilités utiles aux spéculations de la compagnie Héricourt et aux fournitures militaires. Il avait prévu les chances d'Iéna, la prise de Lübeck et les négo-

ciations de Tilsitt avant le comte de Praxi-Blassans lui-même. Tous deux niaient qu'à Moscou la paix se pût conclure. Donc, l'armée devant rester de longs mois en campagne, ne serait-il pas habile de faire parvenir là-bas, pour les vivres, quelques convois de blé ?

Poussive, elle s'arrêta. Le parrain souriait en jouant avec ses breloques maçonniques. Caroline pêcha dans son réticule une lettre, et le pria de lire pendant qu'elle s'attardait à fixer le bouton de guêtre par mille points.

— Oui, oui, Augustin et moi, — répondit-il, — nous pensons de la même façon là-dessus... Envoyez du blé en Russie, madame Cavrois. Envoyez vos blés d'Artois !

Elle se moucha longuement; puis, la tête baissée vers l'ouvrage, elle exposa en phrases brèves et simples l'essentiel de son désir. Elle souhaitait que le bisaïeul, aidé de Virginie, achetât la moisson du pays lorrain. On leur livrerait à meilleur compte : une personne étrangère est aussitôt soupçonnée de spéculation par les paysans. En outre, Caroline manquait d'argent, à cette heure. Sur le conseil du chimiste Balthazar Claës, son ami de Douai, elle avait voulu cristalliser le jus de betterave, et le vendre comme le sucre de canne que les navires n'apportaient plus des Antilles, depuis le blocus. A Paris déjà, beaucoup de cafés, de tavernes débitaient ce produit. Toutefois les frais de l'usine étaient considérables : Caroline avait dû récemment payer la maçonnerie, les alambics, les chaudières et les fours, toute une machinerie coûteuse, qui mangeait du combustible. La compagnie Héricourt ne pouvait donc acquérir seule assez de grains pour la consommation des armées impériales. Elle présenterait bien un tiers de la garantie, en effets à prompte échéance et en bons du trésor; elle acquitterait d'avance le prix du transport par bateaux jusqu'à Rotterdam, et le fret des navires jusqu'à Dantzig; mais elle avait besoin dans cette affaire d'une commandite. Or le château de Lorraine constituait un gage excellent. La Banque d'Artois en formation prêterait là-dessus de bon argent liquide. Caroline en répondit. Le projet de contrat était même dans son portemanteau : il n'y manquait que les signatures et le parafe d'un tabellion...

Elle avait fini de coudre. Tenant le fil et l'aiguille attachés

encore à la guêtre ; elle s'assit sur les talons. Sa grosse tête de chatte blême visait le sourire malin du vieillard, qui secoua ses breloques et dit :

— Ma bonne amie, vous savez, je prévois aussi qu'Alexandre ne signera point la paix à Moscou. Napoléon devra querir à Saint-Pétersbourg son traité, en plein hiver russe, et à deux cents lieues de ses lignes de soutien, avec une multitude de soldats divers, espagnols, italiens, polonais, prussiens et bataves, fatigués par cinq mois d'une rude guerre, affamés, dépourvus de tout. Il vaincra, parbleu ! mais ensuite?... Ah ! le retour de ces hordes à travers l'Allemagne entière, l'Allemagne lassée de nourrir les troupes impériales et de subir leurs insultes depuis six ans. La révolte se prépare dans toutes les cités que, depuis un siècle, l'illuminisme convertit à la liberté. Oui, quand ils croyaient que les divisions françaises apportaient avec elles la République et la ruine des rois, les Illuminés d'Allemagne et les francs-maçons, la bourgeoisie, les artisans, accueillirent nos drapeaux. Mais Napoléon est seulement un monarque plus fort qui les opprime, un tyran qui les pille et qui les outrage, qui fusille les apôtres de la liberté, qui dément la France de Valmy. Aussi, en Bavière et en Saxe, l'esprit de la République se réveille. Les Philadelphes, dans chaque état-major français, préparent les soulèvements, et les Illuminés, dans chaque ville de Prusse ou d'Autriche... Eh bien, pour rétablir les choses comme les avait établies la Convention nationale, il faut des ressources... Toutes les miennes seront consacrées à cette tâche... Aussi ne puis-je en rien détourner, ma bonne amie, pour votre commerce... Pardonnez-moi, je vous prie...

D'abord la tante Cavrois ne répondit rien. Elle coupa le fil avec ses dents, reboutonna soigneusement la guêtre, reposa la jambe à terre, l'aiguille dans l'étui, l'étui dans le réticule. Omer la regardait qui se releva péniblement et vint le prendre entre ses bras. Avec elle, sur le sofa de velours d'Utrecht, elle l'assit, puis, le couchant contre le mol oreiller de sa poitrine, elle l'embrassa très étroitement.

— Tu es mon petit Omer, mon petit neveu chéri ; je t'aime autant déjà que mon fils Dieudonné... Tu ne connais pas Dieudonné !... C'est un poupard qui a dix ans. Un gros patapouf !...

Il faudra venir à Sainte-Catherine jouer ensemble, si Dieu le permet. Mon Dieudonné récite par cœur la table de Pythagore... La sais-tu, la table de Pythagore? Six fois six?... Trente-six... Si tu vois un panier de six pommes, et que je te donne six paniers comme celui-là, dis-moi, combien auras-tu de pommes?... Mais non!... Cherche... Six paniers de six pommes... Six fois six pommes?... Eh bien... Tu viens de le dire... six fois six, trente-six... Trente-six... Tu auras trente-six pommes, quand je te donnerai six paniers de six pommes... Omer!... Mon Dieu, comme tu ressembles à mon papa!... Il comptait, lui!... demande à ton parrain. Apprends à compter, mon pauvre petit... Autrement, plus tard... Car tu ne seras pas un gros richard, toi, si ton parrain ne veut pas nous aider à garnir ta part des Moulins Héricourt... Il ne veut pas, tu sais, ton parrain. Il veut que tu restes pauvre... Il refuse d'augmenter ta part... A Dieu ne plaise!...

— Point du tout! — protesta le bisaïeul; — point du tout, Omer!

— Si fait, si fait!... Il feint de t'adorer, mon pauvre petit, mais il se défend de t'enrichir, quand il le pourrait en signant l'acte que j'ai là dans ma valise...

— Voyons, ma chère dame, ne donnez pas des idées fausses à cet enfant...

— N'est-il pas vrai que vous vous obstinez à ne le pas enrichir, alors que vous admettez vous-même le bon aloi de mon entreprise?... Donc vous n'aimez pas votre filleul, puisque vous immolez son avenir au succès de vos ambitions particulières...

— Madame Cavrois, la passion vous égare... Je vous saurais gré...

— Je veux mettre en garde cet innocent.

— Et contre qui, s'il vous plaît?

— Contre vous. Je connais vos machinations infernales et celles de vos amis. Elles aboutissent à faire monter sur l'échafaud des milliers d'honnêtes gens...

Omer écarquillait les yeux et s'alanguissait dans la tiédeur des jupes. La tante Caroline imputait des crimes au bisaïeul. La sévérité de l'éducateur ne justifiait-elle pas l'accusation

de meurtres?... Cependant il témoignait de la tendresse, il choyait son élève; il le contemplait avec des yeux pleins de larmes. A qui fallait-il entendre? L'enfant écoutait la grosse chatte qui perpétuait ses reproches d'une voix geignante et parfois sifflante.

— Virginie m'a confié ses chagrins... Elle tremble que vous ne gâtiez le cœur de son fils. Notre Bernard était un caractère droit, qui répugnait aux allures hypocrites et secrètes de la maçonnerie... Que faites-vous de son enfant?...

— Bernard Héricourt était un fils de la Révolution. Il est mort pour les Droits de l'Homme... C'est au même culte qu'Omer sacrifiera, s'il m'écoute...

Le vieil homme, debout, proférait les mots distinctement. Il assurait sa canne devant lui. Ses mains s'y appuyèrent. Il regarda les yeux ronds de la tante. Il se redressait en son habit vert qui tombait de ses hautes épaules jusqu'aux guêtres. Il épousseta son jabot moucheté de tabac. Il releva une tête large, blafarde et fière entre les flocons de sa chevelure. Au coin de sa narine, la verrue était plus rouge.

— Vous me demandez des comptes, madame, ce me semble... Et sa grosse lèvre inférieure tremblait.

— Praxi-Blassans est le tuteur; je le représente ici; je représente mon frère mort; et je vous demande ce que vous faites de son enfant.

— J'en fais un être libre...

— Un jacobin par l'esprit, c'est-à-dire un homme impie, un homme de sang et de crimes; et un pauvre hère, par la bourse... Voilà ce que je sais de votre éducation...

De sa voix lamentable, elle gémit cela, sans arrêter les caresses dont elle flattait les boucles d'Omer. Même elle rajustait, en la tirant, la petite veste; elle remontait machinalement, par le pont, la culotte rayée. Interdit, Omer ne bougea point. Le besoin de pleurer l'étouffa. En même temps, il s'enorgueillissait de conquérir cette importance que deux personnes redoutables se disputaient ainsi pour lui, la haine aux lèvres.

— En effet, — reprit le parrain, — vous êtes la tante de l'orphelin : je vous dois de m'expliquer...

— Plaise à Dieu!... j'aimerais apprendre vos raisons...

Elle n'acheva point, mais se baissa pour ramasser une

épingle échappée de sa robe. L'oncle marchait, insensible au mal qui d'habitude affligeait ses jambes. Il revint brusquement vers elle, et dit :

— Que celui-ci recommence notre œuvre ! Je veux le rendre riche de gloire et d'immortalité, plutôt que de le faire riche d'argent...

— Billevesées, monsieur ! L'Empereur règne jusqu'à ce que M. de Lille rentre dans ses carrosses à Paris. Avant peu, la Révolution ne sera plus qu'un souvenir; oui, plus tôt qu'on ne pense... Je relisais, hier soir, la lettre d'Augustin. L'état-major de Davout est aux cent coups. Une armée russe, qui revient de combattre le Turc, marche du Danube au flanc de la Grande Armée !... Gare là ! De tout l'Empire il ne restera point ça... vous m'écoutez ? pas ça !... Et alors : « Vive le Roi ! » Praxi-Blassans me mande comment tout le faubourg Saint-Germain est en effervescence. Les Chouans s'organisent en Vendée, en Anjou... Ils arrêtent en Normandie les convois qui transportent l'argent de l'impôt... Et ce n'est pas d'aujourd'hui...

— Ouais ! ce n'est pas d'aujourd'hui non plus que mes Philadelphes et nos Jacobins travaillent les régiments de Paris... Apparemment, je puis dire que je suis au courant de quelque chose, moi, hein ? Il y a trois ans, nous avons tenu les gardes nationales avec Bernadotte et Fouché. Notre belle amie madame de Staël a pu croire que nous allions déplanter la branche d'acacia et réveiller le cadavre de la Révolution. Aujourd'hui tout sert autant nos desseins... Les Philadelphes ont un chef... et le colonel Oudet un successeur digne de lui. Nos braves suivront leur Léonidas.

— Léonidas ! Peuh !... Vous allez compromettre de braves gens, mon oncle, pour les bleuses-vues de vos adeptes...

— Corbleu, je sais mon affaire !

— Praxi-Blassans me l'a dit : le général Malet...

— Léonidas ! — rectifia le bisaïeul.

Et, violemment, il tapa le plancher de sa canne.

— Bon, bon, — sourit Caroline, — ce n'est pas moi qui préviendrai les gendarmes... D'abord, mon pauvre Cavrois était des vôtres. Fouché l'avait embobeliné... Moi, je ne veux rien savoir de toutes vos diableries, que le Ciel confonde ! Ça fait,

au reste, plus de peur que de mal... Le général Malet! Ouste! Un fou qui ne sortira jamais de son hôpital!

— J'ai nommé Léonidas; je ne veux connaître que notre frère Philadelphe Léonidas.

— Vous me la baillez belle... Il y a six semaines que Praxi-Blassans l'avertit en sous main de se tenir coi!... La police n'attend qu'un geste de lui pour se débarrasser des gens dangereux. C'est un complot qui finira dans la plaine de Grenelle... Sa femme a pour sigisbée un mouchard, et ne s'en doute point.

— Mais les Philadelphes s'en doutent! Je ne veux pas vous prier de lire ces cinquante messages... Vous y verriez que la police du despote ignore le principal, qu'elle guette inutilement et qu'elle se laisse prendre à toutes nos diversions. Dès que Bonaparte quittera Moscou pour marcher sur Saint-Pétersbourg... le roi de Rome d'abord sera proclamé à Paris, puis, en temps voulu, la République... Le peuple réclame la paix. Il se fatigue de mourir. Il hait le dévoreur d'hommes... Il saluera d'une seule acclamation le régime de la Liberté... Nous rétablirons alors l'acte constitutionnel...

— La Montagne, la Commune, la guillotine en permanence et le triomphe d'un autre Marat!... Dieu nous en préserve, monsieur! J'étais une petite fille lorsque vos abominations s'accomplirent... mais j'ai tout vu, et j'ai gardé la saine horreur de ces temps.

— Il ne s'agit pas de revenir aux excès de la Révolution, mais à ses bienfaits. Ma petite fortune y servira; et j'estime qu'en élevant Omer dans l'amour de la liberté et de la fraternité humaines, j'accomplis mieux le devoir de parrain qu'en gonflant sa bourse par des spéculations sur la disette de l'armée et sur le malheur public...

— Vous l'entendez, Seigneur! Mais pensez-vous que je suis une bête?... N'est-ce pas vous qui avez, à Berlin, circonvenu, lors de sa mission, ce Mirabeau, perdu de dettes et de crimes, comme Catilina, qui l'avez affilié aux sectaires, et qui l'avez conduit dans les antres maçonniques de Paris? Cruel vieillard, n'avez-vous pas fondé cette loge impie des « Neuf Sœurs », où Danton, Camille Desmoulins, Marat, Robespierre, tant d'autres scélérats se rencontraient et prépa-

raient les malheurs du royaume... avant que de transporter leur officine de forfaits au couvent des Jacobins!... Vous étiez l'âme satanique de cette loge... vous étiez le guide mystérieux de ces régicides par qui le sang le plus noble de France a coulé sur l'échafaud... Mon Dieu! Et ils excitèrent une telle réprobation par le monde que, depuis, l'Europe entière nous combat. Et pour quel résultat ces violences? La famine et le chômage à Paris!... le commerce ruiné par le blocus continental... toutes les familles en deuil... *Miserere nobis, Domine!*

Ses mains jointes se levèrent au ciel.

— Ah! madame, n'invoquez point les dieux contre nous. Ce n'est pas sous l'ancien régime que j'aurais pu acquérir, pour ma petite-fille Virginie et pour son fils, avec l'argent de mes comptoirs aux Indes, le domaine des ducs de Lorraine, quand leur héritier eut émigré à Coblentz dès l'appel de Brunswick et de Bourbon-Condé! Ce n'est pas sous l'ancien régime, que les Moulins Héricourt se fussent accrus de tant de biens nationaux, ni vos caisses comblées de l'argent que vous avez gagné en fournissant de cuirs et de farines les demi-brigades de la République... Laissez Dieu en paix; et contentez-vous de mener à bien vos négoces...

— J'y réussirai sans vous, monsieur, si Dieu m'aide...

— J'en suis bien sûr, madame... et je vous le souhaite de bon cœur!...

Là-dessus, l'un et l'autre se turent.

Alternativement, Omer les examinait, l'une, les coudes aux genoux et le visage en avant, des larmes aux billes de ses yeux tenaces; l'autre au fond du fauteuil, l'allure aisée, la main pendante, et le regard malin. Qui des deux avait raison? La douceur des jupes en velours et la caresse lente de Caroline retenaient Omer entre ses genoux. L'abandonner au milieu de la querelle lui sembla périlleux. Comme punition, ne lui eût-elle pas repris la corvette? D'autre part, elle retournerait bientôt en Artois; alors le vieux, s'il conservait de la rancune, infligerait peut-être des leçons très longues et des pénitences sévères; il confisquerait les bois du petit temple; il ne prêterait plus les outils en or du maçon. Assurément, c'était un homme terrible, doué de puissance et qui avait prescrit le supplice de bien des gens. Toutes les histoires d'ogres et de loups man-

geurs d'enfants affluèrent en souvenirs, parmi ceux des images où du vermillon épars désigne le sang des victimes. Un tel homme ne pourrait-il tuer aussi le filleul récalcitrant?

Omer le craignit et se pressa de courir jusqu'à la vieille main noueuse quand elle lui fut tendue par le bisaïeul debout :

— Omer, allons voir les poules ensemble!

Près d'être quittée, la tante Caroline épousseta sa robe et pleura tout à fait :

— Mon Dieu, que dirai-je au tuteur de mon neveu, que dirai-je au comte? Lui écrirai-je donc que cet enfant est dans vos mains pour toujours, et que vous le corrompez par des fables dangereuses, que vous l'appauvrissez pour vos ambitions de fou?

— S'il vous plaît, madame, écrivez-lui de la sorte! — répondit le vieillard, incliné en un salut profond.

III

Avec sa mère, dans le parc rayé de soleil, Omer se promena sous les branches dévêtues par les souffles. Novembre commençait. De suprêmes beaux jours luisaient doucement depuis une semaine. Les feuilles mortes craquaient sous le pas dans les sentes. Après les avenues de verdure cuivrée, l'étang apparut, que ridait la bise. Les roseaux secs s'affaissaient autour. L'enfant contempla sa mère en longs vêtements sombres et qu'entourait aux épaules un schawl de cachemire agité par le vent. Sa chevelure noire emmêlée de gris s'élevait en forme de casque au cimier tordu. Comme pour y revoir des images anciennes, ses yeux indécis, lassés de tristesse, regardaient la joie puérile. Son visage était d'un homme jeune et mélancolique, plutôt que d'une femme. Cette apparence virile surprit Omer qui la constatait pour la première fois. Pourquoi le teint de sa mère brunissait-il ainsi, se piquait-il de grains? Pourquoi la peau se collait-elle à l'ossature de la face? Et que cherchait-elle en son fils, la triste veuve?

— Si tu savais ! — gémit-elle enfin ; — mon frère Edme est tombé sous son cheval, qu'un éclat de bombe avait éventré... très loin, au fond de la Russie... Le régiment de ton oncle Augustin a été détruit... Et toute l'armée française revient de là-bas... Que de batailles avant qu'ils arrivent ici ! Edme doit-il souffrir dans la charrette qui le ramène !... Mon Dieu !... Et grand-père restera-t-il en Prusse avec la brigade de cavalerie ? Sans doute il va courir là-bas, lui aussi... Ses reins lui font mal, à présent... Mon Dieu !... Ah ! c'est trop de peine... c'est trop de peine... Toujours trembler ! toujours pleurer ! C'est mal de faire tuer tant d'hommes sains et braves pour la gloire d'un seul. Ah ! ce Napoléon !... Lui échapperas-tu, toi, du moins, mon petit... à ce monstre qui extermine les peuples ?...

Elle tendit le poing fermé vers l'horizon, puis entoura l'enfant de son bras. Il ne savait que répondre, enclin à jouer avec le ballon ; mais il jugea qu'il ne fallait point. Elle ne finissait pas de se lamenter :

— Ton père était ma félicité, mon cœur et mon espoir. Te le rappelles-tu ? Sa taille dominait les autres. Sa force domptait tout. Son âme demeurait noble même dans les événements infimes.

Omer démêlait, timide, les effilés rouges, verts et blancs du schawl, il comparait les vignettes de la bordure, — un ovale blanc avec une palme jaune, un ovale rouge avec une palme blanche, — et il cherchait quelles choses étranges représentaient les dessins de l'étoffe hindoue. La mère insistait :

— Crois-moi, mon enfant, les hommes sont pervers. Ton bisaïeul assurait autrefois que la Révolution changerait tout et tous, que les gens s'aimeraient et s'aideraient ensuite. Quelle rêverie ! Napoléon semble plus dur et plus méchant que les rois, et il fait périr bien plus de monde... Sur terre il n'y a que la terreur et la mort ! La seule consolation, c'est d'espérer la vie du ciel, l'immortalité de nos âmes, que Dieu sauve ! Nous sommes ici-bas afin d'obtenir notre rédemption par la douleur. Puisqu'on ne peut aimer autrui, il faut adorer Jésus, mon enfant. Oh ! prie donc, prie sans cesse avec moi ! Tu verras, plus tard : seul Jésus essuie les larmes et donne l'amour véritable, l'amour que ne finit pas

la mort, que ne corrompt aucun des vices humains... Jésus qui voulut périr sur la croix afin que nous puissions espérer en lui !

A ce sujet, Omer ne possédait pas d'idées lucides. Il se doutait bien de la méchanceté humaine ; cependant il s'estimait nanti de moyens pour la vaincre dans l'avenir. En somme, madame Héricourt régnait sur le château, les domestiques, les fermiers et les marchands. Cela ne suffisait-il point ? D'ailleurs, il ne négligeait pas les prières : elles assurent l'accès du ciel où l'on trône, certainement, parmi les musiques des anges...

Il rattrapa le ballon et le fit rebondir. On entendit Médor aboyer à la grille, furieusement, derrière le bruit d'une voiture côtoyant le saut-de-loup. Omer pensa qu'une berline, sans doute, ramènerait de Russie l'oncle Edme. Ce serait effrayant de voir le malade près de mourir, peut-être. Le ballon roula. Maman Virginie lisait. On se trouva loin du château, dans le bas du terrain. Les pelouses montaient de là jusqu'aux bâtiments. Au loin, les fenêtres monumentales des étages supérieurs recueillaient les rayons du soleil entre leurs croisillons de pierre. Et la façade paraissait toute claire à distance. Vers elle, les statues de nymphes, souillées par les oiseaux, indiquaient le chemin dans les carrefours des allées, au milieu des pièces d'eau que recouvraient les lenticules et les nénuphars sauvages, aux ronds-points des bosquets circulaires, aux angles des taillis que trouaient les sentes. De l'une, Médor accourut, la langue pendante et les yeux fous. Il vint aux pieds d'Omer s'allonger en haletant, puis repartit, malgré les caresses et les appels. Alors l'enfant aperçut plusieurs traces sur le sol, une flaque s'élargissant hors de la place où Médor s'assit pour se lécher... C'était du sang. C'était la mort. L'effroi prit Omer, le glaça :

— Maman !...

Il montrait les taches. En lappant sa blessure la langue du chien rougissait. Et sur tout le poil rude, Omer distinguait maintenant les mêmes traînées pourpres. La bête revint à madame Héricourt, qui l'attira :

— Où est-ce ? où est-ce ?

Médor se débattait sur le dos, en agitant ses grosses pattes

rousses. L'inquiétude effarait ses yeux d'or. Sa langue dégouttait de sang et il teignait, autour de lui, la terre, l'herbe, les feuilles d'un arbuste.

— C'est à la patte. Un tesson l'aura entaillée, sans doute. Donne ton mouchoir, Omer... vite !

En effet la blessure lançait, par intermittences, un jet vif et vermeil. Maman Virginie se jetait à genoux pour serrer le mouchoir au-dessus ; et le mouchoir aussitôt devint une loque écarlate... La bête ne geignait pas. Elle pantelait en silence, couchée ainsi qu'un homme, et sa robuste poitrine fauve, ses cuisses blondes, ses pattes rousses, restaient immobiles : elle avait confiance en sa maîtresse qui la pansait. Cela semblait étrange, non terrible à l'animal ; il s'épouvantait moins qu'Omer, que maman Virginie. Ses bons yeux d'or guettaient les gestes dont il eût voulu deviner la signification.

Mais le sang ne cessait de jaillir, coup sur coup. La robe se tachait d'éclaboussures, et les mains de madame Héricourt aussi.

— Pauvre bête !... Pauvre Médor !... Comment faire ? La maison est loin !

Elle enveloppait de son fichu la patte, et serrait davantage. Une douleur fit se redresser le chien tout à coup. Il apparut droit, grand comme la mère qui le maintenait, et le poil rougi, et la langue sanglante... Puis, d'un effort, il se débarrassa, s'enfuit, semant des flaques, marquant le terrain de ses traces. Il croyait maintenant que la douleur était une punition infligée par les maîtres : car, la queue basse, les oreilles abattues, il fuyait éperdument.

— Courons ! — dit la mère. — Tu me rejoindras...

Alerte, elle disparut dans sa robe envolée. Elle cria :

— Médor ! Médor !

Omer pleura : Médor allait-il périr, l'ami joyeux de leurs promenades ? Le fantôme hideux de la mort envahit son imagination, en dépit de la lumière radieuse. Il approchait dans les bois d'automne. Était-ce sa menace, ou bien le vent, qui sifflait à travers les branches ?

Omer courut de toutes ses forces, sur les vestiges de sang ; et il lui parut que, sans défense, solitaire ainsi dans le vaste parc, il pouvait mourir de même façon que le chien.

— Maman ! maman ! — appela-t-il, désespéré.

Elle ne répondit point, lointaine, déjà.

Essoufflé, toussant, il courut encore. Au lieu de s'animer pour compatir, les nymphes en marbre, du haut des socles, s'amusaient à retenir paisiblement leurs draperies linéaires. Il précipita sa hâte. Et sa frayeur croissait. Il se rappela tous les meurtres, celui d'Hiram et celui du colonel Héricourt, celui des filles de l'Ogre égorgées au fond de leur lit, celui de Léonidas, ce général Malet que les bourreaux de l'Empereur venaient de fusiller à Paris, et de qui le bisaïeul vantait les vertus, en insultant aux assassins, en répétant qu'une fois encore Hiram succombait avec la personne de Léonidas sous les coups des mauvais compagnons. La colère de ce deuil emplissait la maison. Tel que Médor, Léonidas avait ruisselé de sang, après la première décharge, qui ne l'avait point terrassé. Et dans l'esprit de l'enfant, l'image affreuse s'étala, ainsi que la décrivait l'ancêtre, détail par détail, depuis cinq jours.

Dans une plaine couverte de peuple, et aux arbres chargés de faces humaines, de corps entrelacés aux branches, treize officiers, en uniformes, essuient, rigides, le feu des vétérans... Tous tombés, le général reste seul, tout droit, sous un plastron de sang qui s'écoule de plusieurs blessures, au cou, aux épaules, qui noie l'or de ses boutons, de ses broderies, qui ruisselle jusqu'au creux de ses mains tendues, pendant que sa forte voix réclame : « Et moi donc, mes amis, vous m'avez oublié ? » Puis, au lâche seulement blessé, et criant : « Vive l'Empereur ! » par espoir d'être épargné, elle riposte : « Va, pauvre soldat, ton Empereur a reçu comme toi le coup mortel ! » Enfin elle ordonne : « A moi, le peloton de réserve ! » Et c'est trente tonnerres qui éclatent, qui voilent de fumée le héros. Il chancelle, s'écroule la face contre terre... Mais, pour l'enfant qui songe, il se relève aussitôt, dégouttant de liquide rouge, comme Médor, éperdu comme lui de se voir mourir.

Omer court plus vite, et la vision se développe devant les perspectives. Difficilement, le petit garçon peut reconnaître, au travers des fantômes, les perrons larges, les portes de chêne verni, les bâtiments de l'aile droite et la croix de fer qui domine, au pinacle de l'oratoire, deux poivrières enve-

loppées de vigne, les bâtiments de l'aile gauche et la tour massive pointant sa girouette dans l'azur. La maison entière se devine mal parmi les larmes et la transparence du général Malet qui rit comme la Mort. Il s'oppose à ce que l'enfant, sans le toucher lui-même, atteigne au bassin de la cour d'honneur. Le fantôme veut lui faire goûter le sang de ses doigts, et les offre aux lèvres déjà saumâtres comme si elles l'avaient bu.

A la cuisine, Omer trouva Médor, couché, la patte dans des toiles propres, et une mère consolatrice qui cajola son fils, qui l'emmena dans sa chambre, où elle changea de robe.

De ce jour, il cessa d'être indifférent au chagrin qu'inspire la mort des autres. Il examina plus soigneusement le portrait de son père au salon des colonnes. Une haine germa dans son cœur contre l'Homme au nom de qui le colonel Héricourt, le général Malet avaient expiré dans leur sang répandu. L'Empereur peu à peu ne fut plus le héros d'une musique de gloire ; il devint le Mauvais Compagnon, tueur d'Hiram, l'Ogre égorgeur des petits, le Pharisien crucifiant le bon Jésus. La faiblesse de l'enfant se révolta contre la puissance qui distribue la mort, qui désespère les veuves, les mères, qui fait geindre les vieux savants dans leur fauteuil à oreillettes de velours jaune.

Les pluies de l'hiver battirent les vitres. Morne fut la saison. Les boiseries du cabinet jaune s'assombrirent encore. Tant de nuages épais et noirs roulèrent à la cime des arbres dépouillés, qu'Omer n'espéra plus le retour du soleil. Et soudain la neige tourbillonna entre les halliers bruns. Elle couvrit les pelouses d'un drap immaculé. Dans quelles routes froides la charrette russe traçait-elle ses ornières avant de ramener l'oncle Edme?

Sans doute parce qu'il flairait les approches de la mort, le vieil homme pressait davantage l'éducation d'Omer!

— Petit, petit, il est temps que tu recueilles ma volonté et mon savoir : tu les garderas en toi, dans les réserves de ton esprit, jusqu'à ce que ta raison ait appris à les rendre utiles, par les moyens de tes actes et de tes discours... Je suis l'outil émoussé, brisé, dont se servit Dieu, soixante ans,

pour améliorer le sort des peuples... Tu seras l'outil neuf et solide qui terminera la tâche... Petit, petit, ne regarde pas en l'air la toile que tisse l'araignée à l'angle du plafond..., ne regarde pas les oiseaux du ciel, ni les branches du parc... Regarde avec les yeux du cœur les images de ma pensée... Il est temps, il est grand temps de ne te plus distraire pendant mes leçons... car pourrai-je encore, un an, te les donner? Apparemment j'irai bientôt dormir au sein de notre mère la terre, en me transformant par les mille vies de la corruption... Écoute, petit, écoute... Vois comme ma vieillesse t'implore. Immole ta jeune impatience des jeux au désir de réaliser le plus beau vœu d'un triste moribond... Et je te laisserai, par héritage, ma truelle, mon marteau, tous mes bijoux de maçon... si tu veux apprendre sagement ce que j'enseigne... Allons, petit, ouvre ce volume de l'Ancien Testament... et parlons de Moïse qui connut la lumière divine...

C'était encore un petit enfant comme les autres héros, un petit enfant sauvé des eaux par la fille du Pharaon, à l'heure du bain. Cette parité d'âge entre eux prévenait Omer favorablement. Il était alors tout oreilles pour écouter la merveilleuse histoire. Dix fois l'ancêtre recommençait l'explication. Sa large face ravinée, touffue de sourcils blancs et noirs, excavée autour des yeux profonds et si vivants parmi les fines loques des paupières, semblait maintenant le plan même du pays d'Israël. Dans les creux de ses rides, que de pasteurs avaient dû pousser leurs moutons gris, comme les bergers de Lorraine dans les chemins encaissés du voisinage!... Il disait aussi les légendes des pays étranges dessinés sur les pages des albums, où les dieux avaient quatre têtes sereines, et quatre mains qui tenaient des emblèmes... Indéfiniment, l'ancêtre tournait d'autres feuilles, nommait tous les héros et tous les fondateurs, celui qui déroba le feu du ciel, et celui qui fonda les premières cités en assemblant les chasseurs aux sons de sa lyre.

Au printemps du parc, Omer fut un jeune Brahma ravi de sa création. Son haleine attirait les fleurs sur les rameaux encore nus du cerisier; son regard faisait éclore les parfums des violettes parmi le gazon. De sa bouche heureuse s'était

envolée, sans doute, la fauvette grise qui fendait l'air. Chacun de ses pas ressuscitait le perce-neige et les renoncules. L'enfant se dérobait à la raison, quand elle dénonçait l'erreur du rêve :.

— Céline ! c'est moi qui appelle au bout de la branche les clochettes du lilas. Tu vois ?... j'ai dit : « Sois un lilas », et j'ai soufflé. Et voici.

— Vraiment? — répondait la bonne Céline en levant ses mains dévotes. — Ah ! vraiment !

— Oui, je suis Brahma, l'initié, qui transformait la nature et qui soutenait le monde sur une chaîne. Tu sais, j'ai quatre visages ; et chacun est une des saisons. Aujourd'hui, j'ai mon visage de printemps, Céline ! Cueillons un bouquet de lilas pour maman Virginie, un bouquet de violettes pour tante Caroline... vite, Céline !... Et maintenant, regarde comme je saute... Une, deux, trois... Je saute jusque dans le soleil. As-tu vu ?... J'étais devenu le soleil, comme Ammon.

— Ammon ?

— Ammon, qui sut attirer le soleil dans les miroirs de son temple, des miroirs grands comme d'ici la ville, des miroirs de cuivre poli où toute la chaleur des fluides restait et que les pèlerins venaient adorer en voyageant à travers les sables, longtemps, longtemps. Et quand ils avaient bien appris toute la sagesse d'Ammon, quand ils connaissaient toute la lumière, on leur donnait une corne... écoute, Céline, écoute !... on leur donnait une corne qui était en lumière aussi, et qu'ils portaient sur la tête... Tu n'écoutes pas, Céline !

Céline tricotait en marchant, et fredonnait son air favori :

Chante, rossignol, chante,
Si tu as le cœur gai.
Pour moi, je ne l'ai guère :
Mon amant m'a quittée...
Lala lala lalaire,
Lala lala lalala !

Il ne la convainquait pas toujours de prêter une attention assidue, même lorsqu'il put dire comment Orphée le mage avait réuni par les prodiges de son éloquence les chasseurs

épars aux bois, comment il les avait instruits dans l'art de bâtir les villes, abri des existences fraternelles. En récompense de ses progrès, l'enfant reçut de Paris une belle lyre en bois dont la base contenait des pralines : car le parrain honorait le savoir, généreusement. Les pralines mangées, l'instrument demeura, prétexte de danses et de postures gracieuses devant les glaces des trumeaux. Omer pensa charmer, lui aussi, les bêtes féroces, Médor et les hommes semblables à lui-même, toute l'assistance des miroirs. Une glace suffisait pour qu'il fût deux : le maître et le disciple, le prophète et le roi du peuple. Dans l'ancienne chambre de la duchesse de Lorraine, ordinairement interdite à ses ébats, le triptyque de la psyché lui donnait même trois auditeurs, s'il parvenait à se tenir là pendant les lectures de sa mère. Muet par crainte d'interrompre la savante, il s'amusait à vivre la gloire des bardes. Ou bien, il se voyait, à la cime d'un roc, Prométhée farouche et orgueilleux d'avoir dérobé au ciel le secret du feu qui modifie les choses, réchauffe les membres, qui rôtit les viandes et qui rassemble la famille autour de l'âtre, fond les métaux.

D'autres jours, fouillant, de sa pelle, le terreau des plates-bandes, puis le moulant à la forme du petit seau, il se louait de construire les maisons de vastes cités, de reprendre la tâche d'Osiris en Égypte, d'élever les Pyramides et les sanctuaires, où Moïse viendrait tout à l'heure, avant Thalès et Pythagore, apprendre les sciences et les lois. Omer en promulguait quelques-unes pour l'usage des bestioles qui fuyaient la fourmilière ouverte.

Le matin, dans sa chambre, à demi nu, entre les genoux de Céline qui l'épongeait, pourquoi se fût-il distingué de ces premiers sages prêchant, ainsi dévêtus, autrefois, les principes de l'Art Sublime, au bord des fleuves de l'Inde et de l'Égypte, au long des routes marchandes, au parvis des temples, et qui portaient le nom impossible à retenir, le nom pour lequel la canne du bisaïeul cognait les doigts cruellement : « gym-no-so-phistes... »

Dans les bois, dès la vue du gui, l'enfant se plaisait au rôle du druide. Couronné de feuilles, il était habile à manier la faucille d'or plus puissante qu'un sceptre ou qu'un glaive

pour courber en adoration les têtes d'un peuple. Caroline riait, l'embrassait, disant :

— Alors, tu es un druide... Tu n'es donc plus Moïse, à présent ?

— C'est la même chose.

— Bah !

— Ils commandaient les nations, tous, Moïse et les druides, avec les lois d'Égypte...

— Ma chère belle, ton grand-père le rendra sot, ce petit !...

— Ah ! ma bonne, — répondait madame Héricourt, — Dieu le sait : ce vieux jacobin empeste l'âme de mon enfant... Patience, j'y porterai remède, quelque jour.

Le pouvait-elle, puisqu'elle demeura couchée de longs mois dans la chambre ducale ? Le médecin montait souvent l'escalier, et, après sa visite, Céline emportait un bassin rempli de sang. Maman Virginie ne semblait pas trop chagrine au milieu du grand lit blanc magnifique, qu'entouraient des rideaux en damas cramoisi. Ses beaux cheveux argentés, ses longues mains brunies, la douceur riante de son visage, enfoui dans les dentelles des oreillers et des draps, ne conseillaient pas aux visiteurs de s'apitoyer trop.

Omer apprit que le mal siégeait au ventre. Lui-même souffrait parfois d'indigestions : c'était pareille misère, sans doute. Il priait Jésus de guérir sa mère, chaque soir et chaque matin. Bien des dimanches se succédèrent avant qu'elle l'emmenât au village, pour assister à la grand'messe. Plus l'enfant raisonnait, plus augmentait l'influence du parrain sur ce jeune esprit. La mère s'occupait ailleurs de Dieu, de ses maux et d'économies ; Caroline, de ses commerces, de ses voyages entre l'Artois et la Lorraine. On la voyait revenir souvent, grognante, active. Alors, elle s'installait au salon des colonnes pour y recevoir toute espèce de gens malotrus, fermiers, propriétaires, convoyeurs et rouliers, tandis que, dans le parc, les fouets, autour des attelages, claquaient entre les cris des essieux et des cailloux rompus par les lourdes roues des chariots. Elle écrivait en appuyant ; la plume d'oie, sous la main blême grinçait. Bientôt, la tante se hâtait de repartir dans un haut cabriolet jaune à la capote lépreuse, et couvert de crotte ; elle menait elle-même la jument grise, très rapide.

Tant qu'il en put contenir, elle engrangea dans le château la moisson d'août. Ensuite, des filles et des gars en sueur édifièrent tant de meules sur les pelouses qu'on dut se priver d'y cueillir les fleurs. Cent voitures dételées et munies de vastes bâches restaient à la file dans les ornières des avenues, le long des allées d'eau. On déménagea les meubles vermoulus des mansardes afin d'y pouvoir hisser les gerbes à la poulie, contre la façade. Médor haletait, aboyait à la tête des percherons, menaçait tout ce tumulte inquiétant. Malgré tant d'action, la tante Caroline semblait toujours indéchiffrable à son neveu, trop grondeuse, sournoise, même hostile quand elle demeurait, tout un après-midi, sur les coussins d'une bergère, en répétant le geste machinal de savonner ses mains grasses, garnies d'anneaux en or nu, sans pierreries. Le grand-père Lyrisse, les oncles Edme et Augustin, eux, étaient à la guerre; ils agissaient dans la légende des batailles, triomphale de nouveau. On citait maintes fois les noms de Lutzen et de Bautzen.

Certain soir, le parrain entra précipitamment au salon des colonnes. Il montrait une lettre du volumineux courrier retenu dans le pli de son bras gauche.

— Edme est sauf à Grodno! cria-t-il. La loge de la Croix de Fer me le fait savoir. Nos frères prussiens ont pu se renseigner auprès de l'armée russe. A Krasnoë, les Cosaques ont réquisitionné sa charrette dans une ferme, avec les fourgons d'autres blessés... Ils ont voulu fusiller les moins valides, ceux qui ne pouvaient plus marcher pour mettre dans les voitures leurs propres malades... Au moment du danger, Edme, à tout hasard, fit notre signe maçonnique de détresse. Ils ont compris et ils l'ont épargné...

Le bisaïeul, radieux, vantait l'excellence de l'illuminisme, prétendait convaincre Virginie et Caroline étonnées, heureuses. Des larmes mouillèrent les yeux. Quel homme était ce vieillard qui arrêtait le bras des guerriers à une telle distance et dans un pareil temps! Omer le révéra plus. Il lui parut que sa vie entière appartenait au magicien généreux, parfois sévère et brusque, mais bienveillant malgré ces colères qui multipliaient les lueurs de ses regards. Lorsque l'enfant tomba malade, il attendit de lui sa guérison et fut étonné de

sentir brûler encore ses joues après la première visite du parrain dans sa chambre.

Les chariots qui partaient avec les blés de Lorraine vers les bateaux du Rhin ébranlèrent la tête douloureuse du petit fiévreux pendant que l'automne roussissait les feuilles, que s'épanchaient les pluies au long des journées interminables. Omer Héricourt souffrit de la soif dans son lit. Des rougeurs ponctuaient ses membres moites. Céline remplissait de tisane les bols. Même dans la timbale de la tante, la magnésie lui répugnait. Aucun julep n'amollissait les peaux rêches de la bouche. Médor et Minos bâillaient dans la chambre en s'étirant. Maman Virginie cousait, silencieuse; elle s'égaya le jour qu'il se put lever.

Un matin de convalescence, sur le perron du château, il encourageait les chiens de chasse à se battre dans la cour d'honneur. Sa tante et sa mère étaient à la messe, Céline tricotait debout. La boule de laine dégringola de la poche du tablier bleu. Le sable assourdit le trot d'un attelage. Derrière deux chevaux trempés de sueur, la chaise de poste parut, arriva, tourna. A la portière ce fut une petite tête ronde drôlement hérissée de barbe grise; et la voix du grand-père salua :

— Bonjour, Omer!...

Céline se précipita :

— Ma mère!... Monsieur le général, quelle mine vous avez donc!

Un soldat sortit de la voiture.

— C'est monsieur! — annonçait la Picarde aux gens de l'office.

Des servantes nouèrent leurs tabliers en se hâtant.

— Je suis bien malade, ma pauvre Céline... Enfin, m'y voilà toujours... Et Virginie?

Omer se fit embrasser par la barbe piquante...

— Le général a le typhus, — murmura le militaire qui soutenait son chef enveloppé dans un manteau de cavalerie.

Péniblement, le malade gravit les marches...

— Qu'on prépare mon lit... vite! — implorait-il, comme s'il eût craint de mourir avant de s'y coucher.

On l'étala sur la bergère.

— Mon père est là?... Qui peut me donner des nouvelles du capitaine?

Omer ânonna ce qu'il savait.

— Ah! tant mieux!... Au moins, vous ne resterez pas seuls dans la vie, ta maman et toi!...

L'enfant s'enorgueillit d'avoir pu renseigner sans faute.

En lui-même il répétait sa phrase, qu'il admirait claire, précise, complète. Avant le départ du général, jamais il n'eût pu, tout seul, l'avertir d'une chose si difficile à dire. Mais pourquoi grand-père avait-il une botte crevée sous l'orteil, et sa culotte tachée de cambouis? Il soufflait en gonflant ses petites joues hirsutes. Fréquemment, les yeux s'éteignaient dans des paupières cernées de halos bruns et flétris. Au col de l'habit, l'or des feuillages était rougi, et l'enfant remarquait, à la manche, un accroc raccommodé grossièrement. La tante Caroline rentra la première. Elle se récria, commanda qu'on fît chauffer de la camomille.

— Où est votre portemanteau?

— A Leipzig.

— Comment?

— Mais, ma chère, on a fait sauter le pont trop tôt : tous les fourgons de ma brigade, vingt mille hommes et deux cents pièces de canon demeurent aux mains de l'ennemi.

— Alors vous avez perdu votre nécessaire d'argent!... O Dieu! avec tous les flacons à votre chiffre!... Et votre linge?... aussi?... votre trousseau tout entier... Mon Dieu! quelle déroute!... Vous êtes fait comme un voleur!... C'est ça vos bottes, grand Dieu!... Vous n'avez donc rien pu sauver de vos équipages?... Quel malheur!... Où souffrez-vous?...

Le bisaïeul entra. Son fils lui tendit les bras, ensuite il laissa déclamer la fièvre :

— Ah! mon père, vous l'aviez bien prévu, les Enfants de la Veuve livrent l'Empereur! En pleine bataille, les Saxons passent à l'ennemi... Mes hommes ont pris un officier cosaque: dans sa giberne, il avait plusieurs copies des ordres de Berthier relatifs à notre marche, étape par étape. En haut de la pièce, j'ai reconnu le diagramme de la loge « la Croix de Fer », le fil à plomb des adeptes!... Napoléon est perdu...

Ça ne lui sert à rien que Moreau, devant Dresde, ait eu les jambes emportées... A son défaut, c'est Bernadotte ou son fils que vos Philadelphes et le *Tugendbund* des Illuminés proclament à la place de Bonaparte, comme empereur des Français. Le tsar Alexandre leur obéit à la lettre. Nos frères bavarois ont failli nous prendre tous devant Hanau. Heureusement, Drouot a sauvé l'Empereur et la Grande Armée. Son artillerie a fait brèche... Quelle nuit!... Pense donc : j'étais couché dans ma voiture, incapable de mouvements, et avec une fièvre!... Des boulets vinrent s'amortir entre les roues, et ils ont enlevé la malle bouclée à l'arrière-train... Un éclat de bombe a traversé le cuir de la capote... Quelle nuit! Les feux d'infanterie ressemblaient aux lueurs des éclairs livides, dans l'ombre, à l'horizon. Et le vent cassait les branches de la forêt. Elles tombaient sur la multitude des blessés étendus partout. Ils hurlaient alors sans fin... J'ai vu l'Empereur pour la dernière fois, le lendemain, en prenant la route de Francfort. Il avait son chapeau sous le bras. L'air relevait les quelques cheveux qui lui restent de sa mèche, et qu'il applique d'habitude contre le front... Ils flottaient tout droits en haut de son énorme crâne pâle et nu, pendant qu'il se frottait les mains devant le feu de bivouac allumé au bord du champ... Quel spectacle! Le maître du monde, tassé, vieilli, trop large dans sa redingote étroite... et ruminant la fureur contenue qui le forçait, par dérision, à siffler... Il n'avait plus que l'allure d'un petit bourgeois engoncé... Il battait le sol de la semelle, son chapeau sous le bras... Il sifflait l'air : « Bon voyage, monsieur Dumollet! » comme s'il se moquait de lui-même, en s'appliquant les paroles de la chanson. Ma chaise s'était arrêtée dans un embarras d'artillerie. Je restai une bonne demi-heure à la même place. Toute la garde défilait à gauche de la route. Lui la regardait avec toute la vigueur de son œil; et il se frottait encore les mains; et il haussait les épaules; et il sifflait... Ni le prince de Wagram, ni le duc de Bassano, qui s'entretenaient à quelques pas, n'osèrent lui parler... Je me rappellerai ça!... Et la garde piétinant, ses uniformes enduits de boue, ses tambours au dos, ses aigles à l'épaule; les blessés grognons; les sergents sévères; les têtes grises des vétérans salis de poudre et de crotte; et lui, lui

qui sifflait, qui sifflait tout le temps : « Bon voyage, monsieur Dumollet! » J'ai encore les notes dans les oreilles... J'ai encore devant moi ses quatre cheveux qui flottaient en haut de son front! Et cet épais menton bleu dans sa cravate... Ce n'était plus notre Empereur. C'était un petit marchand de la rue Bourg-l'Abbé qui a manqué son échéance et qui chauffe un ventre en boule dans une culotte sanglée.

— Allons, taisez-vous, dit Caroline... Vous augmentez votre fièvre, en bavardant... Est-il permis de divaguer à ce point? Montez chez vous. Tout est prêt.

Omer alla voir la chaise de poste dans la remise. Aux jardiniers et aux servantes, le soldat montrait les éraflures des balles dans le cuir, deux accrocs triangulaires par lesquels était entré, puis sorti l'éclat de bombe. Les montants où se bouclent les courroies de la malle étaient fraîchement sciés au ras du train. Céline hochait sa bonne tête. En expliquant tout, le cavalier, parfois, levait son bonnet de police, pour se gratter. Des galons d'or historiaient la manche de son habit bleu, et il se balançait sur de très hautes jambes en pantalon charivari, mi-drap, mi-cuir. Deux doigts de sa main gauche manquaient à l'opposé du pouce. En Russie un Baskir les lui avait coupés d'un coup de faux. En revanche, il avait « donné une commission pour l'autre monde » à ce vilain tartare. Le geste tranchait l'espace. Le brave clignait son œil malicieux. On l'emmena boire à l'office.

Le lendemain, trois docteurs arrivèrent de Nancy. Après leur examen du général, Virginie les interrogea, les larmes aux yeux, dans le salon des colonnes. Ils ne savaient pas. L'un se tenait raide et sec, une main entre deux boutons de son habit noir; il portait les cheveux en queue, et des guêtres à l'anglaise jusqu'au mollet :

— C'est une inflammation du sang... grave affaire! — répétait-il, en se suçant les lèvres.

L'autre endossait lentement un carrick sur sa corpulente personne :

— Avec un traitement antiphlogistique, on peut encore sauver le général... Mais il est faible... ses tissus sont bien malades... Hé, hé! ce sont des tissus de soixante ans.

Le troisième, élégamment vêtu de noir, garda le silence

d'abord; il remettait ses gants de daim. Questionné, il avoua dans un joli sourire, en tapotant ses frisures au-dessus de l'oreille :

— J'appréhende qu'il y ait peu d'espoir, madame!...

Et il se courba dans une grande révérence.

Alors maman Virginie tomba dans le fauteuil et joignit les mains devant son visage. Les messieurs s'éclipsèrent.

Au lit, grand-père bougonnait, gourmandait. Sa petite figure velue de gris s'exaspérait, crachait dans de grands mouchoirs. Par moments, il considérait, sur la peau de ses bras musclés ou de sa poitrine osseuse, certaines érosions violâtres, et les frottait doucement avec le besoin de les faire ainsi disparaître. Le bisaïeul et lui causaient à voix basse. Gravement, Omer guettait là, curieux de la mort. Qu'était-elle? N'allait-elle pas se trahir dans les regards du vieil homme au chef déplumé, en ce crâne de squelette déjà? L'enfant attendit qu'elle se révélât aux prunelles de ces petits yeux enfoncés dans les halos de bistre. Elle tardait.

Aux étrennes de 1814, Omer reçut en cadeau un âne complètement harnaché que Céline guidait par la bride. Ce fut la plus vive joie que le petit garçon eût jamais ressentie. D'abord il se comparait à Notre Seigneur lorsqu'il entra dans Jérusalem. Mais au bout de quelques jours il se plut à l'exercice de sa volonté sur une bête docile. Et il se connut alors une âme de maître. Mener, conduire, arrêter, pousser en avant, faire tourner à droite et à gauche une vie résistante : quelle cause nouvelle de surprises, d'essais, de triomphes! Minos et Médor échappaient, l'un subtil et souple, souvent perché hors d'atteinte; l'autre, indépendant et fugace. L'âne pouvait moins : il fut dompté; il palpita entre les jarrets du robuste garçon. Le désir vint de parader sur la route du village dans toute la majesté équestre : Omer, un matin, franchit la grille. Céline allait à grands pas. Médor aboyait devant. Le soleil fondait lentement le givre des prairies; il luisait aux ardoises humides qui recouvraient la toiture de l'église, aux tuiles des maisons en groupe dans la vallée. Aux semaines monotones de neige et de dégel succédait une lumière pure.

L'âne trottina. Céline le fouettait avec une baguette. Elle s'amusait autant qu'Omer. Elle se retroussa les jupes dans le cordon du tablier noué sous la croupe ; rien ne l'embarrassa pour courir. Ses galoches claquaient les flaques de boue ; sa fraîche figure s'animait de cris drôles entre les mèches blondes échappées de la coiffe. Du talon l'enfant éperonnait l'animal, afin qu'elle ne pût les rejoindre. Mais la nourrice galopait tout à coup. En quelques bonds elle rattrapait la bride, et se garait avec le coude des gilles qu'allongeait Omer. Ils aperçurent, à l'endroit où le chemin du château croisait la route impériale, un étrange cavalier qui la suivait pour descendre au village. Omer Héricourt se redressa, désireux de paraître bien en selle.

La monture du passant ne sembla guère plus haute que l'âne ; et, sous la boue sèche qui cachait le pelage, on distingua mal sa couleur. Elle boitait un peu en trottant. Chose bizarre, une perche pointue, liée au bras de l'homme, oscillait avec ses mouvements. Plus près, il laissa voir son mufle barbu et tout encadré de longs cheveux gras. A cause des étriers, attachés court par des cordes, ses genoux relevaient la longue crinière du cheval. Omer Héricourt méprisa le pitoyable cavalier et sa houppelande rapiécée de draps divers, ses pantalons de cuir écorché, sa toque en poil de mouton. L'enfant consulta Céline de l'œil ; tous deux éclatèrent de rire. Elle dut même s'appuyer à la selle de l'âne :

— Ravise, min p'tiot, qué sauvage ! Ah ! ma mère ! I'r'vient du marché, le papa... C'est-y pas des oies qu'il a après sa ceinture !... A c't'heure ! Qué pratique !

La quinte de son rire gras n'en finissait plus ; elle mit les poings aux hanches, pour joindre à sa raillerie une attitude arrogante. Omer eut crainte que l'individu ne se fâchât, mais n'osa le dire. Il fit signe à sa nourrice, dont la gaieté remua fougueusement l'ample poitrine, le ventre et la gorge, le fichu à ramages et les cotillons troussés. Ce que voyant, Médor s'arcbouta sur ses quatre pattes, puis aboya furieusement, les poils de l'échine hérissés.

L'homme fut tout proche. Il arrêta le petit cheval d'un coup de bride. Sous les broussailles des sourcils, deux pupilles noires s'amusèrent de la rieuse et du chien. Le nez

court renifla trois ou quatre fois. Une large bouche s'ouvrit dans la barbe pour articuler difficilement :

— Naan-zéï ?...

Son doigt rugueux et noir montrait la direction de la route par delà le village.

Il renifla ; puis répéta sa question :

— Naan-zéï ?...

Alors seulement Omer découvrit un sabre accroché à la gauche du sauvage, puis le fer aigu de la perche liée au bras.

— Céline, — murmura-t-il, — c'est un soldat...

La nourrice fut alors immobile et silencieuse. Les genoux d'Omer tremblèrent avant qu'il eût réfléchi suffisamment aux motifs de sa peur.

— Ma mère !... Avec ce qu'on dit des Cosaques !...

— Naan-zéï ? — recommença d'interroger l'intrus.

Maintenant ils découvraient deux crosses de pistolets dans les poches du ceinturon.

Et presque aussitôt, une dizaine de semblables loqueteux débouchèrent d'une traverse, au galop de petites bêtes qu'ils fouettaient. Certains avaient des pelisses de hussards craquées aux coutures. L'un, coiffé en arrière d'un casque à chenille, portait en sautoir une giberne d'infanterie à baudrier blanc. Plusieurs, outre la lance et le sabre, maintenaient, en travers de la selle, des fusils pourvus de baïonnettes. Barbus et criards, ils s'arrêtèrent aussi, gesticulant vers le lointain. Un gros jeune homme, ceint d'une écharpe à franges d'argent par-dessus la redingote, ôta sa casquette verte en ralentissant l'allure de son beau cheval. D'un signe de tête, il rejeta les boucles qui lui cachaient les oreilles, et demanda poliment :

— Déjà, est-il Nanzy ?

— Nancy... C'est... tout droit, — répondit très vite Omer, parce qu'il indiquait souvent aux voyageurs la direction de la ville.

— Donc, merci.

Le gros jeune homme fit aux Cosaques des recommandations en langue incompréhensible ; ensuite il fit sonner sa montre.

— Rentrons vite ! — supplia Céline, très pâle.

D'une lourde tape sur le garrot, elle mit l'âne en marche et lui fit tourner la croupe à la route impériale.

Omer n'osa voir la troupe à cheval dont il entendit sonner les sabots et les armes, en arrière. Et il commença d'avoir très peur. Le fourrier du grand-père attribuait tant de crimes affreux aux Cosaques et aux Baskirs, qui tuent les blessés pour les mieux dépouiller, qui pillent les bagages, et emmènent les femmes par troupeaux ! A la pointe de la lance, ils poussent les prisonniers, sans miséricorde, vers leurs ignobles bivouacs. Omer devinait des abominations : des têtes fraîchement coupées, toutes saignantes, des assassins mordant leurs victimes et leur trouant le cœur. Quelles cruautés le pourraient atteindre, lui qui s'avouait chétif et tremblant, à califourchon sur l'âne ! Sa gorge se rétrécit ; ses entrailles grognèrent. Céline, muette, courait en soufflant à côté de la bête. Quand ils revirent le château, ils entendirent un paysan avertir des femmes entassées dans une charrette :

— V'là les Cosaques !...

La voiture cessa de rouler derrière le bidet blanc. Une vieille se leva de la banquette et dit :

— Alors, les valets des tyrans reviennent en France comme du temps de la République ? C'est donc vrai, Seigneur ?

Mais le paysan galopa par les labours, les coudes au corps, droit au village...

— Les avez-vous vus ? — demanda la vieille à Céline.

— Ah ! oui, que je les ai vus !... Ils sont au sentier de la briqueterie... Et quels brigands ! Ils font peur !

La charrette tourna pour rebrousser chemin. De son parapluie, la vieille frappa l'échine du bidet, et les autres femmes de la voiture se disputèrent. Omer avisa le fourrier du général Lyrisse, qui se précipitait au-devant d'eux. Il avait revêtu une limousine de charretier par-dessus l'uniforme, et remplacé par une toque de fourrure son bonnet de police.

— Vite, vite !... Madame Héricourt avait peur que vous ne rencontriez cette vermine... Je suis déguisé, hein ? Je n'ai pas envie de pourrir dans leurs forteresses !... Le général va partir pour Châlons tout à l'heure !

Il entraînait l'âne par la bride vers les sombres sapins du parc, le fossé du saut-de-loup, son parapet de pierre et la

haute grille blanche. Omer réussit à ne pas pleurer, prétendant que le fils du colonel Héricourt fût digne devant l'ennemi. En son cœur étreint par l'effroi, l'héroïsme naquit soudain, sublime. Il ravala des sanglots ; il se raffermit en selle, et passa fier non loin de trois Cosaques qui s'arrêtaient à vingt pas de la grille, sans permettre à leurs montures d'avancer plus.

Sur le perron, madame Héricourt embrassait le général. Rapidement, il boutonnait son carrick à six pèlerines. Un chapeau de castor ombrait l'énergie d'un regard extraordinaire. Dégageant sa petite figure crispée, il dit :

— Adieu! j'ai le temps à peine de défiler, si je ne veux pas retourner en Prusse, sous escorte...

Et il enfourcha le cheval qu'un domestique amenait en achevant de boucler la sangle.

— Au trot!... Au revoir... Du courage!

Le fourrier sauta sur un rouan ; et ils éperonnèrent, lancèrent leurs montures à travers le parc pour gagner une porte ouvrant sur la campagne. Au détour de l'avenue, ils s'enfoncèrent entre les ondulations du terrain...

Maman Virginie rentra dans la maison ; elle s'appuyait aux murs. Épuisé d'inquiétude, Omer la suivit avec Céline, qui versa du vulnéraire dans l'eau sucrée de la timbale :

— Ils ne te feront pas de mal, petit sot... va.. ils ont aussi chez eux des petits garçons!

Bientôt résonnèrent dehors les pas de chevaux nombreux, les cliquetis de sabres et de gourmettes. Un ordre rauque fit arrêter l'escadron dans le parc :

— Pleure plus, mon fieu! Ils n'ont pas l'air méchant, — affirma Céline, qui s'approchait de la fenêtre. — L'officier salue ton parrain! Et puis voilà tout l'escadron qui repart... Viens donc! Ils s'en vont...

Omer reprit courage pour apercevoir les petits chevaux en marche. Ils contournaient déjà le parterre oblong de la cour d'honneur, le bassin du jet d'eau. Leurs cavaliers, au moins, arboraient tous le même bonnet en poil de mouton, avec un fond cramoisi, et de longues blouses presque pareilles en drap parsemé de boue. L'enfant s'étonna de reconnaître, au flanc de quelques-uns, les carquois et les flèches des images repré-

sentant les archers antiques. Leur colonne se divisa pour enfiler les avenues qui menaient aux étangs. Mais une quinzaine s'alignèrent devant le perron, descendirent de leurs chevaux que chargeait du foin; plusieurs furent heurter à la fenêtre basse de la cuisine. A pied, ils se dandinèrent. Leurs pantalons de cuir brut formaient de gros plis sur les éperons et les bottes. Ils haussaient vers les carreaux des mufles barbus de chiens timides. Un domestique les mena dans la buanderie. Ils lièrent leurs montures aux barreaux des croisées, et puis débarrassèrent leurs selles des paquets informes que cent cordes y fixaient.

— Céline! — appela quelqu'un, de l'office; — madame Cavrois dit que vous ouvriez la porte du fournil pour qu'ils puissent y faire cuire leur soupe... Avez-vous la clef? Baillez-la... Dieu! qu'ils sont drôles avec leurs barbes pouilleuses!... Vite...

Omer accompagna sa nourrice. Sa frayeur diminuait. Ces grotesques aux cheveux gras, aux faces plates trouées par de larges narines lui donnaient la joie d'une moquerie. Ils ne semblaient guère des soldats cruels, mais de piteux jocrisses dignes de recevoir le coup de pied de Bobèche sur les tréteaux du boulevard. D'ailleurs, lingère, laveuse et cuisinière riaient dans l'office. Cela le rassura. Il résolut d'obéir à sa curiosité.

— Les parfums du sérail! As-tu senti qu'ils en viennent?

— Ils m'ont volé ma frangipane, que j'dis!

— Prête-leur ta chemise, Agnès : faut qu'ils se changent.

Et la joie courbait les échines des femmes, qui se claquaient les genoux.

— Et c'est de pareils Iroquois qui battent l'empereur Napoléon!... Ça, jamais que je le croirai!

— Marche au fournil, leur ouvrir, qu'ils n'empestent plus par ici...

Ces brocards engageaient au courage le fils du colonel Héricourt. Derrière les jupes de Céline, sans trop de terreur, il aborda les sauvages à mufles de gros chiens, si frères de Médor. En vérité, les uns accroupis, les autres étendus dans la paille fraîche dont le jardinier apporta la dernière gerbe, ils ne différaient guère du bétail. Évitant de leur parler, Céline fut ouvrir le fournil, pendant qu'ils se

distribuaient du pain, et que, voraces, ils y mordaient. Quand ils virent, à l'intérieur de l'âtre, le feu que la nourrice allumait, ils gloussèrent ensemble de satisfaction. Tout de suite, ils se montrèrent les paquets de chandelles et d'oignons pendus aux clous de la solive. Alors un gros homme poilu de gris jusqu'aux yeux se leva. Déplaçant un escabeau, il grimpa, détacha prestement oignons et chandelles. Vingt poignes crasseuses se tendirent vers l'aubaine. De leurs couteaux, les Cosaques écrasèrent le suif sur les tartines, hachèrent l'oignon, salèrent et mangèrent le tout, si promptement, que des bribes de chandelle se collèrent à leurs moustaches de barbets.

— Pouah ! — grognait Céline. — Les sales garçons !... Ça nous ferait rendre le cœur. Allons-nous-en...

Héroïquement, Omer exagérait par son rire la vaillance de sa bravade devant les vainqueurs. Il fallut que Céline le pinçât pour qu'il réprimât sa gaieté.

La horde repue enlevait ses haillons, rejetait ses loques boueuses, délaçait les courroies et ôtait les bottes. La plupart se plantaient déjà sur d'énormes pieds nus, rouges, écorchés ou striés de cicatrices. Leurs chemises de couleur flottèrent par-dessus leurs pantalons, et ils s'avançaient vers le feu, en se poussant avec des coups de poing. Pour la remercier de sa complaisance, ils saluaient Céline. L'un voulut danser, les bras en l'air, et tourbillonna sur les orteils. Un autre gigotta vis-à-vis. Crinières flottantes, les deux sauvages heurtaient le sol du talon, projetaient en dehors la pointe du pied, faisaient claquer leurs doigts noirs. Dans un coin gémit un accordéon dépaqueté. Alors ils se battirent la poitrine en mesure. Leurs petits yeux étincelèrent. Deux couples prétendirent sauter en cadence. Et une âcre odeur de transpiration émana.

Omer s'amusait, à l'exemple de sa nourrice. Les barbares bondissaient, choquaient leurs paumes en mesure, criaient, bramaient et barrissaient, en proie à un délire bonasse :

— Vodka ! vodka ! — répétaient-ils en simulant le geste qui porte vers les lèvres un verre à boire.

Quelques-uns fermèrent la porte baillant sur la cour; ils se bousculaient, sournois, hilares, prêts à une farce.

Céline voulut alors entraîner l'enfant. Il résista, curieux de ce que méditaient évidemment les gaillards dans un conciliabule coupé d'interjections et de bourrades réciproques.

Les couples dansaient toujours selon le rythme haletant de l'accordéon que manœuvrait un garçon noiraud. Les pieds nus battaient la terre. Les loques de couleur volaient autour des hanches où les poings se plaçaient. Les corps se balancèrent au milieu d'un cercle d'amis approuvant de la voix leur ensemble. Mais s'approchèrent, humblement ricaneurs, deux compagnons trapus, celui-ci en chemise rouge, celui-là en chemise verte. Leurs sourires doucereux et malins s'adressèrent à Céline : vers elle ils penchaient leurs mufles avides. Un troisième, haut et maigre, dans un habit incolore fourré de mouton, toucha la poitrine de la nourrice avec sa main hérissée de poils roux. L'homme à la chemise verte empoigna Céline aux deux bras, et lui appliqua sur le cou un baiser. Elle se débattit :

— Laissez-moi, que je vous dis ! Sauvages !

Mais le gars à la chemise rouge enserra la taille... Omer s'aperçut que Céline se fâchait vraiment. Très robuste, elle rua. Les agresseurs l'appliquèrent contre la muraille, qui lui tenant les bras, qui l'épaule, qui les mains.

— Omer ! Omer ! appelle donc, toi !... Agnès ! — pleura-t-elle désespérément, Louis !

De sa main, le grand bâillonna la bouche, et la voix ne rendit plus que des râles étouffés. Tout étourdis, les danseurs tournaient, s'amusaient de cette lutte, sans intervenir. Omer n'hésita plus à croire qu'on voulait du mal à Céline. Anxieux, il appela :

— Maman !

Il sauta jusqu'à la porte ; mais ses dents furent ébranlées par une formidable taloche qui sonna dans son oreille.

Il chancela. Ses mains chaviraient. Démesurément enflait la douleur brûlante de la joue ; le sel des larmes piquait les paupières ; tandis qu'au fond de la poitrine nerveuse toute la vigueur de l'être, refoulée par l'effroi, se contractait. Et bientôt elle gonfla, s'amplifia jusqu'à la gorge, l'étouffa : il fallut qu'Omer laissât jaillir hors de soi l'éruption de cette rage, toute l'orgueilleuse colère des ancêtres outragés en lui.

Déjà la chair ennemie, puante et fauve, il la mord à pleines mâchoires ; il serre à pleines griffes quelque chose qui se dérobe, se tord, hurle. Omer n'est plus lui seul, mais encore le pouvoir d'une vengeance héréditaire qui l'oblige à frapper et à déchirer jusqu'à ce que des poings maîtres le poussent dehors.

Et il vibre des pieds aux cheveux, les muscles noués, la gorge étroite, le regard fixé sur les ennemis : ils lâchent Céline enfin. Elle se rajuste et fuit par la cour d'honneur. Lui refuse de se hâter, s'en va lentement, à reculons, sans répondre aux appels de madame Héricourt. Plutôt retournerait-il aux Cosaques pour se battre encore. D'ailleurs il s'admire parce qu'il a lutté, comme son père, le dragon glorieux... En vain sa mère l'attrape, le retient, le questionne et s'indigne. Il lui veut échapper, courir sus à l'ennemi dont le goût souille encore sa langue et ses gencives. Il ne voit rien du château, des arbres ni du givre, mais seulement la chemise rouge et le groin ironique de la brute qui, les mains aux genoux, joyeuse de cette faible fureur, le dévisage du seuil du fournil.

Être celui qui dompte, qui piétine et qui tue ! Oh ! vaincre ! Passe l'image de son père au galop, sabrant les Russes vers les étangs d'Austerlitz que décrivit l'oncle Edme, bien des fois, à l'oreille inattentive. Omer, à ce moment, perçoit tous les sons ressuscités de cette voix militaire. Oh ! vaincre aussi ! Apaiser et détendre, dans la satisfaction de la victoire, l'angoisse de sa colère !

— Omer, mon petit Omer, je t'en prie, calme-toi... Nous allons partir pour Paris... Va, nous ne resterons pas... Calme-toi... Embrasse-moi, mon petit Omer. Ça te fait mal, hein ?... Embrasse-moi... viens...

Le consolant ainsi, madame Héricourt l'entraîne difficilement au seuil du château. L'enfant veut tuer, sinon maintenant, au moins plus tard. Le désir de tuer l'affole. Et il mesure un nouvel ennemi.

Sur le perron, un géant ventru en capote grise et en bottes, saluait Caroline. Son bicorne à plumet blanc balayait les marches que heurtait son sabre. Attestant le ciel de ses mains aux bagues nues, la tante, déclamait :

— Dieu!... Allez-vous, monsieur, ruiner la famille?... Votre reçu, monsieur, qu'en puis-je faire, je vous prie? Si je ne vends pas mon blé contre espèces, je ne pourrai faire face à mes échéances... C'est le déshonneur de la compagnie Héricourt, monsieur! le déshonneur d'une famille à laquelle appartiennent le général Lyrisse, le capitaine Edme Lyrisse, prisonnier à Grodno, le colonel Augustin Héricourt, assiégé à Dantzig... Vous êtes soldat, monsieur: condamnerez-vous à la ruine et au déshonneur une famille de soldats?

— Excepté ça, madame, j'ai donc le regret, croyez-moi, le vrai regret... J'ai des ordres de Son Excellence. Voulez-vous, je vous prie, faire ouvrir les magasins?...

— Ciel! — gémit la tante Caroline, dont tous les traits changèrent. — Ciel! Omer, mon pauvre enfant, te voilà sans pain!... — annonça-t-elle dans une pose d'affliction digne des gravures.

Et elle vint embrasser Omer vibrant de haine, sa belle-sœur Virginie, puis:

— N'aurez-vous pas pitié de la veuve et de l'orphelin? Voici le fils, voici l'épouse du colonel Héricourt, mort à Wagram pour sa patrie!...

Omer se révolta de se prêter à cette lamentation vile. Il étreignit la main de sa mère.

Le Russe salua de nouveau. Redressant sa haute corpulence, il proféra des ordres... Six Cosaques se précipitèrent du fournil, pieds nus, et munis de hachettes. Ils gagnèrent l'orangerie. A travers les vitres on voyait les piles de sacs bruns; les vainqueurs commencèrent à forcer la serrure: le fer grinça. Caroline continuait ses protestations derrière le géant à bicorne qu'elle accompagnait vers l'orangerie.

A contempler la scène, l'enfant tremblait. Il se félicitait de ce que nulle larme ne flétrît son visage courageux. Pour la première fois, étant battu, il ne pleurait point, malgré que des sanglots convulsifs l'ébranlassent depuis les reins jusqu'aux dents. Il se connaissait tout autre que la veille ou que le matin. Il se félicitait d'être noblement roidi dans le désastre.

Madame Héricourt murmurait seulement les noms de Marie et de Jésus et baisait les joues de son fils. Enfin ils rentrèrent.

Avec l'eau d'une carafe répandue sur un mouchoir, maman Virginie pansait la figure d'Omer. Elle l'avait assis près d'elle, au salon des colonnes. Après quelques minutes, ils entendirent se combattre deux voix hautaines et querelleuses au vestibule du cabinet jaune : la porte venait d'en être ouverte. A l'instant de congédier, la voix du bisaïeul réclamait dignement :

— Je désire, monsieur, que vous sauviez de la ruine mon petit-fils... Vous le pouvez certainement..., et je vous y invite au nom des liens qui unissent tous les Enfants de la Veuve, dont vous êtes.

— Hé ! monsieur, — répondait l'autre aigrement, — l'ignorez-vous ? le Suprême Conseil de la Stricte Observance a suspendu les obligations de tous nos ateliers envers les loges françaises à l'obédience du Grand Orient, qui tolère l'exécrable tyrannie de Buonaparte. L'ordre du Suprême Conseil exige que la Ligue de la Vertu arme tous les adeptes contre la fortune de Napoléon. Le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche et mon maître le tsar Alexandre, tous trois Illuminés comme nous, ont obtenu que la sentence d'interdit frappe celui dont l'ambition monstrueuse opprime l'Allemagne depuis huit années, ravageait hier les champs de Moscou, et poursuit le massacre de millions d'hommes. Déjà Bernadotte et Moreau ont obéi aux prescriptions du Suprême Conseil. Tous vos maréchaux philadelphes supplièrent eux-mêmes Buonaparte à Wilna, il y a deux ans, d'arrêter sa course sanglante à travers notre sainte Russie. Dès le mois de juin dernier, lors de l'armistice, ils ont renouvelé leurs remontrances ! En vain, Buonaparte renie les serments qu'il prononça entre les mains d'un vénérable dignitaire, dans la loge de Malte. Le roi Murat, son beau-frère, vient de se soumettre aux injonctions supérieures et marche contre vos armées. La lutte n'est plus entre les souverains et les peuples, entre les monarques et la République, entre les tyrans et la liberté. Elle est entre le Suprême Conseil qui sauvegarde les principes sacrés de la maçonnerie, et le Grand Orient de France qui, traître à ses engagements, permit le triomphe d'une tyrannie nouvelle édifiée sur les débris de la Révolution... Voilà, mon frère, les explications qui vous étaient dues. L'armée du Suprême Conseil entre

sur le territoire français pour rétablir les choses dans l'ordre instauré par la Constitution de l'an VIII, et introniser aux Tuileries un maçon fidèle, Bernadotte, prince de Ponte-Corvo et prince royal de Suède... ou son fils, sous la tutelle de M. Benjamin Constant.

— Vous reconnaissez donc, monsieur, l'autorité du Suprême Conseil ?

— Je la reconnais.

— Eh bien...

Un silence succéda... On entendit marcher le bisaïeul, puis une cassette s'ouvrir, des parchemins se déplier. Ayant reconnu le bruit des charnières criardes, Omer pensa que l'on développait certain rouleau de soie bleue sur une façe, blanche sur l'autre face estampée d'une croix écarlate, d'une balance d'or, d'une couronne, de deux oiseaux d'or. A maintes reprises, le vieillard avait montré ces insignes à son filleul, ainsi que d'autres symboles, des rubans et des sceaux.

— Maître sublime, — dit la voix étrangère, — votre serviteur ne peut qu'obéir, dans la mesure permise par ses engagements militaires, au Grand Inquisiteur-Commandeur de l'Ordre... Pardonnez-moi, monsieur ; je vous croyais dignitaire du Grand Orient de France. Sa Majesté le tsar, mon maître, recommande de favoriser les requêtes du Suprême Conseil, lorsqu'elles ne se trouvent pas en désaccord avec les nécessités de la guerre.

— Prenez donc le blé, monsieur, pour vos troupes; mais, s'il est possible, évitez la ruine de mon filleul, en faisant payer par le trésor impérial.

— J'en référerai, monsieur, à Son Excellence, qui ne manquera point de vous satisfaire... j'en suis sûr...

— Voulez-vous passer par ici, maintenant ?...

— A votre volonté.

Alors pénétra dans le salon des colonnes un officier dont la fine épée relevait par-dessous un manteau vert, galonné d'argent au col ; il tenait à la main un tricorne piqué d'une cocarde mi-partie blanche et noire. Il salua, surpris de rencontrer une dame, et fut sur le perron prononcer à voix haute quelques phrases russes auxquelles répondirent de loin

les exclamations étonnées du colosse ventru. Ensuite le bisaïeul et lui allèrent dans le parc.

— Mon Dieu, je vous rends grâces, — murmura madame Héricourt, — si le bonheur de mon enfant lui est assuré... par les voies secrètes de votre Providence...

Glissée à genoux, elle s'abîma dans la prière, et cacha sous les mains jointes les frémissements de son visage.

N'osant interrompre l'oraison, Omer demeura comme seul dans l'immense pièce aux lambris lézardés, aux consoles déteintes, aux sofas de brocart fané. Comment tout cela n'était-il point enrichi soudain par la gloire souveraine du vieillard qui commandait, de son titre occulte, aux officiers des empereurs et des rois? Comment ne se dorait-elle point de gloire souveraine, l'humble quenouille de la feue grand'-mère debout au coin de la cheminée, dans le trou du rouet, poussiéreux? Qu'il était apparu sublime, le bisaïeul, indiquant du doigt le chemin du parc à l'ennemi respectueux! Rien de son pouvoir n'était plus douteux. Et quelle beauté n'avaient pas les flocons de ses boucles blanches autour du vaste visage raviné! Moïse lui-même devait être tel quand il revint du Sinaï avec le prestige de la Loi. Un mot du vieillard avait soumis le chef des barbares victorieux, vengé son descendant de l'insulte ignoble.

L'enfant s'enivrait de cette force propre aux siens; outre la sagesse du maître, il savait devoir un jour la posséder. Les siens étaient grands. Leur sang précieux battait dans son cœur hardi. Dirigeant les yeux vers la seule chose neuve et somptueuse de la salle, il adora le portrait de son père.

« C'est donc toi, — pensa-t-il confusément, — toi qui vainquis... toi qui terrassais les hommes hideux dont ma figure éprouva la lourde injure, ô mon père!... Ta fureur les aurait détruits comme je voulais les détruire en mordant. C'est toi qui tressaillis en moi, certainement, et qui te rebellas sous l'outrage. Cher héros! Que ton visage est fier, et que puissant est ton regard d'où jaillit l'énergie de ton âme! Si tu n'étais pas mort là-bas, jamais ces brutes de l'Asie n'eussent foulé le sol de France; si tu n'étais pas mort, toi, ni les autres pareils à toi... Mais es-tu mort, ô mon père? N'est-ce pas ta vigueur qui vient à l'instant d'éveiller ma vengeance? On

prétend que je te ressemble trait pour trait. Oui, oui, tu viens de renaître en ma chair d'enfant, force de mon père! Je suis autre qu'hier, je suis un homme qui ne pleure pas devant l'ennemi. Je serai toi. Je grandirai pour devenir ton égal; et, comme toi, je chasserai les Barbares qui se lèveront contre le drapeau de la fraternité et de l'égalité. Cela est magnifique et digne de notre race, ô père que j'ignorais jusqu'à ce jour! Voici que tous les propos louant ton caractère et ta vertu s'assemblent en ma mémoire pour te faire vivre dans mon corps chétif, dans mon âme riche de vaillance. Je ne suis plus un petit enfant ridicule et peureux, tu sais! Je suis capable de devenir, moi aussi, l'homme qui triomphe! Yeux du portrait, regardez-moi sans honte! »

Ainsi chanta la volonté d'Omer Héricourt au moment où son être prit conscience de sa race, pour la première fois.

Il garda cet orgueil. Ses adieux au bisaïeul, quelques nobles paroles entre eux échangées, le lendemain, au départ, ennoblirent encore ce sentiment. Omer médita là-dessus, dans la chaise de poste qui l'emportait à travers la campagne illuminée d'incendies au loin, explorée par des cavaliers au trot, la lance haute, et qu'on redoutait. Bientôt il salua quelques troupes de conscrits français en marche, adolescents imberbes affublés de vieux shakos, de bandoulières tordues et de sarraus de labour. Ceux-ci, le postillon les saluait d'un cri fervent : « Vive les Marie-Louise! » Omer le répétait de tout son cœur à la portière.

Maman Virginie et tante Caroline distribuaient des sous aux pauvres mains sales qui se tendaient hors du rang.

Plus loin, sous la pluie, des cuirassiers en manteaux blancs défilèrent dans les flâques. Des fourgons sautaient les ornières, retentissaient. Un bruit d'armes et d'hommes en tumulte sonnait lugubrement sur les routes.

PAUL ADAM

(A suivre.)

LA TRIPLE ALLIANCE[1]

II

SECOND RENOUVELLEMENT DE LA TRIPLE ALLIANCE (1887-1891)

I

Nous avons exposé comment la Triple Alliance avait été renouvelée en 1887. L'accession de l'Italie à la ligue austro-allemande n'avait produit, comme on l'a vu, aucune altération grave dans les rapports des deux grands États latins durant la première période. Ce résultat était dû, pour une grande part, à la prudence des Depretis, des Mancini et des Robilant, qui s'étaient appliqués à confirmer par leurs procédés le caractère exclusivement défensif de la *Triplice*. Il ne faut pas oublier toutefois que, pendant les derniers mois, la situation avait été modifiée en un sens défavorable, tant par l'échec du traité franco-italien de navigation, que par la dénonciation du traité de commerce. La rupture de ces liens conventionnels troublait de grands intérêts chez les deux nations. C'était la lutte engagée sur le terrain économique. Il y avait à redouter l'éveil de passions malaisées à contenir. La tâche des nouveaux ministres n'en devenait que plus délicate. Tout dépendait de leur tact et de leur esprit de conciliation.

Le comte de Robilant quittait la Consulta le 4 avril 1887, peu après le renouvellement de la Triple Alliance. Le même

1. Voyez la *Revue* du 1er Avril.

jour, Depretis constituait un autre cabinet, où il se réservait la gestion des Affaires étrangères. Le ministère de l'Intérieur était confié à M. Crispi. Le 29 juillet, Depretis mourait à Stradella. M. Crispi lui succédait à la présidence du Conseil, en prenant soin de s'attribuer les deux portefeuilles de l'Intérieur et des Affaires étrangères. Durant près de quatre années, il allait demeurer le grand directeur de la politique intérieure et extérieure du royaume.

M. Crispi n'avait aucune illusion à se faire sur les sentiments que son arrivée au pouvoir éveillait en France. La voyait-on avec plus de faveur à Berlin et à Vienne? Il avait des motifs d'en douter. Ses antécédents, son rôle dans les mouvements révolutionnaires, ses aspirations communes avec les irrédentistes, tout contribuait à provoquer des défiances gênantes pour le succès de sa mission. Son premier soin devait donc être de se concilier le bon vouloir des alliés de l'Italie. Des assurances par intermédiaires n'y auraient pas suffi. Mieux valait se faire connaître personnellement et s'expliquer en des conciliabules confidentiels. Aussi se décidait-il bientôt à demander une entrevue au prince de Bismarck. Le premier octobre 1887, il arrivait à Friedrichsruhe, où il demeurait trois jours.

Quels furent les résultats de son tête-à-tête avec le chancelier? D'après son historiographe[1], il en rapportait de réconfortantes impressions; car il manifestait la plus belle humeur, durant le trajet de retour. Les deux grands augures s'étaient, paraît-il, quittés satisfaits l'un de l'autre, en se disant : « Au revoir! » La visite à Friedrichsruhe était commentée favorablement dans la péninsule. C'était le pendant des entrevues dont le prince de Bismarck et le comte Kalnocky avaient coutume d'occuper l'opinion; il y avait là, pour la clientèle de M. Crispi, une satisfaction d'amour-propre et un gage de confiance pour l'avenir. Pour les mêmes motifs, l'incident produisait un effet contraire en France.

Cependant M. Crispi n'avait aucun intérêt à grossir les embarras de ses débuts par une inutile tension des rapports avec la France. Aussi chercha-t-il l'occasion de jeter de

1. *M. Crispi chez M. de Bismarck.* Forzani et Cie, à Rome, 1894.

l'eau sur le feu. Profitant d'un banquet organisé en son honneur à Turin, le 25 octobre, il prononça un discours, dont les traits suivants méritent d'être rappelés :

Mon récent voyage en Allemagne a inquiété l'opinion publique en France.

Heureusement, il n'a pas altéré la confiance du gouvernement de ce pays, qui connaît la loyauté de mes intentions et sait que je ne veux rien tramer contre le peuple voisin, auquel l'Italie est liée par les analogies de race et par les traditions de la civilisation. J'ai vécu deux ans en France, de 1856 à 1858, et les fils de cette généreuse nation, avec lesquels j'ai été en contact et auxquels j'ai ouvert mon cœur, savent combien j'aime leur pays; ils savent qu'il ne viendra jamais de moi ni provocation ni offense; ils savent que le plus heureux de mes jours serait celui où je pourrais contribuer à porter la paix dans les cœurs français.

Une guerre entre les deux pays : personne ne peut la désirer ni la vouloir, attendu que la victoire et la défaite seraient également funestes à la liberté des deux peuples et à l'équilibre européen. C'est avec de telles convictions que nous travaillons au maintien de la paix...

Quelle différence avec le langage antérieur de M. Crispi! Ne l'avions-nous pas entendu, naguère, protester contre nos continuelles vexations, accusant ses prédécesseurs de suivre à notre égard une politique d'abjection et d'humiliation[1]? Nous ne pouvions que prendre acte de ses déclarations nouvelles. Le temps montrerait ce qu'il en faudrait retenir.

II

En dénonçant le traité de commerce conclu avec la France (15 décembre 1886), l'ambassadeur d'Italie avait pris soin d'ajouter que son gouvernement était disposé à négocier un nouvel accord. Cependant des mois s'étaient passés, sans qu'aucune proposition nous eût été faite. L'Italie avait mis ce temps à profit pour fortifier ses positions. En 1887, un nouveau tarif de douanes avait été promulgué dans le royaume. Toutes les taxes intéressant nos importations y étaient majo-

1. Chambre italienne des députés; juin 1884.

rées dans une mesure qui dépassait de beaucoup celle de nos lois. Il en résultait qu'à défaut d'une convention rétablissant l'équilibre, l'application respective des tarifs généraux eût placé notre commerce dans le plus désavantageux état d'infériorité. Le gouvernement royal se décidait alors à nous faire des ouvertures. A la fin de septembre, trois délégués italiens, MM. Luzzatti, Ellena et Branca, arrivaient à Paris, pour reconnaître officieusement le terrain. C'était le moment que M. Crispi choisissait pour faire sa visite à Friedrichsruhe.

A leur départ, vers la mi-octobre, M. Luzzatti et ses collègues laissaient au quai d'Orsay les indications nécessaires pour déterminer le caractère des propositions dont l'Italie jugeait possible de nous saisir. Dans sa réponse, M. Flourens, notre ministre des Affaires étrangères, tenait compte de ces propositions dans la plus large mesure, s'appliquant seulement à équilibrer les avantages réciproques. Plusieurs semaines s'écoulaient encore, sans que le gouvernement royal fît un pas nouveau. Cependant le temps pressait. Le 1er janvier suivant, nos exportations devaient être soumises aux rigueurs du tarif italien, s'il ne survenait d'ici là une entente. Il nous fallait donc aviser à des mesures de préservation. Le 17 décembre, une loi votée d'urgence autorisait le gouvernement de la République, soit à proroger de six mois le traité de 1881, soit, en cas de non-prorogation, à relever nos droits douaniers et à frapper de surtaxes particulières les marchandises italiennes.

Nos moyens de défense ainsi assurés, nous pouvions attendre de pied ferme.

Le 29 décembre, M. Crispi et M. le comte de Moüy, notre ambassadeur près le Quirinal, signaient un acte prorogeant pour deux mois le traité de 1881. La veille, étaient arrivés à Rome MM. Teisserenc de Bort et Marie, chargés par le gouvernement français de commencer l'élaboration d'un nouveau traité. Nos délégués constataient bien vite que les majorations de taxes maintenues par l'administration italienne portaient, sans compensation, sur la plupart des articles formant l'objet de nos exportations dans la péninsule. Aussi s'ingéniaient-ils à trouver une transaction acceptable. Mais, le 3 février 1888, M. Crispi prévenait notre ambassadeur que leurs propositions

lui semblaient définitivement insuffisantes ; il ajoutait que, pour nous laisser la faculté de réfléchir, « il attendrait de savoir si et quand le gouvernement de la République serait disposé à reprendre les négociations sur des bases convenant également aux deux nations ».

C'était congé donné à nos mandataires, qui repartaient pour Paris le lendemain.

Passant sur les questions de susceptibilité, M. Flourens se décidait, peu après, à saisir le gouvernement royal de nouvelles propositions, calculées en vue d'assurer à l'Italie le traitement de la nation la plus favorisée et de lui concéder la faculté de majorer le tarif de 1881 sur un grand nombre de points. M. Crispi répondait, le 28 février, qu'il ne pouvait y acquiescer. Dans un télégramme lu par lui à la Chambre italienne des députés et adressé le même jour au général Menabrea, il n'hésitait pas à dire que les déclarations de M. Flourens étaient « insuffisantes pour assurer le gouvernement royal du bon vouloir de la France d'arriver à une conclusion équitable ». Dans la soirée, la gazette officielle du royaume publiait un décret qui mettait fin au régime de 1881, pour nous appliquer les prescriptions du tarif général. De son côté, le gouvernement de la République soumettait les produits italiens à un tarif différentiel.

Le 1er mars 1888 voyait donc s'engager la lutte économique qui allait se prolonger durant plus de dix années, au préjudice commun des intérêts matériels des deux pays, et surtout au détriment de leurs bonnes relations.

En repoussant nos dernières demandes, M. Crispi avait annoncé l'intention de continuer les pourparlers. Le 10 mars, en effet, ses contre-propositions étaient transmises au quai d'Orsay. L'échange de vues se poursuivait ensuite, par voie diplomatique, entre Rome et Paris. Les plénipotentiaires italiens voulaient non seulement se réserver les avantages du traité dénoncé, mais encore assurer aux produits de leur pays les bénéfices d'une protection nouvelle ; nos représentants tenaient à maintenir un réel équilibre et à sauvegarder la situation dont notre commerce avait joui jusqu'alors. L'entente était difficile.

Le 21 juillet, M. Crispi produisait encore un projet qui, d'après ses propres déclarations, marquait « la limite que le gouvernement du roi ne pouvait dépasser »; il ajoutait qu'il « tiendrait pour abandonnées les négociations si, à bref délai, il ne recevait pas une réponse favorable ». Dans sa réponse datée du 13 août, M. Goblet[1] faisait ressortir la modération des propositions françaises, qui tendaient à conserver aux deux parties des positions équivalentes à celles qu'elles occupaient auparavant; et il rappelait que, sous le régime précédent, le chiffre des importations italiennes en France avait dépassé le chiffre des importations françaises en Italie. Le gouvernement royal, au contraire, prétendait nous appliquer un traitement qui placerait notre commerce dans une situation d'infériorité, et il déclarait que c'était son dernier mot. Nous ne pouvions que « lui laisser la responsabilité de cette détermination ». Aucune réplique n'était faite à la note de M. Goblet. Le 30 août, M. Crispi avisait verbalement notre ambassadeur qu'il ne nous ferait pas d'autres propositions. Les choses en restaient là.

L'insuccès des négociations ne pouvait justement nous être imputé. Nous avions fait preuve d'un incontestable désir d'entente, en nous prêtant autant que possible aux revendications italiennes, et en limitant nos propres exigences dans la mesure imposée par la réciprocité, par nos légitimes intérêts et par les considérations parlementaires. S'était-on, d'autre part, inspiré d'un esprit aussi accommodant? On le soutenait à Rome. Quoi qu'il en fût, les deux gouvernements sortaient manifestement aigris d'un débat qui, interrompu par la promulgation de tarifs différentiels, s'était clos sur une sorte d'ultimatum. Leurs dispositions ne pouvaient être modifiées favorablement par les plaintes que les intérêts lésés commençaient à faire entendre, ni par le travail d'une presse qui se livrait à un échange continu de récriminations. Encore un concours malheureux de circonstances faisait-il naître, dans les mêmes temps, deux incidents, qui auraient suffi pour affecter les rapports des nations les mieux unies.

1. M. Goblet avait, le 4 avril, succédé à M. Flourens comme ministre des Affaires étrangères.

III

Le 27 juin 1887 mourut, à Florence, un sujet tunisien, le général Hussein. Se fondant sur le traité du Bardo, qui charge nos agents à l'étranger de la protection des intérêts tunisiens, notre consul prit en mains la liquidation de l'héritage ; il ne manqua pas, d'ailleurs, d'en aviser les autorités locales, qui ne jugèrent pas opportun d'intervenir. Il était dès lors fondé à croire que le règlement de l'affaire ne soulèverait aucune difficulté. Cependant, après quelques mois, un créancier du défunt s'adressa à la justice italienne pour faire valoir ses réclamations. Le 20 décembre, le tribunal florentin rendit un jugement prescrivant le sequestre des biens de la succession, et il en ordonna l'exécution provisoire. Deux jours après, le préteur procéda à l'exécution de la sentence ; en l'absence de notre agent, il s'introduisit de force dans le consulat et y sequestra une série de documents, dont plusieurs étrangers à la cause. C'était une violation formelle de la convention franco-italienne du 26 juillet 1862, aux termes de laquelle « les archives consulaires sont inviolables et les autorités locales ne peuvent, sous aucun prétexte ni dans aucun cas, visiter ni saisir les papiers qui en font partie... ».

Au premier moment, M. Crispi reconnut l'abus commis. Le 27 décembre, en effet, il adressa à son collègue, le ministre de la Justice, une lettre où l'on remarque les passages suivants :

Il n'y a pas de doute que le préteur avait le droit et le devoir de procéder, en ce qui le concernait, à l'exécution de la sentence du tribunal. Pourtant, en présence de l'opposition du consulat de France et puisque, par l'effet de cette opposition, l'exécution immédiate de la sentence n'était possible qu'en pénétrant de force dans les archives consulaires et en y procédant à des saisies et autres actes de coercition, il semble que le préteur aurait dû s'arrêter en présence de l'article 5 paragraphe 1er de la convention consulaire du 26 juillet 1862 entre l'Italie et la France... Rien ne saurait s'opposer à une prescription aussi précise et formelle que celle qui est contenue dans l'article 5 susdit...

Ce premier mouvement était le bon. M. Crispi se repentit bien vite d'y avoir cédé. Une semaine plus tard, il soutint que nos archives consulaires n'avaient pas été violées, que les procédés du préteur étaient légaux, que notre consul s'était mis dans son tort en commençant la liquidation de la succession, sans en prévenir l'autorité locale, et en refusant de se conformer au jugement du tribunal florentin. Ainsi les rôles se trouvaient intervertis : ce n'était plus à nous qu'il appartenait de réclamer contre un excès de pouvoir, c'était à l'Italie de protester contre les abus de notre agent.

En réalité, l'incident impliquait deux questions distinctes, de fond et de forme. En ce qui concerne la compétence, nous ne faisions aucune difficulté d'admettre que le tribunal florentin fût fondé à retenir la cause. Mais il ne nous était pas possible de condamner la conduite de notre consul, qui était sans reproche ; nous conservions aussi de justes motifs d'insister sur la violation de nos archives consulaires et d'obtenir une réparation.

Telle est la thèse que notre ministre des Affaires étrangères s'appliqua à faire prévaloir, avec le plus sincère désir de clore l'incident à l'amiable. A Rome, on y mit plus de raideur. A la fin de janvier 1888 seulement, on se décida à déplacer le préteur florentin. M. Flourens prescrivit alors à notre consulat de se dessaisir de la succession. C'était céder sur le fond et reconnaître les revendications de la justice italienne. Enfin, pour témoigner jusqu'au bout de son bon vouloir, notre ministre consentit à conclure un arrangement dont l'utilité n'était rien moins que démontrée, mais qui était proposé en vue de préciser le sens de la convention consulaire et de prévenir le renouvellement des difficultés qui venaient de se produire.

En voilà assez pour établir qu'aucun tort n'avait pu être relevé à notre charge au cours d'un incident, qui aurait passé sans laisser de traces, si le règlement en eût été suivi, d'autre part, avec un égal esprit de conciliation, M. Crispi s'était refusé à toute réparation. Encore se donnait-il la satisfaction de proclamer solennellement le succès de sa ferme diplomatie : « l'incident de Florence, — disait-il, au Montecitorio, le 17 mars, — a été clos conformément aux vues italiennes ».

Il devait bien penser qu'un pareil chant de victoire retentirait de l'autre côté des Alpes. Tant pis pour les oreilles trop sensibles ! Tant pis pour le traité de commerce, dont la négociation continuait encore à ce moment !

Au surplus, l'affaire du consulat de Florence n'avait pas fourni à M. Crispi l'occasion de donner toute la mesure de ses dispositions. Un autre incident, qui survenait à Massouah, lui permit bientôt de compléter la démonstration.

IV

Depuis 1885, les Italiens tenaient Massouah et les régions voisines sur la mer Rouge. Un concours favorable de circonstances leur avait permis, après la malheureuse journée de Dogali, de procéder en paix à l'organisation de leur colonie. Nous avions sur cette côte et nous étions seuls à y entretenir un consul de carrière. C'était un pays de capitulations, c'est-à-dire un pays où nos ressortissants relevaient exclusivement de notre juridiction consulaire. La substitution du drapeau royal au drapeau khédivial n'avait rien changé à l'état des choses, les Italiens occupant la place de leurs prédécesseurs, avec les droits et les charges qu'elle comportait.

Cependant, au début de l'année 1888, le gouverneur italien de Massouah résolut de soumettre les résidents étrangers à des taxes perçues au profit du budget colonial. A de rares exceptions près, la population étrangère se composait de quelques Français et d'un certain nombre de Grecs qui, à défaut d'un agent de leur nation, étaient placés sous notre protection. Notre consul ne manqua pas d'agir, comme il le devait, pour sauvegarder les droits de ses ressortissants. Aucun compte ne fut tenu de ses représentations. Le gouvernement de la République se vit donc obligé d'intervenir. Le 22 juillet, notre chargé d'affaires à Rome saisit la Consulta d'une réclamation. La réponse ne se fit pas attendre : ce fut un refus net. D'après M. Crispi, les capitulations n'avaient jamais été en vigueur à Massouah, et, dans le cas où elles auraient existé, elles avaient cessé d'être applicables du jour

et par l'effet de l'établissement de l'administration italienne.

En fait comme en droit, cette thèse n'était pas fondée. Le bénéfice des capitulations n'avait jamais été contesté à notre consulat depuis vingt-cinq ans. Si la théorie italienne devait prévaloir, « il ne nous restait plus qu'à prendre acte du principe désormais établi que les capitulations disparaissent de plein droit, sans négociations et sans accords, dans les pays où s'établit une administration européenne ». Nous en avertissions le cabinet de Rome, « nous réservant d'en tirer telles conséquences que nous dicterait notre intérêt dans les territoires où nous étions établis en vertu de titres réguliers. »

Telles étaient les conclusions de notre réplique en date du 3 août. On en voit la portée. Depuis sept ans nous étions installés dans un autre pays de capitulations, en Tunisie. Il ne nous était pas venu à la pensée d'en contester la légitimité, ni d'y mettre fin de notre seule autorité. Si le gouvernement royal jugeait bon maintenant de soutenir que l'établissement d'une administration européenne suffisait pour entraîner l'abrogation du régime, libre à lui. Il en résulterait pour nous la perte de notre situation à Massouah ; mais nous en retirerions l'avantage, autrement appréciable, de recouvrer dans la Régence la liberté de nos mouvements, sans avoir à tenir compte des résistances étrangères.

M. Crispi n'avait pas prévu cette conséquence de sa thèse improvisée ; il s'était trop avancé pour reculer. Dans une nouvelle communication du 13 août, il reconnut que l'établissement d'une administration européenne ne suffit pas pour abroger le régime des capitulations ; mais il en était autrement, d'après lui, « quand le pays passe, non seulement sous l'administration, mais aussi sous la pleine souveraineté d'une puissance chrétienne ». Aucun précédent noté dans le droit international ne justifiait cette théorie nouvelle et tout arbitraire. M. Crispi la soutint pourtant comme une justification suffisante de son irrévocable décision. En même temps, il se mit en règle avec l'Acte de Berlin, en notifiant aux puissances l'établissement de la souveraineté italienne à Massouah. Enfin des ordres furent donnés pour assurer, au besoin par voie de contrainte, le recouvrement des taxes édictées à Massouah.

C'était proclamer la résolution de se refuser à tout arrangement. Nous n'avions à Massouah que des intérêts trop secondaires pour compenser les risques d'un conflit. Aussi M. Goblet prit-il le sage parti de clore une négociation désormais sans issue. Le 24 août, il répondit par une dernière note où, se défendant de vouloir prolonger sans utilité la discussion, il déclare s'en rapporter avec confiance au jugement de l'Europe.

Le dernier mot resta donc à M. Crispi, qui put se glorifier d'un nouveau succès. C'est encore les relations des deux pays qui en firent les frais. L'opinion publique, saisie du débat par les plaintes des intéressés, s'en montra fort émue. Une polémique ardente s'engagea entre les journaux des deux pays. Bref, les choses en vinrent au point qu'à la fin de juillet 1888, le prince de Bismarck se prépara à intervenir pour empêcher un éclat. L'ambassadeur d'Allemagne à Paris reçut l'ordre, pour le cas où M. Goblet l'entretiendrait de l'incident, de faire entendre à notre ministre « qu'il serait prudent de ne pas envenimer les choses; car, si l'Italie se trouvait engagée dans de graves complications, elle ne resterait pas isolée ». — Voilà, du moins ce qui résulte d'une dépêche de M. Crispi à l'ambassadeur d'Italie à Berlin, insérée dans un *Livre vert*.

Aucune occasion — nous nous plaisons à le croire — ne fut donnée à l'ambassadeur allemand de s'acquitter de son mandat. Mais le fait seul qu'il ait été autorisé à une pareille démarche en dit long sur la tension que les procédés de M. Crispi, en moins d'un an, avait imprimée à nos rapports avec l'Italie.

V

Peut-être M. Crispi se serait-il imposé plus de modération, si sa confiance n'eût été encouragée par les changements survenus dans la situation européenne. Les affaires bulgares entretenaient entre l'Autriche-Hongrie et la Russie de sérieuses mésintelligences. Le traité de 1884, qui avait garanti à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie la neutralité de la Russie,

avait pris fin en 1887. Les cabinets de Berlin et de Vienne venaient de publier leur pacte d'alliance de 1879 : c'était un avertissement à la cour de Saint-Pétersbourg, avertissement confirmé peu après par un fier discours du prince de Bismarck, dont la menaçante péroraison avait retenti dans toute l'Europe : — « Nous autres, Allemands, nous craignons Dieu, mais pas autre chose au monde ! » Comment le ministre italien n'aurait-il pas eu foi dans le regain de crédit que le nouvel état des choses assurait à son pays près des alliés de Berlin et de Vienne ?

A ce point de vue, le rapprochement des dates est particulièrement suggestif.

La publication du traité austro-allemand est du 3 février 1888, le discours du chancelier du 6. Le 4 février, M. Crispi déclare à la Chambre des députés que l'Italie a besoin d'une forte armée et d'une puissante marine ; que c'est le seul moyen de persuasion à l'usage de quelques-uns, et qu'à ceux-là, s'il est nécessaire, la paix sera *imposée* par la Triple Alliance. C'est à ce moment aussi que M. Crispi repousse définitivement nos propositions commerciales ; c'est le 28 février qu'il soumet nos marchandises au tarif différentiel et engage la lutte économique. Quelques semaines plus tard survient l'incident de Massouah, qui nous expose à une démonstration comminatoire de la chancellerie allemande. Il semble y avoir là plus que des coïncidences, et l'on est conduit à voir entre ces actes corrélatifs des rapports de cause à effet.

La mort du vieil empereur Guillaume, survenue le 9 mars 1888, ne changea rien à la situation. Avec lui se brisait même un des plus solides liens de l'entente russo-allemande. Trois mois après, la couronne était dévolue à un empereur de vingt-neuf ans, qui passait pour épris de gloire, prompt aux décisions, jaloux de l'autorité suprême et impatient de conseils. Avant la fin de l'année, Guillaume II vint à Rome. On se souvient de la bienvenue qui lui fut ménagée au Quirinal et des ovations qui l'accueillirent dans tout le royaume. Ce fut comme une consécration nouvelle de l'entente italo-allemande.

Le 21 mai 1889, le roi Humbert rendit, à Berlin, la visite

reçue à Rome. Là, répondant à l'empereur, il porta un toast qui résonna en France comme un coup de clairon : « Nos armées, dit-il, — la vôtre que j'ai pu admirer, celle de l'Italie que vous avez jugée si favorablement, — sauront remplir leur grande tâche. »

Cet incident marqua le point culminant de la crise qui affectait depuis près de deux ans nos rapports avec l'Italie. Il semblait que la Triple Alliance, perdant le caractère pacifique qui en avait marqué la première phase, tendît à se transformer en instrument de guerre offensive. Tout éclat devait être heureusement évité. Le temps et les événements allaient peu à peu faire prévaloir les conseils de prudence. Nous étions bien résolus, pour notre part, à pousser la réserve jusqu'aux limites fixées par le souci de la dignité nationale. Nous avions d'ailleurs assez à faire pour dominer l'agitation boulangiste, dont nous sortions à peine. Et puis nous nous préparions à l'Exposition universelle, qui allait s'ouvrir au mois de mai ; il ne fallait pas en compromettre le succès par des difficultés extérieures. Le monde était témoin du grand effort que nous appliquions à l'entreprise ; personne ne doutait de nos dispositions pacifiques.

En Italie même, on arrivait à comprendre que la tension des rapports avec la France ne pouvait être d'aucun profit ni se prolonger sans les plus sérieux inconvénients. La nation ressentait douloureusement les charges que lui imposaient sa situation de grande puissance et son nouvel état militaire. Elle était d'autant plus disposée à s'en prendre à la politique inaugurée dans les derniers temps, que le poids de ces charges devenait plus lourd par suite de la fermeture de nos marchés. Quoi qu'on dît pour l'en distraire, elle ne pouvait écarter la pensée qu'il y avait là une conséquence fatale de son accession à la Triple Alliance. Aux souffrances de la crise agricole et commerciale se joignaient les ruines accumulées par une crise édilitaire sans précédents. Il fallait y ajouter encore les soucis d'une entreprise coloniale, qui ouvrait à l'activité nationale de vastes perspectives, mais n'allait pas sans de grands risques. Enfin, à Berlin même, durant le séjour qu'il y avait fait avec le roi, M. Crispi avait pu se convaincre que les alliés de l'Italie restaient acquis à une

politique de conservation et n'en seconderaient aucune autre. De nombreux motifs concouraient donc pour conseiller au gouvernement royal d'éviter des complications. Un changement de front s'imposait au regard de la France. Il fallait aviser aux moyens de mettre fin à la lutte qui se prolongeait sans profit, mais non sans dommage.

Ces considérations ne durent pas échapper à la perspicacité de M. Crispi, dont l'autorité commençait à fléchir sous le contre-coup des mécomptes subis; elles n'ont certainement pas été étrangères à la résolution qu'il prit, à la fin de 1889, de rouvrir la voie à une entente économique, en rapportant spontanément le tarif de guerre édicté contre nos importations.

Quelques semaines plus tard, l'empereur Guillaume II se sépara brusquement du prince de Bismarck, de l'homme d'État qu'on s'était habitué à considérer comme le régulateur à vie de la politique impériale, comme le créateur et l'âme de la Triple Alliance. L'événement provoqua chez nos voisins une surprise inquiète; il n'était pas de nature à raffermir leur confiance dans le système allemand. M. Crispi y perdit personnellement la part de crédit qu'il tenait, aux yeux de ses compatriotes, de ses relations particulières avec le chancelier déchu : ce fut pour lui une raison nouvelle d'accentuer le revirement qui l'inclinait à resserrer avec la France les liens détendus. Une occasion lui fut bientôt fournie de donner un témoignage complémentaire de ses dispositions. A la fin d'avril, M. Carnot entreprit une excursion dans le Var. Conformément aux traditions des meilleurs temps, la flotte italienne vint à Toulon pour y saluer, au nom du roi, le président de la République. L'accueil qu'elle y reçut ne laissa rien à désirer. Nos marins rivalisèrent de courtoisie avec leurs hôtes d'un jour; à ceux-ci la foule ne ménagea point ses vivats sympathiques.

L'année 1890 s'ouvrait donc sous de meilleurs auspices. A Rome comme à Paris, les partisans de l'entente franco-italienne reprenaient confiance. Deux ans restaient à courir jusqu'à l'échéance de la *Triplice*. Ce temps ne serait-il pas mis à profit pour sceller entre les deux nations latines une réconciliation complète?

Des semaines et des mois se passèrent sans confirmer ces espérances ni modifier la situation. Ce n'est pas que le bon vouloir fît défaut de notre part; mais la force des choses en empêcha souvent les manifestations. — L'Italie avait rapporté le tarif de guerre qu'elle avait promulgué contre nos produits; il ne nous était pas possible de payer de retour ce bon procédé, parce que l'abrogation de notre tarif différentiel eût placé notre commerce dans un état de dommageable inégalité; nous nous trouvoins dans la nécessité de rester sur nos positions jusqu'à l'échéance de nos autres traités de commerce et surtout jusqu'au vote d'une nouvelle loi douanière. A la conférence anti-esclavagiste de Bruxelles, l'Italie avait tenté de faire reconnaître les titres qu'elle revendiquait au protectorat de l'Abyssinie tout entière; elle y avait rencontré des résistances, auxquelles nous avions été obligés d'unir les nôtres, à cause de nos rapports avec Ménélick et de notre situation à Obock. — Au mois d'août, le gouvernement de la République annonça l'intention d'envoyer une escadre dans les eaux italiennes, pour saluer le roi Humbert et rendre la visite faite à Toulon par la flotte royale; au dernier moment, le projet dut être abandonné, le roi renonçant à se rendre à la Spezzia pour présider au lancement du cuirassé *Sardegna*. — Les événements semblaient se coaliser pour contrarier les tentatives de rapprochement.

Le 8 octobre, M. Crispi se rendit à Florence, pour y prononcer le discours qu'il avait coutume de consacrer, dans l'intervalle des sessions parlementaires, à l'exposé de son programme gouvernemental. Son langage laissa l'impression qu'il était plus que jamais convaincu des avantages de la Triple Alliance et décidé à en renouveler les engagements à l'échéance. Les commentaires du dehors témoignèrent qu'on la comprenait ainsi, à Berlin, à Vienne et à Londres. Un mois plus tard, le comte Caprivi, chancelier de l'empire allemand, vint à Monza, où il eut plusieurs conférences avec le roi Humbert et M. Crispi. Après tout cela, personne ne doutait plus des intentions du gouvernement italien : il voulait persévérer dans le système où il était engagé depuis 1882. Restait à savoir si la nation, qui allait faire entendre sa voix dans les comices électoraux, se prononcerait dans le même sens.

Des élections législatives eurent lieu le 23 novembre 1890, après une polémique ardente des partis avancés contre la politique extérieure du cabinet. Les résultats en furent favorables à M. Crispi. Sur 508 députés élus, il pouvait en réclamer pour siens 395. Cependant sa majorité nouvelle, numériquement plus forte que l'ancienne, semblait moins homogène. Que d'efforts n'aurait-il pas à déployer pour contenir des éléments qui tendaient visiblement à se dissocier! La victoire, où il s'était flatté de retremper son autorité, n'était qu'une victoire à la Pyrrhus.

La nouvelle législature fut ouverte par le roi en décembre. Le discours du trône ne laissait prévoir aucun changement dans l'orientation de la politique extérieure : l'Italie demeurerait « fidèle à ses alliances, cordiale dans ses amitiés, sincère dans son désir d'améliorer toujours ses relations avec les puissances ». La veille, le ministre du trésor, M. Giolitti, s'était retiré, parce qu'il ne voulait pas renoncer à ses projets d'économies. De là, dans l'opinion, un mouvement marqué d'inquiétude et de défaveur. Huit jours plus tard, une interpellation de M. Imbriani amena un autre ministre démissionnaire, M. Seismit-Doda, à déclarer que des divergences relatives à la politique extérieure avaient seules motivé sa retraite; l'orateur termina en exprimant « l'espoir qu'un jour viendrait où l'on pourrait obtenir satisfaction des humiliations subies par l'Italie sous le gouvernement de M. Crispi ». Ainsi pris à partie, M. Crispi réclama et obtint un vote de confiance; mais la motion acceptée par lui ne réunit que 271 voix, beaucoup de ses anciens clients s'étant abstenus. La majorité se désagrégeait manifestement.

Les dispositions du parlement ne furent pas améliorées par l'exposé financier du nouveau ministre des finances, qui proposait des remaniements d'impôts combinés en vue de rehausser de près de 34 millions les recettes du trésor et d'accroître d'autant, par suite, les charges des contribuables. Ce projet ne pouvait pas être bien accueilli par une Chambre récemment nommée sur le mot d'ordre : des économies, pas d'impôts nouveaux. L'accord n'existait plus entre entre le parlement et le cabinet; le premier incident devait provoquer une rupture.

Le 31 janvier 1891, un vif débat s'engageait, au Montecitorio, sur une loi autorisant une majoration de certaines taxes d'importation. Après les premières passes soutenues par le ministre des finances, M. Crispi se décidait à donner de sa personne. Débité d'une voix lente et calme, son exorde ne laissait rien prévoir des violences dont il ménageait la surprise à ses auditeurs. Il commença par énumérer les économies réalisées depuis quelques mois pour assurer la réalisation de ses promesses. Mais bientôt, rappelant les attaques dirigées contre son administration par les orateurs de la droite, il prit hardiment l'offensive. — « Il me serait facile, — dit-il — de répondre à l'honorable Bonghi et de démontrer que les finances de la droite n'ont pas été meilleures que les nôtres. Mais je ne le ferai pas, à cause du respect dû aux tombes. Je dirai seulement que la politique suivie jusqu'en 1876 était bien différente de celle qui se fait maintenant : elle était alors servile à l'extérieur... »

Fermement accentués, ces derniers mots provoquaient dans l'assemblée un mouvement de stupeur, bientôt suivi d'une explosion de rumeurs indignées. Entre le premier ministre et la droite, la rupture était consommée. Quant à la gauche ministérielle, elle restait silencieuse. Bientôt l'ordre du jour proposé en faveur du gouvernement était repoussé par 186 voix contre 123. M. Crispi priait la Chambre de suspendre ses travaux, annonçant qu'il allait prendre les ordres du roi.

Le ministère avait vécu.

VI

Peut-être l'historique du ministère de M. Crispi nous a-t-il retenu un peu longuement. Ce n'est pourtant pas un hors-d'œuvre. Pour saisir les déviations imprimées, durant ces trois ans, au système de la Triple Alliance, pour se rendre compte du changement survenu dans nos rapports avec l'Italie, pour apprécier exactement l'état des choses et des esprits au moment où la politique italienne passait sous une

autre direction, il faut se bien rappeler les phases successives et le dénouement de cette période. Avec le cabinet constitué sous la présidence de M. le marquis di Rudini, nous allons rentrer en plein dans notre sujet.

Le 9 février 1891, un ministère de concentration était constitué par M. di Rudini, qui retenait les Affaires étrangères avec la présidence du conseil, en s'entourant de collègues choisis dans la droite et dans la gauche modérée. Tout son programme était subordonné, pour l'intérieur, à la question financière dont le règlement s'imposait d'urgence : son intention hautement proclamée était d'assurer l'équilibre budgétaire sans nouvelles charges pour les contribuables. Quant à sa politique extérieure, les principes directeurs en étaient indiqués dans les déclarations suivantes :

... Notre politique sera simple, franche, sans arrière-pensée, comme il convient à un pays qui veut réellement la paix... Nous montrerons à tous, par notre attitude, que nous n'avons aucune intention agressive... Par notre conduite pondérée et sereine, nous réussirons — nous en sommes convaincus — à inspirer cette confiance que nous avons le sentiment de mériter... Nous conserverons à nos alliances une fidélité sûre et solide...

Les amis du précédent ministère affectaient de ne voir, en cet exposé, que la confirmation de la politique suivie depuis quatre ans. Les partisans du nouveau régime signalaient une opposition marquée entre la politique « simple, franche et sans arrière-pensée », entre « la conduite pondérée et sereine » que M. di Rudini se proposait d'observer, et les procédés qui caractérisaient la méthode de son prédécesseur. Quant à la Triple Alliance, la partie des déclarations ministérielles, qui s'y référait ne pouvait soulever aucune critique : du moment que les pactes souscrits étaient encore en vigueur, il était naturel et correct que le gouvernement affirmât sa volonté d'en remplir fidèlement les engagements. Il ne disait rien de l'avenir : peut-être voulait-il se ménager la liberté de ses résolutions pour l'échéance de 1892.

La France était implicitement visée dans les passages susmentionnés des déclarations ministérielles. M. di Rudini avait tenu même à faire davantage, en marquant, par une

mention spéciale, ses dispositions à notre égard : — « Et puisque, disait-il, on a voulu, à tort, au sujet de nos relations avec la France, soulever des doutes, des soupçons et des méfiances, nous nous efforcerons d'éliminer toute fausse appréciation. » — On ne pouvait affirmer en meilleurs termes l'esprit nouveau dont on voulait s'inspirer.

Rien d'étonnant, après cela, dans la bienvenue sympathique qui saluait, de l'autre côté des Alpes, l'avènement de M. di Rudini. On lui savait gré de vouloir rétablir avec la France des rapports de cordiale confiance. Il n'était pas sans se rendre compte des difficultés qu'il aurait à surmonter pour y parvenir, de celles qui provenaient notamment de l'accession de l'Italie à la ligue austro-allemande. C'est donc qu'il ne désespérait pas d'en triompher. N'avait-il pas, d'ailleurs, appelé à la Consulta, comme sous-secrétaire d'État, M. le comte d'Arco, qui siégeait dans les rangs de la gauche et passait pour partager les vues de son parti sur les alliances de l'Italie? N'avait-il pas confié le portefeuille de la justice au comte Ferraris, qui s'était publiquement prononcé contre le système? N'avait-il pas annoncé la résolution de diminuer les budgets de la guerre et de la marine? De ces observations, on inférait volontiers qu'il se proposait d'éliminer peu à peu, sans secousse ni rupture, les obstacles qui s'opposaient à l'application d'un programme impliquant, à l'intérieur, des économies, et, au dehors, le rétablissement de l'entente franco-italienne.

La première question dont l'examen s'imposait souleva malheureusement des difficultés et donna lieu à un malentendu qui ébranla peut-être les dispositions de la première heure. Le cabinet de M. di Rudini se trouvait en présence d'une situation financière qui lui inspira bientôt l'idée de faire appel au crédit étranger. Il s'agissait d'émettre, au dehors, une série d'obligations de chemin de fer. D'après les hommes compétents, l'opération n'avait chance de succès que si les banques françaises consentaient à s'interposer pour le placement des titres. Depuis quatre années, nos établissements de crédit s'interdisaient systématiquement toute transaction avec l'Italie. Voudraient-ils se départir de leur ré-

serve? L'attitude du précédent cabinet en avait été la cause principale. Les nouveaux ministres se montraient animés d'un esprit tout différent et témoignaient d'intentions qui devaient être encouragées. On devine, sans que nous y insistions, les arguments que des intermédiaires autorisés firent alors valoir. Mais nos financiers ne purent s'empêcher d'objecter qu'il était prématuré de réclamer leur concours; voulussent-ils le prêter, ils ne seraient pas suivis par leur clientèle. Aucune opération ne serait possible avant qu'un changement se fût manifestement produit dans les rapports des deux pays. De bonnes paroles ne suffisaient pas. Les défiances de nos capitalistes ne cesseraient pas — il fallait bien le dire — tant que la Triple Alliance subsisterait ou, du moins, tant que les stipulations n'en seraient pas mieux connues. C'était là qu'aboutissaient les objections formulées pour motiver le refus de concours qu'imposait à nos banques l'état de l'opinion publique. Cette conclusion, M. di Rudini se refusa à l'entendre ; ses susceptibilités patriotiques en furent blessées, parce qu'il crut y voir, à tort, comme une tentative pour abuser de ses embarras et lui imposer des conditions.

Les ministres italiens renoncèrent à leur projet d'émission; mais ils gardèrent de l'incident une impression pénible, faisant remonter jusqu'au gouvernement de la République la responsabilité des résistances qu'ils avaient rencontrées. C'était de leur part une erreur. Le gouvernement de la République n'avait reçu d'eux aucune ouverture; nos lois ne lui donnaient, d'ailleurs, aucun titre pour intervenir dans une affaire dont le règlement dépendait exclusivement des hommes de finance et de leur clientèle.

Il y eut donc là un fâcheux malentendu. Nous ne pouvions nous dispenser d'en faire mention, puisqu'il s'est rencontré des publicistes pour en grossir les conséquences. D'aucuns en ont parlé alors comme d'une faute à la charge de notre diplomatie, faute qui n'aurait pas été sans influence sur les résolutions prises, quelques mois plus tard, par le gouvernement du roi. Le grief n'est pas fondé. Quand on repasse, comme nous allons le faire, les circonstances qui ont déterminé et précipité le second renouvellement de la Triple

Alliance, il est difficile d'admettre que les conditions mises par nos banques à leur concours financier y aient été pour quelque chose.

En peu de semaines, le ministère de M. di Rudini avait réussi, par la fermeté de son attitude et surtout par le caractère rassurant de ses propositions budgétaires, à conquérir, dans le pays et dans les Chambres, un crédit qui lui assurait, pour une longue période, une entière liberté de mouvements. En voudrait-il user pour modifier l'orientation imprimée à la politique extérieure du royaume?

Dès le 7 mars 1891, il était appelé à s'expliquer, devant la Chambre des députés, par diverses interpellations relatives au renouvellement éventuel de la Triple Alliance et aux rapports de l'Italie avec la France. Un seul des interpellants, Luigi Ferrari, de la gauche avancée, donnait quelque développement à l'exposé de ses vues. Son discours très mesuré n'était qu'un plaidoyer contre l'accord conclu avec les puissances centrales. A son avis, cette coalition imposait des efforts excessifs au pays, dont elle compromettait l'indépendance et la dignité. L'Italie avait donc intérêt à s'en dégager, à l'échéance, pour inaugurer une politique autonome et s'assurer les avantages de la neutralité.

M. di Rudini répondait par un seul discours aux divers orateurs qui avaient pris la parole. En ce qui concerne la Triple Alliance, il s'exprimait en ces termes :

Nous ne sommes pas venus à ce poste pour relâcher les liens de la Triple Alliance, encore moins pour la dissoudre. Nous y sommes venus avec l'intention de la maintenir, parce qu'après avoir déjà procuré à l'Europe une longue ère de paix, elle est encore un gage que la paix sera longtemps maintenue.

Fallait-il comprendre ces déclarations nouvelles en ce sens qu'elles engageaient le gouvernement royal jusqu'au terme assigné au contrat, et qu'elles lui réservaient pour la suite toute liberté d'action? C'était l'opinion de quelques-uns, d'un journal même, comme le *Diritto*, qui passait pour avoir des attaches officieuses. Mais on attribuait généralement une autre portée au langage ministériel. La façon dont il était accueilli

à Berlin et à Vienne prouvait que les alliés de l'Italie y lisaient l'intention déclarée de maintenir et de prolonger l'union. Dans le reste de son discours, M. di Rudini insistait sur son ferme désir de renouer des rapports de confiante amitié avec la France. Restait à savoir si cette partie de son programme était compatible avec les engagements mystérieux qui enchaînaient l'Italie. Quoi qu'en dît le ministre, il restait là une question douteuse. Ses efforts mêmes pour établir la sincérité de ses intentions démontraient qu'il s'en rendait compte.

La discussion du budget des Affaires étrangères l'amenait bientôt à donner de nouveaux éclaircissements sur ses vues. Le comte Marazzi, qui, le premier, abordait la question des alliances, se déclarait nettement contraire à la prolongation du pacte avec les puissances centrales. L'orateur était d'autant mieux écouté qu'il occupait un emploi de major dans l'armée active et qu'il pouvait être considéré comme l'organe d'une fraction notable du corps des officiers. D'après lui, les forces relatives des puissances européennes avaient changé depuis la conclusion de la Triple Alliance. Au point de vue du nombre, l'avantage serait désormais assuré aux armées de la France et de la Russie, si, comme on devait s'y attendre, les intérêts des deux puissances les amenaient à coaliser leurs forces. Quant à la France, elle possédait maintenant un excellent outillage, qui excluait la possibilité d'une invasion rapide et victorieuse. Cela posé, le gouvernement royal avait à envisager toutes les faces du problème. L'empereur d'Allemagne était jeune et ambitieux. Les Italiens devaient-ils se mettre à sa discrétion? S'ils voulaient rester dans la Triple Alliance, il leur fallait développer leurs armements et ne plus parler d'économies. Était-ce l'intention du ministère? Soit. Mais il était bon que personne ne méconnût les conséquences d'une telle politique.

Le discours du comte Marazzi, qui produisait sur la Chambre une vive impression, obligeait le président du Conseil à intervenir. M. di Rudini y faisait la réponse suivante :

L'honorable Marazzi a exposé une nouvelle politique, que j'appellerai politique matérialiste, puisque, pour lui, tout se réduit à une question de chiffres. La Triple Alliance était bonne, il y a quelques années, quand l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie pouvaient

mettre en ligne un nombre d'hommes supérieur à celui qui pouvait leur être opposé par les autres puissances. Elle serait devenue mauvaise aujourd'hui, parce que les trois alliés pourraient se trouver en un état d'infériorité numérique de trente ou quarante mille hommes. C'est un raisonnement exact, mathématique, que je ne puis accepter; car la question de sentiment ne peut rester étrangère à la politique d'un grand pays. L'Italie n'aurait pas été faite, si les hommes glorieux, que le Piémont a comptés en des temps difficiles, ne s'étaient pas inspirés de sentiments opposés à cette politique que j'appelle matérialiste et dont l'honorable Marazzi se fait l'organe. Non, messieurs! Nous avons deux buts à atteindre : l'équilibre et la paix. L'Italie a cru et croit que la Triple Alliance a contribué à l'équilibre et à la paix. Ce sont là des aspirations idéales, que nous devons maintenir fermement. Je ne crois pas qu'il soit bon de discuter tous les jours la direction à donner à notre politique étrangère. Il est d'autant moins opportun de le faire, que le système des alliances n'est pas chose qui puisse être changée selon le caprice d'aujourd'hui ou de demain. Nous devons persévérer et le gouvernement persévérera dans le très vif désir de maintenir notre amitié avec les peuples qui nous sont voisins. Nous appliquerons tous nos efforts à assurer ces résultats, et j'espère que le pays et la Chambre les approuveront.

Comme on le voit, les déclarations du président du conseil ne différaient pas sensiblement de celles qu'il avait déjà formulées. Toutefois le fait qu'il affirmait, sans aucune réserve pour l'avenir, les avantages de la Triple Alliance, ne permettait plus guère de douter qu'il ne fût d'ores et déjà résolu à en prolonger les engagements. L'idée s'en accréditait d'autant plus qu'elle commençait à être incessamment confirmée par les informations de l'étranger, où la question du renouvellement anticipé de la Triple Alliance était maintenue à l'ordre du jour. A Vienne, à Berlin, à Londres, les journaux répétaient que des pourparlers confidentiels se suivaient à cet effet entre les gouvernements intéressés. Au lendemain même du dernier discours de M. di Rudini, les *Daily News* annonçaient que le gouvernement italien avait déjà fait connaître à ses alliés qu'il était disposé à souscrire une seconde prolongation du pacte de 1882. A la fin de mai, des agences télégraphiques présentaient l'entente nouvelle comme imminente. On affirmait que le roi Humbert avait engagé sa parole à l'empereur Guillaume.

Cependant les ministres italiens s'imposaient une réserve

impénétrable. A toutes les interrogations qui lui étaient adressées, M. di Rudini se bornait à répondre que rien n'était changé dans l'état des choses; il s'en tenait à cette formule diplomatique, laissant à la sagacité de ses interlocuteurs le soin d'en fixer le sens exact. Ces rumeurs concordantes provoquaient, en Italie même, une vive agitation parmi les adversaires de la Triple Alliance. Les plus décidés se recrutaient dans les partis avancés, qui formaient le gros de l'opposition contre le cabinet. Les hommes de l'extrême gauche entamaient de violentes polémiques, qui les entraînaient à ne ménager ni les ministres ni la dynastie elle-même. Nous aurons bientôt à revenir sur cette campagne, dont l'effet, contraire à celui qu'en espéraient les meneurs, fut de précipiter les résolutions du gouvernement.

Dans les premiers jours de juin, l'opinion était si troublée, l'anxiété si générale, que les représentants du pays ne pouvaient plus se dérober au devoir de réclamer des éclaircissements officiels. Cette fois, c'était le Sénat qui prenait l'initiative. Dans un discours prononcé le 13 juin, M. Negri faisait ressortir la contradiction dans laquelle le cabinet persistait, en voulant, à la fois, conjurer par des économies la crise financière et continuer, à l'extérieur, une politique disproportionnée avec les ressources du pays. A son avis, la Triple Alliance n'était pas conciliable avec le programme financier qui convenait à l'Italie. Bien que les conditions n'en fussent pas connues, le moins qu'on pût supposer, c'était que l'Italie devrait, en cas de guerre, opérer une forte diversion au profit de ses alliés. Combien sa situation serait périlleuse en présence de la France et de la Russie coalisées! A quels efforts, à quels armements ne serait-elle pas obligée par un pareil rôle? Il y avait donc antinomie évidente entre le plan économique et la politique étrangère du cabinet. S'il voulait courir les grandes aventures et s'allier avec les plus forts, il devait le dire franchement et réclamer, sans réticences, les sacrifices nécessaires. — L'orateur mettait ainsi le doigt sur le vif d'une question, qui préoccupait les plus chauds partisans de la *Triplice*. Son discours provoquait naturellement, de la part du président du Conseil, une réponse et une réfutation.

M. di Rudini commençait par déclarer que ses idées différaient absolument de celles de M. Negri. D'après celui-ci, le gouvernement suivait une politique de recueillement à l'intérieur et une politique d'aventures au dehors. Rien de moins exact. Le gouvernement voulait l'équilibre budgétaire avec des économies et des finances solides. A l'extérieur, il voulait aussi une politique de recueillement. La seule liberté qu'il consentît à enchaîner, c'était la liberté de faire la guerre. On ne pouvait donc pas dire qu'il rêvât d'aventures. Pour un grand État, la politique de recueillement n'impose ni le désarmement complet ni l'isolement ; elle implique seulement des armements modérés et des alliances capables d'assurer la paix. Si l'Italie voulait se dégager intempestivement de ses alliances et, en même temps, éviter tout risque d'humiliation, elle ne le pouvait qu'en doublant ses dépenses de guerre et de marine. La Triple Alliance n'entraînait, d'ailleurs, aucune obligation en ce qui concernait les armements : M. di Rudini en donnait l'assurance sur sa parole de gentilhomme et de ministre. — « Je crois, ajoutait-il, que. si nous étions isolés, nous aurions bientôt à nous en repentir ; mais je suis convaincu que la Triple Alliance est la paix, rien que la paix, comme le prouvent les dix années bientôt accomplies. »

Après le ministre, le marquis Alfieri prenait la parole pour faire observer que les premiers pactes de la Triple Alliance avaient été conclus sous la pression de circonstances qui s'étaient modifiées depuis lors. S'il en était temps encore, il exprimait le vœu qu'au moment où ces pactes seraient renouvelés, on tînt compte des conditions de l'Europe et notamment des dispositions amicales que l'Angleterre avait manifestées pour l'Italie. — « Eh bien ! — répliquait M. di Rudini, — le jour où cette question se posera, si j'ai l'honneur de faire partie du gouvernement de mon pays, je prends l'engagement de tenir compte des considérations développées par l'honorable sénateur Alfieri. Ce sera mon devoir et je ne manquerai pas à ce devoir. »

De la réponse faite à M. Negri, il n'y avait qu'une conclusion à tirer : c'est que le président du Conseil voyait pour son pays un intérêt majeur à rester fidèle à l'entente allemande et qu'il se proposait d'en prolonger les engagements.

Mais, d'autre part, sa réplique au marquis Alfieri semblait indiquer que la question du renouvellement n'était pas résolue. L'incertitude subsistait donc encore, sinon sur l'intention, du moins sur le fait. Il fallait en avoir le cœur net.

Ici se place un épisode qui est parvenu, quelques années plus tard, à la connaissance du public. Nous le rapportons d'après une correspondance d'un journal parisien[1], parce qu'il éclaire un point d'histoire demeuré jusque-là dans l'ombre; il nous est agréable aussi de le mentionner comme un hommage rendu à la loyauté dont la diplomatie du marquis di Rudini n'a jamais cessé de s'inspirer.

Depuis plusieurs mois, des pourparlers se suivaient entre la France et l'Italie pour la délimitation de leurs possessions limitrophes sur la mer Rouge. L'affaire avait un intérêt spécial pour nos voisins, dont les rapports avec Ménélick commençaient à se tendre. Aussi nous efforcions-nous d'en faciliter le règlement, désireux de donner au nouveau cabinet une preuve de bon vouloir et de renouer avec lui la chaîne des transactions amicales. Au moment même où la Triple Alliance était discutée au Sénat italien, l'ambassadeur de la République à Rome recevait l'autorisation de présenter des propositions combinées en vue d'éliminer les difficultés pendantes et d'assurer l'accord. Il ne pouvait évidemment s'engager dans la voie des concessions, sans tenir compte des éventualités dont la France se préoccupait avec toute l'Europe, sans savoir ce qu'il y avait de fondé dans les bruits qui représentaient l'Italie comme à la veille de se lier pour une nouvelle période à la politique allemande. La plus simple prudence lui imposait l'obligation de provoquer préalablement une explication décisive. Ce sujet délicat fit l'objet d'un de ses entretiens avec le ministre. Mais ses instances ne parvinrent pas à triompher de la réserve de son interlocuteur. Le marquis di Rudini s'en tint obstinément à son langage habituel, et l'ambassadeur dut se contenter de savoir, comme d'autres, *qu'il n'y avait rien de changé dans l'état des choses*.

Comme le fait remarquer le correspondant de la feuille parisienne, cette réponse pouvait avoir divers sens ; elle signi-

1. Voyez le journal *le Temps* du 7 juin 1898.

fiait, soit que la situation antérieure continuait, soit que la *Triplice* avait été renouvelée dans les mêmes conditions ou allait l'être. Mais peu importait. Ce qu'il y avait de certain, c'est qu'une pareille réponse ne démentait pas les bruits en cours, et qu'elle ne permettait même pas d'attribuer au gouvernement royal l'intention de se dégager du système. Dans les circonstances, cela suffisait. L'ambassadeur ne devait plus douter que le renouvellement de l'entente à trois ne fût accompli ou sur le point de l'être, et il ne pouvait que savoir gré au ministre de n'avoir laissé aucune équivoque sur ce point. Il s'abstenait naturellement de parler des propositions qu'il avait à formuler au sujet de la délimitation. Par un tacite accord, la négociation africaine se trouvait interrompue; elle ne devait être reprise et close que neuf ans plus tard, par le protocole du 24 juin 1900.

Tenus dès lors pour avérés, les projets du gouvernement royal soulevaient, dans la Péninsule, des protestations dont la vivacité croissait de jour en jour. Les groupes avancés de la démocratie italienne se concertaient ouvertement pour déchaîner à l'encontre un mouvement d'opinion.

Une réunion fut organisée à cet effet, le 16 juin, au cercle radical de Rome. Un grand nombre de députés y assistèrent, Au début des débats, quelques orateurs examinèrent la question de la Triple Alliance au point de vue exclusif de la politique extérieure, soutenant que le système était contraire aux aspirations irrédentistes de l'Italie et au rétablissement des bons rapports avec la France. D'autres firent observer judicieusement que la thèse, ainsi présentée, était de nature à choquer certaines convictions et fournirait à l'autorité des motifs d'intervenir. Mieux valait n'en traiter que le côté économique, en insistant sur les charges occasionnées par la Triple Alliance. Sur ce terrain, les hommes de tous les partis pourraient se rencontrer, sans fournir aucun prétexte aux rigueurs administratives. Cet avis ayant prévalu, la délibération suivante fut votée à l'unanimité :

L'assemblée démocratique, convoquée par le cercle radical de Rome,

Attendu la nécessité de donner à la nation la faculté, qui lui est refusée, de se prononcer sur la Triple Alliance,

Décide la nomination d'une commission chargée d'aviser aux moyens pratiques d'assurer aux intentions du pays la plus solennelle manifestation.

La commission constituée à la suite de ce vote se composait de MM. Albani, Colajanni, Imbriani, Bovio, Ferri, Lodi et Ferrari, tous députés de l'extrême gauche. Dès le lendemain, elle se mit à l'œuvre et arrêta le programme suivant :

Adresser un manifeste à la nation pour lui démontrer la nécessité de se prononcer sur le renouvellement de la Triple Alliance ;

Provoquer, dans toutes les cités italiennes, des meetings populaires, moyen le plus efficace pour permettre à l'opinion publique de se manifester ;

S'adresser à toutes les associations pour qu'elles provoquent séparément l'expression des vues de leurs membres sur la Triple Alliance, et désignent des délégués pour une réunion qui sera organisée à Rome en vue de résumer définitivement toutes les manifestations nationales ;

Recommander, dans les principaux centres de la Péninsule, l'organisation de conférences destinées à élucider la question.

Le plan était bien conçu pour provoquer l'agitation légale que les radicaux avaient en vue. Ils déployèrent, d'ailleurs, une activité extrême pour en poursuivre l'exécution. Le manifeste destiné à la nation fut bientôt rédigé et communiqué à la presse. La rédaction en était habilement combinée pour mettre en relief les inconvénients économiques et politiques de la Triple Alliance, en laissant de côté les points qui auraient pu éveiller les susceptibilités du patriotisme. Le nom de la France n'y était pas prononcé ; une seule phrase mentionnait « la rupture d'anciens et naturels échanges commerciaux ». Enfin de nombreuses conférences étaient annoncées dans toutes les provinces. M. Bovio lui-même se chargea de la première, qui devait avoir lieu, le 28 juin, à Rome.

Tant d'efforts ne pouvaient demeurer stériles. Déjà les symptômes d'une réaction bruyante contre les pactes allemands commençaient à se manifester dans les grandes villes. Le gouvernement se décidait alors à interdire les réunions organisées en vue de discuter la Triple Alliance. La presse officieuse ne dissimulait plus ses inquiétudes ; elle combattait les comités démocratiques avec une passion et une violence dont elle se serait abstenue si leur entreprise eût été vouée à

un échec certain. Ceux-ci témoignaient de la plus grande confiance, se faisant forts de provoquer dans la nation un soulèvement qui ne permettrait pas au ministère de passer outre. Peut-être y seraient-ils parvenus, si le temps nécessaire leur eût été laissé. Mais la situation se modifiait subitement, comme par un coup de théâtre. Le gouvernement prenait le parti de brusquer les choses, en concluant le renouvellement de l'alliance. L'agitation poursuivie devenait ainsi sans objet. Loin de faire obstacle à l'événement, la campagne des radicaux avait contribué à le précipiter, en inquiétant les intérêts dynastiques et en fournissant à la chancellerie allemande des arguments décisifs. Tel est du moins, comme on va le soir, l'enseignement qui semble résulter des informations réunies depuis lors sur les motifs de la résolution prise par le gouvernement italien, onze mois avant l'échéance de son traité avec les puissances centrales.

Le 27 juin 1891, la Chambre italienne des députés avait à s'occuper de deux demandes d'interpellation : la première, relative à la politique extérieure du cabinet, émanait de Cavallotti, dont l'intention était de provoquer un débat solennel sur la Triple Alliance; la seconde, formulée par M. Colajanni, portait sur la politique intérieure, en visant spécialement la prohibition édictée contre les réunions publiques. Dès le début de la séance, Cavallotti proposa de discuter conjointement les deux interpellations, qui avaient, en réalité, un seul et même objet. Le président du Conseil s'y opposa d'une façon péremptoire, insistant pour que l'ordre du jour ne fût pas modifié.

Vu l'état des esprits et des partis, cette question de méthode prenait une importance très grande. Si l'interpellation relative à la politique intérieure était examinée en premier lieu, il pouvait arriver que le cabinet fût atteint par un vote de blâme réunissant les voix de l'extrême gauche et celles de la droite, hostile à Nicotera, ministre de l'intérieur. Au contraire, si le débat relatif à la politique extérieure passait le premier, le ministère obtiendrait probablement un vote favorable du centre et de la droite, qui formaient sa majorité. On conçoit l'intérêt que le président du Conseil attachait à main-

tenir l'ordre de priorité établi par les circonstances. Son désir était d'obtenir tout d'abord un vote de confiance dont il pût se prévaloir comme d'une approbation donnée au renouvellement anticipé de la Triple Alliance. A tout prix, l'extrême gauche devait donc s'arranger pour que les débats s'ouvrissent sur la question de politique intérieure.

Aussi Cavallotti s'empressa-t-il, en présence de l'opposition du président du Conseil, de retirer son interpellation, afin, dit-il, de ménager à la Chambre le moyen de se prononcer d'abord sur la question où les libertés constitutionnelles se trouvaient engagées. Mais le coup avait été prévu. Le président de la Chambre donna aussitôt lecture d'une autre demande d'interpellation sur la politique extérieure, demande formulée par un des chefs du groupe piémontais, l'ancien ministre Brin, qui sortait de la réserve où il se maintenait depuis des semaines, pour faire le jeu du cabinet. Et le président du Conseil insista pour que cette troisième interpellation fût discutée immédiatement. La manœuvre devait avoir pour effet de déjouer la tactique de l'opposition. Mais était-elle conforme au règlement? Sur cette question, un débat d'une extrême vivacité se prolongea plus d'une heure. A deux reprises, le président de la Chambre dut se couvrir; enfin, de guerre lasse et au milieu d'un tumulte assourdissant, il se vit obligé de clore la séance.

Le résultat de cette première journée n'était pas favorable au gouvernement, puisqu'il n'avait pas réussi à enlever un vote de confiance. Ne voulant pas rester sous le coup d'un pareil échec, M. di Rudini combina, dans la soirée même, un nouveau plan. A sa demande, les députés furent convoqués pour le lendemain, dimanche, en séance extraordinaire.

Le débat reprit donc le 28 juin. Ni les radicaux ni les membres de la majorité ne voulaient faire la moindre concession, les premiers demeurant résolus à continuer l'obstruction tant que l'interpellation de M. Colajanni ne serait pas vidée. Bientôt la séance devint tumultueuse; la voix des orateurs se perdait dans le bruit des colloques particuliers, des interjections, des cris et des piétinements. Au milieu du brouhaha, qui mettait les sténographes dans l'impossibilité de recueillir une parole, on vit tout à coup le député Brin se

lever et parler; le son de sa voix ne dépassait pas le cercle de ses voisins. M. di Rudini lui répondit, mimant, à grands gestes, deux ou trois phrases dont ses auditeurs les plus proches saisirent à peine le sens. Mais la majorité, sans aucune hésitation, s'empressa de souligner par une salve d'applaudissements la déclaration ministérielle, dont elle avait le mot.

La séance fut encore levée à la suite de scènes violentes, dont les annales du Montecitorio n'offraient aucun précédent.

Dans la soirée seulement, on eut l'explication de la scène concertée entre MM. di Rudini et Brin, avec le concours complaisant de la majorité. Par les soins de la questure, la presse reçut le compte rendu suivant des paroles que les deux orateurs avaient prononcées au milieu du bruit :

M. BRIN. — Les quelques phrases que j'ai dites hier et la formule même de mon interpellation en expliquent le sens et me dispensent d'en poursuivre le développement. J'attendrai donc les explications du gouvernement.

M. LE MARQUIS DI RUDINI, *président du Conseil*. — Je puis assurer la Chambre et le pays que le gouvernement entend persévérer dans cette politique de paix que l'Italie suit depuis longtemps. Pour atteindre ce but, nous poursuivrons notre politique de paix et nous maintiendrons fermes et intactes nos alliances avec les empires du centre. Par conséquent, l'Italie et l'Europe, je le répète encore, peuvent être sûres et certaines que les alliances seront maintenues et que la paix sera longtemps conservée.

Cette fois, aucune obscurité ne voilait plus les intentions du gouvernement royal : l'Italie, la France et l'Europe étaient avisées officiellement qu'il était décidé à maintenir son alliance avec les empires du centre. Si un doute subsistait encore, c'était sur le point de savoir si le renouvellement du pacte était déjà accompli ou à la veille de l'être. Là-dessus même, la lumière allait se faire dans les vingt-quatre heures. M. di Rudini s'était réservé de compléter, devant le Sénat, les explications que le tumulte l'avait contraint d'écourter devant la Chambre élective.

Le 29 juin, le comte de Taverna lui fournit l'occasion désirée, en formulant, au palais Madame, une interpellation sur les bruits relatifs aux accords de l'Italie avec l'Angle-

terre et les puissances centrales. M. di Rudini y répondit en ces termes :

Le Sénat sait quelles sont les intentions du gouvernement du roi en fait de politique étrangère. J'ai eu, ici même, le grand honneur de les exposer dans la récente discussion du budget des Affaires étrangères. Mais je ne vois aucun inconvénient à les affirmer de nouveau.

Ce que l'Italie veut avec persévérance et ténacité, c'est la paix, parce qu'elle croit que la paix est nécessaire au développement de ses institutions et à l'amélioration de ses conditions économiques.

Mais, d'autre part, l'Italie veut, et le gouvernement veut aussi avec ténacité le maintien de l'équilibre en Europe, le maintien du *statu quo* et notamment du *statu quo* dans la Méditerranée.

Pour réaliser ces intentions, ce n'est pas aujourd'hui seulement que le gouvernement a cherché à nouer des intelligences et à conclure des accords avec les puissances qui sont dans le même ordre d'idées et dont les intérêts sont liés aux nôtres.

Un échange d'idées a eu lieu, il y a quelques années, avec l'Angleterre, échange d'idées qui a fait au Parlement anglais, de la part de Sir J. Fergusson, l'objet de déclarations auxquelles j'aurai peu à ajouter. Son langage a été strictement conforme à la vérité : l'Italie et l'Angleterre se proposent de maintenir la paix et le *statu quo*. Je puis dire, d'ailleurs, que je n'aperçois pas de questions sur lesquelles les vues de l'Italie ne soient conformes à celles de l'Angleterre, attendu que leurs intérêts essentiels sont identiques.

Quant à nos rapports avec les puissances centrales, on sait déjà depuis longtemps comment et combien ils sont intimes. On sait depuis longtemps quelle vive et sincère amitié a lié et lie l'Italie à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie. On sait comment ont été souscrits les traités qui, — je n'hésite pas à l'affirmer encore une fois, — ont été et sont une sûre et solide garantie de paix.

Le moment s'approchait où ces traités venaient à échéance, et il fallait s'attendre naturellement à voir s'ouvrir une période d'hésitations, de doutes et d'incertitudes, qui ne pouvaient moins faire que d'agiter l'opinion publique en Italie et au dehors.

D'accord avec les gouvernements de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, j'ai cru opportun de couper court à ces incertitudes, d'enlever toute raison d'être à ces hésitations et, par suite, à cette agitation. Je suis maintenant en mesure d'affirmer qu'avant même l'échéance des traités anciens, les traités nouveaux seront déjà depuis longtemps en vigueur. Il n'y aura aucune solution de continuité dans le cours de notre politique; ce sera, — si vous me permettez la comparaison, — comme une journée d'été dans les régions polaires, où

la nuit n'apporte pas les ténèbres, où le coucher du soleil se confond avec l'aurore.

Nos alliances seront donc maintenues; elles seront certainement et sûrement maintenues. Et avec elles, — il me plaît de pouvoir l'affirmer, — la paix en Europe sera pour longtemps assurée...

Après ce discours, aucun doute ne subsistait plus : la Triple Alliance venait d'être prolongée pour une nouvelle période. La nouvelle en était d'ailleurs confirmée, coup sur coup, par une série d'informations officieuses et même officielles. Dès le 29 juin, le *Corriere della Sera* annonçait que, la veille, à la suite de la séance de la Chambre des députés, le gouvernement royal avait donné sa ratification au nouveau traité : « Tout était disposé à l'avance pour cette procédure, — ajoutait le journal de Milan; — mais M. di Rudini, par un sentiment de correction parlementaire, désirait, avant d'y procéder, que la Chambre se fût prononcée. » — La *Norddeutsche allgemeine Zeitung*, du 29 juin, imprimait aussi que le renouvellement de l'alliance était accompli. — A cette même date, une agence officieuse de Berlin publiait le télégramme suivant, expédié de Heligoland : « L'empereur et l'impératrice d'Allemagne sont arrivés ici ce soir; durant le trajet de Hambourg, l'empereur a fait connaître au directeur de la Compagnie des vapeurs de Nissen que la Triple Alliance a été prolongée pour six années, en exprimant la satisfaction qu'il en éprouvait. » — Enfin, peu de jours après, une interpellation, formulée à la Chambre hongroise des députés, amenait le comte Szapary, président du Conseil des ministres, à déclarer qu'effectivement l'Italie, dont on connaissait l'adhésion antérieure au traité d'alliance défensive conclu en 1879 entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, venait de consentir à la prorogation de ce traité pour plusieurs années. Des journaux officieux de Vienne ajoutaient que la Triple Alliance continuait sur les bases où elle avait été érigée à l'origine.

De tous ces renseignements concordants il résultait, non seulement que la Triple Alliance était prolongée pour une nouvelle période, mais encore que les conditions essentielles n'en étaient pas modifiées. Si le traité nouveau différait du précédent sur quelques points, il n'en conservait pas moins le caractère d'un pacte absolument défensif, combiné par les

parties contractantes en vue d'assurer le maintien de la paix et de se garantir mutuellement leurs possessions territoriales. Les stipulations devaient en être maintenues secrètes comme auparavant. On en connaissait toutefois la substance, puisque, d'après les déclarations formelles du comte Szapary, la Triple Alliance était constituée par l'accession de l'Italie au traité austro-allemand de 1879, traité dont le texte avait été publié le 3 février 1888.

Quant à la durée du pacte, les indications réunies au premier moment ne tardaient pas à être complétées par des renseignements sûrs : le traité nouveau était conclu pour six ans, à partir de l'échéance du précédent ; il contenait, en outre, une clause de tacite reconduction pour une égale période, en prévision du cas où aucune des trois parties ne manifesterait, à la fin des six années, l'intention d'en faire cesser les effets. Un calcul très simple permet donc de fixer la chronologie de la ligue conclue entre les trois monarchies. — La Triple Alliance a pris naissance le 20 mai 1882, date du traité élaboré par Mancini et qui a consacré, pour cinq années, l'accession de l'Italie au pacte austro-allemand de 1879. — La première prorogation, négociée par Robilant, a été signée à Berlin, en mars 1887, pour cinq nouvelles années ; l'échéance a été ainsi reportée au 20 mai 1892. — La seconde prorogation, négociée par M. di Rudini, est intervenue en juin 1891, onze mois avant l'expiration du traité antérieur ; cette fois, elle a été conclue pour six ans, avec clause de tacite reconduction ; aucune des puissances contractantes n'ayant exprimé l'intention d'en faire cesser les effets à l'expiration du terme fixé au 20 mai 1898, la Triple Alliance s'est trouvée prorogée, de droit, pour six autres années, c'est-à-dire jusqu'au 20 mai 1904[1].

Est-il besoin d'insister sur l'impression produite en France par le coup de théâtre dont le Parlement italien venait d'avoir la première surprise ? Après la chute de M. Crispi, l'opinion publique s'était reprise à l'espoir d'un rapprochement pro-

1. Une autre version, qui a trouvé récemment faveur en France et à l'étranger, fixe l'échéance de la *Triplice* en 1903 et non en 1904. D'après ce système, la période actuelle aurait commencé l'année même de la dernière prorogation. C'est un point qui demeure encore indéterminé.

chain avec l'Italie ; elle avait la confiance que les dissentiments passagers allaient être oubliés ; elle se montrait disposée à toutes les concessions possibles afin de faciliter le rétablissement de rapports amicaux, qui lui apparaissaient comme la conséquence naturelle d'intérêts communs et de sympathies traditionnelles ; elle subordonnait son bon vouloir à une seule condition, qu'elle considérait comme non moins naturelle, c'est que les Italiens sortissent d'une coalition organisée contre la France. On imagine, dès lors, la déception et le mécontentement causés par la nouvelle que le gouvernement royal, sans attendre l'échéance du traité, venait d'en renouveler les engagements pour une longue période. Tout le travail poursuivi depuis quelques mois en vue de la conciliation se trouva ainsi compromis.

Notre diplomatie n'avait pas à s'émouvoir au même degré d'un événement auquel elle était préparée et qu'elle pouvait envisager sans inquiétude. Elle avait mieux à faire d'ailleurs, que de s'attarder à des récriminations stériles. Son rôle était de calmer les esprits et de pourvoir aux nécessités nouvelles de la situation. Deux tâches s'imposaient à sa sollicitude.

La première consistait à rompre l'isolement où l'on s'efforçait de maintenir la France, sans se rendre compte peut-être qu'en se prolongeant, la coalition italo-allemande devait fatalement provoquer une autre combinaison capable de faire contrepoids et de rétablir l'équilibre européen : moins d'un mois après le renouvellement de la Triple Alliance, la démonstration navale de Kronstadt consacrait solennellement l'entente nouée entre la France et la Russie.

Il y avait ensuite à rétablir, entre nous et nos voisins du sud-est, une solidarité d'intérêts, qui éloignât les risques d'une rupture et diminuât d'autant les dangers de leur accession à la ligue centrale : ce second résultat ne devait être réalisé qu'après sept années d'efforts laborieux, par l'arrangement commercial du 21 novembre 1898.

BILLOT

VILLES MORTES D'ORIENT

L'ART FRANÇAIS A CHYPRE ET A RHODES

L'Orient est plein de villes mortes. Il en est de célèbres, dont tout le monde sait le nom, Delphes ou Olympie, Délos ou Mycènes, toutes celles qui se réclament des souvenirs de la Grèce antique. Il en est d'autres, moins connues, qui ne sont ni moins curieuses ni moins intéressantes : ce sont celles qu'a laissées derrière lui le moyen âge byzantin ou latin. Et je ne sais point, cela soit dit sans manquer de respect aux classiques et pures gloires de l'Hellade, si ces villes mortes là n'ont pas pour nous un attrait plus vif et plus particulier. Elles ont en tout cas ce double mérite : demeurées plus intactes, elles nous font pénétrer mieux dans l'intimité de ce passé dont elles gardent la mémoire; et ce passé aussi nous va au cœur plus droit et plus profondément. Ce qu'elles rappellent, c'est cette épopée grandiose des croisades, chimérique en ses espoirs peut-être, éphémère et incomplète en ses résultats, si grande pourtant par l'idée et le sentiment qui l'inspira; ce qu'elles évoquent, en leur muet langage, ce sont les glorieux souvenirs que la France a laissés sur cette lointaine terre d'Orient, et l'ineffaçable empreinte dont elle a marqué ce pays. De ces villes mortes, deux m'ont particulièrement frappé, que je voudrais pour un moment faire revivre: Famagouste dans l'île de Chypre, Rhodes dans l'île du même nom.

I

Quand en 1291 le royaume latin de Jérusalem succomba sous les coups des musulmans, il laissait un double héritage, commercial et militaire. Chypre recueillit l'un; l'autre revint à Rhodes.

Vers la fin du XIIe siècle, Richard Cœur de Lion, se rendant en Palestine, avait conquis Chypre en passant, et puis, ne sachant qu'en faire, l'avait vendue peu après à Guy de Lusignan. Ainsi « un coup de tête et un coup de main avaient, comme on l'a dit, produit en quelques jours le résultat le plus durable de toutes les croisades ». Sous les princes français qui le gouvernèrent, lentement, au cours du XIIIe siècle, le petit royaume s'organisa; chaque pèlerinage, chaque croisade lui apporta de l'argent et des hommes, chaque désastre éprouvé en Palestine l'enrichit de fugitifs et de colons. La chute du royaume de Jérusalem mit le comble à sa fortune. Toute la noblesse latine émigrée de Terre Sainte chercha asile à Chypre, les Ibelin, les Montfort, les Dampierre, les Antioche, les Brienne, les Montbéliard, et bien d'autres. Les grandes villes de commerce, Gênes, Pise, Venise, qui avaient peuplé la côte syrienne de leurs établissements, transportèrent à Chypre leurs consulats et leurs comptoirs; les grandes maisons de négoce ou de banque, installées jadis dans les ports de Palestine, y transférèrent leurs affaires et leurs capitaux. Et ainsi fortifié tant de recrues précieuses, enrichi de toutes les forces vives de la Terre Sainte, le royaume de Chypre connut, pendant près de deux siècles, une rare et merveilleuse prospérité.

Un trait de cette histoire vaut d'être signalé. Administrée par des princes français — les Lusignan sont d'origine poitevine — Chypre dès le début fut une colonie française : et telle elle demeura jusqu'à la fin. C'est sur le modèle de France que s'y constitua la société féodale, et le code de cette société, le recueil des *Assises*, est un pur monument de l'ancien droit français. C'est de France que vinrent la plupart des prélats qui dirigèrent l'église chypriote : l'archevêque

Thierry, un Parisien, dont le frère était chanoine de Notre-Dame, et qui commença Sainte-Sophie de Nicosie; Eustorge de Montaigu, un Français d'Auvergne, Hugues de Fagiano, doyen de Rouen, Gérard de Langres, ancien chanoine de Sens, qui la continuèrent, et Baudoin Lambert, qui bâtit à ses frais Saint-Nicolas de Famagouste : et ces cathédrales qu'ils édifièrent sont elles aussi toutes pareilles à nos cathédrales de France. C'est en français que furent composées les œuvres les plus remarquables de la littérature chypriote, qu'écrivirent un Philippe de Novare, un Guillaume de Machaut, un Philippe de Mézières. Sans doute à ces influences venues de France d'autres se mêlèrent sur le tard, qui vinrent d'Espagne et surtout d'Italie. Et sans doute aussi l'Orient ne s'est point effacé tout entier : les mœurs témoignent que sur cette terre de Chypre l'antique culte de Vénus garda toujours son influence et ses prestiges ; la langue et l'art attestent que Byzance, jadis maîtresse de Chypre, ne se laissa jamais vaincre entièrement. Mais toujours la France exerça l'influence dominante, et au commencement du XVIe siècle encore, alors pourtant que les Vénitiens avaient renversé la dynastie des Lusignan, exilé les vieilles familles françaises trop fidèles au souvenir de leurs rois, un voyageur pouvait écrire : « Tous ceulx du pays, et spéciallement les gentilzhommes, sont aussy bons françoys que nous sommes en France. »

Il faut lire dans le beau livre de M. de Mas-Latrie [1] l'histoire de ce royaume féodal et latin, histoire souvent brutale et sanglante, toujours intéressante et pittoresque et bien des fois mouvementée et amusante comme un roman. Il faut voir dans les ouvrages du marquis de Vogüé [2] et du baron Rey [3] et surtout dans le remarquable et savant livre où M. Enlart vient d'étudier l'art gothique et la Renaissance en Chypre [4], les admirables monuments de cette brillante et éphémère civilisation. Pour donner idée de l'activité de ces

1. Mas-Latrie, *Histoire de l'Ile de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*. Paris, 3 vol., 1852-1862.

2. Vogüé, *les Églises de la Terre-Sainte*. Paris, 1860.

3. Rey, *l'Architecture militaire des Croisés en Syrie et dans l'île de Chypre*. Paris, 1871.

4. Enlart, *l'Art gothique et la Renaissance en Chypre*. Paris, 1899, 2 vol.

princes bâtisseurs et lettrés, de la merveilleuse floraison d'édifices dont ils couvrirent leur petit royaume, on pourrait décrire ici cette cathédrale de Nicosie, qu'on mit plus d'un siècle à construire sans pouvoir l'achever, et où se lit comme en un raccourci toute l'évolution de l'architecture gothique en Chypre : édifice admirable, dont le style simple et grandiose rappelle l'art de l'Ile-de-France, et auquel demeure attaché le souvenir de saint Louis, — ou bien encore cette élégante et pittoresque abbaye de Lapaïs, l'une des constructions les plus imposantes de Chypre, avec son église du XIIIe siècle, son cloître et son vaste réfectoire qui date du XIVe, avec l'admirable bâtiment surtout qui enferme le dortoir et la salle capitulaire, et qui par ses dispositions comme par sa beauté fait penser à la *Merveille* du Mont Saint-Michel. Ailleurs ce sont des châteaux-forts, dressés à la crête des falaises qui dominent au loin la mer de Karamanie, Cérines, Buffavent, Kantara, et cette forteresse, « l'un des plus étonnants monuments de l'étonnante architecture du moyen âge[1] », qui portait le nom pittoresque et sonore de Saint-Hilarion ou de Dieu-d'Amour, et dont la légende contait qu'elle avait été jadis la demeure du prince Cupidon, fils de Vénus, en son vivant reine de Chypre ; et cet autre encore, bâti à Kolossi par les chevaliers de l'Hôpital, et dont la célébrité, pour être moins mythologique, n'était pas moins considérable. C'est près de là qu'on récoltait, dans un vignoble, qui, au témoignage d'un voyageur allemand du XIVe siècle, « n'a point son pareil au monde », le vin fameux de la Commanderie, d'une couleur et d'un bouquet sans égal, et si fort qu'à le boire pur on risquait de se brûler les entrailles et qu'il fallait bien, pour un verre de vin, ajouter prudemment quatre grands verres d'eau. On trouvera dans le livre de M. Enlart la description fort détaillée et l'étude définitive de ces monuments et de bien d'autres encore dont Chypre est pleine. Je ne veux retenir ici que la seule Famagouste, de toutes ces villes latines de Chypre celle qui donne l'impression la plus saisissante, celle de toutes aussi qui, par les épisodes de son histoire, par le nombre et la variété de

1. Enlart, *loc. cit.*, p. 578.

ses édifices, résume le mieux les traits caractéristiques de cet art et de cette civilisation.

II

Quiconque a lu *Othello* garde en son souvenir le nom de Famagouste. C'est là que Shakespeare a placé la tendre et tragique aventure de Desdémone et du More de Venise, et aujourd'hui encore, au château de Famagouste, une tradition légendaire se plaît à montrer le palais d'Othello. Mais si, par cette poétique histoire, Famagouste est entrée tout droit dans l'immortalité littéraire, elle a d'autres titres, et non moins sérieux, à la gloire historique. Pendant tout un siècle, le XIVe, elle a été l'une des plus grandes villes de commerce de l'Orient, un marché international et cosmopolite comparable à Constantinople, à Venise, à Alexandrie, une cité prodigieusement riche, prodigieusement vivante et prodigieusement corrompue.

On a pendant longtemps considéré les croisades comme de brillantes expéditions militaires, nées d'un grand mouvement d'enthousiasme religieux, comme des guerres saintes, dont le seul but fut la reprise et la défense de la Palestine. Et sans doute il y a dans cette conception une part de vérité. Pourtant ce serait étrangement fausser l'histoire des établissements latins d'Orient de les voir sous ce jour trop exclusivement héroïque. De bonne heure, le zèle religieux des premiers jours fit place à des préoccupations plus pratiques et plus matérielles; bien vite les grandes villes commerçantes d'Italie, qui avaient puissamment contribué de leurs vaisseaux et de leur argent au succès de la croisade, comprirent l'importance du marché nouveau qui s'ouvrait à leurs spéculations et à leurs entreprises; elles nouèrent dans l'Orient des relations d'affaires, créèrent des comptoirs, organisèrent un actif mouvement d'échanges et de colonisation. Par elles l'Occident prit l'habitude et le goût de ces articles de luxe, de ces denrées précieuses, que Vénitiens et Génois tiraient de l'intérieur de l'Asie et qui tenaient dans l'économie domestique du XIIIe et du XIVe siècles la place qu'occupent aujourd'hui les den-

rées coloniales. Aussi, quand le royaume de Jérusalem tomba, trop d'intérêts d'argent, trop de besoins matériels s'étaient créés pour qu'on se pût résoudre à les abandonner. La conquête de la Terre Sainte par les croisés avait ouvert d'immenses sources de richesse et de bien-être ; ceux qui en profitaient ne se résignèrent point à ce que la perte de la Palestine vînt les tarir.

C'est ce qui fit la fortune de Chypre. Placée à deux jours de l'Égypte, à quelques heures à peine de la Syrie et de l'Asie-Mineure, en face des ports où aboutissaient les grandes routes du commerce oriental, par sa situation géographique déjà elle était préparée au grand rôle qu'elle allait jouer. Sa position insulaire, en la protégeant contre les invasions, l'affranchissait du souci militaire qui avait constamment pesé sur le royaume de Jérusalem, et lui permettait de se livrer plus librement aux travaux de la paix. Une circonstance politique acheva d'assurer sa prospérité. Après la chute de Saint-Jean d'Acre, les papes avaient interdit aux chrétiens tout commerce direct avec les infidèles : Chypre fournit, à point nommé, un terrain neutre où Vénitiens et Gênois purent, sans contrevenir aux défenses de l'Église, continuer avec l'Orient leurs fructueuses opérations. Dans ses ports, devenus un grand entrepôt international, Orientaux et Occidentaux se rencontrèrent et échangèrent leurs marchandises, et par là, durant tout le XIVe siècle, l'île fut merveilleusement prospère.

Famagouste surtout fut le centre de ce grand mouvement commercial. Située sur la côte orientale de Chypre, et toute voisine des rivages asiatiques, possédant un port excellent, le seul vrai port qu'il y ait à Chypre, elle devint bien vite l'une des plus grandes villes du Levant. Ses entrepôts regorgeaient de marchandises : la cannelle, l'aloès, les aromates s'y mêlaient aux pierres précieuses et aux perles ; les cotons de Syrie, les épices d'Asie, « plus communes, dit un voyageur du XIVe siècle, que n'est chez nous le pain », y alternaient avec les produits de l'agriculture et de l'industrie locales, avec le sucre, le sel, les vins, avec les riches étoffes de soie tramées de fils d'or, les broderies polychromes, les objets d'orfèvrerie et les parfums fameux qu'on appelait les « oiselets de Chypre ». Nulle part on ne trouvait des bazars mieux assortis, des appro-

visionnements plus considérables, des hôtelleries plus nombreuses, un mouvement plus bigarré d'étrangers de toute nationalité. Nulle part on ne percevait mieux non plus le prodigieux mélange de races qui s'était fait en Chypre. Toutes les religions se rencontraient à Famagouste, Latins et Grecs, Nestoriens et Jacobites, Syriens et Arméniens, qui toutes avaient leurs églises et se supportaient en une mutuelle tolérance. Les monastères grecs voisinaient avec les établissements latins des Franciscains et des Carmes, les couvents des Clarisses et des Augustins avec les maisons des ordres militaires du Temple et de l'Hôpital : et tous avaient leurs églises, qui faisaient de Famagouste une véritable « ville sonnante ». Toutes les nations s'y coudoyaient en une foule multicolore. Dans la grande rue marchande qui débouchait sur la place du palais, s'alignaient les loges des puissantes cités commerçantes qui avaient des consuls à Famagouste, Venise et Gênes, Pise et Ancône, Barcelone, Montpellier, Narbonne, toutes rivalisant d'élégance, avec leurs portiques ouverts, leurs salles hautes, leurs armoiries sculptées ou peintes, et leurs mâts où flottait la bannière de la nation. Sur le port, à la Bourse, aux boutiques des changeurs, c'était tout le long du jour une animation bruyante et cosmopolite : toutes les races passaient, et tous les costumes, arméniens et grecs, juifs et syriens, arabes et éthiopiens, marchands d'Italie et de Catalogne, de Provence et de Champagne ; comme en une Babel, toutes les langues s'entrechoquaient. Et les voyageurs du XIVe siècle, qui débarquaient à Famagouste, ceux-là mêmes qui avaient visité Constantinople, Venise ou Alexandrie, demeuraient, à la vue de la cité chypriote, stupéfaits et éblouis de cette prospérité prodigieuse, un peu étourdis aussi de cette agitation incessante et parfois même scandalisés.

Durant tout le XIVe siècle, la richesse de Famagouste fut proverbiale. Dans cette grande ville de commerce où se faisaient d'énormes fortunes, le luxe était magnifique, les fêtes splendides, les dépenses insensées, la vie facile et singulièrement relâchée. Un pèlerin allemand du XIVe siècle, qui passa vers 1340 à Famagouste, écrit que posséder à Chypre trois mille florins de rente c'est être plus pauvre qu'avoir chez nous trois marcs de revenu. Les nobles passaient le temps en

tournois et en chasses, entretenant des meutes énormes, des faucons et des léopards, et s'amusant, par goût d'originalité, à teindre bizarrement en couleur orange, à l'aide du henné, la queue de leurs chevaux et de leurs chiens. Les marchands faisaient assaut de faste et de magnificence ; par l'éclat de leurs fêtes, les rois de Famagouste étaient alors les frères Lachas, des Syriens Nestoriens que le roi Pierre Ier lui-même ne dédaignait pas d'honorer de sa visite et dont la folle prodigalité excitait l'admiration universelle. Chez eux, aux jours de grande réception, on étalait les pierres précieuses sur des plateaux, où les gentilshommes du roi ne se faisaient point scrupule de cueillir quelques petits souvenirs ; dans les cheminées flambaient de grandes brassées de bois d'aloès et la cuisine même était faite au feu de cet aromate. Un jour, un des Lachas, imitant, ou à peu près, Cléopâtre, achetait, pour la piler dans un mortier, une escarboucle d'un prix exorbitant ; une autre fois, il faisait au roi un cadeau princier de trente mille ducats d'or. Et autour d'eux, chacun rivalisait de fastueuses dépenses. Avec le tiers du bénéfice retiré d'un seul voyage de commerce, un marchand de Famagouste élevait à ses frais la magnifique église des saints Pierre et Paul : et tout était à l'avenant. Les voyageurs d'Occident décrivent avec un visible étonnement le luxe étrange des cérémonies, les enterrements où des pleureuses « doucement chantant » célébraient la valeur et les vertus du mort, les cortèges de noces où, entre quarante porteurs de cierges qui la précédaient et la suivaient, on voyait l'épousée à cheval, les sourcils peints et le visage fardé. A l'occasion de leur mariage, les riches marchands de Famagouste donnaient à leurs filles des dots magnifiques et des bijoux qui valaient plus « que toutes les parures de la reine de France ». Les maris y donnaient à leurs femmes des pierreries merveilleuses. Et d'autres encore que les femmes honnêtes faisaient fortune à Famagouste : et le pieux pèlerin allemand, constatant que beaucoup de courtisanes possédaient plus de cent mille florins, était quelque peu choqué « de la richesse de ces infortunées ». En ce XIVe siècle même, qui pourtant ne se piquait guère de chasteté, Famagouste faisait presque scandale. Comme si, sur cette terre brûlante, se réveillait l'empire de l'antique Vénus, la cité chypriote évo-

quait les plus licencieux souvenirs de Paphos et d'Amathonte, et les âmes pieuses, épouvantées de la corruption de cette « nouvelle Gomorrhe », prédisaient à cette reine du commerce oriental, pleine d'ambition et de luxure, de tragiques destinées et des catastrophes effroyables.

Il est de fait que, vers le temps où sainte Brigitte de Suède vaticinait ainsi, en de mystiques et terrifiantes révélations, sur la place publique de Famagouste, un étrange vent de folie passait sur Chypre entière. Entre sa femme légitime, la jalouse et vindicative Éléonore d'Aragon, et ses deux maîtresses, madame Jeanne Laleman et madame Eschive de Scandelion, le roi Pierre Ier faisait assez scandaleuse figure; et, quoiqu'il eût l'habitude — le détail est un peu risqué peut-être, mais d'une si pittoresque saveur — d'emporter, quand il partait en voyage, une chemise de l'épouse légitime, qu'il faisait chaque soir placer dans son lit, cette attention touchante ne désarmait point la terrible Éléonore. Raffinant sa vengeance, elle mettait à profit l'absence du roi, d'abord pour torturer cruellement l'une de ses rivales, qu'elle fit jeter, enceinte de huit mois, dans un des cachots de Cérines, puis pour tromper son mari avec le comte de Rochas. Pierre Ier était en France quand il apprit quelles revanches la reine s'était accordées; mais si, revenu en hâte, il put du moins sauver et reprendre sa maîtresse, une amère déception l'attendait d'autre part. Les barons de sa haute cour lui refusèrent justice de l'amant de sa femme et condamnèrent comme calomniateur le loyal sujet qui l'avait dénoncée. Et ici l'aventure tourne au drame. Aigri par ses malheurs, Pierre, jadis le parfait modèle de la chevalerie, l'un des derniers héros de la croisade, devint le plus forcené des tyrans. Pour se venger de ses adversaires, il faisait bâtir dans sa citadelle de Nicosie la grosse tour dite de la Marguerite (Pierre aimait ce nom, qu'il avait donné également à une de ses filles et à sa mule favorite) et il comptait inaugurer la construction par un banquet dont ses ennemis — c'est-à-dire ses propres frères et les barons de leur parti — seraient les hôtes et les victimes; et, en attendant, pour la moindre résistance à ses caprices, pour une paire de lévriers refusés à son fils, il déshonorait, torturait, condamnait aux travaux forcés les fils et les filles

mêmes des barons rebelles. L'histoire finit par un assassinat : une nuit de janvier 1369, au palais de Nicosie, les mécontents envahirent la chambre royale; et, pendant que madame Eschive s'échappait en hâte, à peine vêtue, par une trappe communiquant avec une chambre basse, ils assassinèrent le roi. Et voici le plus étrange de l'affaire. Devenue maintenant amoureuse de son mari mort, Éléonore se mit en tête de le venger. Ce fut une vengeance à l'espagnole, haute en couleur et étrangement pittoresque. Un jour, au palais de Nicosie, dans la chambre même où le roi avait été massacré, elle convia à dîner le prince d'Antioche, frère du mort et l'un de ses meurtriers; sur la table, dans un plat couvert, était placée la chemise sanglante de la victime; et la reine, en la découvrant, donna elle-même le signal de l'égorgement de son beau-frère. Éléonore eut d'autres rigueurs, et qui ne furent pas moins féroces, et des fantaisies aussi qui furent plus fâcheuses encore : il fallut, à la fin, l'embarquer pour l'Aragon; elle n'en avait pas moins eu le temps de ruiner Chypre pour toujours.

L'histoire allait en effet tristement réaliser pour Famagouste les sombres prophéties de sainte Brigitte. En 1373, à la faveur de l'anarchie qui déchire le royaume, les Génois s'emparent par traîtrise de la ville et s'y installent pour près d'un siècle. Puis Venise la prit à son tour. Très habilement, elle avait fait épouser au dernier roi de Chypre une Vénitienne, cette Catherine Cornaro qu'ont peinte Gentile Bellini et Titien : quand le prince fut mort, la Sérénissime République obligea sans trop de peine sa veuve à lui céder un royaume qui n'était plus qu'un protectorat vénitien. Pendant ce temps Famagouste voyait chaque jour croître sa décadence. Comme les anciennes défenses étaient tombées en oubli, qui interdisaient le commerce direct avec la Syrie et l'Égypte, Famagouste ne pouvait plus prétendre au rôle de grand entrepôt international qui l'avait naguère enrichie. Sa population diminuait, ses belles maisons demeuraient vides; dans son enceinte trop vaste le désert se faisait. Seules, ses fortes murailles lui gardaient une valeur militaire : les ingénieurs de Venise mirent tout leur art à renforcer et à reconstruire ses remparts; et ainsi devenue une formidable place de guerre,

la grande ville commerçante d'autrefois resta, pour près d'un siècle encore, l'un des plus solides boulevards de la chrétienté.

Dans l'église de Saints-Jean-et-Paul, à Venise, dans ce Westminster de la République où dorment côte à côte les plus illustres de ses doges et les meilleurs de ses serviteurs, on voit une urne de pierre sous laquelle se lit une longue inscription. Elle enferme les restes, je dirais volontiers les reliques, de Marc-Antoine Bragadino, le général qui, en 1571, défendit pendant plus d'une année Famagouste contre les hordes du sultan Selim. On sait comment, après une résistance héroïque, Bragadino, au mépris de la capitulation signée, fut attiré dans la tente du vainqueur, désarmé, garrotté, accablé d'injures, et, dans la ville mise à sac, écorché vif, après d'atroces supplices, devant le grand portail de la cathédrale. On envoya à Constantinople, comme un trophée rare, la peau tannée du Vénitien ; quelques années plus tard, Venise racheta à prix d'or les restes mortels de l'héroïque général, et pieusement les plaça au Panthéon de la République : récompense bien due à la mémoire du soldat dont la courageuse résistance avait coûté 50 000 hommes au sultan, et qui avait justifié jusqu'à la mort, jusqu'au martyre, la fière devise frappée sur les monnaies obsidionales de Famagouste, où en face du Turc triomphant, s'attestait « l'inviolable fidélité » des Vénitiens de Chypre pour la patrie.

La chute de Famagouste eut dans l'Occident entier un retentissement prodigieux. Brantôme en oublia un moment les « honnestes dames » qu'il célébrait d'ordinaire, pour conter l'héroïsme de cette jeune fille de Chypre qui, en rade de Famagouste, fit sauter le grand galion de Mustapha pacha, avec les esclaves et les trésors qu'il portait. La gravure popularisa les épisodes de ce siège célèbre ; les âmes sensibles s'attendrirent au récit que les témoins oculaires publièrent de la prise et des malheurs de Famagouste. Et puis l'oubli se fit. Moins de dix ans après la ruine de Chypre, le Père Étienne de Lusignan, dominicain et descendant de l'ancienne famille royale, essayait vainement d'éveiller quelques sympathies en faveur de sa glorieuse et bien-aimée patrie ; vainement il peignait « les églises profanées, les autels détruits, les saintes reliques jetées aux chiens, et les images de notre Dieu et des saints

brisées ». Ses appels demeurèrent inutiles : et tristement — véridiquement aussi — il pouvait écrire : « Ce qui me poise le plus, c'est que tout ce mal est advenu pour la paresse et négligence ou envie des chrétiens. »

III

Aujourd'hui, quand le bateau mouille devant la rade déserte et ensablée de Famagouste, le premier aspect est étrange et séduisant tout ensemble. Derrière les massives murailles, intactes et fières comme autrefois, de hautes nefs gothiques, des tours d'église montent dans le ciel, qui semblent annoncer quelque grande et populeuse cité. Sans doute, sur la vaste lande jaunâtre qui s'étend à l'infini tout autour des remparts, sur cette terre plate, calcinée, où sous un ciel de feu poussent çà et là de maigres bouquets de palmiers, règne une tristesse morne et désolée ; sur cette plage solitaire qui sent le marais et la fièvre, il semble qu'un souffle de mort ait passé. Pourtant, avec la gracieuse silhouette de ses clochers qui se reflètent dans la mer, la ville paraît vivante ; et l'œil s'amuse du contraste imprévu qui, dans ce paysage ardemment coloré qui rappelle l'Égypte, a disposé ce décor emprunté au moyen âge féodal et gothique d'Occident. Mais descendez à terre, franchissez les portes : c'est une indicible désolation. Dans cette enceinte énorme, où trente à quarante mille personnes vivraient à l'aise, il n'y a pas une maison debout, sauf quelques misérables masures où gîtent de pauvres familles turques. Entre les murs bas qui courent sur le sol, bordant des apparences de rues ou limitant de pauvres jardins mal cultivés, seules des ruines se dessinent sur le ciel, d'innombrables ruines d'églises — on n'en compte pas moins d'une trentaine — les unes affaissées, branlantes, gardant une moitié de nef dont des palmiers achèvent de disloquer les fondations et qui dans leur délabrement restent charmantes, d'autres presque méconnaissables, sans nom et sans histoire, quelques-unes seules à peu près intactes dans leur sévère et magnifique beauté. Les Turcs ont passé là : et,

à cela près que les musulmans ont transformé en mosquées — ce qui les a sauvées — trois ou quatre des principales églises, et que dans les ruines du palais des Lusignan les Anglais, plus récemment, ont établi un bureau, un emplacement de lawn-tennis et une prison, Famagouste, abandonnée, ruinée, déserte, demeure à peu près telle que la fit le désastre de 1571[1]. Et c'est un spectacle poignant, l'un des plus saisissants que l'on puisse rêver, que ce cadavre de ville qui, de loin, sous le ciel bleu, dans la joyeuse lumière du soleil, paraissait, en cet après-midi de dimanche où je la vis, comme endormie dans le calme recueillement des offices, et qui de fait est morte, et qui, à plus de trois siècles de distance, semble encore dans la stupeur de la plus épouvantable des catastrophes.

Regardons maintenant d'un peu plus près les choses. Ce qui frappe tout d'abord, c'est le souvenir de Venise. Le lion de Saint-Marc a mis ici sa griffe, ce fier lion que l'on rencontre d'un bout à l'autre de la Méditerranée orientale, de Corfou à Nauplie, de la Dalmatie à la Crète. Au-dessus de la porte de mer, à l'entrée du château-fort qui jadis commandait la passe étroite du port, de grands bas-reliefs de marbre le montrent dominateur et volontaire, sa forte patte solidement posée sur l'Évangile, comme pour une prise de possession éternelle. Ailleurs le voici encore, cette fois sous la forme d'une colossale statue de pierre, couché au pied des remparts que naguère il défendit : au vrai, ce n'est plus qu'un débris de lion; les pattes de devant sont rompues et brisées; le corps, sous l'injure du temps et des hommes, est couvert d'éraflures qui semblent des blessures; seule la tête redressée garde une allure hautaine; mais dans les grands yeux vides il y a quelque chose de profondément douloureux. Et, dans sa misère tragique, ce lion abandonné émeut singulièrement, vrai symbole des grandeurs passées et de l'irrémédiable décadence. Et c'est de Venise aussi que viennent ces puissantes murailles, cette admirable enceinte fortifiée, « la

1. Il faut ajouter que les débris des édifices jetés bas par le bombardement du XVIe siècle ont fourni des matériaux pour construire Larnaca, Port-Saïd et les fortifications d'Alexandrie. Ce commerce néfaste, qui achève la destruction, dure encore.

plus belle et la plus complète peut-être que nous ait léguée l'art des ingénieurs de la Renaissance[1] », et qui suffit à illustrer le nom de Jean-Jérôme Sanmicheli qui la dessina. Avec leurs fossés taillés dans le roc et que remplissait l'eau de mer, leurs hauts cavaliers flanquant la porte de terre ferme, avec leurs bastions énormes, dont les casemates pourraient abriter des régiments entiers, la disposition de leur artillerie commandant et balayant l'approche des courtines, les remparts de Famagouste excitaient l'admiration des contemporains, qui la jugeaient « une ville imprenable » et la proclamaient « la plus forte des citadelles ». Aujourd'hui encore, des juges compétents, avec qui j'ai eu la bonne fortune de visiter cette forteresse, ne pouvaient assez louer, en ce bastion Martinengo surtout qui est vraiment le cœur de la défense, la beauté solide de la construction, l'entente savante des flanquements, l'habile étagement des feux, toutes les ressources enfin que la science et le zèle des ingénieurs de Venise avaient préparées, — en vain, hélas! — pour l'héroïque et suprême résistance de Bragadino.

Pourtant, si forte que soit ici la marque vénitienne, il ne faut point se laisser tromper à cette apparence. L'époque où Venise régnait sur Chypre, c'est, pour Famagouste, l'époque de sa décadence. Pour la voir en sa pleine prospérité, c'est ailleurs qu'il faut tourner les yeux, vers le temps où des princes français la gouvernaient, où des prélats de France régissaient son église, où des architectes français bâtissaient pour eux ces églises colossales, comparables aux plus belles de nos cathédrales, et qui nous font en quelque manière, dans cette Chypre lointaine, parcourir le cycle complet de l'architecture gothique.

Ce fut l'art de l'île de France qui fournit à Chypre ses premiers modèles : par plusieurs détails du plan et de la décoration, Sainte-Sophie de Nicosie, l'un des plus anciens monuments de l'île, rappelle Notre-Dame de Paris. Puis, vers la fin du XIIIe siècle, une autre influence apparut. Pendant plus d'un siècle, le plus brillant de l'architecture chypriote, l'école de Champagne qui, vers le même temps, exer-

1. Enlart, *loc. cit.*, p. 705.

çait son action toute puissante sur le midi de la France et jusqu'en Grèce, lui offrit les leçons de son expérience. C'est le temps où naissent en Chypre les œuvres de la plus haute valeur : Saint-Georges des Latins à Famagouste, le morceau d'architecture le plus parfait peut-être de toute l'île, qui rappelle Saint-Urbain de Troyes, Notre-Dame de Tyr à Nicosie, si jolie dans sa sobre élégance, la merveilleuse construction du cloître de Lapaïs, la cathédrale de Famagouste surtout, qui imite celle de Reims, et, comme elle, était l'église du sacre. Et voyez l'intérêt de ces édifices. Tandis qu'en France les désastres de la guerre de Cent ans ont ruiné bien des monuments de l'architecture gothique du XIVe siècle, Chypre, plus intacte, vient à point nommé compléter par des œuvres excellentes ce chapitre de l'histoire de l'art français. « Aucun monument français du XIVe siècle, dit un bon juge, n'offre à la fois l'importance et l'unité de la cathédrale de Famagouste; nulle part on ne trouve un plus parfait modèle de proportions heureuses et de sveltesse[1]. » Peu à peu, pourtant, par l'effet des relations constantes que Chypre entretenait avec le midi de la France et en particulier avec la cour pontificale d'Avignon, d'autres influences, vers la seconde moitié du XIVe siècle, supplantèrent celle de la Champagne : les écoles de Languedoc et de Provence trouvèrent en Chypre des imitateurs; les portails de Saint-Nicolas de Famagouste rappellent la cathédrale de Béziers et Saint-Jean d'Aix : et à Famagouste encore les belles églises de Saints-Pierre-et-Paul, de Saint-Georges des Grecs, de Sainte-Anne, qui datent du XIVe siècle, appartiennent à l'art gothique du sud de la France. Sans doute, avec le XVe siècle, qui marque la fin de l'art gothique en Chypre, tous les styles se confondent, le style flamboyant de la Catalogne et le style vénitien; sans doute l'art byzantin mélange alors curieusement à l'appareil gothique et à la sculpture latine ses coupoles et ses voûtes. Et, sans doute aussi, bien avant ces efforts, parfois pittoresques, d'une époque de décadence, l'Orient avait mis sa marque sur ces édifices de l'Occident : des terrasses couronnent le haut des constructions, arrêtant l'épanouissement de la floraison gothique; l'ornemen-

1. Enlart, *loc. cit.*, p. 611.

tation, plus réglée et plus sévère, emprunte à la faune et à la flore spéciale du pays beaucoup de ses motifs décoratifs. Mais les formes générales sont latines, et si, en quelques détails, les architectes de Chypre comme ceux de Rhodes se sont plu à innover, — ainsi en ces porte-bannières qui font, aux jours de fête, flotter sur le couronnement des palais et des églises une mouvante forêt d'étendards, — leurs voûtes sont aussi légères, aussi solides, aussi parfaites que celles de France, leurs arcs-boutants d'une aussi audacieuse élégance, les proportions de leurs édifices aussi heureuses, les lignes de leurs nefs aussi pures et aussi simples, le décor de leurs fenêtres et de leurs portails aussi charmant ; et les cathédrales qu'ils ont bâties selon les meilleures traditions françaises parlent, comme les inscriptions qui les décorent, notre langue dans toute sa pureté.

Nulle part mieux qu'à Famagouste on ne retrouve le vivant souvenir de cette longue influence. Il y a dans cette ville en ruine des églises de toute façon, de tous les styles, de tous les siècles. Voici Saints-Pierre-et-Paul, conservée presque intacte, un peu lourde et trapue en sa robuste structure, mais dont le bel appareil, le style élégant et simple, produisent un puissant et heureux effet. Ailleurs, vers le sud de la ville, très pittoresque parmi les palmiers qui l'environnent, c'est Saint-Georges, l'ancienne cathédrale des Grecs : elle est à demi ruinée aujourd'hui; la façade septentrionale a été éventrée par le bombardement de 1571, l'abside porte encore la trace des boulets turcs, le toit manque, l'herbe pousse dans les nefs dévastées ; pourtant elle est charmante en son délabrement. Et plus exquise encore en sa misère est la petite église de Saint-Georges des Latins : il n'en reste plus qu'une moitié à peine, et à travers les fenêtres en tiers-point, longues et étroites, on voit maintenant le ciel bleu et le lent balancement des palmiers; mais ce qui subsiste, le haut portail fleuronné, les délicates sculptures, les gargouilles élégantes décapitées par le fanatisme turc, tout cela est d'une grâce incomparable, que rend plus séduisante encore ce qu'elle a d'éphémère ; car de cette ruine disloquée, branlante, prête à la chute, bientôt sans doute il ne restera que le souvenir. Je ne veux point multiplier ces descriptions. Et pourtant il y a

bien du charme dans ces petites églises qui, vers le nord de la ville, peuplent la solitude de l'ancien quartier des Syriens, Sainte-Anne, avec son haut clocher à arcades et ses contreforts jadis couronnés de bannières, la pittoresque église des Nestoriens, aujourd'hui transformée en étable à chameaux, mais qu'une fois par an les Grecs rendent au culte pour y célébrer l'office bizarre de Saint-Georges l'Exileur : un saint qui a pour vertu spéciale, lorsqu'on répand dans une maison un peu de terre prise dans son église, d'obliger le propriétaire à quitter le pays dans le cours de l'année. Plus loin c'est l'église des Arméniens, bâtie en 1335 pour les fugitifs de cette race infortunée échappés au sabre des Turcs, et dont les misérables débris avaient trouvé asile en Chypre[1]. C'est la belle église ruinée de Sainte-Marie du Carmel, où fut ensevelie l'une des gloires de l'église chypriote, le légat Saint Pierre Thomas, qui suscita la croisade du XIVe siècle[2] ; ce sont bien d'autres encore, sans histoire et sans nom. La plupart d'entre elles conservent des restes précieux de peintures du XIVe et du XVe siècle, qui mériteraient, avant qu'elles disparaissent entièrement, d'être attentivement étudiées. Des inscriptions les accompagnent, latines ou grecques, syriaques ou arméniennes ; mais, sous la diversité des langues, l'inspiration artistique est unique : elle vient en ligne directe d'Italie et procède de l'école de Giotto. Et ce n'est pas la moindre curiosité de Famagouste de trouver dans ces cathédrales gothiques, dans ces églises bâties pour des Grecs ou des Syriens, des fresques qui rappellent Avignon, Sienne ou Florence, l'art exquis des Giotto, des Lorenzetti et des Simone Memmi.

Mais où le voyageur revient le plus volontiers, où il s'arrête le plus longuement, c'est sur la grande place qui s'étend

1. Le pèlerin Jacques de Vérone, qui a vu, en 1335, l'arrivée lamentable de ces exilés, en a laissé cet émouvant tableau : « O Seigneur Dieu, quelle tristesse c'était de voir cette foule pleurant et gémissant, les enfants à la mamelle accrochés au sein de leurs mères, les vieillards, les chiens faméliques, toute la place de Famagouste pleine de lamentations ». Et il ajoute ces mots qui semblent d'hier : « Puissent m'entendre ces chrétiens qui vivent dans leurs villes et leurs maisons, mangeant et buvant, s'entretenant en délices, et qui ne s'inquiètent pas de la Terre-Sainte. »

2. Il faut voir sur ce personnage et sur la croisade dont il fut le promoteur, l'intéressant livre de M. Jorga, *Philippe de Mézières et la croisade au XIVe siècle*. Paris, 1896.

devant la façade de la cathédrale, entre le sombre portail de la salle capitulaire et les restes délabrés du palais des Lusignan. C'était le centre de la ville : là débouchait la grande rue marchande où s'alignaient les loges de nations étrangères ; là, l'évêque avait sa demeure auprès de l'habitation des rois ; et là encore les Vénitiens, qui se piquaient d'érudition, avaient, entre deux colonnes, exposé le sarcophage de Vénus, qu'ils croyaient avoir retrouvé dans les fouilles de Paphos. Là, chaque pierre rappelle quelque souvenir d'histoire. Sur cette place ont passé les cortèges des couronnements, quand, dans Saint-Nicolas, les rois de Chypre venaient ceindre la couronne du royaume de Jérusalem perdu, mais non point abdiqué ; sur cette place se sont déroulées les pompes des mariages, et aussi les processions religieuses escortant les saintes reliques reconquises sur les infidèles, ou jetant aux pieds des autels, pour demander merci à Dieu, toute la population de Famagouste désolée par la peste. Ici se sont arrêtés Pierre Ier de Lusignan, le plus glorieux des rois de Chypre, et son célèbre chancelier Philippe de Mézières ; ici Pierre Thomas a prêché et soufflé dans les âmes la sainte ardeur qui l'animait ; et c'est ici encore qu'éclata, au sacre de Pierre II, entre les podestats de Venise et de Gênes, cette futile dispute de préséance qui devait être si fatale à Famagouste ; et c'est ici enfin que Catherine Cornaro, la dernière reine de Chypre, a solennellement abdiqué la couronne, et qu'en 1571, devant la cathédrale saccagée, Bragadino a subi son atroce et héroïque martyre. Ainsi, sur ce coin de terre, toute l'histoire de Chypre s'évoque, tragique ou glorieuse, devant les grands portails clos de Saint-Nicolas transformé en mosquée, mais qui demeure, aujourd'hui comme jadis, la merveille architecturale de Famagouste.

Sans doute, à l'intérieur, l'admirable cathédrale du XIVe siècle a perdu les fresques qui la décoraient et que recouvre la chaux musulmane, et les vitraux de pourpre clair et d'émeraude qui, par les grandes fenêtres aux rosaces ajourées, versaient dans l'édifice une discrète lumière ; mais elle a gardé la beauté de ses proportions, l'élégante simplicité de ses lignes. Et sans doute aussi le fanatisme iconoclaste des

vainqueurs a décapité les gargouilles, renversé les statues qui ornaient les portails. Pourtant, malgré ses blessures, l'église dans l'ensemble demeure intacte, élégante et solide, parfaite par la pureté du style, l'exquise entente des proportions, la franchise de la construction, le caractère de distinction noble et simple. « L'artiste qui l'a conçue était assurément, on l'a dit, un praticien consommé et un homme de goût impeccable[1] »; et je ne sais rien de plus charmant que ce chevet de Saint-Nicolas aux hautes et longues fenêtres couronnées de gables aigus, de plus imposant que cette façade admirable, cantonnée de deux hautes tours, avec ses larges fenêtres fleuronnées, et ses trois portails d'un si ferme dessin et d'une décoration si heureuse.

Lorsque, au soir tombant, du haut des terrasses de Saint-Nicolas, de ces terrasses qui, en cette église gothique et française, mettent une originale note d'Orient, on contemple le vaste et morne paysage, l'impression est saisissante et profonde. Partout c'est le désert, sur la mer, dans le port qu'emplissaient jadis les vaisseaux de vingt nations, sur les massifs remparts et dans la ville morte que lentement l'ombre enveloppe, dans la campagne jaunâtre et désolée, où rien de vivant n'apparaît. Dans la lumière grise du court crépuscule, les ruines ont une misère plus navrante; et il semble vraiment, dans la grande désolation des choses, qu'on perçoive mieux, en sa triste et tragique grandeur, la catastrophe où Famagouste a succombé. Et lentement, dans l'universel silence, on redescend vers le portail qui déjà se fond dans l'obscurité, l'esprit plein de souvenirs, l'œil traversé de visions d'histoire; et lentement, comme si l'on ne pouvait s'en détacher, on redescend vers le port, sans cesse se retournant vers la haute cathédrale gothique qui, dans la nuit presque venue, dessine encore sur le ciel pâle sa svelte et robuste silhouette; et près de la porte de mer, le colossal lion de Venise, qui maintenant a un air de plus douloureuse souffrance, semble vous jeter au passage, comme un adieu, un long et désespéré regard.

1. Enlart, *loc. cit.*, p. 279.

IV

Chypre avait recueilli l'héritage commercial des croisades. Rhodes en recueillit l'héritage militaire.

Après la perte de la Terre Sainte, les chevaliers de l'Hôpital, eux aussi, avaient cherché d'abord un refuge en Chypre. Mais ils étaient de trop puissants seigneurs pour se résoudre à vivre sous la tutelle des Lusignan ; il leur fallait un domaine qui leur appartînt en propre. En 1309, le grand-maître Foulques de Villaret s'empara de l'île de Rhodes ; sur ce petit royaume, bientôt accru de toutes les îles voisines, Cos, Nisyros, Symi, Calymnos, l'ordre de l'Hôpital allait régner en maître pendant plus de deux cents ans.

Aujourd'hui encore tout ce coin des mers orientales est plein du souvenir des chevaliers. A Cos, à Makri sur la côte d'Asie, on voit les ruines imposantes des citadelles qu'ils édifièrent, à Halicarnasse le merveilleux château, parvenu presque intact jusqu'à nous, qu'ils construisirent avec les débris du célèbre tombeau de Mausole. Mais Rhodes surtout est toute remplie de leurs monuments. Sur la haute falaise de Lindos, sur l'acropole que couronnait jadis le temple d'Athéna Lindienne, se dresse, dominant au loin la mer, une admirable forteresse féodale : avec sa double enceinte crénelée, ses larges escaliers gravissant la pente abrupte de la colline, ses sombres portes à machicoulis, ses grosses tours blasonnées aux armes de l'Ordre et du grand-maître Émery d'Amboise, il en est peu de plus fières ; et j'en sais peu qui soient plus pittoresques, dans ce délabrement même où l'antiquité grecque et le moyen âge latin mêlent leurs ruines, sous le superbe palmier solitaire qui flotte au vent comme un étendard. Ailleurs, à Castellos, à Monolithos, à Archangelo, d'autres châteaux-forts surveillaient le pays et la mer. Mais c'est principalement à la pointe septentrionale de l'île que les chevaliers de l'Hôpital avaient concentré leur puissance, dans cette citadelle de Rhodes qu'on voit de loin se dresser snr les flots, élevant, par-dessus la grêle silhouette des moulins tournant leurs ailes blanches à la brise, la noire et robuste ligne de ses formidables remparts.

C'est de là, de ces inexpugnables forteresses que pendant plus de deux siècles, héroïquement, les chevaliers de Saint-Jean continuèrent presque seuls la croisade contre les musulmans. Pendant plus de deux siècles, sans répit et sans trêve, leurs galères parcoururent triomphantes les mers d'Asie-Mineure et de Syrie; et pour dire ce que fut cette glorieuse épopée, il suffit de rappeler les noms de ces grands maîtres, Français pour la plupart, qui, sous le manteau noir frappé de la croix blanche, défendirent si noblement la chrétienté : Hélion de Villeneuve, qui couvrit Rhodes de forteresses et conquit Smyrne sur les infidèles; Dieudonné de Gozon, dont la gloire légendaire revit dans les fresques pâlies de Notre-Dame de Philerme ; Philibert de Naillac, qui prit Halicarnasse, et pendant vingt-cinq ans promena victorieuse, par les mers orientales, la bannière de l'ordre ; Jean de Lastic, qui, par trois fois, repoussa des murailles de Rhodes l'assaut des infidèles; et les derniers surtout, Pierre d'Aubusson, qui pendant trois mois, payant de sa personne autant que le plus simple chevalier, résista victorieusement à tous les efforts des soldats de Mahomet II, Émery d'Amboise, et ce Villiers de l'Isle-Adam enfin, le plus brave de tous peut-être, qui s'immortalisa par sa défense de Rhodes et inspira au sultan Soliman lui-même une admiration mêlée de respect.

C'était en 1522. Soliman avait résolu d'en finir avec ces indomptables adversaires, dont la présence sur la frontière de l'empire lui semblait tout ensemble un danger et une offense. A la tête de plus de 150 000 hommes, il parut en personne sous les murs de Rhodes. Pour résister à ces forces écrasantes, Villiers de l'Isle-Adam avait 600 chevaliers, environ 4 500 soldats mercenaires, et le concours de la population grecque qui se montra — et le fait est singulièrement honorable pour la domination des chevaliers — absolument dévouée à ses maîtres latins. Malgré la disproportion du nombre, la défense fut héroïque. Vainement les remparts attaqués sur quatre points différents, ébranlés par l'artillerie et les mines de l'assiégeant, semblaient, par leurs brèches ouvertes, offrir un passage facile aux infidèles. Dans le grand assaut du 24 septembre, les Turcs laissaient 14 000 morts sur la place et ne gagnaient pas un pouce de terre. Vainement, dans l'attaque

du 10 octobre, le bastion d'Aragon tombait aux mains des musulmans; derrière la muraille perdue s'élevaient des remparts de fortune et la lutte continuait. Vainement la trahison du chancelier d'Amaral révélait au sultan la faiblesse croissante des assiégés : Villiers de l'Isle-Adam, indomptable, s'obstinait dans la résistance. En fait, Rhodes était perdue : ses défenseurs, diminués par tant de luttes, épuisés, n'en pouvaient plus; pourtant, quand, le 29 novembre, les Turcs crurent emporter la ville presque ouverte, un sursaut suprême d'énergie mit encore une fois les chrétiens debout. A l'appel du tocsin que les cloches de Saint-Jean sonnaient à toute volée, sous l'ardente parole de l'archevêque grec, appelant à la rescousse la population civile, tous, soldats et bourgeois, les femmes et les enfants mêmes, coururent aux remparts : encore une fois le Turc fut repoussé. C'était la fin. Jusqu'au 22 décembre, malgré les sollicitations de son entourage, le grand-maître persista dans sa défense désespérée. Il dut céder enfin, signer, la mort dans l'âme, la capitulation, d'ailleurs honorable, que Soliman ne marchanda point à l'héroïsme des vaincus. Le 1er janvier 1523, avec ce qui restait de l'ordre de l'Hôpital, Philippe Villiers de l'Isle-Adam quitta pour toujours cette citadelle de Rhodes, ces remparts ruinés auxquels son nom demeure inséparablement attaché. Quarante mille Turcs tués sous les murailles de la forteresse montraient de quel prix sanglant le grand-maître avait fait payer au vainqueur sa conquête; et lorsque, pour la dernière fois, les galères de l'Hôpital sortirent du port de Rhodes, ceux qui les montaient purent se rendre ce témoignage que l'Ordre, malgré la défaite suprême, avait bien mérité de la chrétienté.

V

Aujourd'hui Rhodes, encore habitée et vivante, ne produit pas d'abord la forte impression que fait Famagouste déserte : et, quoique mieux conservée en apparence, en fait elle est demeurée moins intacte peut-être que la ville chypriote ruinée. Dans l'antique enceinte des Hospitaliers, une popu-

lation moderne s'est établie ; dans les plus belles maisons des chevaliers, des familles juives ont élu domicile. Entre les larges fenêtres du xve siècle, aux croisées de pierre, à l'élégant encadrement sculpté, au-dessus de la porte blasonnée, une vérandah de bois s'accroche à la muraille et défigure la charmante façade de l'ancien palais de l'Amirauté. Avec son toit en terrasse, portant au faîte les anneaux de pierre qui servaient à arborer les étendards, avec son large escalier à la rampe finement ouvrée, avec sa fenêtre fleurdelysée et les délicates sculptures de son portail, la Châtellenie, à demi ruinée, fait bonne figure encore, mais un marché aux poissons l'empeste et la déshonore. Ailleurs, au bout des rues couvertes en arcades, qui dans leur pittoresque demi-jour gardent l'aspect d'autrefois, brusquement on débouche sur des placettes d'Orient où, dans l'ombre d'une mosquée, des fontaines chantent sous des arbres verts. Et pour n'être point sans charme ni sans grâce, ce décor inattendu jure un peu avec les souvenirs qu'évoquent le nom et l'histoire de Rhodes.

Pour en retrouver la glorieuse mémoire, c'est ailleurs qu'il faut aller, hors de la ville, sur le glacis de ces remparts formidables, aux murailles massives, aux larges et profonds fossés, le long de ces bastions d'Auvergne, d'Italie, d'Aragon, encore ébranlés par les brèches du grand siège, à travers ces vastes cimetières turcs qui font à l'enceinte de la forteresse une seconde et mélancolique enceinte, et où dorment les quarante mille musulmans morts à l'assaut de Rhodes. Il faut, le long du port, suivre le front de mer, avec ses vieilles tours de Naillac et de Saint-Nicolas, entre lesquelles se tendait jadis la chaîne qui fermait la passe, avec sa solide porte de Sainte-Catherine, où se lit encore le nom du grand-maître Pierre d'Aubusson, sous le bas-relief gothique qui porte des figures de saints. C'est là, devant ces redoutables murailles, où le blason de l'Ordre alterne avec les armoiries des Aubusson, des Amboise et des l'Isle-Adam, sous ces robustes bastions, merveille de l'art de la fortification au xve siècle, qu'on retrouve vraiment le souvenir des soldats héroïques qui les défendirent, de tous ces grands capitaines qui, avec tant d'abnégation et de courage, ressaisirent l'épée tombée

des mains des croisés et retardèrent de plus de deux siècles le triomphe de l'Islam.

Et c'est aussi, et plus vivant encore peut-être, dans cette portion de la ville, qu'un rempart intérieur isole du reste de la cité et qui constituait à Rhodes le quartier noble et militaire, exclusivement réservé aux chevaliers. Sans doute la funeste explosion de 1856 a renversé l'ancienne cathédrale de Saint-Jean; le palais des grands-maîtres, déjà fort endommagé, est devenu méconnaissable depuis que l'administration ottomane a établi une prison dans ses ruines; le couvent des chevaliers, transformé en caserne, abrite des soldats turcs sous les voûtes de son beau cloître gothique et dans l'immense réfectoire des Hospitaliers : et c'est à Versailles qu'il faut chercher les portes en bois de cyprès, couvertes de sculptures, qui le fermaient naguère et qu'un gouverneur de l'île donna en 1830 au prince de Joinville. Mais la rue des Chevaliers demeure intacte, telle ou à peu près que la virent les derniers maîtres chrétiens de Rhodes. Sur l'étroit trottoir dallé de marbre s'alignent encore les prieurés des diverses nations de l'Ordre, Angleterre et Italie, Espagne et Portugal, France et Provence, avec leurs fenêtres aux croisées de pierre encadrées de moulures, leurs gracieuses tourelles en encorbellement, leurs toits plats couronnés de créneaux et que débordent des gouttières en têtes de dragons, restes exquis et presque uniques de l'architecture civile au xve siècle. Sur les façades aux délicates sculptures, l'écusson fleurdelysé alterne avec la croix de l'Ordre et les blasons des grands-maîtres et des grands-prieurs ; et ce n'est point sans quelque émotion que, sur les murailles de ce prieuré de France, merveilleux joyau de l'art du xve siècle, on lit, sous les lys de France, le vieux cri de : *Montjoie Sainct Denis*, et à côté des armoiries des Aubusson et des l'Isle-Adam, ces inscriptions françaises : *Pour la maison. Pour l'oratoire. Pour Philerme*, où revit, avec le souvenir de notre pays, la dévotion fidèle des chevaliers pour leur œuvre et pour leur Dieu.

Dans l'histoire de l'art latin d'Orient, Chypre représente le xiiie et le xive siècles; Rhodes, au contraire, est du xve presque tout entier. Le grand siège de 1480, le tremblement de terre du 17 décembre 1481 avaient presque complètement

détruit la ville : ce fut l'œuvre des derniers grands-maîtres de la relever de ses ruines, et c'est ce qui donne à ses monuments leur unité et leur intérêt. « Il n'y a peut-être pas de ville en Europe, disait Newton en parlant de la rue des Chevaliers, où l'on puisse trouver une rue qui ait si peu changé depuis le xve siècle. » Il aurait pu en dire autant de la ville entière. Aujourd'hui encore, Rhodes offre le rare et presque unique spectacle « d'une cité française du xve siècle demeurée presque intacte, conservée avec tous ses monuments, depuis ses églises et ses palais jusqu'à ses plus humbles demeures[1] ». Et quand, par les chaudes heures d'été, le silence règne dans ses rues désertes, quand nul bruit importun, nulle choquante réalité moderne ne viennent altérer le charme des glorieuses visions du passé, le souvenir des héros morts se fait alors étrangement précis et intense, et l'on s'attend presque à voir, à l'appel des trompettes, les chevaliers de l'Hôpital sortir, comme jadis, de leurs palais armoriés et reprendre sur les remparts, sous les plis de la bannière de Saint-Jean, le poste d'honneur et de combat qu'ils ont pendant tant d'années occupé sans faiblir contre les infidèles.

Assis en face de la vieille porte d'Amboise, à l'heure où le soleil couchant dore de ses derniers rayons les fières murailles des chevaliers, je me laisse emporter à ces visions d'histoire, qu'évoque naturellement ce silencieux et solitaire paysage. Soudain, dans les casernes turques qui couronnent le rempart, une rauque clameur éclate, puissante, sauvage et triomphale ; sur le bastion voisin un clairon sonne une lente et stridente fanfare; sous la sombre voûte de la porte d'Amboise, on entend un cliquetis d'armes et sous l'arcade déserte les sentinelles turques présentent les armes, dans le vide, à quelque chose d'invisible et de grand. Chaque soir, dans la citadelle de Rhodes, à l'heure où la nuit tombe, le même hommage symbolique est rendu au sultan lointain, chef de l'Islam, ombre de Dieu sur la terre : et dans cette ville jadis chrétienne, dont la croix blasonne encore les palais et les tours, sur ces remparts qu'illustra l'héroïsme des Aubusson et des l'Isle-Adam, il y a un accent particulièrement tra-

1. De Vogüé. *Les Églises de la Terre-Sainte*, p. 379.

gique dans ces farouches clameurs de victoire, qui à tant de siècles de distance semblent célébrer encore la défaite de la chrétienté et l'irrésistible puissance de l'Islam.

Certes, dans cet Orient où tant de peuples ont passé, dans cet Orient de Syrie surtout auquel appartiennent Chypre et Rhodes, bien d'autres souvenirs peuvent solliciter et retenir l'attention. A Jérusalem, dans l'enceinte du Haram es Cherif, devant cette pierre brute, sommet du mont Moriah, qu'encercle aujourd'hui la mosquée d'Omar et qu'enfermait jadis le temple de Salomon, l'esprit s'en va naturellement vers cette grande histoire du peuple d'Israël, qui semble ici sortir de sa brume légendaire pour devenir presque tangible. Dans les colossales constructions de Baalbek et de Palmyre revivent, avec la mémoire des grandeurs romaines, toutes les étranges splendeurs du paganisme oriental. Ailleurs, dans les idylliques paysages de la Galilée, dans le décor morne et désolé de Jérusalem, les pieux souvenirs du christianisme naissant ont laissé leur trace, tendre et tragique tour à tour; et ailleurs c'est l'infinie séduction qu'exercent les prestiges merveilleux de l'art arabe. Sans doute toutes ces choses valent qu'on y prenne intérêt : il en est peu pourtant de plus émouvantes que ces monuments de l'Orient latin qui, à Chypre comme à Rhodes, dans les châteaux de Syrie comme dans les forteresse féodales de la lointaine terre d'outre Jourdain, rappellent tant de pages glorieuses de notre histoire. *Gesta Dei per Francos*, disait-on jadis en parlant des croisades : et c'est la France en effet qu'on retrouve dans les maisons fleurdelysées de la rue des Chevaliers comme dans les cathédrales gothiques de Nicosie ou de Famagouste. Témoins muets des gloires disparues, elles restent, dans cet Orient qui fut si longtemps une colonie française, les titres visibles, imprescriptibles, de l'influence — bien diminuée, hélas! et par nos fautes — qui jadis nous y appartint, du rôle que nous avons droit d'y jouer, qui jadis fut si considérable et pourrait encore, si nous le voulions, être grand.

CH. DIEHL

LE PEINTRE DU DESTIN

ALFRED AGACHE

Nous avons beaucoup de peintres : j'en sais d'odieux et d'aimables, et même de modestes; j'en sais qui, entrés à l'École polytechnique, auraient honoré le corps des ingénieurs, à moins qu'il ne leur eût plu de donner un autre emploi à leur intelligence et à leur activité; j'en sais qui assortissent brillamment des sensations délicates; j'en sais qui ont devancé Lippmann dans l'invention de la photographie des couleurs, et qui s'en font des rentes, tandis qu'il en est temps encore. Nous avons moins d'artistes. L'art est poésie, il ajoute quelque chose à la nature; il est l'émotion qui recrée l'objet, qui, en lui donnant une âme, l'humanise. Alfred Agache est un peintre et un artiste. Parmi tant de gens qui ne sont qu'ombres et reflets, il a le très grand mérite d'exister.

Il n'appartient à aucune coterie, il n'a pas été élève de l'École des Beaux-Arts, il n'a pas acquis l'habileté cursive que donnent les concours; il n'a point eu de maître; il n'a reçu d'enseignement que celui qu'à tous offrent les chefs-d'œuvre silencieux. Les petites querelles, les systèmes, les formules à la mode le laissent indifférent; il ne croit pas que

la peinture ait été inventée d'hier; il rend justice à chacun ; quelques-uns prennent cette impartialité pour de l'éclectisme; elle est le fait d'un homme dont la route ne croise pas celle des autres. Ses œuvres sont ce qu'elles sont, elles lui appartiennent; il parle un langage qui est bien à lui et où se perçoit l'accent d'une sensibilité personnelle. Si en un sens il est un solitaire, s'il « représente, selon l'expression plus juste que française de Paul Mantz, dans l'art moderne une note exceptionnelle », il n'est pas étranger à son temps : l'originalité n'est pas un costume de carnaval, elle consiste moins à se séparer des autres qu'à leur révéler quelque chose d'eux-mêmes pour avoir su le découvrir en soi. Son art est décoratif : il ne sacrifie pas la beauté au caractère; il s'attache d'abord à ce qui satisfait les sens et l'esprit; il aime les grandes lignes, les nobles attitudes, les colorations riches, mais dans cette forme tout à la fois impérieuse et sereine il met l'expression imprévue d'un sentiment moderne, et sans philosopher, sans le soupçonner peut-être, pour l'avoir au plus profond de lui-même, il dit l'inquiétude d'un siècle que sa science même condamne à ne plus savoir ce qu'il croit.

Alfred Agache est né à Lille : son nom est un des plus honorés parmi ceux des grands industriels du Nord. Il n'a pas pensé que la richesse conférât le droit de ne rien faire que du mal à soi et aux autres; il a jugé que le loisir qu'elle permet impose le devoir d'une vie désintéressée. Sans jouer au Mécène, il a su se faire pardonner sa fortune en donnant l'idée qu'elle était tombée en bonnes mains : les bonnes mains sont celles qui s'ouvrent. Passionné pour la musique, dont les cérémonies religieuses de son enfance avaient éveillé le goût en lui, il se livra d'abord à l'étude de l'harmonie et des lois de la composition : j'imagine que cet artiste qui, sans résister aux ondulations frémissantes de la mélodie wagnérienne, sait y préférer les luttes de la conscience, les tempêtes intérieures que domine le génie de Beethoven, mais garde sa religion pour le grand, pour l'héroïque Sébastien Bach, aurait su trouver dans la langue des sons la transposition de son œuvre peinte.

La guerre survint, qui troubla tant de vies, sans parler de celles

qu'elle interrompit brusquement. Des choses se passèrent. Une inquiétude, ce qu'on ne sait pas, le besoin peut-être de faire entrer brusquement en son esprit des images lointaines qui le dépaysent, lui donnèrent la nostalgie de l'exil. Il partit. Il visita l'Égypte; il vit dans les vastes étendues de sable les pyramides qui durent, les statues colossales aux attitudes figées, ces premiers monuments de l'art humain, dont la sublimité n'est que la simplicité de la loi géométrique dans la grandeur des masses; plus loin, l'Inde lui donna l'éblouissement de la lumière, de la couleur, de la végétation splendide, l'ivresse d'une nature qui met la mort si près de la vie qu'elle éveille en l'esprit des hommes un immense désir de se reposer dans le néant; au Cambodge, à travers les rizières, il descendit les larges fleuves sur les jonques peintes que manœuvrent les hommes jaunes aux petits yeux bridés; il fut atteint de la fièvre; son compagnon de voyage mourut dans ses bras. C'est un subtil travail que celui qui prépare la création de l'artiste : les images déposées en son esprit par les spectacles de l'Égypte et de l'Inde se retrouvent dans ce que le dessin d'Agache a d'arrêté, de géométrique, sa couleur de richesse et comme de plénitude. L'habitude de vivre les yeux ouverts, le désir de noter ce qu'il voyait donnèrent à son imagination un tour nouveau : il revint peintre. A peine de retour, il se mit au travail; il alla à Rome, où il vécut dans la familiarité des élèves de l'École française. Il cherchait sa voie; il fit quelques paysages; j'ai gardé le souvenir d'un moulin à vent dominant un champ violet d'œillettes en fleurs dans une plaine du Nord; « l'occasion » dont parle Gœthe, un modèle rencontré, une tête expressive l'amenèrent à prendre conscience de lui-même et des images visuelles auxquelles s'accordait sa pensée.

Il y a quelques années, quand les défauts de construction du palais Rameau menacèrent les admirables collections de sa ville natale, il accepta la direction du musée de Lille; il donna son temps sans compter; il opposa la patience, la douceur à la mauvaise volonté des uns, à l'ignorance des autres, et il ne se retira que lorsqu'il eut reconnu l'impossibilité de faire le bien, qu'il avait voulu pour seule récompense.

*
* *

Un peintre n'est pas un homme qui d'abord a des idées, puis par une sorte d'artifice leur compose un corps d'images; le peintre pense « visuellement ». Il n'y a pas de sujets pour lui, il n'y a que des motifs pittoresques; il n'a une idée qu'au moment où elle lui apparaît dans une arabesque de lignes, dans une harmonie de couleurs, dans une forme dont les masses s'équilibrent. Chez lui, la sensation et le sentiment se pénètrent; l'analyse ne les distingue que par une abstraction qui discerne et isole les deux aspects d'un seul et même acte intérieur. C'est une naïveté grande que d'imiter le procédé d'un maître : le peintre, pas plus que le chimiste, n'a trouvé le secret de faire la vie avec des éléments morts. Le procédé n'existe pas en lui-même, il n'a de sens et de valeur que par le sentiment qui lui donne naissance.

Si les idées pittoresques sont des images, le métier d'un peintre s'explique par son esprit et sa sensibilité. A entendre les gens parler du dessin, rendre des arrêts au nom de ses lois imprescriptibles, on croirait que la notion en est claire, distincte, enfermée dans une définition unique et précise. En fait, le dessin n'est pas un procédé mathématique qui s'impose à quiconque veut rendre la forme des objets visibles, il comprend des procédés multiples que varient la vision et le tempérament de l'artiste. Pour les uns, le dessin est le contour net, la ligne arrêtée qui marque les limites d'un corps et que l'œil pour ainsi dire isole et détache de la masse qu'elle cerne; pour les autres, il est cette masse même, il construit l'objet du dedans, par le modelé il le fait émerger des jeux de la lumière et de l'ombre; pour d'autres enfin, il n'est pas le contour immobile, il est la ligne « serpentine » qui suit le frémissement de la vie, s'agite, résume le mouvement dans ses synthèses hardies.

Alfred Agache ne suit pas la ligne du contour, il ne construit pas la forme en massant les lumières et les ombres; il dessine par plans; il brise la sinuosité continue, il la résume

en quelques traits nets, la marque d'arêtes vives, insiste sur les angles, substitue les saillies aux rondeurs ; sous les courbes souples, indécises de la vie, il retrouve comme les lois géométriques qui s'y dissimulent. Le dessin prend quelque chose d'architectural; il fait sentir les dessous, les assises de la forme vivante. Dans une étude pour la tête de *la Fortune*, le visage aux méplats fortement accusés se construit par plans, taillé comme dans un bloc, d'où sortent sans en être détachées les saillies du nez et du menton. Un tel dessin n'est pas fait pour suivre les jeux mobiles de la physionomie humaine, pour rendre l'expression morale dans ses nuances, ni même ces habitudes des muscles du visage par lesquelles se trahit le caractère individuel ; moins encore est-il fait pour surprendre le mouvement de la passion, la détente subite, instantanée du corps au choc de l'émotion. Il ignore les promptes décisions de l'œil et de la main ; il révèle les lenteurs de la réflexion, le besoin de regarder longtemps, une tendance à généraliser l'individuel, à arrêter ce qui passe ; il est fait pour exprimer, au delà des apparences éphémères, ce qui demeure quand tout s'écoule, moins la vie que le symbole de la loi cachée qui en domine les agitations.

Alfred Agache est avant tout un coloriste ; mais sa couleur, comme son dessin, se caractérise par la sobriété, par quelque chose de calme et d'impérieux; elle n'est pas faite de vibrations multiples, où passe le frémissement de la vie ; elle est un accord simple frappé fortement. La langue ici encore manque de souplesse, renonce à bien des ressources, n'est pas propre à tout dire, mais elle est originale. Rubens enrichit le ton local de nuances infinies ; il fait sortir l'harmonie des contrastes, par ces passages incessants des tons les uns dans les autres, par ce courant continu d'éléments fluides qui, comme les flots de la mer, se heurtent pour se fondre dans l'unité mobile et vivante ; il agite la toile des palpitations de la lumière et de l'âme. Alfred Agache ignore ces richesses; il aime les couleurs simples, saturées, qui donnent à l'œil une sensation de plénitude, il les dispose par grandes localités, il n'y multiplie pas les tons ; il fait volontiers usage des noirs, il les distribue largement, les fleurit d'or fauve, jette ici et là un rouge vif, et il enlève la

figure sur un fond gris, bleu, où elle se découpe avec une hardiesse, avec une dureté parfois qui l'impose aux yeux et à l'esprit. Cet art est fait de choix, de réflexion : les accidents, les reflets, les mille nuances par lesquelles les objets se mêlent, se fondent, s'enveloppent pour ainsi parler dans l'unité de la vie universelle, échappent à cette simplification ; les éléments peu nombreux, montés de ton, de grande intensité, au lieu de se pénétrer s'opposent, mais leur franche opposition se résout en un accord puissant.

*
* *

Le métier de l'artiste n'est pas habileté manuelle; il est lié à son imagination et à sa sensibilité: par là il est déjà quelque chose de spirituel. Alfred Agache est à l'extrême opposé de l'illustration et de l'impressionisme : il ignore le fait divers, il est incapable de conter une anecdote; il n'a ni la décision de l'œil ni la dextérité de la main qui saisit un aspect passager et charmant des choses; il jouit de la nature, mais ses spectacles le ramènent à lui-même, et il ne lui demande que les éléments très simples dont il a besoin pour exprimer sa pensée. Peu curieux de l'accident, il a gardé le goût français des idées générales, il les évoque en clairs symboles, en images parfois sévères, où il s'efforce de mettre la durée et la majesté de la loi que les mobiles apparences nous cachent sans pouvoir s'y soustraire.

L'imagination ne se sépare pas de la sensibilité: c'est l'émotion qui fait jaillir les images, spontanément les organise en un corps où elle se réfléchit et se représente. Alfred Agache est un homme très cultivé, très instruit; il connaît les idées de son temps, il en a subi l'empire; mais l'éducation religieuse, dont il garde l'ineffaçable empreinte, lui a laissé, avec le regret des certitudes perdues, l'angoisse d'un doute où survit l'habitude de sa foi première. Il sait que les progrès de la science ne vont pas à résoudre ce problème de l'être qui arrête l'esprit humain devant son indéchiffrable énigme; il sait que plus elle enchaîne de faits, plus elle

formule de lois, plus la science découvre son impuissance à soulever ce voile qui nous dérobe, avec le sens de l'univers, son rapport à nos destinées. La sensibilité artistique d'Agache, c'est cette curiosité de « l'inconnaissable » dans la résignation à l'ignorer; c'est l'inquiétude du mystère des choses, la conviction qu'il existe et que nous ne le pénétrerons pas ; c'est la conscience d'une loi supérieure présente aux autres lois, la vanité sentie de notre monde d'apparences; c'est cette forme dernière de l'émotion religieuse, cette croyance faite du doute même, ce culte du Dieu inconnu dans un temple désert.

Sans le vouloir, sans y songer, rien que pour avoir quelque chose à dire et pour en chercher l'expression, Alfred Agache s'est trouvé le peintre du Destin. Il a renouvelé les antiques symboles, il les a animés d'un esprit nouveau; il a créé ses images ; il a trouvé les attitudes silencieuses, combiné les ornements sacrés des prêtresses qu'il a vouées au culte de l'inconnu.

Le Destin, pour les Grecs, c'est la loi antérieure qui s'impose à Zeus même, c'est ce qui est au delà de l'intelligence et de la volonté, l'inévitable, ce qui sera, la puissance dont la sublimité tragique vient de ce que, pour n'être la puissance de personne, elle reste inaccessible à la prière qui s'égare à la chercher. Pour les chrétiens, le Destin devient la Providence, la loi sainte, que les faits paraissent contredire, que la foi retrouve en tout. Le Destin d'Agache est le mystère auprès duquel la science passe sans le voir, le réel qu'on ignore, le silence de Dieu, la muette interrogation de l'esprit, à laquelle il ne sera pas répondu.

Le premier tableau où le talent du peintre se soit révélé dans son originalité est le tableau des *Parques*, qui reste une de ses meilleures œuvres. Enfermée dans un cercle qui en concentre l'effet, la composition a quelque chose de ramassé, l'équilibre et la concision d'un bas-relief. Il semble qu'une hésitation d'un instant suspende la besogne des trois sœurs qui, selon la loi qu'elles ne font pas, prolongent ou tranchent le fil de la vie des hommes. Toutes trois ont le visage de la vieillesse, flétri, sillonné de rides, coupé de durs accents, mais sous la peau parcheminée percent, comme le roc sous la terre, les solides substructions d'une ossature que le temps n'entamera point : — l'une, l'écheveau dans la main droite, le bras

gauche tendu vers le dévidoir où elle déroule le fil fatidique, s'incline attentive; — la main droite qui tient les ciseaux retournée sur la hanche, le coude gauche au genou pour soutenir la tête desséchée dont le profil aigu se découpe prolongé par le cou décharné, l'autre, figée dans un éternel cauchemar, les yeux clos, ne daigne rien voir; — écartant sa quenouille, le fil encore entre les doigts, la troisième, curieuse, se penche, avance sa face un peu massive dans l'intervalle que laissent les deux autres, et de ces têtes rapprochées, de ces corps que l'ordonnance du groupe lie l'un à l'autre se forme comme le mystère redoutable d'un seul être en trois personnes. D'une coloration à la fois ardente et sombre, le groupe des Parques se détache puissant sur un fond gris, sorte d'atmosphère abstraite où vivent et respirent ces êtres de rêve : les longs voiles noirs, qui couvrent leur tête, descendent sur leurs épaules, les robes d'un vert, d'un rouge assourdis composent une harmonie sur laquelle se détachent, sans en altérer la gravité religieuse, les chairs d'ivoire jauni, les tons fauves des orfrois hiératiques, les feuillets des livres sacrés que foule le pied d'Atropos, les taches sanglantes du fil rouge que tranche son ciseau brutal.

Alfred Agache ne se lasse pas de revenir sur cette idée du Destin, de la loi cachée, et de l'exprimer dans ce langage décoratif de coloriste puissant mais abstrait, qui supprime de la couleur les nuances, les reflets, les rencontres de ton, tout ce drame de la lumière qui y mêle le frisson de la vie.

Assise sur un tertre où montent de maigres oliviers, les genoux chargés d'un grand livre ouvert, à ses pieds un vase de bronze où brûlent les herbes enivrantes, *la Sibylle*, dans une robe noire aux plis larges que rehaussent les broderies d'or de l'étole s'enlève sur un fond bleu, ciel sans atmosphère que coupe la ligne sèche de son profil, et penchée suit du regard les oiseaux fatidiques qui s'envolent à tire-d'aile et vont, messagers du Destin, jetant aux quatre vents du ciel les idées, germes vivants de l'avenir. La composition décorative, suivant un procédé cher à l'artiste, s'enferme dans un cercle autour duquel courent les lettres d'or d'une inscription dont nul mortel ne déchiffrera le sens interdit.

La Fortune, c'est encore le Destin, ce que nous ne savons

pas, ce qui déjoue nos calculs, ce qui trompe nos espérances. Dans cette œuvre nouvelle, le peintre donne à son idée plus d'ampleur et, fidèle à son parti pris, montre mieux les ressources de la langue qu'il s'est créée, de cette orchestration dont les éléments simplifiés s'exaltent par leur contact direct. Au-dessus d'un piédestal aux assises monumentales, deux colonnes de marbre ambré montent dans un ciel de ce bleu verdâtre cher aux maîtres de Venise, et sur ce fond de tons soutenus résonnent les colorations puissantes qui le repoussent avec une sorte de violence. Au centre de la composition, entre les deux colonnes, ceinte de l'auréole d'une immense roue d'or, *la Fortune* est assise splendide et morne ; elle est vêtue d'une robe rouge brochée d'or à larges ramages, les plis lourds de l'étoffe précieuse tombent sur ses pieds nus, et du dossier du fauteuil tout autour d'elle se répand la richesse d'un royal manteau de velours bleu ; sortant du voile noir qui couvre la tête et la poitrine, taillé par plans durs, les paupières closes, les lèvres scellées, le pâle visage n'a pas un tressaillement : impassible, ignorante de ceux qui crient vers elle, elle est la loi qui ne sait pas son propre mystère, celle qui ne donne point ce qu'elle distribue. Des deux côtés du piédestal, des accords fortement frappés, des rappels de ton soutiennent l'harmonie de la grande figure : c'est, coupée par le cadre, l'indication d'une poussée de foule humaine ; à droite, la face contre la pierre, dans une attitude d'adoration, un vieillard, les épaules chargées d'un manteau de velours vert qu'orne une lourde chaîne d'or, un peu en arrière, dans des voiles noirs, un profil charmant de jeune femme, qui vient prier la déesse aveugle et sourde pour le tout petit enfant qu'elle porte en ses bras ; à gauche, des têtes mornes, les yeux caves, rouges, sanglants ; un poing qui se ferme ; des bras qui soulèvent un faisceau de bannières flottantes ; quelques pavillons de trompettes dont les sonorités cuivrées retentissent dans le tableau en accents visibles. Agache fait ici une place à l'homme, mais il ne l'admet qu'à titre de soutien, d'accessoire, pour mettre en relief l'image du Destin qui domine ces agitations vaines. Sur l'entablement du piédestal un enfant se prépare à écrire quelque chose, mais une inscription antérieure à demi effacée s'y peut lire : *Fata viam invenient.*

*
* *

Le doute d'Agache n'est pas l'abstention hautaine, l'orgueilleux défi du poète des Destinées :

> Muet, aveugle et sourd au cri des créatures,
> Si le ciel nous laissa comme un monde avorté,
> Le juste opposera le dédain à l'absence,
> Et ne répondra plus que par un froid silence
> Au silence éternel de la divinité.

Agache est plutôt un timide qu'un révolté, il ne se roidit pas dans une attitude stoïque, son dédain se tempère de douceur et de résignation, son doute est religieux, mystique, il est le refus de se consoler de la grande ignorance, l'entêtement à poser le problème dont les hommes cherchent en vain à se distraire.

Debout sur des marches de marbre qui la soulèvent dans le cadre et la reculent de la foule, de stature plus qu'humaine, la tête, que semble avoir taillée le dur ciseau du sculpteur, tendue comme pour embrasser les vastes horizons, mais les paupières closes sur des yeux condamnés à ne point voir, l'*Énigme* se dresse superbe et douloureuse. Vêtue d'une robe de velours noir qui découvre le col aux lignes fermes, portant, comme l'étole d'un culte ignoré, deux larges bandes verdâtres qui des épaules se croisent sur la poitrine, elle s'enveloppe dans une noire draperie qui enferme le haut du corps en une sorte de triangle symbolique, puis, comme agitée par le souffle de l'esprit, s'enfle, se recourbe et ramenée sur le bras gauche descend en longs plis droits, se répand à ses pieds, grandit sa taille hautaine. Sur le sombre costume hiératique tranche la blancheur de la chair et, comme un cri sanglant, éclate le rouge exalté d'immenses pavots, l'un qu'elle tient à sa ceinture, d'autres dans un vase de bronze placé près d'elle, quelques pétales effeuillés sur les marches hautes qui lui servent de piédestal. Emprisonné dans sa pensée solitaire, l'être surnaturel découpe sur le fond de

marbre rosé sa silhouette tranchante, sans se mêler ni par ses lignes ni par ses couleurs à l'atmosphère ambiante. Le langage du peintre est violent, il simplifie la nature, il néglige ce qui le gêne, mais il dit fièrement ce qu'il veut dire[1].

Agache s'adoucira, il tiendra à prouver qu'il n'est pas condamné au dur visage des Sibylles et des Parques, que, sans changer ses principes, il peut en trouver des applications nouvelles, plier son langage pittoresque à l'expression de la jeunesse et de la grâce. Sur un fond clair, il détachera le profil lumineux et fin d'une blonde jeune fille originalement drapée d'une écharpe d'un bleu verdâtre *(Étude de femme)*.

Pour peindre *l'Annonciation*, il attendrit sa manière, il la fait plus délicate : sans renoncer aux figures nettement découpées, aux couleurs saturées, aux tons soutenus, aux larges localités qu'il aime, il évite les éclats, les coups de force, les contrastes brusques entre éléments lointains. Le ciel, cintré en son sommet, entre dans le tableau, l'envahit tout entier de ses clartés, que le lac aux eaux transparentes prolonge jusqu'à la terrasse où la Vierge est assise, un livre de prières dans sa main droite, la gauche sur la poitrine en un geste de surprise et de modestie; et sur le bleu du ciel, où s'enlève en vigueur le pur profil, joue le grand manteau de Marie d'un bleu verdâtre et chaud, tandis qu'à genoux l'ange aux cheveux roux, une étole rouge brodée d'or sur les épaules, offre la blancheur des lis à celle qui fut élue pour la rude tâche d'enfanter un Dieu. L'harmonie, où les bleus dominent, garde dans sa douceur une gravité, comme une sonorité d'orgue; elle combine des éléments simples, peu nombreux, rapprochés sans violence, accordés à la pureté de cette scène où le ciel s'unit à la terre.

Mais Alfred Agache revient sans cesse à l'idée qui lui est chère, à l'émotion de l'inconnu, au problème sans solution

1. Ce tableau a inspiré au poète Haraucourt quelques vers qui en transposent la forme hautaine :

Prêtresse de l'énigme et fille du mystère,
Je garde sous le ciel les secrets qu'il veut taire,
Et je sais l'avenir comme un fait accompli.
Mais j'ai fermé mon âme aux espoirs de la terre,
Et seule, sans désirs, j'endors mon cœur austère
Dans l'orgueil du silence et la paix de l'oubli.

qui l'obsède. Vous retrouverez l'Énigme dans ses figures décoratives, dans la jeune femme, enveloppée de riches et sombres draperies, qui fièrement campée, la main droite sur la hanche, la gauche sur le coffre scellé, où se cache *le secret*, semble opposer à la science humaine un défi tranquille : *intra me futurum est*; vous la retrouverez dans ses vieillards, dans le singulier savant, à la longue barbe blanche, qui, la main au menton, dans l'attitude de la méditation, s'interroge :

Où va, Seigneur, où va la terre dans les cieux?

Il semble parfois qu'il soit tenté de répondre enfin à la question, après l'avoir si souvent posée et sous des formes si diverses, de donner enfin un nom au Destin et de l'appeler la Justice : il arme de *l'épée* une de ses héroïnes au visage silencieux avec cette noble devise : *Pro justitia tantum*. Mais l'héroïne reste la prêtresse; elle est assise; l'épée pose sur ses genoux; sa belle tête, casquée d'une noire chevelure, a quelque chose de triste, d'immobile, et ses grands yeux vaguement inquiets regardent au loin, ailleurs, suivent le rêve qu'elle ne réalisera pas. La justice n'est pas la colère et l'indignation des hommes, le combat pour le droit; elle est la loi éternelle, l'inévitable, la chose qui sera s'il est écrit qu'elle doit être. Agache n'est pas un homme d'action; il n'a pas été mêlé d'abord à la rude bataille de la vie; sa résignation sans orgueil, sans violence, n'a pas trouvé dans l'ivresse de la lutte les décisions hardies qui mettent fin au doute spéculatif par l'affirmation volontaire.

N'est-ce pas l'Énigme encore que ce buste altier au visage ardent et douloureux — portrait et fiction — dont Agache a frappé l'effigie avec un singulier relief? D'une large bande de velours très noir, qui borde une étoffe fleurie de vert et d'or, la tête émerge, portée sur la tige d'un col élégant et fin; dans l'abondance des cheveux noirs, où court une ganse d'or, sont semées des fleurs violettes au parfum vénéneux; la ligne sèche et fière du visage coupe le fond de marbre gris aux veines rares, le nez busqué se courbe durement sur la bouche close, les grands yeux brillants de fièvre réfléchissent la lumière sans en être pénétrés, et cette solitude voulue, cette souffrance visible et cachée, cette anxiété secrète appellent la

pitié que le silence dédaigneux repousse. Elle est l'*Inconnue*, celle qui s'ignore, qui fait le mal sans le vouloir ni l'aimer, sans en jouir ; elle est celle qui ne comprend rien parce qu'elle ne se comprend pas elle-même, l'énigme vivante qui, n'attendant plus rien des hommes et ne sachant pas ce qu'on peut espérer de Dieu, oppose à tous un visage impassible et muet.

*
* *

Le cas d'Alfred Agache est intéressant et vaut d'être médité : il est propre à rappeler ce que tant de gens oublient aujourd'hui : que la peinture est un art. Je pourrais montrer sans grande peine les lacunes de son langage, ce qu'il néglige de la nature, ce qu'il est impuissant à exprimer de la vie ; je ne finirais pas de citer les gens du métier qui ont l'œil plus prompt, la main plus souple et que leur habileté laisse ce qu'ils sont, des hommes médiocres. Agache est un peintre, parce qu'il est un poète et un artiste. Il n'est le singe d'aucun maître, il parle un langage qui est à lui, dont l'originalité n'est que celle du sentiment qui le crée. Son procédé lui suffit pour exprimer les visions d'un noble esprit. Il ne court pas après les aspects passagers de la nature, il est comme préoccupé de l'éternel ; il aime l'équilibre, les nobles arrangements ; son imagination simple a gardé quelque chose de religieux ; ses réflexions et ses souvenirs, ses doutes et sa foi, ses inquiétudes et son inconscient amour pour les pompes de l'Église, pour les belles cérémonies, se mêlent dans les rêves plastiques et colorés dont il projette avec force les apparitions surnaturelles. Son mérite sera d'avoir trouvé, sans rien de littéraire, l'expression pittoresque et toute moderne d'un sentiment qui trouble bien des âmes en ce temps, et qui, aussi vieux que la religion, aussi durable qu'elle, ne cessera jamais peut-être de faire battre le cœur des hommes.

GABRIEL SÉAILLES

LES ORIGINES

DU

ROMAN POPULAIRE[1]

— PIGAULT-LEBRUN ET DUCRAY-DUMINIL —

Quand la Révolution éclata, on peut dire qu'il n'y avait plus en France, et depuis longtemps, de littérature populaire. Molière et La Fontaine ayant extrait de la farce et du fabliau tout ce qui pouvait y être matière d'art, le reste avait été balayé et jeté au rebut. Il existait bien, au commmencement du règne de Louis XV, un Théâtre de la Foire, pour lequel ont travaillé Lesage et Piron ; mais il végétait misérablement; la Comédie-Française, armée de son privilège, lui faisait une guerre acharnée, et elle l'avait peu à peu réduit à ne jouer que des pantomimes ou des pièces en couplets. Fermé en 1742, il ne se rouvrit, dix ans plus tard, que pour prendre le nom d'Opéra-comique, et substituer au répertoire de Tabarin celui de Monsigny, Philidor et Grétry. Si humain qu'ait été l'art du XVIIe siècle, il était un art, un art parfait, et, par conséquent, ne s'adressait qu'à une élite. Quant au siècle de Voltaire, de Jean-Jacques et de Diderot, il a eu beau s'éprendre des questions sociales et en parler sans cesse : dans l'*Encyclopédie* comme dans le *Dictionnaire philosophique*, dans la *Nouvelle Héloïse* comme dans le *Contrat social*, la discussion passait par-dessus la tête des bonnes gens qui en faisaient

1. Extrait d'un volume qui paraîtra prochainement : *le Roman Français au XIXe siècle. — Première partie : Avant Balzac.*

l'objet. Il n'y avait guère alors que le monstrueux Restif de la Bretonne qui parlât dans ses écrits la langue de la rue; encore est-ce aux mondains qu'il les dédiait, et sous l'Ancien Régime, en effet, de qui pouvait dépendre la fortune de l'homme de lettres, si ce n'est des mondains et des mondaines?

Tout change en 1789. Du jour au lendemain, les mœurs se font démocratiques: l'ouvrier et le patron, le député et l'électeur, le soldat et l'officier, les hommes et les femmes se tutoient. — Et, remarque Pigault-Lebrun, comme en France l'administration est toujours la même, on lit en entrant dans tous les bureaux : « Ici on se tutoie. *Fermez* la porte s'il *vous* plaît. »

Il semble, après Thermidor, qu'une hiérarchie se reconstitue; simple apparence. Ceux et celles qui tiennent le haut du pavé, qui courent les rues de Paris en wiski et paradent à l'Opéra, ne sont en réalité que des parvenus. Ce sont les marchands enrichis, les acheteurs de biens nationaux dont Fiévée a tracé le spirituel portrait dans la *Dot de Suzette*; ce sont les marchandes de marée métamorphosées soudain en grandes dames, qu'un écrivain du Directoire, Antoine François Ève dit Maillot, va incarner en madame Angot et qui, à quelques années de là, changeant de nom sans changer de manières, s'appelleront madame Sans-Gêne. « Elles disaient autrefois, écrit en 1796 ce même Pigault-Lebrun : *ce n'est pat à moi*; elles disent maintenant : *ce n'est poins à vous*, ce qui est plus doux à l'oreille. »

Et, de même que les mœurs, l'art et les lettres se font démocratiques. La poésie est le hurlement de l'émeute ou l'hymne des combats; elle est le *Ça ira* ou bien le *Chant du départ*, la chanson de *Madame Véto* ou bien cet immortel cri de la patrie en danger : *la Marseillaise*. A la tribune de la Constituante ou de la Convention, au club des Jacobins ou des Cordeliers, dans le jardin du Palais-Royal où Desmoulins harangue les promeneurs, sur la place publique, sur la borne, en plein vent, naît une éloquence nouvelle qui trouve un écho dans les cœurs, et que le paysan, que le garde national, que la grande foule comprend et applaudit. Au théâtre, les chefs-d'œuvre ne sont tolérés qu'à la condition qu'ils soient, comme dit le jargon de l'époque, « nationalisés », que don

Fernand, dans le *Cid*, se transforme en général républicain au service de l'Espagne, et que la Phèdre de Racine ait une cocarde tricolore à son péplum. Les pièces nouvelles — et elles pullulent sur les quarante-cinq scènes ouvertes à Paris — sont toutes des pièces de circonstance qui flattent la populace. Mais plus que le théâtre, plus que l'éloquence et la poésie, le journal sait répondre aux besoins nouveaux. Il est lui-même une création nouvelle; il est né le jour où les États généraux se rassemblaient. A peine décrétée, la liberté de la presse a fait éclore des centaines de journaux quotidiens. Un simple catalogue de ceux qui ont paru entre 1789 et 1799 formerait un volume. Dans le nombre, il en est bien quelques-uns qui sont destinés à une clientèle élégante et lettrée: tel, par exemple, le *Journal politique national* de Rivarol, œuvre d'un penseur et d'un merveilleux styliste. Ceux-là sont très rares, ils sont l'infime minorité. Tous les autres, — qu'ils soutiennent la monarchie ou qu'ils la combattent, qu'ils s'intitulent *Journal de la cour et de la ville*, *Journal de Suleau*, *Actes des apôtres* et qu'ils soient royalistes, ou qu'ils s'intitulent *Révolutions de Paris*, *Journal de Paris*, *Révolutions de France et de Brabant*, *Annales patriotiques* et qu'ils soient républicains, — tous ils veulent être intelligibles à tous et parlent à peu près la même langue.

Il ne se pouvait pas que le roman échappât à la contagion et n'essayât point à son tour de se « nationaliser ». De la Révolution est sorti le roman populaire. A ses débuts, il s'est partagé en deux courants, roman bouffon d'une part, roman sinistre de l'autre : le premier s'est formé avec Pigault-Lebrun; le second avec Ducray-Duminil.

*
* *

La vie de Pigault-Lebrun est presque aussi extravagante que son œuvre. Pigault de l'Épinoy dit Pigault-Lebrun est né à Calais en 1753, et descendait, paraît-il, d'Eustache de Saint-Pierre. Il était fils d'un conseiller du roi, lieutenant général de police de la ville et du gouvernement de Calais, qui était un homme très dur, et il arriva pour lui ce qui est arrivé pour Mirabeau : l'indulgence et la bonté auraient

pu avoir quelque prise sur lui, le despotisme paternel ne servit qu'à le pousser à la révolte. Dès sa sortie du collège, il eut des aventures passablement scandaleuses, et la rigueur avec laquelle son père l'en punit provoqua de sa part de pires incartades. Emprisonné deux ans, puis obligé de s'engager dans la gendarmerie d'élite ou, suivant l'expression du temps, dans la petite maison du roi, il eut des duels, fit des dettes, enleva une jeune personne que son père ne lui permettait point d'épouser, et fut de nouveau, à la requête de celui-ci, jeté en prison. Bientôt il trouve le moyen de s'évader, passe en Hollande, est dépouillé par des voleurs du peu d'argent qu'il avait en poche, et s'enrôle dans une troupe de comédiens. Il n'y séjourne guère. Il parvient à rejoindre celle qu'il aimait, et l'épouse. Son père se venge en le faisant passer pour mort, et, quand il revient à Calais, on lui montre son acte de décès dûment enregistré. Il proteste, il affirme qu'il n'est pas mort; on lui répond: « Vous devez vous tromper. » Il en appelle au parlement de Paris, et le parlement consacre sa mort par un arrêt en forme. Sur quoi il se résigne, prend le nom de Lebrun, sous lequel il ne lui est pas défendu de vivre, et commence sa carrière d'auteur.

Il est tout d'abord auteur dramatique, et ses premières pièces datent de 1790. En 1792, il s'engage dans les dragons de Custine, assiste à la bataille de Valmy, s'y comporte bravement, et revient avec le grade d'adjudant général. Mais la vocation était irrésistible: il quitte l'épée et reprend la plume. Après quelques succès au théâtre, l'envie lui vient de s'essayer dans le roman : en 1796, il publie *l'Enfant du Carnaval*; en 1798, *les Barons de Felsheim*; en 1799, *Angélique et Jeanneton*, *Mon oncle Thomas*; en 1800, *Monsieur de Kinglin*, *Théodore*, *Métusko*; en 1801, *la Folie espagnole*; en 1802, *Monsieur Botte*, etc., etc. Entre temps, il s'était réconcilié avec son père qui, en mourant, l'avait avantagé dans son testament. Il déchire le testament et partage avec ses frères et sœurs, qui étaient sept, si bien qu'il demeure pauvre. Ses écrits n'enrichissaient que son libraire. En 1806, il est obligé de se caser dans les douanes. Il y est resté jusqu'en 1824, le gouvernement de la Restauration ayant jugé à propos, cette année-là, de le destituer.

Ceux qui l'ont connu à la fin de sa vie sont unanimes à déclarer qu'il n'y eut jamais plus charmant vieillard ni meilleur grand-père. C'est fort possible, c'est même vraisemblable : en vieillissant, les mauvais sujets font d'excellents grands-pères. Un an avant sa mort, — il avait quatre-vingt-un ans, — un de ses amis le voit arriver tout ému, et l'ex-dragon de Custine, l'auteur de tant d'œuvres grassement bouffonnes, s'écrie : « Je crains de vous déranger, mais c'est que j'ai une grande nouvelle : notre enfant, notre Émile, a un second prix de version grecque ! » L'anecdote serait jolie, quand bien même cet Émile n'aurait fait de sa vie autre chose que la version grecque couronnée au Concours général de 1834. Il a fait autre chose : sans parler du prix d'honneur remporté au Concours l'année suivante, trop tard pour que son grand-père en eût la joie, il a écrit *l'Aventurière*, *le Gendre de Monsieur Poirier*, *le Fils de Giboyer*, et quelques autres belles comédies qui ont immortalisé son nom. Le petit-fils de Pigault-Lebrun est Émile Augier, né d'une fille qu'il avait eue de son second mariage.

Il fallait le dire et il faut y insister un peu avant de parler de ses romans, car, si discrètement que j'en parle, on verra qu'il y a beaucoup à lui pardonner, et il est bon de placer sa mémoire sous la protection de son petit-fils. A deux reprises, son petit-fils a réclamé pour lui notre indulgence, et de telle façon que nous ne saurions la lui refuser. Il l'a réclamée dans la dédicace de *la Ciguë*, sa première pièce : « A la mémoire vénérée de mon grand-père », et dans la lettre-préface que plus tard il y a jointe.

Peut-être même le théâtre d'Augier porte-t-il quelques traces de ce culte pieux. Tout le monde connaît, dans *le Gendre de Monsieur Poirier*, la jolie scène de réconciliation entre la marquise et le marquis de Presles, qui se termine par le fameux cri : « Et maintenant, va te battre !... » Dans *l'Enfant du Carnaval*, qui est le premier en date des romans de Pigault-Lebrun, il y avait une scène analogue. Le héros vient d'épouser sa chère Juliette ; elle sait qu'il a été provoqué la veille, elle a vu les pistolets qu'il essayait de cacher ; elle le supplie de vivre pour elle, de ne point exposer dans un combat une vie dont sa vie dépend ; il cède, la victoire féminine est com-

plète, et, ainsi que dans *le Gendre de Monsieur Poirier*, les choses s'arrangent ensuite d'elles-mêmes : l'adversaire vient de son propre mouvement s'excuser, et le duel n'a pas lieu. Mais Pigault-Lebrun a laissé à Augier l'honneur de trouver le : « Va te battre », qui fait presque tout le prix de la scène : preuve, évidemment, qu'il était un très bon grand-père.

Autre rapprochement, que je signale sans y attacher plus d'importance. Dans la même pièce d'Augier, on se rappelle l'ironique couplet où le marquis raille l'ambition du bonhomme Poirier, et la verte réponse qu'il s'attire :

GASTON. — Arrive donc, Hector ! arrive donc ! Sais-tu pourquoi Jean-Gaston de Presles a reçu trois coups d'arquebuse à la bataille d'Ivry ? Sais-tu pourquoi François-Gaston de Presles est monté le premier à l'assaut de la Rochelle ? pourquoi Louis-Gaston de Presles s'est fait sauter à la Hogue ? pourquoi Philippe-Gaston de Presles a pris deux drapeaux à Fontenoy ? pourquoi mon grand-père est mort à Quiberon ? C'était pour que M. Poirier fût un jour pair de France et baron.

POIRIER. — Savez-vous, monsieur le duc, pourquoi j'ai travaillé quatorze heures par jour pendant trente ans ? Pourquoi j'ai amassé, sou par sou, quatre millions, en me privant de tout ? C'est afin que M. le marquis Gaston de Presles, qui n'est mort ni à Quiberon, ni à Fontenoy, ni à la Hogue, ni ailleurs, puisse mourir de vieillesse sur un lit de plume après avoir passé sa vie à ne rien faire.

Dans un roman de Pigault-Lebrun, *Monsieur Botte*, un marquis et un bourgeois étaient de même aux prises. Le marquis d'Arancey, que la Révolution a ruiné, n'en est pas moins fier de son nom et de son titre ; il le prend de haut avec M. Botte, qui voudrait marier son neveu à mademoiselle d'Arancey, et à ses impertinences M. Botte répond du même ton que M. Poirier :

Votre bisaïeul était maréchal de France, et le mien matelot ; jusque-là tout l'avantage est pour vous. Votre aïeul était maréchal de camp, et le mien pilote ; ici l'avantage décline un peu. Votre père était colonel, le mien était capitaine-propriétaire de son navire ; il y a déjà quelque rapprochement. Vous avez été mousquetaire, et vous avez mangé une partie de votre bien ; moi, j'ai été l'homme de l'État, à qui j'ai prêté des fonds. En temps de paix, j'ai envoyé des flottes marchandes dans les deux Indes ; en temps de guerre, j'ai armé, j'ai fait respecter le pavillon du roi, et mes facteurs, dans tous les temps,

ont fait respecter ma probité aux peuples des deux hémisphères. J'ai acquis des millions, j'ai fait du bien à tout le monde, je vous en fais à vous, j'en veux faire encore à votre fille, et, tout bien calculé, morbleu ! vous devez savoir gré à M. Botte de vouloir bien être l'égal de l'ex-marquis d'Arancey.

A supposer qu'Augier se soit souvenu de ces deux scènes, sa dette envers Pigault-Lebrun ne serait pas très grande, et il n'est pas besoin de dire à l'avantage de qui est la comparaison. Mais il faut savoir gré à Pigault-Lebrun d'un autre service qu'il lui a rendu. Il lui a facilité l'accès de la Comédie-Française, où son nom était connu, où son souvenir était resté vivant. Il y avait fait jouer jadis plusieurs pièces, une entre autres qui est encore au répertoire : *les Rivaux d'eux-mêmes*. Deux très jeunes époux, qui ont été mariés quand madame avait dix ans et que monsieur en avait quatorze, mais qui, au sortir de l'église, s'en sont allés chacun de leur côté, elle avec sa gouvernante, lui avec son gouverneur, vont être enfin réunis. Depuis le jour de leur mariage, six années se sont écoulées sans qu'ils se soient revus : la fillette est presque une femme, le petit garçon est un bel officier qui s'en revient de Fontenoy. Ils se rencontreraient qu'ils ne se reconnaîtraient pas ; et c'est ce qui arrive. Ils se rencontrent à l'improviste et incognito, à un relais de poste. Au premier regard, aux premiers mots échangés, ils se plaisent, et plus qu'ils ne le souhaiteraient. Derval, qui avait hâte de rejoindre sa femme, se reproche tout bas de s'éprendre ainsi d'une étrangère ; madame Derval, qui n'était pas moins désireuse de revoir son mari, se veut mal de mort d'écouter avec tant de plaisir les madrigaux d'un étranger. Mais le hasard a pitié de leur embarras : il vient à leur secours, il leur révèle qui ils sont ; et ils se rassurent en constatant qu'ils n'étaient point infidèles, qu'ils n'étaient que « les rivaux d'eux-mêmes ». Ce menu et coquet pastiche de Marivaux est un très agréable badinage.

Les romans de Pigault-Lebrun sont de plus haut goût.

Pigault-Lebrun est un homme du XVIIIe siècle ; il est irréligieux, âme sensible et polisson. Mais il n'est point polisson à la façon de Crébillon fils, âme sensible à la façon de Flo-

rian, irréligieux à la façon de Voltaire ; il l'est comme peut l'être un homme qui a porté la carmagnole, qui a fraternisé avec les gardes-françaises, le 14 Juillet, et avec les poissardes, le 5 Octobre. Il est le Crébillon, le Florian et le Voltaire des sans-culottes, amuseur en charge et bouffon de Sa Majesté le peuple.

Ses romans sont presque toujours l'odyssée incohérente et burlesque d'un enfant du peuple qui se débrouille et se tire d'affaire à lui tout seul en se moquant des préjugés, boit comme un Suisse, jure comme un charretier, au demeurant le meilleur fils du monde, bon en dépit de sa brutalité et gai en dépit de ses infortunes. Au dénouement, l'enfant du peuple arrive à la fortune, épouse la fille d'un grand seigneur, et il ne reste plus qu'à crier : « Vive l'égalité ! » La vie, la vie intense et débordante de la Révolution est là, toute l'ivresse des récentes revanches, toute la joie grossière, mais si naïve, de ceux qui avaient été longtemps « humiliés et offensés », et qui soudain pouvaient dire, au mépris des vieilles monarchies et de la vieille grammaire : « C'est nous qui *sont* les rois. »

Cette gaieté faubourienne qui anime l'œuvre de Pigault-Lebrun, elle anime aussi d'autres écrits du même temps et peut-être nous y plaît-elle davantage. Elle nous plaît chez les polémistes, révolutionnaires ou contre-révolutionnaires, il n'importe, qui, de 1789 à 1793, ont vécu en quelque sorte sur la barricade. Chez eux, elle emprunte des conditions même dans lesquelles ils se trouvent placés, du péril qu'ils courent, de la bravoure dont ils font preuve, une indéniable, une émouvante beauté. Nous aimons le rire de Suleau et de Desmoulins, tout débridé qu'il est. Ils mettaient, l'un au service du roi, l'autre au service de la nation, le même esprit, la même vaillance ; ils étaient tous deux d'héroïques gamins de Paris, et tous deux sont morts en martyrs, l'un le matin du 10 Août, sous le couteau des égorgeurs, l'autre le 15 germinal an II, sur l'échafaud. De même encore, quand nous lisons les mémoires d'un soldat de Kellermann ou de Bonaparte, loin d'être choqués de ce que la plaisanterie y peut avoir de trivial et de rude, nous en sommes charmés, parce qu'à travers ces trivialités et ces rudesses passe le souffle

de la grande épopée. J'en atteste les *Cahiers du capitaine Coignet*, de si délectable lecture. Coignet était le fils de paysans ; il touchait à sa trente-cinquième année quand il apprit à lire et à écrire. Son style est d'un troupier, son comique est celui du corps de garde et de la chambrée. Mais ce qui en fait le prix, c'est que presque à chaque page de glorieuses visions s'évoquent ; c'est qu'avant de nous conter, par exemple, et de si réjouissante façon, ses amours avec une dame du « grand monde parisien », il nous a conduits à Marengo, il nous a dit les angoisses de la journée, l'armée qui vers midi commence à reculer, le Premier Consul assis au bord de la route, tenant son cheval par la bride et faisant voltiger de petites pierres avec sa cravache ; soudain, un aide de camp accouru au galop annonce la division de Desaix ; et voici que le vieux Coignet, le troupier, le fils de paysans, rencontre sans les chercher des accents dignes de Hugo :

Cette belle division venait l'arme au bras ; *c'était comme une forêt que le vent fait vaciller*. La troupe arrivait sans courir, avec une belle artillerie dans les intervalles des demi-brigades, et un régiment de grosse cavalerie qui fermait la marche... Sur notre gauche, à gauche de la grande route, une haie très élevée les masquait : on ne voyait même pas la cavalerie, et nous battions toujours en retraite. Le Consul donnait ses ordres, et les Autrichiens venaient comme s'ils faisaient route pour aller chez eux, l'arme sur l'épaule ; ils ne faisaient plus attention à nous, ils nous croyaient tout à fait en déroute. Nous avions dépassé la division du général Desaix de trois cents pas, et les Autrichiens étaient prêts aussi à dépasser la ligne, lorsque la foudre part sur leur tête de colonne... Mitraille, obus, feux de bataillon pleuvent sur eux ; et on bat la charge partout ! Tout le monde fait demi-tour. Et de courir en avant ! On ne criait pas, on hurlait !...

Rien de pareil chez Pigault-Lebrun. Ses récits de batailles ne sont que parades de cirque, et l'héroïsme ne vient pas rehausser, ennoblir sa verve canaille. Ne la méprisons pas trop, néanmoins. Elle est, par instants, moliéresque et rabelaisienne : elle renoue la tradition de Scarron, de Cyrano et de Sorel. Qu'elle est riche en joyeuses extravagances ! Ce ne sont que poursuites éperdues, dégringolades, évasions par la fenêtre et la cheminée, pugilats nocturnes où résonnent de

formidables claques : qui veut se cacher dans un coffre, s'y trouve assis sur une paire d'éperons ; qui croit saisir un manchon, empoigne à pleines mains un hérisson. Et tout cela est débité sans reprendre haleine, en une tumultueuse improvisation de tréteau. La muse de Pigault-Lebrun ressemble à ses héros qui ne parlent qu'après s'être « corroborés d'un doigt de riquiqui ». Dirai-je jusqu'à quelle folie elle se laisse entraîner ? Dans *Mon Oncle Thomas*, Thomas s'installe à Paris pour dépenser l'argent qu'il a gagné dans le métier de flibustier et loue le second étage d'un superbe hôtel, au grand émoi d'un vicomte qui occupe le premier. Au bout de peu de jours, les deux locataires sont en guerre ouverte ; le bruit que fait Thomas exaspère le vicomte, qui se venge en jouant toute la nuit du cor de chasse. Thomas, sans se déconcerter, fait venir trois porteurs d'eau et vide leurs seaux dans son appartement. L'eau filtre à travers le plancher et inonde la chambre à coucher du vicomte. Il accourt, hors de lui, et voit Thomas assis sur son lit, ayant à la main une ligne qu'il a fabriquée avec un manche à balai et la corde de sa malle ; à l'extrémité de la corde, un saucisson tient lieu d'appât : « Que faites-vous, monsieur ! s'écrie le vicomte. — Vous le voyez, répond Thomas ; vous jouez du cor ; moi, je pêche... »

Tandis que le vicomte le haranguait, mon oncle, l'œil constamment fixé sur sa ligne, n'avait pas l'air de s'apercevoir qu'il y eût quelqu'un avec lui. Tout à coup, la corde de cette ligne est entraînée rapidement dans différents coins de la chambre. Thomas, étonné, tire et enlève... quoi ? une alose, une carpe ? C'est un rat d'eau qui s'est trouvé pris dans un des sceaux et que l'odeur du saucisson a attiré...

Et ceci s'imprimait en 1799 pour des lecteurs qui lisaient avec un peu de peine, en épelant de temps à autre un mot difficile, pour les ouvriers de Paris, pour la gent taillable et corvéable dont la Révolution venait de redresser l'échine ; ceci faisait pouffer de rire, à la caserne ou dans la tranchée, de solides gaillards qui avaient combattu à Valmy ou à Jemappes et qui allaient se mettre en route pour Marengo ou Hohenlinden. Non, il ne faut pas trop mépriser les bouffonneries de Pigault-Lebrun.

Le seul de ses romans dont il soit possible de tenter

l'analyse est *Monsieur Botte*. Botte est un type ou plutôt une charge qu'il a dessinée dans plusieurs de ses ouvrages et qui est bien de la même époque que le père Duchesne ou madame Angot. Botte est une force, et une force nouvelle. Il a amassé dans le commerce une colossale fortune. Vieux garçon, peu instruit, mais honnête et sensé, bourru bienfaisant, « homme de la nature » et cœur d'or sous les dehors d'un malotru, il rudoie tout le monde, son ami Horeau comme son neveu Charles, et adore ceux qu'il rudoie. Aux « ci-devant » qui affectent de lui parler avec mépris il répond en faisant sonner ses écus dans sa poche. Il symbolise le triomphe du plébéien, et de telle sorte qu'en amusant la plèbe il flatte ses instincts.

Charles, le neveu de M. Botte, aime mademoiselle d'Arancey. Celle-ci est la fille d'un émigré qui, en quittant la France après le 10 Août, n'a pu l'emmener avec lui. Elle vit chez un ancien fermier de son père, qui l'a recueillie et l'entoure de soins, d'égards. Il a fait plus : quand les terres du marquis ont été déclarées bien nationaux, il les a acquises, en s'endettant beaucoup, afin de les rendre à son maître le jour où celui-ci rentrerait en France. Il va de soi que Sophie d'Arancey est un ange et que Charles, qui l'a par hasard aperçue en chassant, n'a pu la voir sans l'aimer. — Il serait facile de marquer des rapports entre cette donnée et celle du *Marquis de la Seiglière*; mais s'y attarder serait faire tort au talent si fin de Jules Sandeau.

Dès que M. Botte découvre que son neveu aime la fille d'un émigré, il entre en fureur et casse une partie de sa vaisselle. Il demande ensuite à voir Sophie, se rend à la ferme, épouvante le fermier et la fermière, tout en les comblant de ses bienfaits, et, après avoir crié, pesté, tempêté, reconnaît que Sophie est digne d'être la femme de Charles. Mais Charles prend à contresens une de ses paroles : il croit que M. Botte veut le marier à une autre jeune fille, il se sauve à toutes jambes, et alors commence la course au clocher, la partie de cache-cache insensée, sans laquelle il n'y a point de roman de Pigault-Lebrun.

Après des péripéties sans nombre, M. Botte rattrape son neveu, le ramène, et rien ne semble plus s'opposer au bonheur

des deux jeunes gens, quand le père de Sophie reparaît à l'improviste. Bonaparte vient d'autoriser la rentrée en France des émigrés, et M. d'Arancey n'est pas plus tôt de retour qu'il signifie à M. Botte et à Charles d'avoir à déguerpir d'auprès de sa fille. Il fait le fier, parce qu'il s'attend à recouvrer sans difficulté ses anciens domaines : M. Botte, qui les a rachetés en sous-main, lui prouve qu'il est le plus fort et que la résistance est inutile. Les sacs d'écus triomphent des parchemins, et le gentilhomme se résigne à devenir le beau-père d'un roturier qui a un oncle millionnaire.

Qu'on mêle à cela des scènes de tendresse en style de perruquier sentimental, des scènes villageoises tour à tour cyniques et attendries, avec danses et déjeuner sur l'herbe ; qu'on y mêle de très gros mots, d'épaisses railleries à l'adresse du clergé, d'ineptes turlupinades, une agitation épileptique et une intarissable bonne humeur : on aura une idée de ce que le roman est devenu avec Pigault-Lebrun. C'est bien réellement quelque chose de nouveau qui apparaît ici, c'est une école qui se fonde; et je me borne à rappeler que les débuts de Paul de Kock datent de 1811.

*
* *

Mais s'il y avait chez le tiers état vainqueur un débordement d'allégresse, il y avait aussi chez lui un besoin d'émotions violentes qu'il fallait satisfaire. Tout risquait de paraître fade à des gens qui avaient vu pendant de longs mois la guillotine en permanence sur la place de la Révolution. Pigault-Lebrun lui-même s'en rendait compte : de temps à autre, dans ses plus folles pantalonnades, *Enfant du Carnaval* ou *Barons de Felsheim*, il introduisait quelque bonne scène d'horreur, assassinat, pendaison, mystérieux enterrement au fond d'un souterrain, incendie d'une ville prise d'assaut, etc. Ce n'était pas assez : il avait beau barbouiller de sang son masque d'Arlequin, il manquait de sérieux, il ne faisait pas peur, et le public demandait qu'on lui fît peur. D'autres écrivains du même temps s'en chargèrent.

Certains romanciers anglais leur avaient facilité la tâche. Les romans d'Anne Radcliffe ont paru de 1789 à 1797; ceux

de ses imitateurs, Lewis et Maturin, ont suivi de près et ont été comme les siens aussitôt traduits en français. On sait dans quelles fantaisies macabres se complaît madame Radcliffe, et il est sage de ne point lire son chef-d'œuvre, les *Mystères du Château d'Udolphe*, avant de se coucher. Partout la trahison, le crime, d'horribles tueries; point de chambre qui n'ait une porte secrète, ni de corridor où ne s'entende à minuit un bruit de pas sourds; des voix qui n'ont rien d'humain s'élèvent tout à coup et viennent troubler le scélérat qui s'apprêtait à commettre un dernier forfait; dehors l'orage gronde, des éclairs bleuâtres illuminent la façade du vieux donjon, et près du pont-levis un spectre muet passe... Par malheur, après nous avoir bien effrayés, madame Radcliffe nous explique que nous avons été dupes d'une supercherie : ce spectre, près du pont-levis, c'était le bon Ludovico qui faisait sa promenade du soir; ces voix qui sortaient de dessous terre, c'était la voix de Dupont, officier français, prisonnier au château d'Udolphe et qui s'amusait à épouvanter son geôlier. En vain elle avait lu Shakespeare; en vain elle avait aperçu l'ombre de Banco assise à la table de Macbeth; en vain elle avait entendu le père d'Hamlet crier du fond de la tombe à ceux qui promettent de le venger : « Jurez!... Jurez!... Jurez!... » Elle n'a pas compris que le surnaturel de Shakespeare n'est si tragique et si beau que parce qu'il est pour lui-même une réalité, parce que lui-même y croit et nous oblige à y croire. Son art nous semble à présent d'une extrême puérilité.

Son succès n'en fut pas moins grand. Elle avait fait du cauchemar un genre littéraire, et peut-être retrouverait-on la trace de son influence jusque chez les plus illustres écrivains de l'époque romantique, chez Walter Scott comme chez Hoffmann, chez madame Sand comme chez Hugo. Il y a dans le romantisme un élément de fantasmagorie funèbre qui vient d'elle encore plus que de Shakespeare. En attendant, elle aida Ducray-Duminil à transformer le roman, si voisin de la farce chez Pigault-Lebrun, en gros drame bien noir.

Ducray-Duminil avait reçu de la nature une âme douce

et inoffensive. Chroniqueur théâtral aux *Petites Affiches* en 1790, rien ne lui coûtait plus que d'enregistrer la chute d'une pièce, et s'il y était forcé, il ajoutait invariablement : « La pièce est d'un homme d'esprit qui, nous l'espérons, prendra bientôt sa revanche. » Il avait commencé par imiter Berquin et par composer des romans à l'usage de la jeunesse : *Lolotte et Fanfan* (1788), *Petit Jacques et Georgette* (1789). En lisant Anne Radcliffe, il sentit qu'il faisait fausse route : il renonça à divertir l'enfance et s'appliqua consciencieusement à terrifier les grandes personnes. Il y réussit à souhait dans *Victor ou l'Enfant de la forêt* (1796), dans *Cœlina ou l'Enfant du mystère* (1798), et dans une quinzaine d'autres romans dont le dernier, *le Faux ermite ou les Victimes de la fatalité*, est de 1818. Vingt années durant, il fit métier de torturer l'âme sensible du petit boutiquier, de donner des insomnies aux portières et des attaques de nerfs aux grisettes.

Un manoir en ruine où s'entendent chaque soir des sons de cloche et des gémissements ; des nuits sans lune où le vent et la foudre font rage ; une pauvre mère séquestrée dix ans dans un caveau « fétide » où elle n'a d'autre nourriture que des œufs d'aigle ; une innocente jeune fille qui, au moment d'épouser celui qu'elle aime, se voit chassée du toit paternel et parcourt les glaciers des Alpes en robe de mariée ; un infortuné à qui ses ennemis ont coupé la langue pour qu'il ne pût les dénoncer et à qui ils ôtent ensuite, en lui cassant le bras droit, jusqu'à la ressource d'écrire ses mémoires ; des testaments captés, des enfants substitués, des chaumières incendiées, des vieillards égorgés ; et à tant de maux, aux souffrances de toute une famille vertueuse, une seule cause, la scélératesse d'un homme, d'un infâme, qui ne doit être démasqué et châtié qu'au dernier chapitre, — c'est là ce qui faisait si délicieusement frissonner les lecteurs de *Cœlina*, onze fois réimprimée de 1798 à 1825, et c'est ce qui a fait la gloire de Ducray-Duminil.

Qu'importait l'absurde invraisemblance de la donnée ou de la péripétie ? Qu'importait qu'il n'eût ni goût, ni esprit, ni style, qu'il opposât « les flambeaux de l'hymen » aux « torches de la discorde », ou qu'il écrivît : « Le corps de Cœlina était

comme un cadavre inanimé »? Qu'ils fussent ou non inanimés, les cadavres se comptaient chez lui par douzaines; le dialogue n'était qu'une suite d'interjections : « Ciel ! — Grand Dieu ! — Grâce ! — Misérable ! — Ma mère ! » Il savait interrompre ses narrations à l'endroit le plus palpitant pour ne les reprendre et ne les achever que cinquante ou soixante pages plus loin; il savait persécuter la vertu dans les quatre premiers tomes et la récompenser au tome V; enfin, il avait installé dans le roman la figure, désormais classique, du traître : qu'est-ce que les bonnes gens des faubourgs ou du Marais auraient pu exiger de plus? En vérité, son contemporain Pixérécourt, à qui il a fourni tant de sujets de pièces, n'a pas eu grand'chose à faire pour adapter à la scène son *Victor* ou sa *Cœlina*. Décors, action, coups de théâtre, personnages, tout y était déjà conforme à l'esthétique spéciale qui fut depuis celle de l'Ambigu; sous leur forme primitive, le *Victor* et la *Cœlina* de Ducray-Duminil étaient de purs mélodrames, auxquels ne manquait que le trémolo d'orchestre, et il n'est pas surprenant que la plupart de ses disciples aient été auteurs dramatiques en même temps que romanciers.

Le premier est Ducange qui, sous la Restauration, a produit soixante volumes de romans et presque autant de mélodrames, entre autres, *Trente ans ou la Vie d'un joueur*. Ensuite sont venus Eugène Suë, Soulié, Dumas père et leurs innombrables émules. Car, bien qu'il soit très inférieur à Pigault-Lebrun et encore plus éloigné que lui d'avoir fait œuvre d'art, Ducray-Duminil est comme lui un ancêtre. Ils se complètent : à eux deux, ils ont fondé le roman-feuilleton. Le roman-feuilleton n'est pas né en 1844, le jour où Eugène Suë a vendu les *Mystères de Paris* au directeur du *Siècle* et où l'alliance s'est conclue entre le roman et le journal : en 1844, il avait près d'un demi-siècle d'existence. Il était né au lendemain de la Révolution, impudique et rieur avec Pigault-Lebrun, emphatique et lugubre avec Ducray-Duminil, de l'une et de l'autre manière approprié aux goûts d'une démocratie naissante.

ANDRÉ LE BRETON

LE CILICE[1]

XLI

Au cours de janvier, la neige, interrompant les chasses, ramena M. et madame de Brienne rue Bayard.

Ils y étaient depuis quelques jours à peine, que Vaudrec se présenta. Passant devant l'hôtel vers deux heures, il avait vu les persiennes ouvertes, des plantes derrière les fenêtres, des chevaux qu'on attelait dans la cour : il s'était fait annoncer.

Le silence que madame de Brienne avait opposé à ses lettres, à la dernière surtout, l'avait désolé.

Que leur amitié pût se rompre de la sorte, il refusait d'y croire et ne voulait pas s'y résigner. Jusque dans ses liens nouveaux, il gardait à la jeune femme une affection profonde où il y avait, à la fois, de la tendresse, de la reconnaissance, un vague remords et ce troublant regret qu'un désir inassouvi nous laisse toujours.

Puisque ses lettres restaient sans réponse, il n'écrirait plus : il attendrait le retour de son amie. Chez elle ou ailleurs, il la reverrait ; en peu de mots, il saurait bien la fléchir, la convaincre, l'apaiser.

Lorsqu'on l'introduisit, le comte, achevant un cigare, causait avec sa femme. Celle-ci, en déshabillé de dentelle, se tenait demi-renversée au fond de sa chaise longue.

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 mars et 15 avril.

A l'aspect de Vaudrec, elle se redressa brusquement et, tandis que M. de Brienne faisait grand accueil au visiteur, elle s'assit en ramenant la traîne de sa robe sur ses pieds reposés à terre.

— J'ai vu les persiennes ouvertes, des fleurs aux fenêtres : je me suis permis d'entrer... Voilà si longtemps, madame, voilà dix mois que je ne vous ai vue !

Elle répondit par une phrase banale et prit machinalement la main qu'il lui tendait.

Au contact vibrant de ses doigts, il devina son trouble. Et, pour lui laisser le temps de se remettre, il évita de la regarder. Le comte, précisément, lui offrait une cigarette : il l'alluma. Puis, appuyé à la cheminée, dans une pose qui lui était familière, il se mit à parler, sur le ton le plus naturel. D'abord il s'excusa de n'avoir pu se rendre à Morcerf. Depuis son retour d'Italie, il avait dû se soustraire à toute invitation, afin de compenser les trop longues vacances qu'il s'était accordées. Parti, en effet, pour une excursion de trois semaines, il était resté absent deux mois. Et, de cette parole souple, exacte et colorée qui donnait à sa conversation un attrait rare, il entreprit de raconter son voyage.

De sa villégiature aux vallées de l'Engadine, il ne toucha qu'un mot, et pour cause : il n'y était pas seul. Mais il trouva mille traits pittoresques et séduisants pour décrire les lieux qu'il avait ensuite parcourus : les Alpes Dolomitiques, Ampezzo et Cadore, Vicence et Venise, les côtes dalmates longées de Trieste à Corfou, puis le retour par un bateau qui faisait escale à Brindisi, Otrante, Syracuse, Messine, et, dernière étape, quinze jours passés à Naples.

Madame de Brienne l'écoutait, immobile, silencieuse, cherchant à dissimuler sous les dehors de l'attention le tumulte de ses pensées, l'effrayant travail qui se faisait dans son âme.

Mais la sonnerie d'une pendule ayant tinté dans le salon voisin, Vaudrec tira sa montre et, d'un air surpris :

— Déjà deux heures ! fit-il. Je me sauve. Je ne voulais qu'entrer et sortir ; je me suis oublié à parler de moi... à ne parler que de moi.

Puis, se tournant vers la comtesse, il demanda :

— Pourrai-je vous revoir bientôt, madame ?

D'une voix éteinte et les lèvres blêmes, elle répondit :

— Quand vous le voudrez.

Il commençait une autre question. M. de Brienne l'interrompit :

— Pourquoi ne viendriez-vous pas dîner demain ? Nous sommes seuls et ne sortons pas.

— Demain ? — reprit-il, en cherchant les yeux de madame de Brienne qui se dérobaient, — demain, je ne suis pas libre.

— Alors, après-demain ?

Comme il hésitait encore, madame de Brienne finit par prononcer :

— Préférez-vous un autre jour ?

Il répondit avec empressement :

— Non, après-demain me convient tout à fait ; je serai ravi de venir.

Les deux hommes se retirèrent ensemble.

Sitôt la porte refermée derrière eux, madame de Brienne s'abattit sur sa chaise longue, les doigts crispés contre la bouche. La violence de ce qui se passait en elle excédait tout ce qu'elle avait encore éprouvé.

Dès que Vaudrec avait paru, dès qu'elle avait subi son regard, dès qu'elle avait reconnu sa voix, elle avait senti peu à peu sa raison lui échapper, sa volonté se dissoudre et tout l'édifice des résolutions prises à Rome s'écrouler. Une minute de présence avait suffi pour rétablir sur elle l'ascendant de son ami, comme il suffit d'un instant de contact pour livrer passage à un courant électrique.

Et maintenant qu'elle se retrouvait seule, elle tremblait de honte, de colère et de terreur, à se voir ainsi reconquise par cet homme. Elle ne s'affranchirait donc jamais de lui ! Elle lui appartiendrait donc toujours ! Elle serait donc éternellement sa proie, sa victime et son jouet ! Dans son désespoir impuissant, elle regardait par terre, avec des yeux farouches, comme une esclave fugitive qu'on vient de rejeter dans les fers.

Mais soudain l'étau qui broyait son cœur se desserra ; des larmes douces lui perlèrent aux cils, et un sentiment étrange, une sorte de joie douloureuse et fière l'inonda. Loin de se désoler, ne devait-elle pas se réjouir, en effet, de reconnaître

par des marques si éclatantes l'indestructible vitalité de son amour? Quel souhait plus noble, quelle espérance plus haute aurait-elle pu former? Malgré tant de blessures, son amour ne voulait pas mourir. Et elle osait se plaindre!... Qu'importe d'être aimé? L'important n'est-il pas qu'on aime, et qu'on donne de soi, toujours davantage, sans se préoccuper de savoir si l'on sera payé de retour?... Le plus bel amour n'est-il pas celui qui brûle solitaire, d'une flamme toujours plus vive, toujours plus pure, toujours plus haute?

S'exaltant ainsi par des paroles intérieures, elle atteignait aux sommets de l'élévation morale. Nulle épreuve ne l'effrayait plus; nulle croix ne lui semblait trop lourde, nul cilice trop rude. Tout ce qu'elle avait souffert déjà n'était rien, en comparaison de ce qu'elle était prête à souffrir encore. Le serment libérateur qu'elle avait prononcé à Rome lui apparaissait un blasphème. Et, dressant la tête, elle le renia.

XLII

La liaison de Vaudrec et de madame Cernys était devenue promptement notoire.

On les voyait partout ensemble. Le monde, toujours secourable aux adultères élégants, prenait d'ailleurs à tâche de faciliter leurs rencontres.

Un soir, devant la baronne Savignal, qui tenait salon littéraire, la question s'était posée de savoir si l'écrivain et sa nouvelle amie en étaient ou non « aux derniers engagements », comme parle Racine dans la préface de *Bérénice*. Et la baronne avait tranché le débat : « J'ignore où ils en sont au juste; mais ce que je sais fort bien, c'est que je ne peux plus ne pas les inviter ensemble. » Le mot ayant fait fortune, il n'y avait plus guère de maîtresse de maison qui, désireuse de recevoir l'un des amants, négligeât de les convier tous les deux.

D'autre part, les dernières œuvres de Vaudrec avaient consacré son talent. Des paroles favorables lui étaient venues de l'Académie, où son élection prochaine semblait assurée. Tout

lui souriait donc, à cette heure. Et les grandes jouissances qu'il tirait de la vie communiquaient à sa physionomie un air de force tranquille et d'ardeur contenue.

Madame Cernys traduisait moins discrètement son bonheur. Sa beauté violente irradiait. Toute sa personne exhalait le désir. La grâce tentatrice qui flottait sur ses lèvres coupables se retrouvait dans le moindre de ses gestes, dans sa démarche, dans l'ondulation même de ses jupes. Et lorsqu'on l'avait quittée, son charme sensuel vous poursuivait comme un parfum tenace.

Glorieuse de sa faute, elle affichait son amant. Elle voulait qu'on sût qu'elle lui appartenait, qu'elle l'adorait, et que c'était de lui appartenir et de l'adorer qui la faisait paraître si voluptueusement belle.

XLIII

Or, vers la fin de janvier, madame de Brienne se rendit, avec son mari et un couple de leurs amis, à une représentation d'*Hamlet* qu'un célèbre acteur anglais était venu donner sur un théâtre parisien.

La baignoire où elle entra se trouvait un peu en arrière, à droite, dans l'ombre projetée par les fauteuils de balcon. A l'orchestre, les hommes, debout, lorgnaient la salle, pleine de visages connus et de femmes parées.

Trois coups résonnèrent: tout le monde s'assit; on se tut. Et la toile se leva sur la terrasse d'Elseneur.

Comme le premier tableau allait finir, la porte d'une loge contiguë à l'avant-scène de gauche s'ouvrit. Deux jeunes gens, à tournure de sportsmen, qui s'y trouvaient déjà, se dressèrent. Et madame Cernys, suivie d'un homme d'âge qui avait grand air, parut.

Elle portait une robe de velours vert-amande, bordée de fourrure pâle, et un chapeau étroit, formé de deux ailes claires qui se hérissaient comme un vol héraldique.

Après avoir rejeté son manteau, elle prit le fauteuil qu'on lui offrait, échangea quelques propos rieurs avec ses compa-

gnons. Puis, le doigt aux lèvres, elle leur signifia de se taire, et s'absorba dans le spectacle.

Sans même détourner sa lorgnette, madame de Brienne la voyait en pleine lumière. Et bientôt, aveugle pour tout le reste, elle ne vit plus qu'elle.

Le regard tendu dans sa jumelle braquée, elle la dévisageait, l'étudiait, la scrutait, avec une attention minutieuse et passionnée. Mais, si pénétrant que fût l'examen, celle qui le subissait y résistait victorieusement. Le détail, pas plus que l'ensemble, ne soulevait de critique : la femme et la toilette s'harmonisaient dans une élégance audacieuse qui restait de bon goût.

Et tandis que ses yeux poursuivaient leur enquête, elle sentait sourdre au fond d'elle une colère confuse, une animosité jalouse contre cette belle créature, si insolemment heureuse dans la faute.

Cependant le drame se déroulait sur la scène. L'acteur qui jouait le personnage d'Hamlet l'incarnait avec une perfection d'art, une profondeur d'intelligence et de sentiment qui en faisaient une figure inoubliable.

De temps à autre, les bravos qui éclataient dans la salle ramenaient sur lui les yeux de madame de Brienne. Mais, ayant toute son âme ailleurs, elle ne recevait de lui aucune impression, sinon celle d'un mannequin gesticulant.

L'acte fini, la toile tomba dans un tumulte d'applaudissements. Il fallut la relever deux fois.

Retirée au fond de la baignoire avec ses amis, madame de Brienne raidit son courage pour se mêler à leurs discours et donner la réplique à leur admiration. Mais, par intervalles, elle jetait un regard furtif vers la loge d'en face.

Sur le devant de cette loge, madame Cernys, à demi retournée, causait avec ses trois compagnons. Ils se tenaient si près d'elle qu'ils semblaient la toucher. L'un d'eux jouait avec son éventail. Un autre, l'homme d'âge, posait négligemment le bras au dossier même du fauteuil où elle appuyait ses épaules. Ils parlaient tous à la fois, d'une façon animée, qu'on devinait libre.

Et madame de Brienne, indignée, songeait : « Quelle femme est-ce donc et quel amour est le sien, pour accepter, à la face de tout un public, des hommages si familiers ! »

Au trouble croissant de ses nerfs, elle comprit qu'elle ne pourrait pas rester jusqu'à la fin du drame, si elle n'imposait une autre direction à ses yeux et à ses pensées. Elle concentra donc toutes ses facultés sur la pièce, dans une sorte d'hypnotisme conscient.

Mais l'adieu d'Hamlet à Ophélie ayant déchaîné un orage de bravos, les acteurs se turent quelques secondes pour laisser au public le temps de se calmer.

A ce moment, et presque malgré elle, son regard dévia vers la loge fascinante. Aussitôt un spasme aigu contracta son cœur, et ses paupières se mirent à battre précipitamment comme si une flamme lui eût offensé la rétine : car, derrière madame Cernys, Vaudrec se profilait maintenant. Debout, les bras croisés, il écoutait le drame avec cet air dur et un peu hautain que lui donnait l'attention. Jusqu'à la fin de l'acte, elle ne put le quitter des yeux ; il ne fit pas un mouvement, ne dit pas un mot.

La toile descendue, il prit à côté de madame Cernys le siège que le plus jeune des invités s'empressa de lui offrir, et, pendant quelques minutes, la conversation fut générale dans la loge. Mais ils parlaient d'une façon sérieuse, cette fois, et leurs gestes faisaient comprendre qu'ils s'entretenaient exclusivement de la pièce. Puis, comme d'un accord tacite, les trois hommes qui étaient là depuis le début sortirent pour se répandre dans la salle.

Restés seuls, les deux amants se retirèrent dans le petit salon qui suivait l'entrée. Une glace miroitait au fond. Madame Cernys y jeta un coup d'œil et, gracieusement, de ses deux mains relevées, elle refoula sous le chapeau une mèche qui s'envolait de sa nuque. Un mot de Vaudrec la fit se retourner avec un sourire étincelant. Ils s'assirent ensuite sur le canapé bas qui attenait au mur. Et madame de Brienne cessa de les distinguer.

Cependant, près d'elle, dans la baignoire, on causait avec entrain. Deux visiteurs venaient apporter les impressions du dehors. Ils s'esquivèrent presque aussitôt pour colporter les mêmes phrases en d'autres loges. Un critique de profession leur succéda ; il émit, sur le chef-d'œuvre de Shakespeare, des opinions abondantes, presque neuves, où l'on ne sentait

pas trop l'article préparé. Plusieurs fois il sollicita l'avis de madame de Brienne. Elle dut répondre. Mais les phrases les plus banales lui coûtaient un effort énorme, et les mots lui manquaient à chaque instant, comme lorsqu'on s'exerce à parler une langue étrangère.

Une sonnette enfin retentit. Les occupants de la baignoire reprirent leurs places sur le devant. Ceux de la loge s'étaient déjà réinstallés. Vaudrec se tenait assis contre la cloison, un peu en arrière de madame Cernys. Les trois autres hommes entouraient la jeune femme, ainsi qu'au premier acte, mais à une distance plus respectueuse ; nul d'entre eux ne jouait plus avec son éventail, nul ne posait plus son bras au dossier du fauteuil où elle appuyait son buste.

Jusqu'à la fin de la représentation, madame de Brienne compta fiévreusement les minutes. Rongée d'impatience, elle avait envie, une envie absurde, puérile, de presser le jeu des acteurs, de les obliger à parler plus vite. Enfin Hamlet mourut.

A la chute du rideau, elle entraîna si promptement ses compagnons qu'elle fut la première à sortir du théâtre.

Durant le retour en voiture, elle demeura muette, affaissée, le corps frissonnant et blotti.

Quand le coupé s'arrêta rue Bayard, le comte la secoua doucement par le bras :

— Nous sommes arrivés... Allons ! éveillez-vous, ma chère. Je crois que vous venez de faire un fameux somme !

A peine se fut-elle mise au lit, que la fièvre courut de nouveau dans ses veines et que les souvenirs de cette soirée la relancèrent.

Le coude sur le traversin, les yeux grands ouverts, elle repassait par toutes les émotions qu'elle venait d'éprouver. Vaudrec et madame Cernys s'évoquaient devant elle en images hallucinantes et elle les enveloppait dans un même ressentiment.

Mais peu à peu la figure de madame Cernys s'atténua, disparut de son esprit, et toute la rancune qui la soulevait contre cette femme se concentra sur Vaudrec.

Affolée par la passion injuste, elle oubliait soudain tant de qualités rares, tant de mérites extraordinaires dont elle l'avait paré jadis, et elle lui découvrait les pires défauts. Il était déloyal, égoïste, ingrat, libertin, corrompu. Il ne l'avait jamais aimée. Il ne l'avait que désirée. Il ne restait auprès d'elle que parce qu'il la désirait encore. Depuis le jour néfaste où elle l'avait connu, il n'avait pas eu pour elle un seul sentiment désintéressé... Elle le calomniait, le rabaissait à plaisir, goûtant une volupté farouche à briser l'idole construite de ses propres mains et qu'elle avait tant adorée.

Jusqu'à l'aube, ces réflexions la harcelèrent. A plusieurs reprises, elle avait essayé de dormir : le sommeil n'était pas venu. Un narcotique dont elle absorba une forte dose l'assoupit enfin.

XLIV

Alors des jours navrants commencèrent pour madame de Brienne.

Les sentiments hostiles que lui avait inspirés Vaudrec se fixèrent en elle, sans toutefois que son amour en fût amoindri : car il n'est pas d'illogisme dont ne s'accommode un cœur passionné.

Elle avait beau se dire qu'elle se dégradait à continuer de voir son ami, dans de pareilles conditions, avec de pareils griefs au fond de soi : elle attendait, elle espérait ses visites, comme le malade appelle l'heure de la piqûre anesthésique.

Dès qu'il était là, en effet, elle se détendait. Un flot tiède et suave parcourait ses veines. Elle ne souffrait plus. Pour un mot affectueux dit par lui, pour une de ces câlineries de langage où il excellait, elle se sentait toute ranimée de tendresse. Et un désir fou la prenait de lui ouvrir son âme entière, de lui avouer les égarements de sa jalousie, les crimes de sa pensée, puis, à genoux, d'implorer son pardon. Ainsi, presque toujours, leurs entretiens, gênés au début, se terminaient dans la douceur et la sérénité.

Ces apparences abusaient d'autant mieux l'écrivain qu'elles s'accordaient à ses vœux. Sans doute, madame de Brienne

n'avait pas encore repris, envers lui, l'abandon cordial d'autrefois. Dans sa manière d'être, il y avait encore une nuance de réserve et de mélancolie. Mais la crise où leur amitié avait failli sombrer était finie. L'œuvre d'apaisement et de réconciliation serait bientôt parfaite.

Heureux de ce résultat dont il s'attribuait d'ailleurs tout le mérite, il consacrait à son amie la majeure partie des loisirs que sa maîtresse ne lui prenait pas. Il dînait chez elle une fois par semaine; et, de temps à autre, le soir, il venait à l'improviste lui demander une tasse de thé. Madame Cernys, d'abord inquiète de cette intimité reprise, affectait de n'y voir qu'une survivance inoffensive et respectable d'un amour éteint. Toutefois, quand un hasard l'amenait à parler de la comtesse, elle lui faisait payer, en épithètes compatissantes, l'ombrageuse irritation qu'elle éprouvait à voir son amant retourner si souvent rue Bayard.

Mais, après chaque visite de Vaudrec, madame de Brienne passait des heures atroces. Honteuse de tout ce qu'elle s'était laissé dire et de la joie secrète qu'elle en avait ressentie, plus honteuse encore de ce qu'elle avait dit et de ce qu'elle avait tu, elle se détestait. Avait-elle été assez lâche, assez humble! Certains jours, elle se demandait, avec angoisse, jusqu'où elle s'abaisserait ainsi, à quelle mésestime de soi elle ne descendrait pas. Mais tout lui semblait possible, entre elle et cet homme, sauf de ne plus l'aimer.

D'autres jours, son cœur saturé d'amertume se soulageait par l'ironie. Pourquoi Vaudrec usait-il de tant de ménagements avec elle? Pourquoi cette attention à ne jamais lui nommer madame Cernys, à toujours lui voiler cette part de sa vie? A quoi bon ces scrupules et ces délicatesses? N'était-elle pas prête à toutes les complaisances pour le garder auprès d'elle? Ne lui avait-elle pas fait le sacrifice de tout orgueil et de toute dignité?... Ces pensées l'assaillaient parfois avec une véhémence inouïe. Elle les entendait résonner dans sa tête comme des coups de marteau. Et elle se prenait les tempes entre les mains pour comprimer ce mal odieux.

Souvent aussi, une étrange exaltation s'opérait en elle. Dans une sorte d'ivresse, elle jouissait de sa douleur, elle s'en pénétrait, s'en délectait; et, quand elle la sentait faiblir, elle

la stimulait fiévreusement, comme on éperonne un cheval épuisé.

Ce régime moral altéra bientôt sa santé. Ses pauvres nerfs, toujours tendus, réagissaient démesurément aux plus légères impressions. La moindre surprise, une porte fermée avec bruit, un objet mal discerné dans l'ombre, un cri de la rue, un sifflet de tramway, c'était assez pour qu'un frisson fulgurant lui sillonnât les moelles. Elle en gardait ensuite, pendant plusieurs minutes, les doigts vibrants.

Elle ne pouvait non plus rester en place. A l'activité calme et ordonnée qui jusqu'alors avait réglé sa vie, une agitation maladive avait succédé. Tout lui était prétexte à sortir et, une fois dehors, à prolonger ses sorties. Elle éreintait ses chevaux en courses extravagantes. Le même jour, on aurait pu la voir dans une école d'orphelines qu'elle patronnait à Neuilly, dans l'atelier d'un sculpteur qui habitait derrière le Val-de-Grâce, chez un marchand de curiosités établi au Marais, dans trois magasins du centre de Paris, sans compter, pour finir, plusieurs visites entre le Ranelagh et le Parc Monceau.

Étourdie par le mouvement de la foule, par le va-et-vient des voitures, par la multiplicité des occupations et des spectacles, elle goûtait alors l'unique douceur qu'elle pût connaître : la douceur de ne plus penser.

La nuit, elle ne dormait plus que d'un sommeil tardif, inquiet, hanté de songes. Les circonstances de ses rêves se modifiaient à l'infini ; mais le caractère en demeurait identique. Toujours elle se voyait poursuivie par quelqu'un ou par quelque chose, par un homme, par un animal, par un train qui courait après elle et qui la gagnait de vitesse. Et elle courait aussi, d'une course folle, épuisante, désespérée. Au moment d'être atteinte, elle se réveillait en sursaut, les membres rompus, les poumons haletants, la tête en nage dans ses cheveux dénoués. Une fois, — mais cet affreux cauchemar ne se renouvela point, — elle sentit une main rude écarter les dentelles de sa chemise, palper le cœur entre les seins, et brusquement y enfoncer un couteau. Paralysée par une force mystérieuse, elle n'avait pu se débattre. Et lorsqu'elle avait voulu crier, un râle lui avait jailli de la gorge avec un flot de sang.

M. de Brienne, soucieux de son aspect physique, l'obligea de consulter son médecin. Celui-ci, d'un sens rapide, la comprit. Mais, pour la forme et selon les rites de son art, il l'interrogea longuement, l'ausculta, et sortit après avoir formulé une prescription banale, dont le comte fut aussitôt rassuré.

XLV

Cependant la fin d'avril était venue.

Profitant d'un beau jour, madame de Brienne s'était fait conduire au parc de Saint-Cloud, avec l'intention d'y marcher.

L'air était d'une douceur merveilleuse, le ciel d'un azur profond. Les feuilles, encore grêles, buvaient joyeusement la lumière. Aucun souffle ne remuait les branches reverdies.

Quand elle fut arrivée à l'une des routes qui mènent aux étangs de Ville-d'Avray, elle descendit de voiture et commença, d'un pas régulier, sa promenade.

Était-ce l'influence du soleil et des bois? Elle était plus calme que depuis longtemps ce jour-là. Ses pensées habituelles dormaient. Elle ne s'occupait qu'à retrouver les motifs d'un nouvel opéra entendu la veille, à se rappeler des phrases de chant. De temps à autre, elle se baissait pour cueillir quelque fleur aperçue au bord du chemin.

Après trois quarts d'heure d'une marche alerte, se sentant un peu lasse, elle reprit sa voiture et ordonna au cocher de suivre au pas l'allée sinueuse où elle venait de s'engager.

Soudain, à une centaine de mètres au delà, elle aperçut un couple qui s'éloignait dans la même direction qu'elle. Du premier regard, elle les reconnut. La silhouette de Vaudrec se détachait droite et svelte. Madame Cernys, ajustée dans une robe de drap beige, tenait d'une main sa jupe. Sous le chapeau sombre, sa chevelure cuivrée flamboyait au soleil.

Un instant, ils s'arrêtèrent pour contempler le vallon qui s'étendait en contre-bas vers la droite. De grands ormes, de grands frênes, semblables à des piliers, dominaient l'entrelacs des jeunes taillis. Traversé de rayons, luisant de fraîcheur, émaillé d'or, le feuillage irradiait comme une verrière. Une

brume violette, plus fine qu'un tulle de soie, trempait les derniers plans. Des parfums de sève flottaient çà et là, mêlés à l'odeur de la terre humide. Et ces arbres, ces plantes, ces buissons, ces nuances, ces reflets, ces ombres, toutes ces choses colorées ou diaphanes, insaisissables ou tangibles, vivantes ou passives, s'accordaient dans une harmonie profonde.

En arrêt devant ce paysage de féerie, devant ce merveilleux décor d'amour, Vaudrec et madame Cernys s'appuyaient l'un à l'autre, immobiles.

Puis, se tenant par le bras, lentement, ils se remirent en marche. Bientôt ils disparurent à gauche, dans un sentier bordé de cytises qui montait sous les bois.

Tout le jour et tout le soir, madame de Brienne garda au fond des yeux la scène, dont un hasard cruel l'avait rendue spectatrice. Chaque détail passait et repassait devant son âme, s'y gravant avec la précision corrosive de l'eau-forte.

La nuit, après un bref sommeil, elle s'éveilla dans une conscience vague, dans une sorte de rêve lucide et réfléchi.

Les deux amants étaient là devant elle, seuls encore, mais non plus comme tantôt, à la pure et vive lumière du bois merveilleux. Ils s'évoquaient dans l'indécise clarté d'une demeure close, parmi des tentures enveloppantes, des parfums tièdes, des courtines éployées.

Pour la première fois, la pensée du lien de chair, du lien inavouable et mystérieux qui joignait ces deux êtres, surgit en elle; et son imagination, jusqu'alors si chaste, s'égara. De ses prunelles hallucinées, elle les voyait enlacés l'un à l'autre. Une extase peu à peu les ravissait : ils goûtaient un bonheur délirant, ineffable, divin.

Elle tremblait d'horreur à cette apparition, et, se couvrant le visage de ses deux mains, elle faisait d'inutiles efforts pour ne plus la voir.

Intolérable fut bientôt son malaise. Ses draps lui brûlaient le corps. Tout d'un coup, elle rejeta ses couvertures, se leva, revêtit un peignoir, ouvrit la fenêtre et, malgré l'imprudence, s'abreuva d'air froid jusqu'à ce qu'elle eût repris l'empire de ses nerfs et la direction de ses pensées.

Plusieurs nuits encore, elle eut à subir l'abominable vision. Et c'était chaque fois, en elle, le même frisson d'horreur, le même supplice.

Alors, comprenant que cette évocation risquait de tourner à l'idée fixe, elle résolut de se soustraire sans retard à l'atmosphère morale où elle se consumait depuis cinq mois.

Il était trop tôt pour qu'elle pût se réinstaller à Morcerf. Mais M. de Brienne était sur le point de se rendre à Londres, comme il faisait chaque printemps. Elle lui proposa de l'accompagner. Il accueillit l'offre avec joie :

— Le voyage vous fera grand bien. Car, entre nous, ma pauvre amie, vous n'étiez pas brillante, ces derniers temps, et j'étais impatient de vous voir quitter Paris. Donc, c'est entendu : nous partons pour Londres le 12 mai, c'est-à-dire de demain en huit. Nous resterons là-bas une dizaine de jours, pendant lesquels je vous demanderai trente-six heures de liberté au plus, pour aller à Northwick, chez Fitz-Harding. C'est là qu'aura lieu le *Field trial* organisé pour chiens d'arrêt par le *Pointer Club*. Je voudrais y acheter quelques étalons pour ma meute.

Elle répondit :

— Vous resterez à Northwick tout le temps qu'il vous plaira. J'emploierai ce temps à visiter Londres que je connais fort mal : je n'y suis allée qu'une fois, seule avec mon père, quand j'avais quinze ans!... D'ailleurs, en votre absence Mary Scarsdale s'occupera de moi. Je vais lui écrire tout de suite pour lui annoncer mon arrivée...

Ce même jour, Vaudrec se présenta vainement chez elle. Ne l'ayant pas vu depuis le début de la semaine, elle s'attendait à ce qu'il vînt : elle fit exprès de ne rentrer qu'à l'heure du dîner.

Le lendemain, après une nuit plus calme qu'elle n'en avait passé depuis longtemps, elle achevait sa toilette lorsque M. de Brienne entra dans sa chambre.

— Décidément, fit-il, les voyages vous réussissent. Avant même d'être partie, vous avez déjà meilleure mine.

Elle répondit, souriante :

— C'est vrai : j'ai très bien dormi, cette nuit.

Et, assise devant son miroir, elle continua de se coiffer. Debout à côté d'elle, la femme de chambre lui tendait le peigne, la brosse, les épingles d'écaille et d'or.

Le comte reprit :

— Depuis que nous nous sommes quittés hier soir, je me suis occupé de vous; je vous ai trouvé un compagnon et un guide pour Londres : Vaudrec. Comme je sortais du cercle, à minuit, il y entrait. Nous parlons un instant sous la voûte; il me dit qu'il est venu vous voir à six heures et ne vous a pas rencontrée; je lui raconte vos projets, il m'interrompt : « Mais, je suis obligé d'y aller aussi, à Londres! J'ai des recherches à faire au *British*. Seulement je comptais ne partir que le 1er juin... » J'ai craint d'abord que ce voyage ne dissimulât quelque fugue avec madame Cernys, et je ne lui ai proposé que très discrètement d'avancer un peu son départ pour venir nous retrouver. Il ne s'est pas trop dérobé. Alors j'ai insisté. Et il m'a promis qu'il viendrait nous rejoindre à la fin de notre séjour, probablement le 20 mai. D'ailleurs, il vous racontera tout cela lui-même : vous recevrez sa visite cet après-midi.

Si elle n'avait été assise, elle serait tombée, tant l'émotion la poignait. Et ses mains, appliquées à sa coiffure, tremblaient tellement qu'elles enfonçaient les épingles au hasard dans la lourde masse des cheveux, prête à s'écrouler.

En présence de la femme de chambre, elle n'osait ni acquiescer ni contredire aux paroles qu'elle venait d'entendre, et elle ne trouvait, pour gagner du temps, aucune défaite de langage. Elle finit par dire :

— Je crains que Vaudrec ne se soit laissé entraîner par le désir de nous être agréable, en vous répondant comme il l'a fait; je le sais très occupé en ce moment. Si je le vois tantôt, je le remercierai donc, mais je lui conseillerai franchement de ne rien changer à ses projets primitifs. Je n'aurais d'ailleurs que peu de temps à lui consacrer à Londres. Quand vous serez avec moi, je n'aurai besoin de personne. Et quand vous serez à Northwick, Mary Scarsdale ne me laissera certainement pas seule un instant.

XVLI

Quinze jours plus tard, un mardi, Vaudrec déjeunait avec eux, devant la Tamise, dans la salle à manger du *Savoy Hotel*.

Arrivé le matin et prévoyant un séjour assez long, il avait pris un appartement meublé, dans une maison de Knightsbridge, aux portes de Hyde Park. Avant même que de sortir, il avait écrit un billet tendre à madame Cernys.

Elle ne l'avait pas vu s'éloigner sans crainte.

Lorsqu'il lui avait annoncé son voyage à Londres, il ne lui avait pas dit tout d'abord qu'il dût y rencontrer personne ; il n'avait parlé que des raisons de travail qui l'appelaient au *British*, raisons qu'elle savait anciennes. C'est le surlendemain seulement qu'il avait ajouté : « Il est possible que je retrouve les Brienne là-bas. Je viens d'apprendre qu'ils partent pour l'Angleterre à la fin du mois. Mais, comme ils n'y resteront qu'une semaine au plus, ils seront peut-être déjà repartis quand j'arriverai. » Avec un petit rire sec, elle l'avait interrompu : « Soyez tranquille, ils seront encore là. » Puis, le regardant aux yeux, elle lui avait demandé : « C'est madame de Brienne *toute seule* qui a eu l'idée de ce voyage ? — Oui, certes ! » avait-il répondu. Avec le même rire sec, elle avait poursuivi : « Eh bien ! elle n'est pas fière, votre amie ! » Elle avait ensuite parlé d'autre chose.

La veille de son départ, quand elle était venue chez lui pour les adieux, il l'avait sentie nerveuse, inquiète et secrètement irritée. Par des phrases et des caresses, il l'avait apaisée. Mais dans leur dernière étreinte elle avait mis une ardeur farouche qu'il ne lui connaissait pas.

Donc, ce mardi matin, Vaudrec déjeunait avec ses amis au *Savoy Hotel*.

Jusqu'au soir, ils demeurèrent ensemble tous les trois. Ils

visitèrent des galeries publiques et des collections privées; ils se mêlèrent à la vie fourmillante des rues; ils naviguèrent sur la Tamise, à l'heure où la fauve rivière, voilée de brumes charbonneuses, hérissée de mâts, couverte de noires carènes, se transforme en un décor éclatant et magique sous les rayons presque horizontaux du soleil.

Dans la soirée, ils se retrouvèrent à Covent Garden, où l'on jouait *Orphée*.

Le lendemain, une excursion à Oxford les réunit encore tous les trois.

Et, de même, durant les deux jours qui suivirent, ils ne se quittèrent pas.

Qu'avaient-ils fait, qu'avaient-ils vu? madame de Brienne n'aurait pu le dire, tant ces quatre journées avaient jeté le désordre en son âme. D'heure en heure, elle avait senti sa passion croître et le rythme de sa vie morale s'accélérer. Elle ne se souvenait point d'avoir, même en ses pires jours, rien éprouvé d'aussi violent. Il ne lui restait que juste assez de raison pour comprendre le danger des émotions qui la remplissaient; elle les savourait pourtant avec une volupté sombre, comme on se griserait d'un breuvage délicieux qu'on saurait mortel.

D'heure en heure également, un trouble avait grandi en Vaudrec: car il avait deviné, à trop de signes, ce que dissimulait l'impassibilité silencieuse de son amie. Vingt fois, il avait surpris en elle un feu insolite du regard, une palpitation du sein, un frisson des narines; vingt fois, il avait respiré près d'elle ce mystérieux effluve qui émane des femmes quand l'amour les brûle.

C'était là, pour ses nerfs, une épreuve trop forte. Par instant la flamme d'autrefois se ranimait en lui et projetait sur la minute actuelle, une clarté si intense qu'il en oubliait tout le reste. Comme aux jours lointains de leur tendresse première, madame de Brienne possédait tout son être. Autour d'elle, le monde entier s'évanouissait.

Le soir du vendredi, rentrant chez lui dans ces dispositions, il trouva une lettre de madame Cernys. Par une sorte de pudeur, il voulut attendre d'être calmé pour déchirer l'enveloppe.

La fenêtre de sa chambre ouvrait sur Hyde Park. Il s'assit dans l'embrasure, un cigare à la bouche, les yeux perdus dans la nuit, la tête plongée dans la fraîcheur qui s'exhalait des arbres tout proches. Mais le calme ne lui vint pas. Loin de là.

Une idée, à peine entrevue les jours précédents, venait, en effet, de surgir à son esprit. Cette rencontre à Londres, qu'il n'avait ni préméditée, ni provoquée, mais simplement acceptée, lui apparaissait fatale, voulue par le Destin, commandée par la Logique secrète qui préside à l'évolution des sentiments humains. Le roman qui depuis cinq années se poursuivait entre madame de Brienne et lui allait recevoir ici sa conclusion nécessaire. Ils s'étaient trop aimés pour que ce fût en vain! Comme jadis, le soir du bal, dans le jardin illuminé, il lui dirait : « Il faut que nous soyons l'un à l'autre. Il le *faut*, parce que vous m'aimez comme je vous aime... Je vous défie de me dire que vous ne m'aimez pas!... » Cette fois, elle consentirait, elle s'abandonnerait. C'était fatal, imminent, certain!

Dans son cerveau en fièvre, cette idée s'affirmait avec une évidence despotique.

Il ne s'endormit qu'à l'aube.

Quand il rouvrit les yeux, vers huit heures du matin, son premier regard se posa sur la lettre de madame Cernys. Il n'y avait plus pensé lorsqu'il avait quitté la fenêtre pour gagner son lit. Brusquement il rompit le cachet. C'était moins une lettre qu'un billet, un de ces billets d'amour inutiles et charmants, qui ne disent rien et qui renferment tout.

Aussitôt sa toilette achevée, il se mit en devoir de répondre ; mais il dut s'y reprendre à deux fois, tant les phrases qui tombaient de sa plume lui semblaient froides à relire.

Un portrait de madame Cernys était sur sa table. Il le considéra quelques minutes sans réussir à s'émouvoir : il reconnaissait sa beauté hardie, ses lèvres retroussées, ses pommettes hautes, sa chevelure glorieuse, et d'autres détails encore ; mais il ne la sentait pas plus vivre en lui que s'il ne l'eût jamais aimée, si elle n'eût jamais rêvé sur son cœur et frémi dans ses bras.

Une horrible tristesse l'étreignit, à constater cet état de son âme. Puis, jetant avec impatience le portrait au fond d'un tiroir, il sortit pour marcher, car il ne tenait plus en place.

Ce jour-là, vers deux heures, il se rendit au *Savoy Hotel* pour chercher madame de Brienne qu'il devait conduire une dernière fois aux musées. Elle quittait Londres, en effet, le lendemain.

Le comte, réalisant le projet qui avait motivé son voyage, avait pris dans la matinée le train pour Northwick, qui est à une trentaine de lieues sur le *Great Western Railway*. Il reviendrait à la fin du jour suivant. Sa femme l'attendrait, prête à partir. Ils seraient à Paris, vers minuit.

Demi-allongée dans un fauteuil profond, elle achevait de mettre ses gants lorsqu'on introduisit Vaudrec. Une lumière joyeuse inondait le salon, auquel des fleurs, des livres, quelques objets d'art acquis à Londres même, enlevaient un peu l'aspect banal des appartements d'hôtel. Dans ce clair décor, elle lui sembla plus jeune, plus élégante, plus précieuse que jamais.

Cependant elle ne portait qu'un très simple costume de foulard bleu pâle, avec un grand chapeau noir surmonté de trois plumes qu'agriffait une boucle d'or. Mais la souplesse de l'étoffe, la coupe exacte de la jupe, la finesse des dessous trahissaient tout le mystère charmant des formes. D'un seul regard, Vaudrec embrassa les plans lisses du torse, la courbe pure des hanches, le galbe effilé des jambes, le contour étroit des genoux.

Et puis sa physionomie était plus grave encore que les jours précédents : un large trait de bistre cernait ses yeux, un peu rouges, comme si elle avait mal dormi, beaucoup pleuré ou trop rêvé dans la nuit.

— Allons ! — fit-elle en se levant d'un mouvement las. — Si vous le voulez bien, nous partirons tout de suite. Il faut que je sois rentrée à cinq heures pour recevoir lady Scarsdale.

— Je croyais que vous dîniez chez elle ce soir.

— Oui, mais comme c'est un grand dîner suivi d'une réception, elle m'a offert de venir auparavant causer avec moi ici, où nous serons plus tranquilles. Ce sera d'ailleurs sa

visite d'adieu : elle déjeune à la campagne demain et ne pourra me conduire à la gare.

Il dit, avec un soupir :

— Demain !... C'est donc vrai que vous ne serez plus là demain !

Le cab de Vaudrec les attendait à la porte. Ils se firent mener d'abord au *British Museum*, où ils ne voulurent voir que les marbres divins, puis à la *National Gallery* où ils se promenèrent longuement. Les salles étaient presque désertes; un bruit sourd rappelait, par intervalles, la vie ambiante.

Ils se parlaient peu, surpris l'un et l'autre par l'indéfinissable angoisse qui les oppressait. Souvent ils s'asseyaient, comme si le poids de leur émotion croissante les eût accablés.

Leur dernière station fut devant la sainte Hélène de Véronèse.

Il lui faisait admirer cette figure sublime :

— Entre toutes les œuvres de Véronèse, — disait-il, — celle-là est unique par l'inspiration. Les plus grands maîtres n'ont pas été plus loin dans l'expression de la vie morale. Mais ce ne sont pas seulement des raisons d'art qui me la font aimer, cette œuvre, c'est que j'y rattache un souvenir de vous... Oui, quand je vous connaissais à peine, dans l'été qui a suivi nos premières rencontres, je suis venu ici ; je me suis arrêté où nous sommes. Et, devant cette belle créature que son rêve épuise, j'ai pensé à vous... Ce que j'ai pensé, je vous l'ai dit, dans le temps.

D'une voix plus basse, il ajouta :

— Et je le pense encore. Je vous aime comme autrefois. Je vous aimerai toujours. Vous êtes le regret de toute ma vie... de tous les instants de ma vie.

Elle le regardait au fond des yeux, pâle horriblement, et ses lèvres tremblaient, comme si des paroles qu'elle n'osait dire venaient y expirer.

Devinant les mots qu'elle retenait, il poursuivit :

— Il faut cependant que je vous déclare ce que j'ai depuis trop longtemps sur le cœur. Jamais, vous entendez, *jamais*, je n'ai pu vous oublier. Toujours vous avez hanté mes rêves et possédé mon âme. Alors même que vous me croyiez le plus loin de vous, je vous portais en moi. J'ai essayé d'ai-

mer, j'ai cru aimer d'autres femmes : je n'ai adoré que vous... Je vous adore toujours.

Elle se taisait, percluse par la violence des émotions qui alternaient en elle. Certaines des paroles entendues la pénétraient d'un tel délice qu'elle croyait sentir la substance même de sa vie se dissoudre et s'évaporer. Certaines autres lui causaient, au contraire, un intolérable déchirement, comme si, pour parvenir à son âme, elles eussent écarté les lèvres d'une plaie vive.

Cependant Vaudrec continuait de parler. Dans l'aveuglement de son esprit, dans l'égarement de sa conscience, il en vint à dire :

— Si, aujourd'hui comme il y a quatre ans, je vous suppliais de me confier votre bonheur et d'accepter mon amour, si, comme alors, je vous offrais de me dévouer à vous absolument, de vous sacrifier toute autre affection, de ne plus vivre que pour vous, pour la volupté de vous appartenir et l'orgueil de vous posséder, — que me répondriez-vous ?

A cette question imprévue, elle sursauta, et, pendant une seconde, elle parut délibérer. Mais, sa fierté native se réveillant soudain, elle releva la tête :

— Si vous me faisiez aujourd'hui une proposition pareille et si j'hésitais seulement à y répondre comme il y a quatre ans, je ne sais vraiment lequel de nous deux je mépriserais le plus !

Puis, se radoucissant avec effort, elle balbutia :

— Sortons vite, mon ami ! Nous nous ferions trop de mal l'un à l'autre en restant ici.

Et elle se leva.

Quand ils furent remontés en voiture, il prit sa main qu'elle abandonna :

— Pourquoi, — dit-il avec l'accent d'un chagrin profond, — pourquoi m'avoir parlé si durement ?

Elle voulait répondre ; mais un flot de tendresse la suffoqua. Et des larmes, perlant au bout des cils, mouillèrent sa voilette.

Dans son regard à lui aussi, une larme brilla. Il ne reprit la parole qu'aux approches de l'hôtel :

— Alors, je ne vous reverrai demain que pour vous dire adieu !

Elle esquissa un « oui » de la tête, comme si elle n'avait pas le courage de constater cette chose affreuse, qu'ils allaient se séparer.

Il lut dans ses yeux une telle douleur qu'il eut compassion d'elle. Il aurait voulu la saisir dans ses bras, l'étreindre sur son cœur, la consoler avec des paroles berçantes et des caresses chastes. Mais la pensée qu'ils allaient, en effet, se séparer, qu'il ne la reverrait peut-être plus, qu'elle serait perdue pour lui, cette pensée l'affola subitement. Et, à demi-voix, en syllabes rapides, vibrantes, scandées, il implora :

— Accordez-moi une grâce, une seule, la dernière que je vous demande à jamais. Quand vous sortirez ce soir de chez lady Scarsdale, venez un instant chez moi...

— Taisez-vous ! Si vous avez la moindre affection pour moi, taisez-vous... Ne me brisez pas !

— Mais nous ne pouvons pas nous quitter ainsi ! Songez que demain, pour vous dire adieu, je vous verrai mal, pendant quelques minutes à peine, au milieu de tous vos préparatifs... Songez encore que vous ne serez plus à Paris quand j'y reviendrai moi-même ; songez...

Mais le cab s'arrêtait devant l'hôtel. Vaudrec sauta sur le trottoir. Et, pendant qu'il la soutenait de la main pour descendre, elle l'entendit prononcer encore :

— Je ne vous demande plus rien. Vous ferez ce que votre cœur vous inspirera. Sachez seulement que, toute cette nuit, je vous attendrai chez moi.

Sans même lui laisser le temps de comprendre et de répondre, il remonta dans la voiture qui repartit au grand trot.

Le dîner à *Scarsdale House*, nombreux et splendide, parut à madame de Brienne un interminable supplice. Elle souffrait dans toutes les parties de son être, et si cruellement, qu'elle ne s'imaginait pas qu'on pût souffrir davantage.

Les plats se suivaient sans qu'elle y touchât, sinon du bout de la fourchette ; un spasme serrait sa gorge. De temps à autre, seulement, elle avalait un peu de champagne ou d'eau glacée.

Ce fut pis encore après le repas. Elle se figurait Vaudrec

seul, chez lui, l'attendant. Que pensait-il d'elle? A quels sentiments s'abandonnait-il? Elle regretta de ne lui avoir point, avant de quitter l'hôtel, écrit un mot qu'il aurait reçu dans la soirée, pour lui confirmer qu'elle ne viendrait pas et lui épargner ainsi l'anxiété de l'attendre. Sous la pression de ce regret, le désir d'aller vers lui, de le voir une minute, rien qu'une minute, juste le temps de le calmer, la saisit tout d'un coup et bientôt l'enfiévra.

Elle sentit qu'elle n'échapperait à cette tentation ardente qu'après s'être mise dans l'impossibilité matérielle d'y succomber, c'est-à-dire après qu'elle serait rentrée à l'hôtel, dévêtue, réfugiée dans son lit.

Aussitôt que les invités commencèrent à venir pour la réception, elle s'esquiva, et elle fut presque soulagée quand elle eut dit au cocher l'adresse du *Savoy Hotel*.

Mais en route, à la hauteur de Mayfair, un souffle de folie balaya son cerveau, emporta ses résolutions. Brusquement, elle abaissa la vitre de la voiture, s'inclina vers le siège et commanda :

— *Knight's bridge, Hyde Park, 17.*

Quelque cent mètres plus loin, le coupé s'arrêta. Elle descendit. Son cœur tressautait. Ses doigts frémissants éprouvaient tant de peine à se contracter qu'il lui fallut un long effort pour tirer la sonnette.

L'appartement de Vaudrec occupait le rez-de-chaussée : la porte s'ouvrit devant elle.

Vaudrec, grave, les traits tendus, l'introduisit au salon :

— Merci! Je ne pouvais croire que vous ne viendriez pas.

Et, tout en la menant vers le canapé qui meublait un des coins de la pièce, il s'effrayait de la voir si pâle, d'une pâleur presque surnaturelle, avec des pupilles démesurées, lointaines, les pupilles magnétiques d'une morte amoureuse.

Il lui offrit d'ôter son manteau, — une ample cape de satin blanc brodée de perles et voilée d'Alençon. — Elle refusa.

— Je ne reste pas, dit-elle. Je ne suis venue que pour vous épargner l'impatience de m'attendre... Cela m'est si pénible de vous faire de la peine!

Il comprit qu'une pudeur la retenait de lui apparaître

décolletée, dans une rencontre si intime. Mais, d'un geste calme et résolu, il mit les deux mains sur le vêtement :

— Si vous ne restez qu'une minute, laissez-moi en tirer au moins tout ce qu'elle peut contenir d'illusion pour mon âme et de joie pour mes yeux.

Et il enleva le manteau.

Une capiteuse odeur s'exhala d'elle soudain, comme d'une chevelure qu'on vient de dénouer, comme d'un coffret qu'on vient d'ouvrir.

Il la vit suprêmement belle, avec ses épaules nues, sa gorge nue, ses bras nus, ses diamants, ses perles, ses yeux agrandis de flammes sombres, sa robe lamée d'argent qui semblait continuer la pâleur de sa chair. Et il la contempla quelque temps ainsi, dans une sorte d'extase adorante.

Puis, sans un mot, avec une agile et irrésistible douceur, il la saisit dans ses bras ; et, l'entraînant sur le canapé, il lui parcourut le visage de ses lèvres.

Muette, brûlante, éperdue, elle détournait la tête pour éviter sa bouche.

Un instant, par une souple torsion de tout le corps, elle réussit à s'arracher de son étreinte, et, les narines frémissantes, elle se cabra devant lui.

Mais il l'enserra de nouveau :

— En venant ici, à cette heure, — dit-il, — vous vous êtes donnée... N'espérez pas vous reprendre. Vous êtes à moi !

Un baiser, plus pénétrant que les autres, l'anéantit, la renversa... Et elle se crut emportée dans une spirale de feu.

Elle se mourait de honte, quand la conscience lui revint.

XLVII

Le lendemain, dans la matinée, Vaudrec reçut d'elle ce billet :

« Vous m'avez fait tout le mal que vous pouviez me faire. Ma volonté est que nous soyons désormais étrangers l'un à l'autre. Adieu. »

XLVIII

De ce jour, en effet, ils furent étrangers l'un à l'autre.

Elle cessa de le voir : elle ne cessa pas de l'aimer.

Vainement les mois, les ans passèrent. Son amour lui restait dans le cœur, comme une balle encastrée dans la chair. Le temps l'avait à peu près guérie des violents désespoirs et des grands abattements. Mais elle sentait au fond de l'âme une douleur obtuse, pesante et continue qui l'empêchait de s'intéresser à rien, d'être attirée par rien, de s'éprendre de rien.

Sans trêve et partout, elle pensait à Vaudrec. Elle conservait de lui une image si précise et tenace que, par instants, elle croyait le voir entrer, sourire, parler comme autrefois.

Elle ne se découvrait plus contre lui aucun sentiment hostile. Oubliant peu à peu les tristesses et les déceptions qu'elle avait endurées par lui, elle ne se souvenait plus que des espérances, des rêves, des enthousiasmes, de toutes les belles ardeurs qu'il avait suscitées en elle, de sorte que ce passé, où elle avait tant souffert, lui apparaissait non moins regrettable et radieux qu'un passé de pur bonheur. Quant à l'avenir, elle le voyait comme un cercle fermé, comme une route indéfiniment plate où elle cheminerait toujours seule, sans espoir et sans but.

Autant que possible, elle fuyait Paris, où maintenant elle ne résidait guère plus de trois mois dans l'année. Ce n'était pas qu'elle fût moins triste à Morcerf; mais elle s'y trouvait moins nerveuse, comme si les occupations régulières, les longues promenades, les grands ombrages, les vastes horizons, la placidité de la nature, imposaient un rythme plus ample aux battements de son cœur. Surtout, elle n'y connaissait pas cette crainte qui toujours l'oppressait à Paris : rencontrer Vaudrec.

Chaque printemps, elle voyageait, seule ou avec mademoiselle de Ferriaz.

C'étaient les meilleurs moments de sa vie, parce que c'étaient ceux où elle s'appartenait le plus, où elle pouvait le mieux s'abstraire et s'exalter dans son rêve.

Une belle œuvre d'art, un beau paysage, tout ce qui parlait à son âme ou à ses yeux évoquait en elle le souvenir de l'ami perdu. Elle se rappelait tel propos qu'il lui avait tenu jadis devant des spectacles analogues, ou bien elle imaginait ce qu'il eût pensé, ce qu'il eût dit, s'il avait été là. Elle ne jouissait des choses que par lui; mais, à cause de lui, elle ne jouissait d'aucune chose complètement. Elle payait par d'affreux retours sur elle-même chaque émotion poétique, chaque émerveillement, chaque ivresse : comme si nulle joie ne pouvait plus l'atteindre sans faire aussitôt jaillir en elle une source amère. C'est ainsi qu'une nuit de clair de lune à Tanger, une aurore sur la côte de Sicile, un crépuscule à Torcello lui restaient, dans la mémoire, comme les heures les plus misérables qu'elle eût traversées.

Revenue à Paris ou à Morcerf, elle retombait au calme, ne sentant plus, au fond d'elle, que cette douleur obtuse et pesante, qui l'empêchait de s'intéresser à rien, d'être attirée par rien, de s'éprendre de rien.

Ainsi les années passèrent, toutes semblables, toutes monotones et vides, toutes paresseuses à finir et cependant rapides à s'accumuler.

XLIX

Un jour, remontant la rue Royale en voiture, elle aperçut, au bord du trottoir, Vaudrec qui attendait pour traverser. Comme il regardait dans une autre direction, elle put l'observer. Le changement qu'elle constata en lui l'effraya : il avait les joues et les orbites caves, les pommettes colorées, les prunelles brillantes et, dans toute sa personne, un air indéfinissable de souffrance et d'énergie. « Mon Dieu ! qu'a-t-il ? que lui est-il arrivé? » pensa-t-elle. Mais déjà elle ne le distinguait plus dans la foule.

Alors elle se rappela leur rencontre, dans cette même rue Royale, chez la fleuriste. Comme c'était loin! Elle fit

le compte des ans écoulés. Et elle en demeura stupéfaite. Dix ans! Il y avait dix ans qu'il lui avait adressé là, au milieu des fleurs, sa première parole d'amour... Donc, il y avait cinq ans, déjà cinq ans, qu'ils s'étaient vus à Londres pour la dernière fois.

Qu'était-il devenu depuis? Elle l'ignorait. Hormis ses livres, ses articles, son élection à l'Académie, son portrait exposé dans un Salon, elle ne savait rien de lui. Tout au plus, à de longs intervalles, M. de Brienne laissait tomber devant elle des phrases comme celles-ci : « Hier, chez Horn, j'ai chassé avec Vaudrec. Il y avait bien six mois que je ne l'avais vu. Il a été charmant, comme toujours... Quel singulier homme! On croit s'être fait de lui un ami; puis, un beau matin, sans qu'on sache pourquoi, il disparaît. Et quand, par hasard, on le rencontre, il a l'air si heureux de vous voir qu'on se demande pourquoi il vous a lâché. »

Un jour aussi, elle avait appris, — avec quel émoi! — la rupture des liens trop peu secrets où Vaudrec vivait engagé. L'événement, accompagné de circonstances dramatiques, défrayait depuis un mois la curiosité des salons parisiens.

Au retour d'une excursion clandestine avec son amant, madame Cernys avait trouvé ses deux fillettes atteintes de la diphtérie. La cadette, sa préférée, était morte peu d'heures après. La mère avait reconnu, dans ce coup terrible, un châtiment divin, et, sur-le-champ, elle avait offert à Dieu le sacrifice de son amour coupable, espérant ainsi arrêter l'expiation. La petite survivante avait guéri. Madame Cernys l'avait aussitôt emmenée pour toujours à la campagne, sans avoir même revu Vaudrec.

L

Depuis le jour d'avril où l'écrivain, lui apparaissant rue Royale, l'avait tant émue par son aspect physique, madame de Brienne gardait un pressentiment lugubre.

A trois semaines de là, le comte lui annonça, tout affecté :

— Je viens d'apprendre, au cercle, une nouvelle bien

triste. Vaudrec est mort ce matin, presque subitement, d'une rupture d'anévrisme... Il avait beaucoup changé dans ces derniers mois; il était pourtant vigoureux. Seulement, il a abusé de ses forces : il a voulu mener de front le travail, le monde, les femmes... On se tue, à ce régime-là !

Mais brusquement il s'arrêta, en voyant de grosses larmes descendre sur la figure livide et crispée de la comtesse.

Il demeurait ébahi, dérouté, devant cet éclat de douleur, tandis qu'une pensée étrange s'éveillait dans son esprit.

Puis soudain, par une inspiration du cœur, il comprit tout, — sauf ce qu'il valait mieux que cet excellent homme ignorât toujours. — Et, navré de pitié, il prit dans ses bras la malheureuse qui sanglotait éperdument.

Le jour des obsèques, tandis que M. de Brienne assistait à la cérémonie religieuse, elle resta chez elle à prier.

Quelques heures plus tard, elle se rendit seule au cimetière pour déposer une gerbe de fleurs sur la tombe qu'on venait de fermer.

Elle supporta presque indifféremment la rencontre des deux autres femmes qu'une même pensée attirait dans ce lieu. Car la mort des êtres qu'on aime est un malheur si atroce et si absolu qu'il nous fait oublier tout ce qu'auparavant nous avions pu souffrir par eux.

Quand elle franchit le seuil du cimetière, elle sentit que désormais il n'était point de consolation pour elle, et que son amour continuerait perpétuellement à lui déchirer la poitrine comme un cilice.

MAURICE PALÉOLOGUE

CATHERINE THÉOT

Les années qui précédèrent la Révolution furent marquées par une crise de mysticisme qui, sous des formes un peu différentes, gagna toutes les classes de la société. Tandis que les gens du monde, — une duchesse de Bourbon, par exemple, — demandaient les secrets de l'avenir et l'explication de l'univers aux rêveries de Swedenborg et de Saint-Martin ou aux pratiques magiques de Cagliostro et de Mesmer, les humbles, artisans, laboureurs, domestiques, se réunissaient autour de prophétesses de rencontre, d'une Suzette Labrousse ou d'une Catherine Théot, qui, les livres saints en mains, leur annonçaient de prochains cataclysmes d'où sortirait une humanité nouvelle, régénérée par la justice et par l'amour. Comme aux temps de la Réforme, le catholicisme ne suffisait plus à remplir l'âme populaire. Jusque dans les cerveaux les plus obscurs, la propagande philosophique avait eu un vague écho. Sans doute la foi restait profonde et même le besoin du divin n'avait jamais été plus ardent, mais les accusations dressées par les Encyclopédistes contre les abus du despotisme et contre les vices du clergé, les appels émouvants de Rousseau à la sainte Nature, la promesse tant de fois répétée du règne de l'égalité, tout cet idéal confusément entrevu avait troublé bien des consciences catholiques.

Les sincères, ceux qui réfléchissaient un peu, essayèrent d'accorder les doctrines nouvelles, qui s'imposaient malgré tout à leur raison, avec l'antique foi sur laquelle leurs pères depuis des siècles avaient vécu. Beaucoup pensaient y avoir réussi en opposant au catholicisme corrompu de leur temps le christianisme primitif, tout frais sorti de la parole divine. Ceux-là lisaient les Évangiles et les Prophètes avec l'espoir d'y trouver des raisons de croire à Voltaire et à Rousseau. Et leur attente était rarement trompée. C'est ainsi que se produisit, dans le bas clergé surtout, sous l'influence de l'Encyclopédie commentée par les Livres saints, un mouvement de mysticisme et d'hérésie dont le schisme de la constitution civile devait être l'épilogue.

Des prêtres comme Fauchet, comme Lamourette, comme Pontard, comme le chartreux dom Gerle, et bien d'autres, sont des mystiques qui se proclament à la fois philosophes et chrétiens, et vont chercher dans l'Écriture l'explication du présent et la révélation de l'avenir. Dans son livre écrit en mai 1789 sur la *Religion nationale*, Fauchet remercie la Philosophie en termes enthousiastes des immenses services qu'elle a rendus à la Religion, à la vraie Religion, celle qui n'existe pas encore, mais qui va renaître, celle qui ne sera plus exploitée et corrompue par l'aristocratie sacerdotale unie au despotisme. Depuis Constantin, dit-il, le clergé a tué la Religion, « mais les hommes pensaient. La Philosophie, indignée d'un orgueil si plein d'impudence, puisqu'il était en contradiction ouverte avec les principes de la Religion qu'on prêchait et de la Nature qui criait de toute part contre ce délire odieux, souffla le feu de la révolte. Elle attaqua toutes les institutions qui faisaient le malheur de l'humanité, ou qui le laissaient faire... Nous sommes au terme des excès. La régénération approche. Non, l'on ne souffrira plus que l'intrigue et l'insolence placent l'abomination de la désolation dans le lieu saint. Et les Philosophes, oui, docteur, les Philosophes, en rappelant les hommes à grands cris aux principes, remettront en honneur, sans se l'être proposé, la vraie Religion, et alors eux-mêmes fléchiront volontiers le genou devant elle. L'univers ne l'a pas vue encore dans sa beauté divine; elle a marché à travers les siècles obscurcie des voiles

de l'ignorance, de la barbarie, de la lâcheté, de la corruption des prêtres qui la prêchaient et la déshonoraient, des peuples qui la professaient et l'outrageaient, des scolastiques qui la défendaient par des absurdités et la surchargeaient de leur science imbécile. »

Et après avoir adressé à la Nature des invocations lyriques que n'aurait pas désavouées Rousseau, le même abbé philosophe, reprenant un mot de l'évêque de Lescar, annonçait comme prochains « les grands maux prédits par les Prophètes et qui doivent précéder la conversion totale des nations et le règne de Jésus-Christ sur la terre... Du sein des ombres universelles, une vive lumière s'élève et montre tous les hommes les uns aux autres comme des égaux et des frères... »

Avec Fauchet pensaient de même, à la veille de la Révolution, beaucoup d'autres prêtres qui feront partie du clergé constitutionnel. Ils ont lu Isaïe et Ezéchiel, et ils attendent que la colère céleste s'abatte sur la nouvelle Babylone. Du cataclysme qu'ils croient proche, ils espèrent que sortira l'épurement de la Religion et le bonheur des hommes. Dans leur âme inquiète et troublée, les semences de l'avenir et les vestiges du passé se mêlent dans une étrange confusion. L'un d'eux, dom Gerle, écrira plus tard que « sa conscience était agitée depuis trente ans par deux religions qui se combattaient ». Longtemps, dit-il, « il se demanda si la catholique méritait la préférence sur l'autre [la philosophique], douce, consolante et paisible, qui l'invitait du fond du cœur à l'entendre enfin à son tour ».

Qu'on se représente maintenant ce même conflit moral dans les âmes faibles et exaltées, dans les âmes des simples, élevées dans la dévotion, mais ouvertes malgré tout aux bruits du siècle, dans les âmes des femmes surtout, et on comprendra sans peine les manifestations d'illuminisme et de folie religieuse qui se produisirent un peu dans toute la France, à la fin du règne de Louis XVI. Le cas de Suzette Labrousse, de Catherine Théot, de la demoiselle Brohne qui, les unes et les autres, vers 1780, prédirent la chute du clergé et se crurent investies par Dieu même de la mission de restaurer l'Évangile, leur cas relève sans doute de la clinique des maladies mentales. L'historien pourtant ne doit pas s'en désinté-

resser, parce que ces illuminées eurent leur heure de réputation, que le récit de leurs faits et gestes projette des lueurs assez vives sur l'état d'esprit des masses et qu'enfin la politique s'est trouvée mêlée à ces pieuses extravagances.

*
* *

De toutes ces prophétesses, Suzette Labrousse fut la première connue du grand public et la plus vite célèbre. Son enfance s'était passée dans les extases. Tout son désir était de voir Dieu : « C'était, disait-elle, une véritable obsession, une sorte de maladie délicieuse où la crainte et le repos se mêlaient à je ne sais quelle vague lassitude de toutes les facultés ». Pendant de longues heures, elle restait étendue sur le dos dans les prés du Périgord natal, cherchant Dieu de l'autre côté du bleu. « Ses yeux ne se portaient jamais sur le crucifix qu'en versant un torrent de larmes, souvent même son cœur, à son aspect, exprimait ses transports par des cris qui surprenaient toute la famille. » Dès son jeune âge, elle s'exerça aux mortifications, porta un cilice, coucha sur un lit semé de cailloux, mit du fiel dans ses aliments. Pour éviter les tentations que la fraîcheur de son teint et la souplesse de sa taille ne lui épargnaient guère, une nuit, elle appliqua sur son visage de la chaux vive, mais sans succès, sans parvenir à éteindre l'éclat de sa beauté qui sortit de l'étrange épreuve plus rayonnante. Entrée à vingt-deux ans au couvent des Ursulines de Périgueux, une grave maladie l'obligea d'en sortir. Elle revint alors habiter Vauxains, son lieu d'origine, où sa réputation de sainteté était déjà bien établie. Des particuliers faisaient des testaments en sa faveur. L'un d'eux lui ayant fait cadeau d'une maison attenant à l'église, elle la transforma en ermitage. C'est là qu'en 1779, elle reçut la visite du chartreux dom Gerle à qui elle raconta ses visions. Elle entendait des voix qui lui commandaient de remédier aux maux de l'Église et d'abaisser les grands du monde. Dom Gerle, cœur sensible et vague, philosophe et mystique, l'écouta avec bienveillance et engagea avec elle une correspondance suivie. Alors Suzette se mit à prophétiser plus clairement. Elle prévoyait de grands changements. « Le chef de l'Église

n'aura plus aucune juridiction temporelle. » Le clergé perdra ses biens, cause de tous ses vices. La paix sera établie entre les hommes et entre les nations. La Révolution survint, qui donna à ces prédictions une apparente confirmation. De toutes les parties du royaume et même des pays étrangers, on vint consulter la prophétesse de Vauxains. Les malades accoururent pour recouvrer la santé. Suzette connut la popularité. Le succès fut tel que dom Gerle, devenu, comme elle l'avait prédit, député à la Constituante, n'hésita pas à entretenir l'Assemblée des grâces surnaturelles accordées à sa protégée. Le 13 juin 1790, il entama un discours sur ce sujet, en se proposant de montrer que la Constitution civile était vraiment l'œuvre de Dieu, puisqu'une pauvre fille inspirée d'en haut l'avait prophétisée onze ans auparavant.

Le vote de l'ordre du jour interrompit la convaincante démonstration. Mais, sans se décourager, dom Gerle publia quelques jours après une sorte de biographie de Suzette Labrousse, et en appela au public des dédains et des moqueries de la Constituante. Dans la même brochure, il annonçait que la prophétesse avait formé le projet d'aller éclairer le pape, à Rome, sur les affaires de France, mais qu'avant de partir elle voulait soumettre son plan à une assemblée d'évêques constitutionnels, dans une conférence « d'où pouvait résulter un grand bien ». Encouragée par dom Gerle et par Pontard, évêque de la Dordogne, tête assez peu équilibrée, Suzette fit en effet le voyage de Paris. Il semble bien que ses amis aient voulu se servir d'elle dans leur lutte contre les réfractaires. Elle arriva dans la capitale vers la fin de 1791. La duchesse de Bourbon sollicita l'honneur de la recevoir, la logea dans son hôtel et la fit initier dans une loge de rose-croix. Elle vit Fauchet, Desbois, qui, paraît-il, se rangèrent au nombre de ses partisans, mais furent assez vite désillusionnés. Si on en croit ses notes manuscrites, elle serait entrée en relations avec des hommes politiques, avec Robespierre qui lui aurait dit : « Je serai un jour obligé de remettre en place ce que je cherche à détruire aujourd'hui, la religion, vous m'aiderez. » Mais ce propos prêté à Robespierre n'est rien moins qu'authentique, si l'on songe que les notes manuscrites de Suzette Labrousse ont été écrites dans la dernière partie de sa vie,

très loin des événements. En janvier 1792, Pontard fondait un *Journal prophétique*, presque tout entier consacré à la pythonisse périgourdine, et qui aurait été plus justement appelé le Journal de la prophétesse. Enfin, le 19 février 1792, sept évêques constitutionnels se réunissaient pour examiner si Suzette devait donner suite à son projet d'aller à Rome répandre la lumière sur le souverain pontife et obtenir ainsi l'approbation de la Constitution civile. A l'unanimité moins une voix, l'autorisation sollicitée fut accordée, et Suzette partit pour Rome au printemps de 1792, prêchant sur la route dans les églises et dans les clubs. Les fidèles allaient de loin à sa rencontre et lui faisaient des réceptions solennelles. La pauvre fille arriva à Bologne à la fin de l'année. Les légats du pape, qui l'interrogèrent, la firent passer pour folle et l'enfermèrent au Château Saint-Ange, d'où les troupes françaises devaient la délivrer en 1798. Elle revint en France au moment du Consulat et mourut en 1821, laissant ses papiers à Pontard, qu'elle avait fait son exécuteur testamentaire.

*
* *

L'échec de la mission de Suzette Labrousse n'enleva pas tout espoir en une intervention divine aux mystiques du clergé constitutionnel, et particulièrement à dom Gerle. Au début de 1792, celui-ci faisait la connaissance d'une autre prophétesse qui, elle aussi, devait avoir son heure de célébrité. Beaucoup moins instruite que Suzette Labrousse (elle savait lire mais non écrire) et de condition sociale inférieure, Catherine Théot prophétisait comme son émule depuis une vingtaine d'années. Née en 1706 ou en 1725 (on n'est pas bien sûr) d'une pauvre famille dans le village de Baranton près d'Avranches, elle était venue à Paris dès sa jeunesse pour gagner sa vie. Domestique au couvent des Miramionnes, elle communiait tous les jours. « Pendant plus de dix-huit ans, dit-elle, je n'ai point manqué la messe de 5 heures hiver et été. » Elle faisait de longues stations, prosternée sur le sol, les bras en croix. Un cilice de crin, une ceinture de fer garnie de clous, des jarretières et des bracelets du même métal meurtrissaient sa chair. Les fréquentes communions et

les pratiques d'ascétisme avaient déjà troublé sa raison, la lecture des vies de sainte Thérèse et de sainte Catherine de Sienne la dérangèrent tout à fait. Comme sa patronne, Catherine de Sienne, elle se crut destinée à être l'épouse du Christ et à expliquer sa parole. Dieu lui révéla « qu'elle était la Vierge qui recevrait le petit Jésus qui viendrait du Ciel en la Terre, apporté par un ange pour mettre la paix sur la Terre et recevoir toutes les nations ». Dès ce moment, elle cessa de communier et prit les prêtres en aversion. Bientôt un cercle de dévots se forma autour d'elle ; elle tint des assemblées composées de petites gens, dans lesquelles Michel Hastain, scribe de justice, écrivait sous sa dictée. Un jour que l'Esprit saint l'avait plus vivement poussée qu'à l'ordinaire, elle fit écrire à plusieurs curés de Paris pour leur annoncer la venue prochaine du Messie, leur reprocher leurs erreurs et les convertir à la vraie foi. Mais l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, veillait. Au mois de décembre 1779, Catherine Théot était conduite à la Bastille avec ses principaux prosélytes. Après cinq semaines de détention, elle fut transférée dans un hôpital d'où on la laissa sortir en 1782, quand on la jugea à peu près guérie.

La Révolution réveilla son mal endormi. Voyant dans les événements la preuve de la vérité de ses prophéties, Catherine reprit ses réunions chez une de ses amies, la veuve Godefroy, avec laquelle elle habitait, d'abord dans la rue des Rosiers au Marais, puis près du Panthéon, dans la rue Contrescarpe. Ces réunions, assez nombreuses, provoquèrent, après le 10 Août, la vigilance de Chaumette, le procureur de la Commune et le futur apôtre du culte de la Raison. Le 15 janvier 1793, à quatre heures de relevée, trois inspecteurs de police, agissant en vertu d'un ordre de la Commune, opéraient une perquisition chez Catherine Théot et emportaient une liasse de papiers et de mémoires, qui furent soumis à l'examen de Chaumette.

« Je t'envoie, — écrivait à ce dernier le policier Arbeltier. — je t'envoie sept pièces curieuses de la citoyenne Théo (*sic*), prétendue prophétesse. Si tu as la patience d'en lire quelques lignes, tu jugeras à quel point le fanatisme fait déraisonner. Ce n'est rien de lire les rêves de la mystique et folle Théo, il

faut voir cette fille de Dieu le père, il faut lui parler, et alors la pitié est tout ce qu'elle inspire. Elle serait certainement dangereuse, si elle n'était douce et calme dans sa folie. Va la voir et, si tu rends à la raison cette fille éternelle de Dieu, âgée de soixante-dix ans, je croirai aux miracles. »

Je ne sais si Chaumette suivit le conseil, essaya sur Catherine l'effet de son éloquence, irrésistible sur le commun des prêtres, toujours est-il que la prophétesse persista à prophétiser, et que Chaumette eut le bon esprit de la laisser divaguer en liberté.

Les papiers saisis chez Catherine Théot ne manquent pas d'un certain intérêt. Dans un cahier d'une cinquantaine de feuillets, figurent, mises à la suite et à leur date respective, les sentences prophétiques recueillies par Hastain des lèvres de la Mère de Dieu. Ce n'est pas autrement que furent recueillies par les disciples de Mahomet les sourates du Coran. Mais soit que l'inspiration de Catherine vînt du Diable et non de Dieu, comme celle de Mahomet, soit que le talent du secrétaire Hastain fût inférieur à celui d'Abou-Bekr, il faut avouer que le cahier de la prophétesse de la rue Contrescarpe ne vaut pas le Coran. J'en donnerai pourtant quelques extraits pour faire connaître sa manière.

Voici un oracle du 30 octobre 1790 :

« Toutes ces révolutions et ces dérangements du monde sont prédestinés depuis plusieurs siècles, car ce sera Dieu mon père lui-même qui les rétablira. Dieu mon père rechoisira lui-même des hommes justes pour rétablir tout et un Roy pour rétablir le trône... »

En voici un autre du 23 janvier 1791 :

... « Eh bien, nous vous avons dit, il y a quelque temps, que le scandale était pour les ministres des autels et qu'il retombe sur eux, ils ont donc renoncé à la loi, aux préceptes de la foi, ils ont foulé aux pieds le saint Évangile ; à qui les comparerons-nous, ces hommes de néant ? Nous les comparerons aux disciples de Simon ; qu'ils se pèsent ces hommes de néant dans une balance, ils trouveront que le poids de leur néant est un fardeau plus lourd que celui de leur corps même ! »

Cette lecture éveilla sans doute la curiosité de Chaumette,

qui exprima le désir de connaître plus au long la nouvelle religion. En mars 1793, Hastain, se rendant à son invitation, lui présentait un « Précis des sentiments et de la Religion de la citoyenne Catherine Théot », et, peu de temps après, une explication de l'Apocalypse, sous le titre de *De Bestia*. A parcourir ces deux mémoires, on se croirait en plein moyen âge, à l'époque des hérésies millénaires. Peut-être Hastain a-t-il copié quelque vieux grimoire oublié d'un mystique du XIIIe siècle? Ou peut-être, comme c'est plus probable, a-t-il utilisé l'érudition de dom Gerle? — Le Seigneur a récompensé Catherine Théot de ses longues et dures pénitences en la choisissant pour sa fille, pour la Vierge qui concevra le Verbe, la parole de Dieu, qui éclairera tous les hommes. Le règne de Dieu est proche, en effet. Pour s'en convaincre, il n'est besoin que de comprendre comme il faut l'Écriture. L'Écriture ne doit pas être interprétée pour le passé, mais pour l'avenir. Tout ce qu'elle renferme n'a jamais existé, ce n'est que « la figure de ce qui va arriver ». Par exemple, « la Genèse nous dit qu'au commencement Dieu créa l'homme à son image et ressemblance, et moi (c'est Catherine Théot qui parle) et moi je vous dis que vous n'êtes encore que formés et dans le sein d'une nature corrompue; mais le Seigneur, en mettant la dernière main à son ouvrage, à la fin du sixième jour — c'est le temps où nous sommes (mille ans ne sont qu'un jour aux yeux du Seigneur) — va donner à l'homme le degré de beauté et de perfection qu'il lui destine pour le spirituel, comme pour le corporel. Consultez les Saintes Écritures, et vous y verrez le développement de cette vérité comme de toutes celles que je vous annonce, vous y verrez le renouvellement de la face de la Terre, que Dieu va faire toutes choses nouvelles, qu'il va envoyer son esprit sur toute chair, maintenant morte à ses yeux parce que nous sommes tous dans l'iniquité; voilà pourquoi le Seigneur a dit : « Laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts... »

« Le passé n'est que la figure de l'avenir. En conséquence, croyez qu'il n'y a point eu réellement de Moïse, ni de Salomon, ni de Marie, ni d'apparition de Sauveur, ni d'apôtres, ni d'Évangile, ni de règne de Dieu ; mais que, la réalité venant à paraître, nous allons réellement avoir au milieu de nous ce

même règne de Dieu et de la vérité : l'Évangile dans sa pureté. Vous aurez en même temps et successivement Moïse, Salomon, tous les prophètes, les apôtres, la mère du Sauveur et le Sauveur lui-même... » La mère du Sauveur est déjà venue, c'est Catherine Théot elle-même. Quant au Sauveur, il va bientôt paraître. « Ses voies se préparent par la destruction de toute puissance et principalement sur la terre, en abaissant les montagnes et relevant les vallées (le peuple), en faisant tomber les étoiles du ciel (les grands), en ébranlant les voûtes des cieux (les trônes chancelants), et la grande Babylone (Rome), qui a enivré tous les rois de la terre du vin de sa prostitution (ses idolâtries, ses cruautés et ses superstitions), va être traitée comme elle nous a traités, et Satan et la Bête précipités dans l'étang de feu et leurs armées vouées à la mort... » Ainsi finira le règne de l'Antechrist, le règne du mal qui, pas plus que l'enfer, ne peut être éternel. Dieu, en effet, n'est ni méchant, ni vindicatif, comme le représente l'exécrable morale des prêtres. « Il vient à nous avec des sentiments de paix, il vient délivrer les pauvres de l'oppression, les mains pleines de récompenses. » Son divin fils, le Verbe est prêt à descendre au milieu des éclairs, près du Panthéon et de l'École de Droit. Les méchants seront anéantis. Mais les élus, les fidèles de la mère de Dieu ne périront pas. Ils seront immortels comme elle-même. Et pour eux le jardin d'Éden refleurira !

Comme on le voit par cette rapide analyse, depuis 1779 les rêveries de Catherine Théot avaient pris de l'ampleur, sa doctrine s'était précisée et ne manquait pas d'un certain air de logique. On ne se trompera pas si on fait honneur de ce progrès à dom Gerle qui, depuis un an, fréquentait assidument chez la prophétesse. On trouvera, en effet, dans ses papiers, lors de son arrestation, des écrits d'une inspiration tout à fait analogue à celle des mémoires remis par Hastain à Chaumette.

Cependant les réunions de la mère de Dieu — c'est le nom qu'elle se donnait elle-même — continuaient sans encombre. Elles prirent peu à peu une sorte de caractère liturgique. Assise au fond de l'appartement sur un fauteuil élevé, la mère présidait, ayant à ses côtés dom Gerle, très exact aux assemblées. Les fidèles s'asseyaient sur des chaises dans le fond de la salle. La femme Godefroy, debout non loin de la mère,

remplissait le rôle d'*éclaireuse*, ainsi appelée parce que, lisant tout haut l'Apocalypse et l'Évangile, elle éclairait l'assistance sur leur véritable signification. Une autre femme, la *chanteuse*, entonnait des cantiques à divers moments de l'office. Dom Gerle à son tour prenait la parole et prononçait un sermon de circonstance. Vers la fin de nivôse an II, des cérémonies d'initiation furent instituées pour la réception des adeptes qui, dès lors, se traitèrent réciproquement de frères et de sœurs. Le nouveau venu était mis à genoux, les mains jointes, devant la mère de Dieu. L'éclaireuse lui tenait la tête et lui disait : « Mon frère, vous allez recevoir les sept sceaux de la lumière de Dieu. » La mère lui appliquait sept baisers sur le visage, « d'abord sur le front, ensuite sur la joue gauche, sur les deux yeux, sur le menton, à deux reprises sur ce dernier endroit, et derrière l'oreille droite ». Elle lui traçait ensuite sur le front un signe en forme de croix. L'initié répétait les signes sur le visage de la mère de Dieu, et la cérémonie se terminait par un double baiser sur la bouche.

Si l'on en croit Sénart, le nombre des adeptes de la mère de Dieu aurait été assez considérable : « Souvent, dans les rues, écrit-il dans ses Mémoires, j'ai fait le signe des initiés et l'on me répondait. » Vilate, au contraire, réduit ce nombre à une quarantaine d'individus. Vilate et Sénart exagèrent l'un et l'autre en sens inverse. Catherine Théot reconnaît elle-même, dans son interrogatoire, qu'il venait chez elle « beaucoup de militaires et de citoyens, tant de ceux qui restent à Paris que de ceux qui vont à la guerre ; et d'autres qui viennent de loin, qu'il en est même venu un de cent lieues de Lyon, qui lui a dit qu'il l'avait cherchée partout à Paris et qu'il ne serait pas parti sans la voir et se faire recevoir ; qu'il en vient beaucoup aussi vêtus en habits de campagnard, tant hommes que femmes ; qu'on lui apporte aussi des enfants nouveau-nés et que, il vient aussi beaucoup de femmes et jeunes gens de l'un et l'autre sexe et de différents âges ». Dom Gerle confirme cette déposition. Les militaires étaient attirés par la promesse de l'immortalité corporelle qui leur permettrait de braver les balles, les malades venaient parce qu'ils étaient malades, les campagnards parce qu'ils étaient crédules, et les jeunes gens parce qu'ils étaient amoureux. Il

y avait aussi des névrosées, comme cette Rose Raffet, qui ne pouvait se rassasier des baisers de la mère de Dieu[1] et qui écrivait à dom Gerle ces étranges billets dont Vadier donnera lecture, au milieu des rires, à la tribune de la Convention :

1° « O Gerle, cher fils Gerle, chéri de Dieu, digne amour du Seigneur. Le Ciel, en vous formant, fit la douceur même. C'est dans le firmament où vous jouirez du bien suprême digne d'envie du plus brillant monarque, c'est sur votre tête, sur ce front paisible que doit être posé le diadème digne de votre candeur. Vivre à jamais, cher frère, dans les cœurs de vos deux petites sœurs. Le Ciel vous fit immortel. Ah ! que ses décrets sont justes et que votre récompense sera glorieuse! Venez, cher frère bien-aimé, passer l'après-midi de mercredi sur les quatre heures et demie. Vos deux petites sœurs et amies vous attendent. »

2° « O Gerle, Gerle, le cher fils Gerle, vos deux petites sœurs vous engagent à venir demain, jour de la décade, déjeuner avec elles, sur les neuf heures et demie, pas plus tôt ni plus tard... Mille choses agréables au cher fils, de la part des deux colombes. »

Tout ce monde vivait trop dans l'attente du miracle pour s'occuper de politique. A lire attentivement les pièces du dossier officiel, c'est à peine si l'on peut constater, dans les conversations tenues par certaines femmes, quelques allusions malveillantes à la Terreur. « Un bruit de chevaux s'étant fait entendre dans la rue, dit le Procès-verbal d'arrestation, l'une desdites femmes a dit : « Ce sont peut-être ceux qui vont garder à la *boucherie nationale* », et quelques instants après, comme une autre desdites femmes parlait d'attendre dans la charrette, la même a répliqué : « Si j'y allais jamais, je voudrais passer la première. »

Il y a loin de cette réflexion jetée en passant à la conspiration contre la République, qu'un mois plus tard Vadier dénoncera à la Convention au nom du Comité de sûreté générale !

1. « Une des jeunes femmes a dit : Que je reprenne encore ma portion ; — elle a réitéré plusieurs fois les signes des sept dons et a laissé sa bouche collée pendant quelques minutes sur la bouche de la mère, répétant à plusieurs fois avec enthousiasme : Que je suis heureuse, hélas ! » (*Procès-verbal d'arrestation.*)

Mais comment le Comité de sûreté générale, plus sévère que Chaumette, fut-il amené à faire arrêter la vieille prophétesse, dom Gerle et les principaux adeptes? Que se proposait Vadier en révélant à la France l'horrible complot que ces petites gens très obscurs et très inoffensifs auraient tramé contre la République?

***

L'affaire Catherine Théot est le premier épisode public de la rivalité entre les deux Comités de salut public et de sûreté générale, de la lutte entre Robespierre et ses ennemis, qui se terminera au 9 thermidor.

Une des causes profondes des divisions de la Montagne avait été la question religieuse. Robespierre, qui croyait à la Providence et qui était resté chrétien au fond du cœur comme son maître Rousseau, s'était opposé vivement à la campagne de déchristianisation poursuivie par les Hébertistes. Il avait fait voter le décret du 18 frimaire an II, qui interdisait « toutes violences et mesures contraires à la liberté des cultes ». Or, les membres du Comité de sûreté générale, tout en étant les adversaires des Hébertistes parce qu'ils redoutaient la dictature de la Commune de Paris, étaient néanmoins partisans, pour la plupart, de leur programme religieux. S'ils aidèrent Robespierre à ruiner les Hébertistes, ce fut pour des raisons de pure politique. En germinal an II, quand la République fut débarrassée des factions par la double exécution des Hébertistes et des Dantonistes, la question religieuse, ajournée jusque-là, se posa de nouveau. Les représentants en mission qui, en dépit du décret du 18 frimaire, avaient abattu les autels dans les départements, commençaient à rentrer à Paris. Beaucoup se plaignaient d'avoir été entravés dans leurs opérations par le Comité de salut public. Ils demandaient qu'on sortît du provisoire et de l'arbitraire, qu'on généralisât et régularisât par une mesure législative les déchristianisations restées jusque-là locales et particulières. La loi du 18 frimaire, qui maintenait l'existence légale du catholicisme, était un obstacle qu'il fallait d'abord écarter. Puisque la République est incompatible avec le catholicisme,

pensaient-ils, il faut supprimer complètement le catholicisme, lui enlever jusqu'à l'apparence d'une existence légale. Robespierre, au contraire, — et avec lui la nouvelle Commune de Paris formée de ses créatures, — craignait de soulever de nouvelles Vendées en abolissant la liberté des cultes. Les croyances religieuses lui semblaient la garantie, le fondement des vertus domestiques et sociales. Il attribuait les crimes de certains représentants en mission à leur indifférence pour la notion de Providence, à leur athéisme, en un mot. Sans doute, il trouvait que le catholicisme avait fait son temps, et c'est pourquoi il s'efforça de le remplacer par une religion civique, déiste et nationale, le culte de l'Être suprême. Mais il ne voulait pas imposer de force le nouveau culte. Il lui suffisait de l'établir comme une concurrence au catholicisme. Ce n'est pas de front , mais de biais qu'il menait l'attaque contre les préjugés des masses. L'opportunisme de Robespierre passa aux yeux des déchristianisateurs à outrance pour une sorte de trahison, et son déisme fut considéré par beaucoup comme une contrefaçon du catholicisme, qui bientôt, surtout après la loi du 22 prairial, leur parut cacher des vues intéressées, des aspirations à la dictature.

Tel était l'état des esprits dans les comités de gouvernement à la fin de germinal an II. Tandis que Robespierre préparait son fameux rapport sur les fêtes décadaires, les déchristianisateurs s'apprêtaient à demander l'abrogation de la loi du 18 frimaire qui consacrait l'existence légale du catholicisme.

Mais pour obtenir de la Convention de nouvelles mesures antireligieuses, il était indispensable de montrer les périls constants que faisaient courir à la République les prêtres et leurs doctrines, de faire éclater, par un exemple frappant, la nécessité de supprimer le fanatisme jusqu'à la racine. De là à découvrir, à inventer au besoin une conspiration fanatique, il n'y avait qu'un pas, qui fut vite franchi. On pensa que les assemblées qui se tenaient chez Catherine Théot pourraient fournir le prétexte cherché, et le Comité de sûreté générale les fit surveiller dès le début de floréal. « Dans le dernier mois, dit dom Gerle dans sa défense, j'avoue que j'ai aperçu chez Catherine des hommes dont la figure me paraissait équivoque, au moins nouvelle pour moi, et dans le vrai, pen-

dant trois ou quatre semaines avant mon arrestation, il est entré des gens sans aveu, des gens qui se disaient prophètes, des bateleurs, des faiseurs de globes; ceux-ci, ajoute-t-il, ont été chassés comme des imposteurs. » Ces jongleurs et ces faiseurs de globes étaient sans doute les émissaires du Comité de sûreté générale : Sénart, qui fut chargé de cette surveillance, le laisse entendre dans ses Mémoires et dans le procès-verbal qu'il rédigea après l'arrestation de Catherine Théot et de ses complices. Dom Gerle ne se trompait donc pas dans ses pressentiments : « Je me souviens, dit-il encore, que, dans la dernière représentation, ils [ces individus suspects] faisaient dire à la royauté que trois personnages se montraient, c'était Robespierre, Couthon et Saint-Just ou Barère, et après cela que moi, je venais pour leur donner la lumière. Je me suis rappelé après mon arrestation ce qu'avaient imaginé ces gens-là, et j'ai pensé que c'était un piège qu'on m'avait tendu pour me porter à aller chez quelqu'un de ceux qu'on nommait qui, si j'étais allé leur donner la prétendue lumière, m'auraient infailliblement mis dans les ténèbres. Mais dans le temps, je n'y pensais point; ce qu'il y a de certain, c'est que, depuis cette époque, je ne suis point allé chez Robespierre. »

Si dom Gerle dit vrai — et je ne vois pas comment on pourrait suspecter ses déclarations — il en résulterait que les agents du Comité de sûreté générale s'efforçaient de compromettre Robespierre avec Catherine Théot, de l'englober dans la même conspiration fanatique. Ce sont eux probablement aussi qui inspirèrent à la mère de Dieu cette lettre à Robespierre qu'on trouva dans ses matelas le jour de son arrestation. Je n'ai pas retrouvé cette pièce dans les dossiers officiels conservés aux Archives nationales, mais on peut se faire une idée de son contenu par les révélations de Sénart et par le discours de Vadier à la séance du 9 thermidor. La mère de Dieu « appelait Robespierre son premier prophète, son ministre chéri, le félicitait des honneurs qu'il rendait à l'Être suprême, son fils » (Sénart). « Elle lui annonçait que sa mission était prédite dans Ezéchiel, que c'était à lui qu'on devrait le rétablissement de la religion qu'il débarrassait des prêtres » (Vadier). Bref Robespierre devenait le Messie attendu,

le Verbe libérateur qui apparaîtrait bientôt près du Panthéon, d'où il jugerait et éclairerait toutes les nations.

Il est peu vraisemblable que Robespierre ait eu connaissance de la lettre dans laquelle Catherine Théot le proclamait son prophète, et c'est une ridicule invention que de supposer, comme le fait Vilate, qu'il était de connivence avec cette secte mystique, prétendu instrument de ses vues ambitieuses.

Voici à quoi se réduisent les seules relations authentiques de Robespierre avec dom Gerle. Ayant eu besoin d'un certificat de civisme (sans doute pour toucher son traitement de prêtre abdicataire), dom Gerle n'avait pu l'obtenir du Comité révolutionnaire de sa section. Un des membres de ce Comité, le citoyen Paris, s'y était opposé en rappelant que le chartreux avait proposé à l'Assemblée constituante de déclarer la religion catholique seule religion d'État. Dom Gerle avait protesté de son patriotisme et cité pour garants Chaumette et Robespierre. Au nom de Robespierre, Paris s'était écrié : « Oh ! si celui-là atteste ton civisme, je n'ai plus le mot à dire. » Le lendemain, Gerle alla donc trouver Robespierre pour lui demander de rendre témoignage de son patriotisme. Il lui rappela qu'ils avaient siégé sur les mêmes bancs à la Constituante. Robespierre qui, en plusieurs occasions déjà, avait protégé ses anciens collègues, ne refusa pas le service qu'on lui demandait. Il écrivit : « Je certifie que Gerle, mon collègue à l'Assemblée constituante, a marché dans les vrais principes de la Révolution et m'a toujours paru, quoique prêtre, bon patriote. » Depuis ce jour, dom Gerle se présenta six ou sept fois à l'audience de Robespierre pour lui demander une place de commis dans quelque bureau. Il ne put lui parler que deux fois, en présence de son perruquier et d'autres personnes. C'est à cette attestation de civisme et à ces visites que se bornèrent les rapports de Robespierre avec dom Gerle. Cela ne nous suffit évidemment pas, à nous, pour conclure que Robespierre était initié aux mystères de Catherine Théot, mais cela devait suffire à Vadier et aux membres du Comité de sûreté générale pour compromettre, ridiculiser, renverser peut-être le protecteur des prêtres, l'inventeur du culte de l'Être suprême et bientôt l'auteur de la loi du 22 prairial.

Cinq jours après le retentissant rapport de Robespierre sur

le culte de l'Être suprême, le Comité de sûreté générale décernait, le 23 floréal an II, un mandat d'arrêt contre Catherine Théot et ses complices. Le 28 du même mois, le mandat était exécuté par Sénart et Héron, qui s'étaient introduits dans les assemblées de la mère de Dieu sous prétexte de se faire initier. Quelque temps après, comme il fallait grossir la conspiration et montrer que la contre-révolution s'y mêlait au fanatisme, le Comité de sûreté générale faisait également arrêter un ancien médecin de la famille d'Orléans, Quesvremont-Lamothe, qui logeait dans la même maison que dom Gerle; la marquise de Chastenois, chez qui on trouva quelques livres de magie et de sorcellerie; et enfin le neveu de Catherine Théot, ex-prêtre qui revenait d'une mission dans les Hautes-Alpes, dont l'avait chargé le Comité de salut public. Vadier fut chargé du rapport. Il attendit, pour en donner lecture à la Convention, que Robespierre se fût compromis un peu plus encore aux yeux des libres penseurs purs par son triomphe pontifical à la fête de l'Être suprême (20 prairial). Par prudence pourtant ou peut-être par calcul, il ne parla ni de la lettre trouvée chez Catherine Théot, ni de l'attestation de civisme accordée à dom Gerle. Il ne prononça même pas le nom de Robespierre. A l'entendre, le Verbe attendu était le fils de Louis XVI, le petit Capet, dont le portrait « supérieurement dessiné par la femme Lebrun, maîtresse du traître Calonne » avait été mystérieusement caché par les conjurés dans une cheminée du château de Saint-Cloud. Plus de doute, c'était ce tableau, heureusement découvert par les agents du Comité, qui devait être solennellement inauguré aux écoles de droit près le Panthéon, inauguration qui serait le prélude de l'enfantement miraculeux du Verbe divin et de l'accomplissement des prophéties! Après avoir décrit d'une façon plaisante et burlesque les cérémonies de la mère de Dieu, dont le nom de Théot était changé en Théos, « mot qui en grec signifie la divinité », après avoir récité les plats cantiques dus à la plume de dom Gerle et fait éclater une tempête de rires en lisant la lettre des deux colombes adressée au même dom Gerle, Vadier terminait son rapport par cette conclusion qui montre bien le véritable but poursuivi par les machinateurs de l'affaire : « Citoyens, il ne m'appartient pas de prévenir les sages mesures qui vous

restent à prendre à l'égard des *prêtres scélérats*. Je dois me renfermer dans le sujet qui fait la matière de ce rapport; mais mon amour pour la liberté m'engage à vous dire que toute composition, toute demi-mesure, tout acte de clémence envers les prêtres convaincus de fanatisme est une barbarie, un crime de lèse-humanité envers le peuple. Il en est parmi eux en qui la nature et la vertu ont surmonté les vices de l'éducation et qui ont eu le courage de détester les principes contagieux de cette corporation gangrenée; mais, comme ils sont en petit nombre, il sera bien facile de les excepter de la masse ».

Que fallait-il entendre par ces nouvelles mesures contre les prêtres, convaincus de fanatisme, — et ils l'étaient tous, — sinon l'abrogation du décret du 18 frimaire sur la liberté des cultes, consacrés à nouveau par l'article 11 du décret du 18 floréal? Or, personne n'ignorait que Robespierre, promoteur de ces deux décrets, était opposé à toute politique de violence contre le culte et contre ses ministres.

Le rapport de Vadier, dont les conclusions furent adoptées par la Convention, mettait indirectement Robespierre et le Comité de salut public en demeure de modifier leur politique religieuse, de l'orienter plus à gauche, comme nous dirions aujourd'hui. Si Robespierre résistait au vœu si clairement exprimé par les déchristianisateurs, alors l'affaire Catherine Théot développerait toutes ses conséquences. Le procès, ordonné par la Convention, aurait lieu. Les débats au Tribunal révolutionnaire révéleraient les relations de Robespierre avec dom Gerle, avec Catherine Théot, et le pontife de l'Être suprême, le Messie de la mère de Dieu croulerait sous les éclats de rire et paierait de sa tête la protection qu'il accordait aux prêtres. L'affaire Catherine Théot, de farce plaisante qu'elle était au début, pouvait se terminer en drame[1].

1. Vilate dit avec vraisemblance : « Qu'on se représente la Mère de Dieu au Tribunal révolutionnaire. Le certificat de civisme donné à dom Gerle et la lettre écrite par la Mère de Dieu au fils de l'Être suprême seraient apparus au grand jour; on eût recueilli tous les traits qui, de la part de Robespierre, prouvaient son attachement au système de la divinité; le numéro de la *Chronique de Paris* dans lequel est l'article de Rabaud Saint-Étienne, eût été exhumé de l'oubli (cet article raillait Robespierre de sa croyance à la Providence). On eût fait paraître sur la scène les saintes bigotes dont il était environné... Avec tous ces matériaux... on n'aurait pas manqué d'en faire le chef de la théorie des prêtres dans un second rapport déjà rédigé à l'instar de celui du 27 prairial. » (*Les Mystères de la Mère de Dieu dévoilés*, p. 76.)

Robespierre et ses amis aperçurent le danger, sentirent le coup qui leur était porté, et comprirent qu'un complot s'ourdissait contre eux. Déjà la fête de l'Être suprême avait été le prétexte de railleries et de menaces contre le nouveau dictateur. L'atroce décret du 22 prairial avait donné lieu à des débats orageux qui durèrent plusieurs jours. Les ennemis de Robespierre réussissaient à nommer Fouché, un des chefs des déchristianisateurs, à la présidence des Jacobins. Il était temps d'aviser. Payan, agent national de la nouvelle Commune et tout dévoué à Robespierre, lui écrivit le 9 messidor an II une longue lettre pour lui exposer ses craintes et lui proposer les moyens d'étouffer le complot, dont le rapport de Vadier était l'amorce. La conspiration dénoncée par le Comité de sûreté générale, disait-il, n'est « qu'une comédie ridicule et funeste à la patrie ». Elle aura pour résultat « de réveiller le fanatisme presque éteint »; réveiller le fanatisme, cela voulait dire, dans le langage des Robespierristes, pousser les catholiques à la révolte par l'excès de la peur, effet des menaces de Vadier. Payan soupçonne que le Comité de sûreté générale a agi par jalousie envers le Comité de salut public. « Piqué de n'avoir pas dénoncé lui-même Hébert et Chaumette, il a voulu dévoiler une conspiration. » Certains de ses membres, d'ailleurs, ont pu se laisser guider par des rancunes personnelles; Amar, par exemple, à qui le Comité de salut public reprocha d'avoir fait sur Chabot « un rapport de procureur dénué de vues politiques ». — Mais cette explication du rapport Vadier est insuffisante. « Quelque jour peut-être, continue Payan, nous découvrirons que [l'affaire Catherine Théot] est le fruit d'une intrigue contre-révolutionnaire. » Quel est l'intrigant qui l'a machinée? Dans la pensée de Payan, c'est un des amis de Bourdon (de l'Oise) et de ses complices, « les corrupteurs de la morale publique » (lisez les athées), les Fouché, les Tallien. Peut-être a-t-il voulu, cet intrigant, faire oublier les crimes de ces derniers, en dérivant l'attention publique sur le fanatisme dont on ne parlait plus depuis l'institution du culte de l'Être suprême. — Mais que faut-il faire pour déjouer ces manœuvres, ces calculs? Il faut que Robespierre, au nom du Comité de salut public, « oppose à une force qui serait ridicule si elle n'avait

été funeste un rapport intéressant » qui frappe à la fois tous les conspirateurs. Pour répondre au reproche qu'on lui fait de favoriser les prêtres, Robespierre attaquera d'abord le « fanatisme et donnera une nouvelle vie aux principes sublimes développés dans son rapport sur les idées religieuses », puis il demandera qu'on fasse disparaître du culte de l'Être suprême tout ce qui rappelle les « dénominations de la superstition, ces *pater*, ces *ave*, ces *épîtres* prétendues républicaines », qui pullulaient. En passant, « il favorisera l'opinion éclairée du peuple qui prend la mère de Dieu pour une folle », mais frappera néanmoins « les auteurs, les imprimeurs, les journalistes et Bouland[1] » qui ont profité de l'affaire Catherine Théot « pour défigurer la fête de l'Être suprême ». Alors il tonnera contre les corrupteurs de la morale publique, contre les Bourdon et ses pareils. Il montrera que ceux-ci « continuent les fayettistes, les royalistes, les fédéralistes, les dantonistes (Rousselin et autres) ». Ayant ainsi « travaillé en grand comme doivent le faire les législateurs d'une immense République », il écrasera toutes les conspirations d'un seul coup. Les circonstances n'ont jamais été plus favorables. « On sent, dit-il, que toutes nos victoires sont le fruit de vos travaux, elles imposent silence aux malveillants. »

Il ne suffit pas de vaincre les ennemis de l'extérieur, il faut « remporter de grandes victoires à l'intérieur ». Les conspirations une fois étouffées, on organisera définitivement la République. Le gouvernement doit être centralisé. Puisque le Comité de sûreté générale est composé d'esprits médiocres et jaloux qui se mettent à faire de l'opposition, il faut que le Comité de sûreté générale soit amoindri et au besoin qu'il disparaisse. Ainsi, le gouvernement n'aura plus qu'un seul centre, le Comité de salut public, à qui sera confiée « toute la masse du pouvoir » qu'il consacrera au salut de la patrie. Les fonctionnaires, dirigés par le Comité de salut public, deviendront « des ministres de la morale et serviront à centraliser, à uniformiser l'opinion publique ». A ce prix, la République sera fondée dans les âmes, le gouvernement

1. Orateur du culte de la Raison dans la section Guillaume Tell.

moral de la France étant centralisé à son tour « comme son gouvernement physique et son gouvernement matériel ».

Cette lettre de Payan qui, à certains égards, peut être considérée comme le testament politique de son parti, reflète fort exactement les appréhensions des Robespierristes après le rapport de Vadier et jette un jour assez lumineux sur les préliminaires de la journée du 9 thermidor.

Robespierre n'avait pas attendu les avertissements de Payan pour agir. Il employa tout le crédit dont il disposait encore pour empêcher le procès de Catherine Théot qui l'aurait perdu dans l'opinion publique. Quand, le 28 prairial, Vadier vint lire son rapport à la tribune des Jacobins, au lieu de recueillir des rires et des applaudissements comme la veille à la Convention, il fut écouté dans un froid silence, entrecoupé de murmures d'indignation. Cependant Fouquier-Tinville, conformément au décret de la Convention, instruisait l'affaire. Il avait déjà étudié le dossier et préparé l'acte d'accusation. Les accusés étaient avertis de se tenir prêts à partir pour la Conciergerie, c'est-à-dire pour l'antichambre du Tribunal révolutionnaire. On était au 8 messidor. Brusquement la procédure fut arrêtée, le procès infiniment ajourné ; les accusés n'allèrent pas à la Conciergerie. D'où venait ce contre-ordre ? Le Comité de salut public s'était réuni le 8 messidor, et, sur les vives instances de Robespierre, avait décidé de surseoir au jugement de Catherine Théot, décision très grave, si l'on songe qu'elle était en contradiction avec un arrêté du Comité de sûreté générale et avec un décret formel de la Convention. Fouquier-Tinville fut appelé au Comité et Robespierre lui donna l'ordre de cesser toutes poursuites. Fouquier n'obéit, paraît-il, qu'à regret. En sortant du Comité de salut public, il se rendit au Comité de sûreté générale pour dégager sa responsabilité. Là, il rendit compte de l'ordre qu'il venait de recevoir et témoigna son embarras, « en indiquant par trois fois, *il, il, il* s'y oppose au nom du Comité de salut public. — C'est-à-dire Robespierre ? », répondit un membre, Amar ou Vadier ; à quoi Fouquier répliqua : « Oui. » Le Comité de sûreté générale n'insista pas, soit qu'il trouvât hasardeux d'engager, sur un terrain aussi restreint que l'affaire Catherine Théot, la lutte suprême qui devait se livrer un mois après, soit

qu'il craignît de n'être pas suivi par la Convention que le rapport de Vadier avait fait rire sans l'indigner. A la séance du 9 thermidor, Vadier révéla l'existence de la lettre écrite à Robespierre par la mère de Dieu, mais l'intérêt de la dramatique partie qui se jouait alors était ailleurs. Encore une fois, Vadier fit sourire, alors qu'il fallait frapper.

Grâce au sursis imposé par Robespierre, la mère de Dieu et ses complices évitèrent la fatale charrette. Théot neveu était remis en liberté le 29 nivôse an 3; dom Gerle et Quesvremont-Lamothe le 24 pluviôse. Catherine Théot allait être rendue à ses adeptes quand elle mourut à la Petite Force dans le mois de germinal. Dom Gerle, guéri de son mysticisme, ne fit plus parler de lui et fut tout heureux d'obtenir de Bénézech, ministre de l'intérieur du Directoire, la petite place de commis qu'il avait en vain sollicitée de Robespierre.

Avec Catherine Théot s'éteignit le mysticisme chrétien révolutionnaire qui s'était propagé un moment dans le clergé constitutionnel, et qui avait remué une partie des masses au début de la Révolution. Les espérances de bonheur sans mélange, de régénération universelle, sorties de la philosophie du XVIIIe siècle, ont sombré dans la Terreur. Les prédictions des Livres saints et des Encyclopédistes, un instant confirmées par les premières années de la Révolution, se sont trouvées dans la suite cruellement démenties. Maintenant la confiance, l'enthousiasme, l'idéal se retirent de l'âme des simples. Les cœurs se rétractent sur eux-mêmes et se dessèchent. Le mysticisme qui se nourrit de foi, d'espoirs illimités et de naïve simplicité, n'est plus à sa place dans la société jouisseuse et bourgeoise qui commence avec le Directoire. Au XIXe siècle, les pratiques, les dévotions minutieuses, le respect de la lettre remplaceront les grands élans, les nobles pensées des Fauchet et des Lamourette, et, s'il y aura encore de temps à autre des Suzette Labrousse et des Catherine Théot, ce ne sera plus la révolte qu'elles prêcheront, mais la soumission aux puissances.

A. MATHIEZ

EN PIROGUE

AU PAYS DES MAORIS

Je suis persuadé que si l'on soupçonnait le charme enchanteur de la Wanganui[1], entre Pipiriki et Taumarunui, il se trouverait des voyageurs pour braver les fatigues du seul mode de navigation possible ici, la pirogue. Que risque-t-on? Un bain partiel ou complet au passage d'un rapide, quelques douches probables d'eau du ciel, et c'est tout. En emportant avec soi des provisions et une tente, on évite le double inconvénient de passer chaque nuit dans un *wharé*[2] malpropre, et d'acheter aux indigènes les aliments quotidiens : on ne dépend dès lors que de son propre caprice; on commande en maître sur son canot, on le dirige où l'on veut, on fait escale où bon vous semble. Vive la pirogue sur la Wanganui ! Pour elle semble créée la vieille chanson anglaise :

I paddle my own canoe...

Hélas ! elle aura bientôt vécu ; la civilisation va la détrôner, y substituer le bateau-touriste, comme on a remplacé ailleurs le coach par le chemin de fer. De vilains steamers à roues remontent déjà la rivière depuis la ville de Wanganui, sise près de l'embouchure, jusqu'à Pipiriki. Au delà, la force

1. Rivière de l'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande.
2. Hutte maorie.

et la fréquence des rapides arrêtent encore de nos jours bateaux et touristes. Ces derniers s'imaginent qu'ils ont vu la plus belle partie du fleuve; satisfaits, ils couchent un soir dans l'auberge de Pipiriki, le guide sous le traversin, et s'en retournent le lendemain par le vapeur régulier ou par la diligence de Kérioi. Mon ambition est plus haute. J'ai décidé de visiter la Wanganui supérieure, la région où végètent quelques Maoris du « bon vieux temps » : aussi bien je veux compléter mon expérience des moyens de transport en vogue aux Antipodes, en couronnant par l'emploi de la pirogue une liste assez respectable d'excursions accomplies en Nouvelle-Zélande, tant par terre que par eau, par vallées que par montagnes, en chemin de fer, en bateau, en coach, à cheval, en buggy, voire à pied.

Avec un ami de Wanganui, retrouvé à Pipiriki, et qui va m'accompagner, je fais les préparatifs de l'expédition. Le *storekeeper* ou boutiquier du village nous fournit les conserves dont nous aurons besoin : dix boîtes de langue et de jambon, dix de mouton, cinq ou six compotes de fruits, des confitures, du pain, du lait condensé, du beurre, du sucre, du thé, etc. On nous loue une tente garantie imperméable, assez large pour abriter trois personnes, et nous nous rendons chez Eno Rangipoto, un Maori qui excelle, paraît-il, dans l'art de manœuvrer un canot. Nous le rencontrons près de son *wharé*. C'est un homme de trente ans, très brun de peau, comme sont en général les indigènes de la région. Des cheveux noirs et lustrés plaquent sur sa tête ronde, son menton porte quelques jolis tatouages bleuâtres. Il a l'œil vif, le geste rapide et la langue infatigable; il s'exprime couramment en anglais. Cet ensemble de qualités nous séduit : moyennant un salaire de douze francs par jour, nous retenons comme pilote et comme serviteur, au cours de notre excursion, Eno Rangipoto.

Reste à choisir la pirogue. On nous en offre plusieurs, de diverses dimensions, entre lesquelles nous hésitons. La plus grande a une trentaine de pieds de longueur ; elle exige une demi-douzaine de rameurs. Comme nous ne sommes que trois, nous nous décidons en faveur d'une autre, qui ne mesure que dix à douze pieds. Elle est creusée, suivant la cou-

tume, dans un tronc d'arbre unique; son extrême épaisseur lui permet d'affronter les chocs, sur ce fleuve où abondent les rochers et les *snags*[1]. Son peu de largeur, sa forme générale rappellent la périssoire; bien qu'assez stable, la barque domine seulement de quelques centimètres le niveau de l'eau.

A l'avant, nous disposons sous la tente repliée nos provisions, notre petit bagage et nos appareils photographiques. Le temps, incertain jusqu'à présent, s'est mis au beau; le soleil dévore les brumes : le moment est venu de partir. Eno échange de vigoureux frottements de nez avec les Maoris de la rive, pendant que je prends congé à l'européenne de mes compagnons de voyage, Mr. et miss P... Non loin de nous chauffe le vapeur de Wanganui; des passagers sont déjà montés à bord. Ils se penchent vers nous, contemplant d'un air curieux notre pirogue, Eno debout à l'arrière avec sa longue gaffe, et ces deux blancs qui tiennent à la main chacun une pagaie sculptée. Nous démarrons, au milieu des souhaits de bon voyage : nous voilà en route pour la haute Wanganui.

*
* *

L'aviron maori se prête parfaitement à la navigation de la rivière. Il est fort court et se manie facilement. Chaque homme se sert d'une seule pagaie, et chasse l'eau d'un mouvement naturel, d'avant en arrière, étant lui-même tourné vers la proue. On s'habitue vite à la pratique d'un tel sport : on parvient à ramer sans fatigue sept à huit heures par jour. Dans cet espace de temps, on parcourt seize à dix-huit milles en remontant le courant, qui est très fort. A la descente, on fait sans peine cinq milles à l'heure en moyenne.

La pagaie ne s'emploie absolument qu'en eau calme. On y substitue, au passage des rapides, une gaffe de bois dur, dont on use et pour se diriger et pour pousser en avant l'embarcation. De là les trous innombrables qui creusent les berges de pierre : les piques des Maoris les ont à la longue criblées de crevasses. Juste au-dessus de Pipiriki, nous avons à

1. Troncs d'arbres cachés sous l'eau.

franchir le rapide de Paparoa, l'un des plus dangereux de la Wanganui. La rivière se précipite, irritée, roulant entre ses bords rocheux de grosses vagues qui bondissent sur les obstacles encombrant son cours. Là, Eno nous invite à déposer les rames ; il s'empare de la gaffe, refusant notre aide. Nous sommes au milieu du rapide : les flots écument autour de nous, éclaboussent à tout moment la pirogue, qui vacille violemment sous les efforts du pilote. Debout, il plante son instrument au fond, tantôt à droite, tantôt à gauche, appuyant de tout son poids pour faire avancer le canot contre le courant furieux. En même temps, il se garde des quartiers de granit émergeant à peine, des troncs d'arbres qui affleurent la surface. L'essentiel est de maintenir la barque droite et d'en opposer constamment la proue à l'élan des flots : présente-t-elle le flanc, le rapide l'entraîne aussitôt ; elle s'en va donner sur un roc, où elle chavire passagers et chargement. C'est ce qu'il faut éviter, autant que faire se peut, quitte à sauter dans la rivière pour sauver la pirogue en la halant à la main.

Bientôt l'eau redevient plus tranquille, et nous reprenons la pagaie. Les brouillards évanouis dévoilent le cours de la Wanganui, devant nous et en arrière. Elle coule entre des parois de roches verticales, élevées de cinq à six cents pieds, que tapissent des mousses, des *toé-toés*[1], surtout des fougères, des fougères toujours, jaillissant des trous de la pierre, pendant vers nous par guirlandes et par grappes. C'est une avalanche, une inondation de fougères, de toutes formes et de toutes tailles, de tous les verts de la gamme. Elles s'accrochent aux fourches des vieux arbres ; elles se blottissent dans les interstices de l'écorce, se font microscopiques pour se nicher en d'invisibles crevasses ; ou bien elles piquent hardiment leur tête humide à travers la barbe vénérable des lichens, distillant par la tige et les feuilles l'eau qui les fait vivre. Les contreforts de roche — *papas*, comme les appellent les Maoris — s'écartent souvent sur l'un des bords, et des concavités régulières se creusent entre leurs puissantes assises : je distingue tantôt l'entrée d'une grotte, tantôt l'embouchure d'un

1. Sorte d'herbe des Pampas, qui croît en abondance dans les lieux marécageux.

ruisseau, tantôt le lit d'une cascade qui zigzague en sa chute. Ou bien la nature imite les œuvres des hommes, et l'on voit avec surprise une arche gothique au cintre impeccable, une voûte romane, un portail d'église, dont les ornements diversement sculptés montrent un style composite. Là-haut, la forêt vierge rampe jusqu'à l'extrême limite du précipice au fond duquel la rivière glisse ; des *totaras*, des *rimus*[1] surplombant projettent des ombres mouvantes sur les flots de cristal. Quand une couche de substance végétale se superpose à la pierre, le *bush*[2] drape du haut en bas les berges, dévale le long des pentes abruptes vers les eaux, et les *rimus*, dont le pied trempe dans la rivière, inclinent sur notre passage leurs branches lourdes, comme pour nous faire la révérence. A l'heure du crépuscule, le feuillage obscur des grands pins s'assombrit encore ; secoués par la brise, ils prennent de plus en plus des formes humaines : ce sont des fantômes noirs, dont le manteau déchiré ondule en longs plis ; ce sont des veuves en crêpe tendant leurs bras vers le ciel... Çà et là, de larges taches claires, semées parmi la verdure foncée, décèlent comme une seconde forêt noyée dans la première : en approchant, on reconnaît des milliers de fougères arborescentes, dont les palmes en dentelle se balancent au gré du vent. Tel est, pendant soixante milles, avec des replis non moins infinis que la variété des teintes et l'imprévu des lacets, l'aspect que présente la Wanganui. Je ne sais de rivière aussi gracieuse dans aucun des divers pays que j'ai visités, sauf peut-être le seul Rio Cobre de la Jamaïque. A la griserie des couleurs qui chatoyent sur ses bords, elle joint la beauté presque classique de ses courbes, si pures, que je soupçonne quelque dieu grec, égaré ici, d'en avoir jadis, en se jouant, dessiné les contours.

Les coloniaux ont affublé la Wanganui d'un surnom grotesque : pour eux, elle représente le Rhin de la Nouvelle-Zélande. Cette comparaison tient le *record* de l'inexact et du ridicule, en un pays où l'on a la manie de pareilles qualifications. On croirait vraiment que la nature des antipodes est obligée pour nous plaire de se faire identique à la nature

1. *Podocarpus totara. Dacrydium cupressinum.*

2. Nom dont on désigne la forêt vierge dans les colonies australiennes.

d'Europe. Wakatipu, c'est le lac de Lucerne; le mont Aspiring, c'est le Cervin de l'île du Sud; le volcan Ruapehu est devenu l'Etna de la Nouvelle-Zélande; l'isthme d'Auckland, c'est l'isthme de Corinthe, et, pour comble, voici la virginale Wanganui accouplée au vieux Rhin allemand! Les *pas*[1] disséminés sur ses rives rappelleraient-ils, par hasard, les *burgs* légendaires du fleuve germanique? Plus encore que l'Allemagne, la Suisse a fourni nombre d'assimilations, que je n'aurai garde de mentionner. Les Alpes helvétiques ressemblent, si l'on veut, aux montagnes de l'île méridionale, parce qu'elles se plaisent, elles aussi, à mirer dans de grands lacs leurs neiges éternelles; mais de rapport véritable, je n'en découvre aucun dans les détails du paysage. Il n'y aura de réelle analogie entre les deux contrées qu'au jour où des trains à crémaillère escaladeront les pics de Nouvelle-Zélande, où de belles réclames d'hôtels, inscrites en lettres d'or, signaleront les rochers à l'admiration des touristes, et où l'on payera trois francs le droit de regarder une cascade. Combien de fois, durant mon séjour en Australasie, n'ai-je pas dû répondre par une vérité de ce genre à des questions telles que la suivante : « Que préférez-vous, des Alpes de Suisse, des lacs d'Italie, ou des montagnes de Nouvelle-Zélande? »

*
* *

Quand un coin de la rivière nous séduit particulièrement, nous mettons le cap sur la côte, et nous sautons à terre afin d'explorer, photographier ou peindre les lieux. Voici que deux ou trois cavernes s'ouvrent devant nous, revêtues d'adorables lichens, de fougères chevelues qui s'accrochent, comme un lustre de verdure, au sommet de la voûte. Au fond d'une des grottes se jette une cascade. Pendant que je cherche le meilleur point de vue pour mon appareil, mon ami R... entame une esquisse : Eno fort intéressé partage entre nous deux son attention. De la photographie il se dégoûte vite, en apprenant que l'image ne sort pas de la petite boîte noire, achevée aussitôt qu'elle est prise. Le dessin terminé, il le

1. Villages indigènes ou groupement de huttes.

saisit dans ses mains, le tourne et le retourne; évidemment. il ne comprend pas bien pourquoi le tableau n'offre pas de tous côtés la même apparence. Il pose enfin son doigt sur un palmier-Nikau, et demande quel est cet objet. Sur l'explication de R..., il lui rend son croquis sans mot dire. « *Kahore kapai*[1], *Eno*? — *Kahore. No good.* » Non, cela ne vaut rien.

Vers une heure, nous faisons halte pour le *luncheon* dans une délicieuse retraite. Par une fissure élargie du rocher, un ruisseau vient en murmurant unir son mince filet aux flots de la Wanganui; notre pirogue est juste assez étroite pour pénétrer dans la fente, et bientôt nous découvrons un bassin auquel plusieurs ruisselets aboutissent, coulant sous la forêt vierge, invisibles. Au-dessus de nos têtes, la végétation nous dérobe le ciel; en arrière, l'ouverture de la pierre nous laisse entrevoir la nappe dorée de la Wanganui qui miroite au soleil. Des canards bleus, qui nagent sur la source tranquille, troublés par notre approche, s'éloignent un peu pour se livrer, à une courte distance de nous, à leurs ébats aquatiques. J'aurais honte à déranger d'un coup de fusil leurs jeux innocents : je croirais tirer sur des canards de basse-cour. Mieux vaut imiter leur exemple, se plonger dans l'eau limpide et froide, tandis que notre Maori surveille le *billy*[2].

Au delà, une série de rapides retardent notre marche. La différence de niveau entre l'embouchure du fleuve et Taumarunui, où il cesse d'être navigable, dépasse 600 pieds : d'où l'extrême violence du courant en maint endroit. Dans un de ses replis, le fleuve roule à toute vitesse sur un bas-fond de cailloux; c'est l'occasion d'un nouveau bain. Sous peine de naufrage, il faut nous jeter à l'eau, bon gré mal gré, et traîner la pirogue à travers les tourbillons, le long d'une des rives, où la profondeur est moindre. Nous accomplissons déjà de sérieux progrès dans l'art de manier la gaffe, grâce aux leçons du pilote. C'est une tâche très délicate, exigeant une dépense de forces considérable et beaucoup de circonspection : les Maoris, qui ont longtemps pratiqué la rivière, y excellent.

1. « Ce n'est pas bien ? »
2. Bouilloire à thé.

Nous campons, le soir venu, sur les bords d'un affluent important de la Wanganui, qui a nom le « Manga-Nui-O-Te—Ao ». Son lit s'encaisse entre des rochers si hauts et si escarpés qu'on pense être tombé dans un gouffre, un gouffre verdoyant, aux parois de lichens et de fougères. Comme nous achevons de planter la tente, sur le fleuve désert, des appels retentissent tout à coup, et une grande pirogue apparaît au tournant, descendant à fond de train les rapides. Elle est chargée de Maoris qui s'en viennent du *pa* de Tieke, situé en amont de nous. A la proue et à la poupe, un homme et une femme dirigent de la gaffe, avec une dextérité surprenante, cette masse encombrée de bagages entre les blocs de pierre. Eno, au comble de l'excitation, saute à bord de son canot ; en trois coups de pique il a rejoint ses congénères en eau calme. Et une série de frottements de nez s'engage, avec une ardeur et une ténacité qui suffiraient à limer jusqu'au sang des visages moins endurcis. Après le profond silence de cette journée, où nul bruit, sauf la chanson des flots, n'a frappé notre oreille, le tapage de la rencontre est assourdissant... Les adultes jacassent tous à la fois ; les enfants geignent ; les petits cochons truffés lèvent le groin en grognant de colère, et les éternels chiens jaunâtres aboient, en signe de bienvenue. Lorsqu'on se décide enfin à se quitter, la pirogue a disparu depuis longtemps parmi les vapeurs du crépuscule, que le déluge de paroles se poursuit encore : les échos sonores de la Wanganui répètent, graduellement affaiblis, les questions et les réponses, les pleurs des enfants, et les grondements des animaux.

Une alerte est réservée à Eno, après l'agréable surprise de tout à l'heure. C'est au cours du dîner, à ce moment si confortable des repas qui suivent la fatigue physique, où l'appétit déjà rassasié convoîte le plaisir du dessert. Nous entamions une boîte de compotes conservées, lorsqu'un grand fracas nous fait tressaillir : on dirait la chute d'un corps pesant dans les eaux. Eno a pâli, autant qu'un Maori peut pâlir . « *Te taniwha o te Wanganui !...* » murmure-t-il. Le *taniwha*[1] de la Wanganui... En vain nous lui expliquons ce

1. Monstre légendaire qui passe pour hanter les lacs et les rivières du pays des Maoris.

qu'il devrait savoir mieux que nous, que le fleuve, à force de ronger le roc à sa base, détermine de fréquents glissements de terrain, des éboulis de pierres, et que le *taniwha* n'est pour rien dans le bruit qui vient de l'effrayer si fort. Et d'ailleurs, qui a jamais vu le monstre aquatique remonter aussi haut la rivière? Il se tient en eau profonde, à l'affût de sa proie, non loin de l'embouchure : toutes les traditions l'affirment. Mais la logique du *pakeha*[1] n'a point d'action sur un cerveau maori. Eno a entendu le dragon mangeur d'hommes, il en est sûr; le voilà morne et sombre pour le reste de la soirée. Le *taniwha* hante peut-être encore ses rêves nocturnes, pendant que les deux blancs, étendus sur leurs lits de fougères et enroulés dans leurs couvertures, dorment aussi peu soucieux du monstre qu'inconscients de la pluie, dont les gouttes serrées percent obstinément leur tente imperméable.

Au matin, la Wanganui — qu'irisent les premiers rayons du soleil, filtrant entre les palmes des grandes fougères — sourit paisiblement à ses rives. Du haut des *rimus*, le charmant merle indigène[2], qu'on nomme *tui* pour son cri, ou *parson-bird* à cause de son rabat de plumes blanches, jette vers nous sa note argentine, telle la cloche éloignée d'une église de campagne; et toutes choses dans la nature, à cette heure délicieuse, donnent une impression d'harmonie : le limpide appel de l'oiseau, clair comme le tintement d'une goutte d'eau qui frappe le cristal d'un bassin, et le fleuve transparent où se reflète la lumière bleue, et les brumes diaphanes errant entre les bords de verdure. Je constate en prenant mon bain que les averses de la nuit ont beaucoup élevé le niveau de l'eau : là où elle atteignait hier à peine à mes épaules, je n'ai plus pied aujourd'hui. Les orages amènent toujours de ces crues subites : malheur alors à l'imprudent qui a planté son abri trop près des berges! Il se réveille flottant sur le fleuve. Comme je veux reprendre mes vêtements, ayant achevé ma toilette, que vois-je? Un *fan-tail*, oiseau gros comme un roitelet, a élu domicile dans l'une de mes manches; il sort de son gîte, avec une grande dignité, fait la roue d'un air bou-

1. Blanc.

2. *Prosthemadera Novæ Zelandiæ.*

deur, étalant en éventail les plumes de sa queue, noires et blanches, puis se perche sur un rameau à portée de ma main. Ses petits yeux noirs suivent tous mes mouvements; de temps en temps, il saute à terre pour becqueter mon éponge, en feignant, chaque fois qu'il revient à la charge, de bondir en arrière avec effroi, comme un jeune chat qui veut jouer et s'efforce d'attirer sur soi l'attention. Il s'attaque enfin à mon savon, qui lui déplaît apparemment, fait une mine dégoûtée, et s'envole. Telle est, en ces régions peu fréquentées, la familiarité des oiseaux : ils n'ont pas appris encore à redouter l'homme; ils s'approchent de lui sans frayeur, pour l'examiner curieusement.

Eno, remis de ses terreurs de la veille, s'en est allé couper du bois. Il revient, apportant dans le creux de sa main un ver noirâtre, mort et durci, d'où sort un tout petit arbuste. «*Pepeaweto*, » dit-il. Je reconnais la *Sphœria Robertsiana*, ou chenille végétale, une des curiosités de l'histoire naturelle indigène. C'est une véritable chenille, donnant naissance à une phalène. Pour se changer en chrysalide, elle s'enfouit dans le sol, généralement au pied d'un *rata* [1]. Là, on voit bientôt surgir de terre une manière de tige dénuée de feuilles, qui pousse verticalement à la hauteur de quinze ou vingt centimètres. C'est le parasite de l'insecte qui a germé en lui : le voilà perdu, son évolution arrêtée en son cours. Creusez autour de cette plante étrange, afin d'en chercher la racine; vous constaterez qu'elle s'enfonce dans la tête de la chenille. Elle y naît, elle en extrait à son profit toute la substance animale; elle périt et se dessèche, quand elle a entièrement vidé le corps qui l'a nourri. Mort, on peut conserver indéfiniment l'insecte avec son excroissance végétale, champignon ou fongus. Les Maoris sont très friands de l'*aweto*, qu'ils mangent cru : son goût rappelle, paraît-il, celui d'une noix fraîche. La Nouvelle-Zélande ne produit pas seule de pareilles singularités entomologiques. En Tasmanie, c'est une autre chenille, aux Antilles une espèce de guêpe; au Brésil ce sont des papillons de nuit, dont la vie se partage de la sorte entre l'animal et la plante.

1. *Metrosideros lucida.*

La tente est roulée sur la pirogue; les bagages sont à bord; nous nous remettons en route. Vers la fin de la matinée, nous arrivons au *pa* de Tieke. Les indigènes nous ont aperçus : les « *Haere-Mai* [1], *pakehas*; *haere-mai, Eno* », nous accueillent, dès que nous mettons le pied sur la rive. Des femmes nous entourent, des femmes dépeignées, énormes et laides. Elles fument de grosses pipes sculptées, dont l'extrémité représente un petit dieu tirant la langue. A l'écart, un vieillard est assis gravement sur une pierre. Ses joues sillonnées de tatouages, son costume — une belle natte tissée en fibres de phormium [2] — font foi de sa noble origine : c'est Mamaku, un chef du temps jadis. Nous nous approchons pour lui rendre hommage, R... et moi, et le saluons avec respect : « *Tenakoe, Mamaku — Tenakorua* [3]. » Le vieux se lève; il nous serre la main à chacun, en appliquant son nez sur les nôtres à tour de rôle. Cela fait, il s'installe de nouveau sur son siège et se remet à fumer. Mon ami sait quatorze mots de maori; mes connaissances sont presque aussi limitées : la conversation languit. Nous parvenons cependant à demander au *rangatira* [4] son âge. Voilà une question bien embarrassante. Après de vains efforts de mémoire, Mamaku consulte deux ou trois Maoris groupés autour de nous. « Cent cinquante ans », suggère l'un d'eux. Le chef fait un *non* indigné. « Cent trente ans », hasarde un autre. Nouvelle dénégation, accompagnée de grognements de colère. « Cent vingt ans », déclare enfin Mamaku. C'est un chiffre encore honorable. Je pense même qu'il faut en retrancher une trentaine d'hivers pour arriver à la vérité. Selon toute apparence, le *rangatira* ne se doute pas de son âge, que j'évalue à quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans. Cette ignorance des dates est très caractéristique de la mémoire maorie; il semble qu'en s'écoulant le temps n'y laisse pas d'empreinte. Elle embrasse avec une merveilleuse précision le détail des événements passés : un chef connaît par le menu l'histoire de quinze générations de

1. « Bienvenus! »

2. *Phormiumx tenax* ou lin indigène.

3. *Tenakoe, tenakorua*, bonjour! Le premier s'adresse à une seule personne, le second à deux.

4. Chef.

sa famille, et vous la récitera plus sûrement qu'un enfant disant un fragment de la Bible par cœur. Mais ne lui demandez pas quand tel fait s'est produit, par rapport à tel autre : il brouille toutes les époques, et à peine saisit-il la différence entre dix années et un siècle.

Tieke domine un lacet de la Wanganui. C'est un joli *pa*, où tout est de façon maorie, depuis les *wharés*, qu'entoure souvent une palissade de fougères accolées, jusqu'aux *patakas* ou garde-mangers, chaumières qui reposent sur des pieux élevés d'un ou deux mètres au-dessus du sol, et auxquelles on accède par une échelle. Auprès des huttes décorées de grossières sculptures, des *teko-tekos* (idoles) se dressent menaçants; ils tirent la langue, écarquillent leurs yeux de nacre, comme étonnés de voir ici des *pakehas*. Des femmes accroupies sur les talons devisent entre elles, tout en fabriquant des paniers avec les fibres entrecroisées du *Phormium*. Les épagneuls jaunes, les petits cochons noirs, vraies galantines à pattes, rôdent çà et là, en quête de débris de nourriture. Au moment où nous allions pénétrer dans le *wharé-puni*[1], un concert de plaintes nous rappelle au dehors. Nous courons vers la place principale du *pa*, d'où paraît venir le bruit. O surprise! Autour d'Eno affaissé par terre, en apparence écrasé par la douleur, une chaîne de vieilles sorcières récitent une mélopée larmoyante, en pleurant comme des gouttières. Cette démonstration, qui semble faite pour exciter la pitié, décèle pourtant l'allégresse : c'est une manière de bienvenue offerte à Eno, dont Tieke, nous apprend-on, est le lieu de naissance. Il a l'air de jouer sans plaisir son rôle lamentable, qui consiste à demeurer accroupi en donnant les signes du plus morne désespoir.

Comme on nous annonce pour le soir un *tangi*[2] solennel en l'honneur d'un chef allié récemment défunt, nous nous décidons à coucher aujourd'hui à Tieke. Aussi bien Mamaku nous a offert de partager son dîner — comprenez de partager le nôtre avec lui — et la proposition nous comble d'orgueil Cette bonne grâce inattendue du vieux *rangatira* m'intrigue

1. Sorte de dortoir public, qui sert aussi de salle d'assemblée.

2. Ce mot désigne tantôt une lamentation publique, tantôt une fête de bienvenue.

pourtant un peu : se pourrait-il que notre Maori, en indiscret, lui ait soufflé un mot de nos boîtes de conserves, ou même, qui sait? de certaine bouteille de whisky?...

Quoi qu'il en soit, à l'heure dite arrive Mamaku tout pimpant; nous lui présentons nos meilleures provisions, réservant seulement, par prudence, l'eau-de-vie que j'ai cachée en un lieu secret. En mangeant, je ne puis m'empêcher de songer, non sans satisfaction, que si nous fussions venus ici au temps de la jeunesse de notre aimable amphitryon, nous eussions probablement, au lieu de prendre place à la table en qualité de convives, figuré au-dessus à l'état de plat aux pommes de terre... A quelque distance de nous, la tribu se bourre de porc salé et de *kouras*[1]. Les Maoris emploient, pour faire cuire ces tubercules, un procédé original que je puis recommander en confiance. Ils allument d'abord un grand feu et jettent dans le brasier des pierres, qui chauffent bientôt à blanc. Alors ils éparpillent les charbons ardents, ne conservant que les galets et la cendre, où ils creusent un trou juste assez large pour enfouir un panier rempli de *kouras*. On recouvre le panier de cendres; l'on étend sur le tout un morceau de toile maintenu au sol par de gros cailloux : les pommes de terre mijotent lentement dans la chaleur, deviennent croustillantes à l'extérieur, fondantes au dedans, et sortent du trou cuites à souhait.

Aussitôt après le repas commence le *tangi*. Eno, cette fois, y joue un rôle actif : il s'en acquitte avec les allures d'un homme qu'on mène au sacrifice. Pour un peu, il vouerait au diable l'institution du *tangi*. On apporte la bière devant le *wharé-puni;* sous des nattes de lin, des nattes en poil de chien, se dessine la forme du cadavre. On a accroché au cercueil des touffes de plumes de *huia*[2], des amulettes *(heitikis)*, entre autres joyaux une magnifique hache de jade *(mere)*, en un mot, toutes les richesses qui ont appartenu au chef défunt. Mamaku nous offre un siège auprès de lui, sur le seuil du *wharé-puni*; et la lumière pâle de la lune éclaire à nos yeux une scène fantastique... Une des vieilles sorcières

1. Pommes de terre.

2. Oiseau sacré, dont les plumes constituent l'insigne du commandement.

observées ce matin, dont une guirlande de feuilles vertes couronne la coiffure, conduit la cérémonie ; c'est elle qui donne le signal des glapissements. Des sons plaintifs éclatent en chœur ; à mesure qu'on s'anime, les gémissements se changent en cris, et les cris se font hurlements : voici que la frénésie atteint son apogée. Je pense être transporté au milieu des derviches diaboliques de Scutari. Les échos de la Wanganui, éveillés de leur sommeil, se renvoient, en les confondant dans une clameur unique, les vociférations poussées par tous les gosiers. La vieille pythonisse est en délire. En cadence, elle agite les bras, d'avant en arrière, d'arrière en avant ; elle lève les yeux au ciel, si haut qu'en ses orbites deux taches jaunâtres marquent la place des prunelles envolées ; elle les rabaisse vers le sol par degrés, et croise ses mains sur sa poitrine : les femmes, groupées en cercle, répètent les mêmes mouvements, exhalent les mêmes lamentations, versent, semble-t-il, le même nombre de larmes ; et les pleurs, les sanglots nous fendent l'âme, tant l'émotion qu'ils traduisent paraît sincère et sentie. Mais le chagrin altère ; une grosse *waihine* (femme) tire de son giron débordant une bouteille de whisky, en avale une lampée, et fait circuler le flacon, qui, à ma connaissance, n'est jamais retourné à son propriétaire. Cependant un paquet noirâtre, écroulé près de la bière, se dresse : c'est la veuve du mort. Elle disperse à l'aide d'un linge l'essaim des mouches bourdonnant autour du cadavre... Oh ! les horribles mouches, et l'affreuse odeur, dont la brise chasse vers nous des bouffées ! Elle saisit un fragment de verre, et le promène sur son visage de bronze en appuyant très fort ; des raies pourpres, d'où jaillit le sang, marquent à chaque fois le passage de sa main. De gauche à droite, son geste machinal creuse les sillons rouges, l'un suivant l'autre, sans que tressaille aucun des muscles de sa face aux yeux fixes, inconsciente, et comme insensible à la douleur. Quand elle retombe enfin à terre, épuisée, une autre lui succède, puis d'autres encore, jusqu'à ce que toutes se soient infligé le supplice du tesson. Je remarque toutefois une petite différence dans l'ardeur que ces femmes mettent à se défigurer : les vieilles enfoncent vaillamment l'instrument dans la peau, tandis que les jeunes se bornent à le faire glisser le

long des joues, à la manière d'un rasoir. Où la coquetterie va-t-elle se nicher ?

Une danse sauvage termine la solennité. Hommes et femmes forment deux lignes séparées, se tenant par la main ; on exécute une ronde effrénée autour des monceaux de paniers où s'entassent les pommes de terre cuites. Brusquement, d'un commun accord, toute la tribu s'arrête et se range en cercle alentour ; on s'assied, et chacun d'engloutir sa part, comme si l'on n'avait pas dîné deux heures auparavant. A voir cette avidité, à entendre les cris de joie, les rires, on croirait maintenant assister à une fête publique : le *tangi* a pris fin, le mort est oublié : vivent les *kouras* et le whisky ! La veuve, seule, est exclue de la réjouissance générale ; elle ne doit toucher à aucune nourriture avant que son époux défunt soit enterré. Or un *tangi* dure plusieurs jours : il se prolonge d'ordinaire aussi longtemps qu'on a des provisions pour en sustenter les acteurs. On peut, dès lors, imaginer l'état où l'infortunée se trouve bientôt réduite. Naguère, on s'inquiétait peu de ces choses, il est vrai, et l'on n'y faisait point tant de façons : après une diète strictement imposée, on pendait la victime par manière de consolation. Mais, quelque adoucie que soit déjà la coutume, elle inspire encore une secrète horreur au cœur trop sensible du *pakeha*, qui la juge barbare. J'apprends avec un réel soulagement que des infractions au jeûne sont aujourd'hui tolérées dans la pratique, sinon admises en principe, et que la veuve éplorée, lorsqu'on la laissera seule, saura trouver de quoi nourrir son chagrin.

Quand nous nous retirons pour dormir dans le *whare-puni*, où ronflent une dizaine d'indigènes, tapis en des coins sous leurs châles, nous nous félicitons d'avoir vu cette cérémonie vraiment pleine de couleur locale. J'ai la conviction que les Maoris d'autrefois n'eussent pas, ce soir, désavoué leurs descendants. Et le décor de notre dortoir, les dieux grimaçants qui dardent vers nous leurs yeux de nacre, peuplent nos rêves de surprenantes visions, que dissipent de temps à autre, en nous rappelant de vive force à la réalité, les légions de certains insectes acharnés contre nous.

Le lendemain, dès sept heures, nous nous embarquons de

nouveau. Le vieux *rangatira* nous attend sur la rive; après le frottement de nez des adieux, nous quittons Mamaku et nous nous éloignons de Tieke. Les rapides se multiplient : il en est un que nous mettons près d'une heure à franchir. A Utapu, un autre *pa*, nous faisons une courte escale, dans le but de nous ravitailler : notre provision de légumes est épuisée. Or, deux sentiers conduisent au village, le premier direct et peu frayé, le second très fréquenté, mais décrivant une large courbe. En quittant la berge, le Maori qui marche à notre tête de s'engager sans hésitation dans le chemin le plus long. Cela nous étonne, mon ami et moi : nous lui demandons le motif de ce détour inutile. « C'est que, répond-il, le premier sentier passe auprès de la tombe d'un *rangatira*... Et, au retour, les *kouras* seraient *tapus*[1] , et nous ne pourrions les manger. » Devant une pareille raison, il ne reste qu'à s'incliner : loin de nous la pensée de braver les terreurs de cette sombre, cette mystérieuse puissance, le *tapu*...

Le nouveau village où nous pénétrons ne diffère du précédent que par sa population moins nombreuse. Les Maoris voudraient, ici encore, organiser un *tangi* pour célébrer le passage d'Eno; mais, sans doute, celui-ci fait peu de cas des honneurs : il s'esquive dès la première menace des larmes de bienvenue. Entre Utapu et Retaruke, situé à trente-cinq milles en amont, on ne rencontre plus de *pa* habité. Nous naviguons sur un fleuve redevenu désert, courant dans la même gorge de rochers et de forêts, avec des sinuosités si ravissantes que l'œil ne s'en peut lasser.

Un « canard de paradis » se lève des eaux près de nous, et s'envole pesamment. R..., qui l'a aperçu à temps, fait feu et l'abat. C'est un bel oiseau, égal en grosseur à une oie; son plumage offre un joli mélange de blanc et de bleu violacé. Sa chair passe pour excellente; après tant de conserves, la chance nous met un régal sous la dent : nous réservons pour le dîner du jour ce morceau délicat. La seule difficulté consiste à le préparer. Il nous faudrait un *cordon bleu*. Cependant mon ami, ayant tué le canard, revendique les droits du chasseur sur le gibier ; je lui cède volontiers celui de le faire

1. Terme intraduisible en français, qui signifie à la fois maudit et sacré.

cuire. C'est un point résolu : je planterai la tente avec l'aide du Maori, tandis que R... accommodera son oiseau. Ainsi, le soir venu, s'exécute le programme. En partant pour mon excursion solitaire, j'aperçois près d'un brasier mon compagnon qui, les joues en feu, les manches relevées jusqu'au coude, entièrement plié en deux, et serrant désespérément le volatile entre ses genoux, s'épuise en efforts surhumains pour ôter les plumes de la queue. Je soupçonne qu'il ne s'y prend pas très bien ; mais il semblait si sûr de soi tout à l'heure que je le laisse à son œuvre, plein de confiance dans le résultat.

La nuit est tombée. Je me suis muni d'une lanterne et d'un bâton, espérant rencontrer un *kiwi*[1] ou un *kakapo*[2] dans la forêt. Pour une telle chasse, une simple canne vaut mieux qu'un fusil. L'obscurité, qui gêne le tir, favorise la fuite du *kiwi*, tandis qu'en projetant vivement sur lui la lueur d'une lanterne, on l'aveugle, et l'on a tout loisir de l'assommer avant qu'il songe à se sauver. Les rives sauvages de la Wanganui, là où le *bush* s'éclaircit un peu et où la pente se fait plus douce, recèlent un assez grand nombre de ces oiseaux, devenus aujourd'hui si rares dans les régions mêmes qu'ils peuplaient jadis. On paye une à deux livres, dans les villes, la dépouille d'un *kiwi* ; un boa de ses plumes vaut de dix à vingt livres.

J'avais parcouru environ un quart de mille, longeant la rive gauche du fleuve, quand j'entends un sifflement sous le fourré. Tout doucement, je m'avance dans la direction du son ; j'ai reconnu le cri du *kiwi*, bien plus aigu et plus strident que le gloussement de la *weka*[3]. La lumière de ma lanterne éclaire à plein le sol ; une touffe de fougères remue un peu, et quelque chose de grisâtre apparaît vaguement. Je vois un long bec en porte-plume, un cou allongé, raidi, immobile. Une seconde après, je ramasse, tué d'un coup de bâton, un superbe *kiwi*. Sa taille est double de celle d'une poule ; son plumage soyeux, d'un brun ferrugineux, montre des reflets argentés près du cou. Le bec, assez mou, se creuse d'une rainure de chaque côté ; vers la pointe, un trou marque

1. *Apteryx australis.*
2. *Strygops habroptilus.*
3. *Ocydromus australis*, oiseau aptère, qui vit dans la forêt vierge.

la place des narines, et de longs poils noirs s'échappent de sa base. Les tarses de l'oiseau ressemblent à ceux d'un gallinacé ; ils sont robustes et courts : l'un des quatre doigts qui les terminent, le pouce, n'appuie pas sur le sol. Point d'ailes ; nul vestige de queue. Telle est ma capture, que je rapporte avec un juste orgueil au lieu de notre campement.

Là, je retrouve mon ami assis devant la tente, enfoncé tout entier dans une surprenante opération. Il lime rageusement le dos d'un curieux animal, une espèce de hérisson noirâtre figé dans le plat d'étain. J'apprends, stupéfait, que c'est notre canard qui a pris cette tournure en cuisant. Voilà donc le produit de deux heures d'un travail acharné, le chef-d'œuvre d'un art culinaire vraiment incomparable ! La moitié des tiges de plumes sont demeurées fixées obstinément au corps de l'oiseau : d'où son apparence de porc-épic. Çà et là transparaît la chair, sous une épaisse couche de charbon. C'est cette surface calcinée que le maître-queux essaie vainement de détacher : la viande, selon lui, sera succulente en dessous, en dépit de la cuisson externe « un peu excessive ». Mais plus il gratte, plus son canard noircit. Exaspéré, il s'arme enfin d'une hache, et, d'un grand coup, sépare en deux l'animal. Miracle ! L'intérieur est complètement cru !

*
* *

Plusieurs jours encore, nous remontons la rivière délicieuse, franchissant de nouveaux rapides, explorant sur notre passage tantôt un ruisseau qui glisse sous une arche de fougères, tantôt une grotte tapissée de mousses, tantôt quelques *wharés* abandonnés, débris d'un ancien *pa :* j'ai dit que la Wanganui coule depuis Utapu jusqu'à Retaruke entre des berges inhabitées. Une dizaine de milles en aval des cataractes de Tauropokiore, le fleuve change d'aspect. Ses bords s'abaissent subitement; sortant de la gorge interminable, on découvre enfin l'horizon, entre les files de saules pleureurs qui remplacent désormais le rideau des forêts vierges. Au confluent de l'Ohura, ayant parcouru, en une semaine, environ soixante-dix milles, nous bornons notre dernière étape, et nous commençons la descente. Oh ! qui dira jamais le plaisir de déva-

ler les rapides, au retour, après la montée si pénible et si lente! Maintenue et guidée par la gaffe, la pirogue vole parmi les bas-fonds, les *snags* ou troncs d'arbres cachés sous les flots, vole entre les remous, les tourbillons qui guettent leur proie. Les berges du fleuve fuient devant vous, à tire d'aile; et c'est au moment où, cédant, comme une voile qu'emporte l'ouragan, au courant irrésistible, vous pensez chavirer sur un rocher, ou rouler sous une lame, que le frêle canot se rue par un étroit passage en un bassin d'eau placide, profonde, où son élan s'amortit et se brise.

Un soir, nous rentrons à Pipiriki, trempés par un déluge de pluie qui s'est abattu sur nous depuis le matin. Mrs. Quin nous attend, les bras ouverts, sur le seuil de sa petite auberge de bois : après les douceurs de la tente imperméable, suintant l'eau, « Pipiriki Hôtel » nous semble un palais enchanté.

Le steamer de service nous emmène dès le lendemain à Wanganui. En cette dernière portion de son cours, le fleuve forme encore des rapides : l'*Ohura* les franchit sans grâce, titubant à la façon d'un homme ivre, et donnant de la bande sous l'impulsion du courant, qui menace de mettre le bateau en travers, malgré son puissant gouvernail. Quelle différence entre cette machine pesante et gauche et notre gracieuse pirogue! Parfois un nuage de charbon s'élance hors de la cheminée, et l'*Ohura* jette aux échos un sifflement rauque : c'est le signal annonçant une escale; nous faisons halte quelques moments près d'un *pa* pour embarquer ou débarquer des indigènes loqueteux.

A Hiruharama, l'un de ces villages, monte à bord une religieuse, qui prend place auprès de moi sur le pont. La conversation s'engage. J'apprends qu'elle est catholique; elle habite un couvent établi aux environs dans le but d'instruire et de convertir les Maoris. Cependant, un léger accent étranger me frappe, en son anglais irréprochable : « Seriez-vous Française, ma sœur? — Mais oui... Vous aussi?— Sans doute. » Et les yeux de la bonne sœur Marie-Xavier s'emplissent de larmes, en voyant aujourd'hui, pour la première fois depuis dix ans qu'elle est partie de France, un compatriote... Tandis que l'*Ohura* essoufflé file entre les

fougères et les rochers éternels de la Wanganui, nous oublions toutes choses, et le charmant paysage, et la foule des touristes admiratifs, pour jouir du plaisir de cette entrevue que la Fortune nous a ménagée. La religieuse me raconte comment, toute jeune, elle quitta son pays, envoyée en mission à l'autre extrémité du monde. Elle me dit les péripéties du voyage, qu'elle accomplit sur un voilier, et qui dura trois mois; puis les fatigues, les difficultés sans nombre de sa tâche, aux débuts. Elle dut apprendre l'anglais d'abord, le maori ensuite, afin d'expliquer aux indigènes la Bible et le catéchisme. Des métis se chargèrent de son instruction, et ces vauriens lui enseignèrent tous les jurons et l'argot de leur répertoire. Maintenant, les principaux obstacles de l'entreprise sont vaincus : l'influence catholique, ajoute-t-elle avec un rayonnement de joie dans le regard, se répand peu à peu parmi les indigènes grossiers de la « King-Country ».

Lorsque le steamer accoste à Wanganui, où ses passagers s'éparpillent vite à travers la jolie ville blanche, trois personnes débarquées demeurent ensemble quelque temps, sur le quai que le crépuscule envahit. Ce sont la sœur Marie-Xavier, mon compagnon R..., que je lui ai présenté, et moi-même. Sur mon ami comme sur moi, le charme de la petite religieuse exilée a produit son effet, et sa face rude et hâlée de colonial s'attendrit en l'écoutant. Mais l'heure de la séparation a sonné. Serrant une dernière fois les mains qui me sont tendues, je dis adieu à la sœur du couvent de Hiruharama et à mon camarade d'aventures : nous nous quittons tous trois pour reprendre notre route vers les buts opposés que la destinée a marqués à chacun de nous.

GASTON DE SÉGUR.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD

TABLE DU DEUXIÈME VOLUME

Mars-Avril 1901

LIVRAISON DU 1er MARS

		Pages.
AMIRAL JAURÈS	Le 21e Corps (Novembre-Décembre 1870)	1
MAURICE PALÉOLOGUE	Le Cilice (*1re partie*)	35
FRANÇOIS-GABRIEL DE BRAY	Mémoires sur la France en 1803. — II	74
GEORGES LAFENESTRE	Poésies	99
JEAN PSICHARI	La Bataille littéraire en Grèce	109
ANATOLE LE BRAZ	Au Pays de Chateaubriand	130
PIERRE DE COULEVAIN	Ève victorieuse (*fin*)	141
CAPITAINE F. BERNARD	L'Indo-Chine. — III	191

LIVRAISON DU 15 MARS

MAURICE MAETERLINCK	L'Essaim	225
MAURICE PALÉOLOGUE	Le Cilice (*2e partie*)	260
PIERRE DE SÉGUR	Un Héros de Roman au Grand Siècle	293
LAFCADIO HEARN	Une Danseuse japonaise	330
EUGÈNE LE ROY	La Petite Nicette	350
EDMOND SELIGMANN	L'Affaire des Trois Roués	413
JACQUES NORMAND	Rimes parisiennes	426
GASTON SALAUN	Les Retraites ouvrières	434

LIVRAISON DU 1er AVRIL

		Pages.
HENRI DE RÉGNIER	Le Rival	449
BILLOT	La Triple Alliance. — I	500
CHARLES W. DILKE	La Réforme de l'Armée anglaise	534
MAURICE PALÉOLOGUE	Le Cilice *(3e partie)*	545
LÉONCE PINGAUD	Les Dernières Années de Bernadotte	574
D. MELEGARI	Un poète populaire à Rome. — G.-G. Belli	597
CAMILLE JULLIAN	Vercingétorix	622
PAUL DE ROUSIERS	Les Ouvriers du Port de Hambourg	637

LIVRAISON DU 15 AVRIL

PAUL ADAM	L'Enfant d'Austerlitz *(1e partie)*	673
BILLOT	La Triple Alliance. — II	740
CH. DIEHL	Villes mortes d'Orient	775
GABRIEL SÉAILLES	Le Peintre du Destin. — Alfred Agache	801
ANDRÉ LE BRETON	Les Origines du Roman populaire	814
MAURICE PALÉOLOGUE	Le Cilice *(fin)*	829
A. MATHIEZ	Catherine Théot	857
GASTON DE SÉGUR	Au pays des Maoris. — En pirogue	879

Bouquet
MARIE-LOUISE
Parfum Exquis
ED. PINAUD
18, Place Vendôme Paris

Le Vin Désiles
Cordial Régénérateur

ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, SURMENAGE, CONVALESCENCE

Cette Médication tonifie les poumons, régularise les battements du cœur, active le travail de la digestion. — L'homme débilité y puise la **force**, la **vigueur** et la **santé**. L'homme qui dépense beaucoup d'activité, l'entretient par l'usage régulier de ces toniques qui, tout en conservant une efficacité identique, se présentent sous trois formes différentes, afin de se prêter plus facilement aux préférences des malades et aux exigences spéciales de leurs tempéraments.

Désiline digestive. Liqueur de Table.
Désiles-Granulé aux Glycérophosphates et à l'Extrait complet de VIN DÉSILES.

DÉPÔT : 18, Rue des Arts, à LEVALLOIS-PERRET (Seine).

DOMAINE DE MONTHORIN

Contre l'envoi d'un mandat-poste de **9 fr. 50 c.** adressé à M. Hurlin, régisseur à Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine), il sera expédié un colis postal de **2 kilos 500 de beurre garanti pur** de tout mélange de margarine. Beurre frais de 1re qualité.

DÉMÉNAGEMENTS
BEDEL & Cie
TÉLÉPHONE 259-24
18, Rue Saint-Augustin, 18, PARIS

EXTRA-VIOLETTE
Véritable et suave Parfum
DE LA VIOLETTE

Violet
Parfumeur PARIS
29, Bd des Italiens
SEUL INVENTEUR DU

AMBRE ROYAL
Nouveau Parfum extra-fin.
Savon, Extrait, Eau de Toilette, Poudre de Riz.

SAVON ROYAL de THRIDACE et du SAVON VELOUTINE

CRÉDIT LYONNAIS
Siège social à LYON. — Siège central à PARIS
CAPITAL : 250 MILLIONS
Entièrement versés
AGENCE DE BRUXELLES
DÉPOTS DE TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Crédit Lyonnais met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des **Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art,** etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du Crédit Lyonnais ; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une **Clé spéciale,** dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré. Il peut **seul** ouvrir le Coffre qu'il a loué.

Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.

Le **Crédit Lyonnais** accepte aussi **en garde** les **Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles** et tous autres objets.

S'adresser : **Au Siège Central, 19, Boulevard des Italiens ou dans les Bureaux de quartier.**

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
ALCOOL DE MENTHE de RICQLÈS
(Le seul Alcool de Menthe véritable).
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
Dissipe les **MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC**
les **INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE**
EXCELLENT pour les **DENTS** et la **TOILETTE**
PRÉSERVATIF contre les **ÉPIDÉMIES**
Exiger le Nom DE RICQLÈS

Société " LA FRANÇAISE "
MARQUE DIAMANT
Les meilleur bicyclettes sur la route et la course, illustrées par les victoires sans égales de Jacquelin et de Garin
Motocycles, Tricycles et Quadricycles avec siège avant suspendu. Moteur de DION
SOCIÉTÉ LA FRANÇAISE PARIS · 11 RUE BRUNEL · DIAMANT
Magasin de Vente et d'Exposition
29, Avenue de la Grande-Armée, PARIS

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 150 millions de francs

SIÈGE SOCIAL : 14, RUE BERGÈRE, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ORDINAIRE

MM. les Actionnaires du **Comptoir National d'Escompte de Paris** sont convoqués en Assemblée générale annuelle ordinaire, le Samedi **27 Avril 1901,** à quatre heures de relevée, au Siège social, rue Bergère, 14.

ORDRE DU JOUR :

Rapports du Conseil d'administration, de la Commission de Contrôle et des Commissaires des Comptes ;
Approbation des comptes ;
Fixation du Dividende ;
Nomination d'un Administrateur ;
Nomination d'un Membre de la Commission de Contrôle ;
Nomination des Commissaires.

L'Assemblée générale se compose de tous les Actionnaires, propriétaires de 10 actions au moins, qui se trouvent dans les conditions prévues par l'article 29 des Statuts.

SAVONS MOLLARD Paris, 5, Rue des Lombards, 5

35 % aux Pharmaciens et Médecins.

Savon Phéniqué à 5 % de A. Mollard, la douz. 12 »
Savon Boraté.. à 10 % de A. Mollard, » 12 »
Savon au Thymol à 15 % de A. Mollard, » 12 »
Savon à l'Ichthyol à 10 % de A. Mollard, » 24 »
Savon Boriqué. à 5 % de A. Mollard, » 12 »
Savon au Salol.. à 5 % de A. Mollard, » 18 »

Savon au Sublimé à 1 ou 10 % de A. Mollard, 1 à 2 4 la 1 2
Savon iodé (ki) 10 % de A. Mollard, la douz. 24 »
Savon Sulfureux hygiénique parfumé, » 24 »
Savon au Goudron de Norwège Mollard, » 12 »
Savon Glycérine..... de A. Mollard, » 12 »
Se vendent en boîtes de 3 pains et de 6 pains.

CAVES DU
PARIS **GRAND-HOTEL** PARIS

MÉDAILLES d'OR : Amsterdam 1883, Dusseldorf 1887

GRAND CHOIX de VINS FRANÇAIS et ÉTRANGERS

Eaux-de-vie, Cognacs et Liqueurs

BIÈRES ANGLAISES ET DÉPOT D'EAUX MINÉRALES

CUVÉES DE CHAMPAGNE

(Propriété exclusive du Grand-Hôtel.)

Les caves du Grand-Hôtel expédient dans le monde entier, et les commandes sont assurées chaque jour, dans tout Paris, par deux services quotidiens.

Les PRIX COURANTS sont expédiés sur demande.

BIBLIOTHÈQUE Tournante TERQUEM

(MARQUE DÉPOSÉE)

POUR LIVRES ET MUSIQUE

Appui-Livres,
Chevalets, Porte-Dictionnaire, etc.

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

EM. TERQUEM

PARIS — 19, rue Scribe, 19 — PARIS

A. DE LUZE & FILS

88, Quai des Chartrons

BORDEAUX

VINS

et Eaux-de-Vie de Cognac

Pour tous renseignements et prix courants s'adresser directement à la maison

OU A SES REPRÉSENTANTS

A PARIS. — M. GEORGES ISSAVERDENS, 10, rue de Sèze.

A LA HAYE. — M. L.-J. VAN DER MANDELE 27, Hooge Nieuwstraat.

AU HAVRE. — M. G. DURAND-VIEL, 1, place Carnot.

A ANVERS. — M. AUG. BOYER, 131, avenue des Arts.

Dans les cas de **CHLOROSE** et d'**ANÉMIE**

rebelles aux moyens thérapeutiques ordinaires, les préparations à base

d'HÉMOGLOBINE SOLUBLE de V. Deschiens

ont toujours donné les résultats les plus satisfaisants

Se vend dans toutes les Pharmacies sous les formes suivantes :

ÉLIXIR — SIROP — VIN — DRAGÉES

ET HÉMOGLOBINE GRANULÉE

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des pourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Phies

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

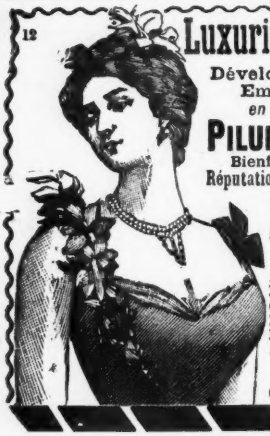

Luxuriance des SEINS

Développés, Reconstitués, Embellis, Raffermis

en deux mois par les

PILULES ORIENTALES

Bienfaisantes pr la Santé.

Réputation Universelle. (Marque Déposée)

Flac. av. Notice: France, 5f35 fco.

J. RATIE (Phen de 1re Cl.)

5, Passage Verdeau

(Fg Montmartre)

PARIS, *et Pharmacies.*

Etranger **6f35.** — DÉPÔTS : **Bruxelles :** Phcie St-Michel, **Genève** P. Doy & F. CARTIER, **Milano :** Fcis ZAMBELETTI; **Barcelona :** CEBRIAN Y Ce, Puertaferrisa, 18;

Buenos-Aires : C. PERREL, C. Cuyo, 645-647.

Aux Dames

EN CAS de Gerçures, Cuissons, Rougeurs

ET POUR

Adoucir, Velouter, Blanchir

la peau du Visage et des mains

rien n'égale la

Crème Simon

Se défier des Contrefaçons et Imitations

Poudre de Riz de Savon

DE LA MÊME MAISON

PANCRÉATINE DEFRESNE

DIGESTIF { *le plus puissant* ET *le plus complet*

DIGÈRE TOUS LES ALIMENTS

SANS LE SECOURS DE L'ESTOMAC

S'emploie sous forme de

POUDRE DEFRESNE ou PILULES DEFRESNE

Notice explicative envoyée franco.

DEFRESNE, 4, Quai du Marché-Neuf, 4, PARIS.

ET TOUTES PHARMACIES.

Machines à Coudre

BICYCLETTES

Les plus simples,

Les plus Rapides.

H. VIGNERON

HORS CONCOURS

MEMBRE du JURY

Machine "PERFECTA" Vigneron

LA PLUS PARFAITE MACHINE A COUDRE

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

PARIS, 70, Bould Sébastopol

LILLE, 106, Rue Nationale.

ROUEN, 30, Rue de la Grosse-Horloge.

5 francs par MOIS

Nouveau Dictionnaire LAROUSSE

7 Volumes reliés **225 Fr.**

Payable **5 fr. par mois** franco de port.

Librairie **MALEVILLE**, Libourne (Gironde)

RIDES BAJOUES OBÉSITÉ

Disparaissent complètement

par l'emploi du

Rouleau Electro-Masseur

Envoi *franco* de la Brochure explicative.

MÉRIGOT

14, Rue du Helder, 14

PARIS

FROID et GLACE

Compagnie Industrielle des Procédés RAOUL PICTET

16, rue de Grammont, Paris

Appareils industriels à produire le FROID et la GLACE

PRODUCTION GARANTIE

Même dans les pays les plus chauds (Envoi franco, du Prospectus)

L'ILLUSTRATION

13, Rue Saint-Georges, PARIS (9e)

LE DUC DE GÊNES.

Spécimen des gravures d'actualité publiées par L'ILLUSTRATION.

TARIF DES ABONNEMENTS :

FRANCE, ALGÉRIE, TUNISIE		ÉTRANGER (UNION POSTALE)	
Un an	36 francs.	Un an	44 francs.
Six mois	18 —	Six mois	22 —
Trois mois	9 —	Trois mois	11 —

ON S'ABONNE DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les Annonces sont reçues par M. L. LOIZEAU, 5, rue Guichard.

MAISON boulev. St-Germain, 180. Cont. 542 m. 40. Rev. brut 41.800 fr. M. à pr. 600.000 fr. A adjug. s. 1 ench. Ch. not. Paris, le 7 mai 1901. S'adr. à Me Naret, not., n° 50, rue Etienne-Marcel, déposit. de l'enchère.

MAISONS r. Monsigny, n° 8. Cont. 140 m. Rev. br. 12.960 fr. M. à pr. 140.000 fr., et r. de Tournon, n° 4. Cont. 1.146 m. Rev. br. 32.576 fr. M. à pr. 400.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. des notaires de Paris, le mardi 7 mai 1901. S'ad. Me Delapalme, not., 8, r. Villersexel.

TROIS PROPRIÉTÉS à Paris : 1° r. Gay-Lussac, 26. Cont. 685 mèt. Rev. br. 15.240 fr. M. à pr. 150.000 fr. — 2° Boul. Arago, 22 et 24. Cont. 546 mèt. Rev. brut 16.955 fr. — 3° Rue Pascal, 37 et 39. Cont. 1.588 mèt. Rev. br. 18.865 f. M. à pr. chacune 190.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, le mardi 30 avril 1901. S'ad. à Me Fontana, notaire, n° 10, rue Royale, et à Mes Desmonts, Dufour, Cottin et Greslé, not. à Paris.

VILLE DE PARIS
A adj. s. 1 ench. Ch. not. de Paris, le 30 avril 1901. TERRAIN D'ANGLE rue Beaubourg et impasse Beaubourg. Surface 269 mèt. 03. M. à pr. 400 fr. le mètre. S'adr. aux not. Mes Delorme, 11, r. Auber, et Mahot de la Quérantonnais, 14, r. Pyramides, déposit. ench.

VILLE DE PARIS
A adj. s. 1 ench. Ch. not. de Paris, le 30 avril 1901. DEUX TERRAINS D'ANGLE : 1° r. Lamarck et des Grandes-Carrières. Surf. 499 m. env. M. à pr. 80 fr. le mèt. — 2° R. Mizon et Brown-Séquard. Surf. 300 m. env. M. à pr. 112 fr. le mèt. S'ad. aux not. Mes Mahot de la Quérantonnais, n° 14, rue des Pyramides, et Delorme, n° 11, rue Auber, dépositaire de l'enchère.

VILLE DE PARIS
A adj. s. 1 ench. Ch. not. de Paris, le 23 avril 1901. TERRAIN rues Dante et Galande. Surf. 222 mèt. env. Mise à prix 350 fr. le mètre. S'adresser aux notaires Mes Delorme, n° 11, rue Auber, et Mahot de la Quérantonnais, n° 14, r. des Pyramides, dépos. de l'ench.

PROPRIÉTÉ à Chelles, r. Poncelet, 18. Cont. 2.332 mèt. M. à pr. 25.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. not., le 23 avril. S'ad. à Me Philippot, not., 10, r. St-Antoine.

TERRAIN A BATIR, 17, r. La Boétie. Cont. 436 m. M. à pr. 300.000 f. A adj. s. 1 ench. Ch. not., 30 avril. S'adr. à Me Vincent, not., 183, boulev. Saint-Germain.

GRANDE PROPRIÉTÉ à Robinson, commune de Plessis-Piquet, rue Malabri, 23, 27, 31. Cont. 9.242 m. (pouvant être lotie). M. à pr. 50.000 fr. A adj. s. une ench. Ch. des not. de Paris, le mardi 30 avril 1901. S'adr. à Me Aubron, not. Paris, n° 146, rue de Rivoli.

VENTE au Palais, le 27 avril 1901, à 2 heures.
PROPRIÉTÉ A COURBEVOIE
Quai de Courbevoie, 37.
Contenance 312 mètres environ.
Revenu 1.200 francs environ.
Mise à prix 10.000 francs.
S'adresser à Me Chartier, avoué, 10, rue Richelieu, à Me Giry, avoué, et Me Bachelez, notaire à Paris.

FONDS DE MARCHAND DE CHAUSSURES, 54, rue Richer. M. à pr. 1.000 fr. Loyer d'avance 1.000 francs. Consign. 500 fr. A adj. le jeudi 18 avril, 1 h. 1/2, ét. de Me Massion, notaire à Paris, 58, boul. Haussmann.

ADJUDICATION étude de Me Rigault., notaire, n° 31, boulevard Sébastopol, le 20 avril 1901, 1 heure.
85 ACTIONS NOMINATIVES
« Société du Biophonographe » (Système Joly), 17 lots. M. à pr. pouv. être baiss. 500 fr. par chaque lot. M. à pr. totale 8.500 fr. Consig. 500 francs.
S'adresser audit Me Rigault, et à Me Raynaud, rue d'Enghien, n° 7.

TROIS MAISONS à Paris : 1° rue du Temple, n° 46. Rev. br. 13.090 fr. M. à pr. 130.000 fr. — 2° rue de l'Echiquier, 1, et faub. St-Denis, 35. Rev. br. 8.300 f. M. à pr. 80.000 fr. — 3° rue Aumaire, 24. Rev. 3.613 fr. M. à pr. 35.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. des notaires de Paris, le mardi 23 avril 1901. S'adr. aux not. Mes Théret et Mouchet, 57, Faubourg-Montmartre.

MAISON place du Marché-Saint-Honoré, n° 22. Rev. br. 12.280 fr. M. à pr. 170.000 fr. Crédit Foncier. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, le 7 mai 1901. S'adr. à Me Grignon, notaire, 26, boulev. Saint-Michel, Paris.

VENTE au Palais, à Paris, le 20 avril 1901, à 2 heures, en 1 lot.
MAISON A PARIS
Rue Cujas, 21, près le boulevard Saint-Michel.
Contenance 250 mètres environ.
Revenu brut 15.500 francs.
Mise à prix 150.000 francs.
S'adresser à Me Martin du Gard, avoué à Paris, n° 69, rue Sainte-Anne ;
A Mes Audouin, Francastel, Barberon et Mignon, avoués, et à Me Cottenet, notaire à Paris.

VENTE au Palais, le 27 avril 1901, à 2 heures.
1° PROPRIÉTÉ A PARIS
Rue Blomet, 13, et rue de Vaugirard, 184.
Contenance 4.010 mètres environ.
Bail à Société Triolet et Franquet.
Loyer annuel 6.000 francs.
Promesse de vente au profit des locataires jusqu'au 1er octobre 1918, moyennant 150.000 francs de prix principal. — Mise à prix 100.000 francs.
2° PROPRIÉTÉ A PARIS
Quai de la Marne, n° 16 (XIXe arrond.).
Contenance 800 mètres environ.
Rapport 2.000 francs environ.
Mise à prix 30.000 francs.
3° MAISON A AUBERVILLIERS
Rue du Vivier, 32.
Cont. 293 mèt. env. Rev. br. 1.590 francs.
Mise à prix 5.000 francs.
S'adresser à Mes Chartier et Vandewalle, avoués.

USINE à Billancourt, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres. M. à pr. 50.000 f. A adj. s. 1 ench. Ch. not., 23 avril. S'adr. à Me Olagnier, not., n° 27, boulev. des Italiens.

HOTEL rue Eugène-Flachat, n° 8. Cont. 140 m. M. à pr. 85.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. not., le 30 avril. S'adr. à Me Père, not., 9, pl. des Petits-Pères, Paris.

EAU D'HOUBIGANT La plus appréciée pour la Toilette
HOUBIGANT, 19, Faubourg Saint-Honoré

OFFICIERS MINISTÉRIELS (Suite.)

VENTE sur licitation au Palais de Justice, à Paris, le 27 avril 1901.
1° MAISON A PARIS
Rue Matignon, 22.
Revenu brut environ 22.500 francs.
Mise à prix 500.000 francs.
2° MAISON A PARIS
Rue Le Peletier, 33.
Revenu brut environ 13.980 francs.
Mise à prix 180.000 francs.
S'adresser à :
1° Me Caillet, avoué à Paris, rue Monsigny, 6 ;
2° Mes Marquis, Maza et Pagès, avoués ;
3° Me Père, notaire ;
4° M. Despras, architecte, à Paris, 6, rue Cernuschi.

VENTE au Palais, à Paris, le 20 avril 1901.
PROPRIÉTÉ A ASNIÈRES (Seine)
Rue Lehot, n° 40.
Mise à prix 35.000 francs.
S'adresser à Me Potonié, avoué, 15, rue du Louvre, et Me Sabot, notaire à Paris.

Avenue de l'Opéra, n° 34. MAISON angle des rues Saint-Augustin et Gaillon. Cont. 854 m. 50. Rev. br. 130.265 fr. M. à pr. DEUX MILLIONS. A adj. sur une ench. Ch. des not. de Paris, le mardi 30 avril 1901. S'adresser aux notaires Mes Demonts, Dufour, Cottin, Greslé, et à Me Fontana, n° 10, rue Royale, à Paris.

MAISON r. Bonaparte, 40. Cont. 549 m. 36. Rev. br. 22.670 fr. M. à prix 240.000 fr. A adj. sur 1 ench. Ch. des not. de Paris, le mardi 23 avril 1901. S'adr. aux notaires Mes Cottenet, n° 25, boulev. Bonne-Nouvelle, et F. Delapalme, n° 8, rue Villersexel, dép. de l'ench.

VENTE au Palais, à Paris, le 18 avril 1901, à 2 heures.
MAISON A PARIS
Rue Blomet, 55 (XVe arrond.).
Contenance 144 mèt. Revenu cadastral 1.720 francs.
Mise à prix 12.000 francs.
S'adresser à Me Ducaruge, avoué, 43, rue Turbigo.

VENTE en l'étude de Me Lefebvre, notaire à Paris, n° 69, boulevard Haussmann, le lundi 22 avril 1901, à une heure de relevée,
En quatre lots, de :
VALEURS MOBILIÈRES
Non cotées à la Bourse,
Dépendant de la succession de mademoiselle Binet.
1er lot : 2.000 francs.
2e lot : 1.000 francs.
3e lot : 1.000 francs.
4e lot : 1.000 francs.
S'adresser audit Me Lefèvre ;
A Me Berton, avoué, 14, rue d'Anjou,
Et à Mes Mignon et Goirand, avoués à Paris.

ADJUDICATION étude Me Champetier de Ribes, not., n° 10, rue de Castiglione, le mercredi 24 avril 1901, à 2 heures, en 2 lots.
FONDS DE FABRICANT DE TUBES EN CUIVRE
74, rue Vieille-du-Temple,
Et ATELIER DE SOUDURE, rue du Pont-aux-Choux.
Mises à prix 60.000 francs et 1.500 francs.
S'adresser à M. Lafarge, liquidateur.

HOTEL à Paris, rue Demours, 30. Libre. Contenance 204 mètres. Mise à prix 100.000 fr. A adj. sur 1 ench. Ch. des notaires de Paris, le mardi 7 mai 1901. S'adr. à Me Huguenot, not., n° 50, r. La Boétie. Paris.

Chemins de fer de l'Ouest et de Paris à Lyon et à la Méditerranée

BILLETS DE FAMILLE A PRIX RÉDUITS

Délivrés par toutes les gares des réseaux de l'Ouest et de P.-L.-M. pour les stations balnéaires, thermales et hivernales de ces deux réseaux

Toutes les gares du réseau de l'Ouest (Paris excepté) délivrent aux voyageurs se rendant en famille (4 personnes au moins), en effectuant un parcours total d'au moins 500 kilomètres, soit aux stations balnéaires et thermales desservies par la Compagnie de P.-L.-M., soit aux stations hivernales de la Méditerranée, des billets d'aller et retour, de 1re, 2e et 3e cl. valables 33 jours et pouvant être prolongés d'une ou de deux périodes de 30 jours, moyennant un supplément de 10 o/o par période.

De son côté, la Compagnie de P.-L.-M. fait délivrer, par toutes les gares de son réseau (Paris excepté) et dans les mêmes conditions, des billets semblables aux personnes se rendant en famille aux stations balnéaires et thermales desservies par la Compagnie de l'Ouest.

Les billets à destination des stations hivernales sont délivrés toute l'année ; pour les stations balnéaires et thermales les billets ne sont mis à la disposition du public que du mois d'avril au mois d'octobre.

Pour connaître le montant de la somme à payer pour ces voyages, il suffit d'ajouter, au prix de six billets simples ordinaires, le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Ainsi, une famille composée de quatre personnes ne paiera, aller et retour compris, qu'un prix égal à sept billets simples. Cinq personnes ne paieront que l'équivalent de huit billets simples, etc.

LES ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS

VIE ENTIÈRE

Ne sont-elles pas nombreuses les familles que la disparition de leur chef a plongées dans la misère et qui en auraient été sauvées si le père avait connu et pratiqué l'assurance en cas de décès?

Cette assurance permet, en effet, à celui qui vit et fait vivre les siens du produit de son travail de leur laisser un capital liquide, payable aussitôt après son décès.

La prime à payer varie avec l'âge de l'assuré; elle est de :

2,12 p. 100 à 25 ans;
2,40 p. 100 à 30 ans;
2,76 p. 100 à 35 ans;
3,23 p. 100 à 40 ans.

C'est-à-dire qu'il suffit à un homme de 30 ans de verser 240 francs par an à une Compagnie d'assurances sur la Vie pour que celle-ci s'engage à payer un capital de 10 000 francs à ceux dont il a la charge, immédiatement après son décès, ce décès se produisît-il le lendemain de la signature du contrat.

Mais le père de famille peut craindre que, s'il doit vivre longtemps, la charge d'une prime à payer ne lui devienne insupportable, quelque modique que soit cette prime; il lui est loisible, s'il a cette crainte, de fixer d'avance lui-même le nombre maximum des primes qu'il pourra avoir à verser, les Compagnies consentent, en effet, moyennant une augmentation des primes, à en limiter le nombre.

Pour un assuré de 30 ans, le montant de la prime annuelle est de :

3,39 p. 100, si le nombre des primes est limité à 20;
2,99 p. 100, s'il est limité à 25;
2,74 p. 100, s'il est limité à 30.

Ainsi, pour une assurance de 10 000 francs, si le nombre des primes est limité à 30, il suffira de verser 274 francs par an, soit 34 francs seulement de plus que si le paiement des primes ne devait cesser qu'au décès. En augmentant de 34 francs seulement son sacrifice annuel un homme de 30 ans sera certain de n'avoir plus rien à payer quand il atteindra l'âge de 60 ans qui, pour beaucoup, est celui de la retraite.

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS, MIXTES ET A TERME FIXE

DOTALES — COMBINAISONS DIVERSES

RENTES VIAGÈRES

ACHATS DE NUES PROPRIÉTÉS ET D'USUFRUITS

18, rue du Quatre-Septembre, et 13, rue de Grammont. — PARIS

THÉ DE CEYLAN MARAVILLA

Médaille d'Or de l'Exposition Univ. de 1900

14, Rue de Rome, Paris

1889 **THÉ DES 3 MARQUES** 1900

COMPRIMÉS DE VICHY

Aux Sels naturels de Vichy (État) extraits des Sources par la Compagnie Fermière

En faisant dissoudre 4 à 5 de ces comprimés dans un verre d'eau ou d'eau rougie, on obtient pratiquement et économiquement une eau artificielle gazeuze analogue à celle des célèbres sources de Vichy

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHARMACIES. — COMPAGNIE FERMIÈRE DE VICHY, 8, BOULEVARD MONTMARTRE

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

Prescrit depuis 30 ans

CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES

Paris, 6, Avenue Victoria.

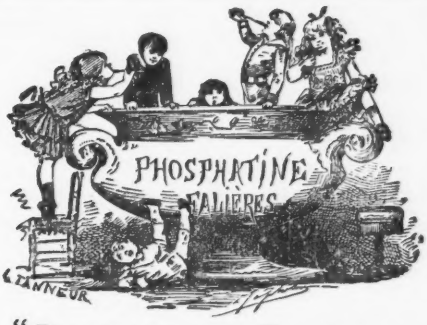

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os.*

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHcies

CONSTIPATION

Guérison par la véritable

Poudre Laxative de Vichy

Laxatif sûr, agréable, facile à prendre

Le flac. de 25 doses environ 2 fr. 50

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHcies.

POUR RECONQUÉRIR **VIRILITÉ et FORCE** DEMANDEZ dans les phies **CITRATE** DU Dr **CHABLE** ou écrire, RUE BERGÈRE, 28, PARIS

ECZÉMA, DARTRES, PLAIES, HUMEURS Dépuratif CHABLE, 5 fr. — 28, r. Bergère, Paris. ENVOI FRANCO — CONSEILS GRATIS

Dentition

SIROP DELABARRE

Sirop sans narcotique.

Employé en frictions sur les gencives, il facilite la sortie des Dents et supprime tous les accidents de la première Dentition.

Exiger le nom de DELABARRE et le Timbre officiel. — 3 fr. 50 LE FLACON

FUMOUZE-ALBESPEYRES, 78, Faubg St-Denis, Paris.

Le meilleur Calmant

SIROP BERTHÉ

Souffrances de toute nature, *Rhumes, Maux de Gorge, Maux d'Estomac, Douleurs de Ventre* chez les Femmes, *Excitation nerveuse, Insomnies*, etc.

PÂTE BERTHÉ, complément du traitement.

EXIGER le *Timbre officiel* et la *Signature*

Sirop, 3f; *Pâte*, 1f60.

FUMOUZE-ALBESPEYRES, 78, Faubg St-Denis, Paris.

PATE ÉPILATOIRE DUSSER

Employée une ou deux fois par mois, elle détruit les poils follets disgracieux sur le visage des Dames, sans aucun inconvénient pour la peau, même la plus délicate. **Sécurité, Efficacité** garanties. — **50 Ans de Succès.** — (Pour la barbe, 20 fr.; 1/2 boîte, spéciale pour la moustache, 10 fr. *franco* mandat.) — Pour les bras, employer le **PILIVORE** —— DUSSER, 1, Rue J.-J.-Rousseau, PARIS

L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI

Rédacteur en chef : M. PAUL LEROY-BEAULIEU, Membre de l'Institut

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU SAMEDI 6 AVRIL 1901

PARTIE ÉCONOMIQUE. — Le Budget de 1902. — Le Congrès de la réglementation douanière. — Les Chemins de fer aux États-Unis. — Le Mouvement économique et social en Allemagne : le commerce des céréales; le rétablissement de la Bourse de Commerce à Berlin; le syndicat des alcools. — La Production et la consommation de la viande. — Lettre d'Angleterre : le marché financier et le prochain emprunt de sir Michaël Hicks-Beach : le commerce extérieur de la colonie du Cap de Bonne-Espérance en 1899 et en 1900; les recettes budgétaires de l'exercice 1900-1901; la Commission d'enquête sur l'administration du port de Londres; le *County Council* et la question du logement ouvrier. — Revue économique : le produit de l'octroi de Paris pour le mois de mars 1901; la Chambre de compensation des banquiers de Paris; le monopole de l'alcool en Suisse. — Nouvelles d'outre-mer : Uruguay.

PARTIE COMMERCIALE. — Revue générale. — Sucres. — Prix courant des métaux sur la place de Paris. — Correspondances particulières : Bordeaux, Lyon, Marseille, le Havre.

REVUE IMMOBILIÈRE. — Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine.

PARTIE FINANCIÈRE. — Banque de France. — Banque d'Angleterre. — Banque de Russie. — Tableau général des valeurs. — Marché des capitaux disponibles. — Marché anglais et chemins de fer américains. — Rentes françaises. — Obligations municipales. — Obligations diverses. — Obligations des chemins de fer austro-hongrois ou autrichiennes diverses. — Actions des chemins de fer. — Institutions de crédit. — Fonds étrangers. — Valeurs diverses : Sociétés d'électricité; Canal de Suez; Mines d'or du Transvaal; Mines de l'Australie de l'Ouest. — Assurances. — Renseignements financiers : recettes des Omnibus de Paris, des Voitures à Paris, de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits et du Canal de Suez. — Changes. — Recettes hebdomadaires des chemins de fer.

BUREAUX : CITÉ BERGÈRE, 2, A PARIS

ABONNEMENTS. — Paris et Départements : Un an, 40 fr.; six mois, 20 francs.

SAISON 1901

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'OCÉAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

Valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des Bains de mer, du *Samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 Octobre,* il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, *à prix réduits,* pour les stations balnéaires ci-après :

SAINT-NAZAIRE.
PORNICHET (Sainte-Marguerite).
ESCOUBLAC-LA-BAULE.
LE POULIGUEN.
BATZ.
LE CROISIC.
GUÉRANDE.
VANNES (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz).
PLOUHARNEL-CARNAC.
SAINT-PIERRE-QUIBERON.
QUIBERON (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer).
LORIENT (Port-Louis, Larmor).
QUIMPERLÉ (Pouldu).
CONCARNEAU (Beg-Meil, Fouesnant).
QUIMPER (Bénodet).
PONT-L'ABBÉ (Langoz, Loctudy).
DOUARNENEZ.
CHATEAULIN (Pentrey, Crozon, Morgat).

Objets de Curiosité
ET D'AMEUBLEMENT

Porcelaines de Saxe et de Sèvres

OBJETS DE VITRINE, BOITES, MINIATURES

BRONZES & MEUBLES

TAPISSERIES

VENTE

HOTEL DROUOT, SALLES 9 & 10

Les Vendredi 26 et Samedi 27 Avril 1901

A DEUX HEURES

COMMISSAIRE-PRISEUR
Me PAUL CHEVALLIER
10, rue Grange-Batelière

EXPERTS
MM. MANNHEIM
7, Rue Saint-Georges

EXPOSITION

Le Jeudi 25 Avril, de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2.

TABLEAUX MODERNES

ŒUVRES DE

BARYE, BOUDIN, HUGUET,
JONGKIND, LÉPINE, PISSARRO, RENOIR, SISLEY, ZIEM

AQUARELLES, PASTELS

PAR

BARYE, BESNARD, JONGKIND, J.-F. MILLET, PISSARRO

VENTE

HOTEL DROUOT, SALLE 6

Le Lundi 29 Avril 1901, à 3 heures

COMMISSAIRE-PRISEUR
Me PAUL CHEVALLIER,
10, rue Grange-Batelière

EXPERT
M. DURAND-RUEL
16, rue Laffitte

EXPOSITIONS

PARTICULIÈRE : Le Samedi 27 Avril 1901
PUBLIQUE : Le Dimanche 28 Avril 1901
De 1 heure 1/2 à 5 heures 1/2.

Collection de feu M. Eugène FÉRAL

TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES

AQUARELLES, DESSINS, PASTELS

ŒUVRES DE

Boilly, Boucher, Ph. de Champaigne, Clouet, Fragonard, Greuze, Largillière, Mignard, Prud'hon, Van Dael, J. Ruysdael, Van Spaendonck, Teniers, etc., etc.
Baron, Chavet, E. Detaille, Dejonghe, Faustin Besson, Fauvelet, Jongkind, Lepoittevin, Plassan, Roqueplan, Troyon, Willems, etc., etc.

OBJETS DE CURIOSITÉ ET D'AMEUBLEMENT DU XVIIIe SIÈCLE

PORCELAINES, MINIATURES, OBJETS DE VITRINE, MONTRES, ÉVENTAILS

BRONZES DE BARYE, BRONZES D'AMEUBLEMENT

SIÈGES COUVERTS EN ANCIENNE TAPISSERIE

VENTE HOTEL DROUOT, SALLES Nos 9 et 10

Les Lundi 22, Mardi 23 et Mercredi 24 Avril 1901, à deux heures

COMMISSAIRE-PRISEUR
Me PAUL CHEVALLIER
10, rue Grange-Batelière, 10

EXPERTS
MM. MANNHEIM
7, rue Saint-Georges, Paris

Expositions salles nos 9, 10 et 11.
PARTICULIÈRE : Le Samedi 20 Avril 1901, de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2.
PUBLIQUE : Le Dimanche 21 Avril 1901, de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2.

DIE GRENZBOTEN

Zeitschrift für Politik, Litteratur und Kunst

60e ANNÉE

SOMMAIRE DU No 13. — 28 mars 1901.

Aus dem österreichischen Reichsrat.
Krieg und Arbeit.
Briefe eines Zurückgekehrten. 6.
Philipp Jakob Spener in seiner Bedeutung für die Heraldik und die Genealogie. Von Stephan Kekule von Stradonitz.
Die industriellen Monopole in den Vereinigten Staaten. Nach neuern Quellen dargestellt von Oswald Collmann. (Schluss.)
Massgebliches und Unmassgebliches : Die Ausführung des kaiserlichen Schulerlasses — Goethe.

SOMMAIRE DU No 14. — 4 avril 1901.

Das klassische Altertum im Wandel der Geschichtsauffassung. Von Otto Kaemmel.
Zurück zu Kant !
Kipling und Tolstoi. Von E. von der Brüggen.
Moderne Bücherausstattung.
Ein Kärntner Kirchtag. Von Hans Kerschbaum.
Massgebliches und Unmassgebliches : Nietzsche und andre — Volksbildung und Heimatkunde — Eine Kohlenorydgasvergiftung im Altertum.
Litteratur.

PRIX DU NUMÉRO *franco* à domicile (1 Mark). . . . . 1 fr. 25
PRIX DE L'ABONNEMENT POUR TROIS MOIS *franco* à domicile (11 Marks) . . 13 fr. 25

FR. WILH. GRUNOW, ÉDITEUR, LEIPZIG

BANQUE INTERNATIONALE DE PARIS

Société Anonyme. — Capital **40.000.000** *de fr.*

Rapport du Conseil d'Administration

Messieurs,

L'exercice 1900, dont nous avons à vous rendre compte, nous a été défavorable.

Il s'annonçait cependant dans de bonnes conditions et, lors de notre dernière réunion, le 17 mai 1900, nous pouvions prévoir un résultat satisfaisant. Mais nos espérances à cet égard ont été déçues.

Dans ces circonstances, nous avons cru devoir devancer de près de deux mois l'époque habituelle de notre Assemblée générale.

Si les marchés financiers se sont ressentis des causes d'ordre général, telles que la prolongation de la guerre au Transvaal et les événements qui se sont produits en Extrême-Orient, et si, par suite, ces causes ont affecté une partie de notre portefeuille de titres, il est certain que la situation jusqu'ici si prospère de notre Banque a été plus particulièrement influencée par l'intérêt très considérable que nous avons été amenés à prendre dans les affaires de la Société Métallurgique de l'Oural-Volga, à la fondation de laquelle nous avions pris part.

Société Métallurgique de l'Oural-Volga. — Cette Société a été créée, en 1896, de concert avec deux des principales banques de Russie : la Banque Internationale de Commerce de Saint-Pétersbourg et la Banque d'Escompte de Saint-Pétersbourg, et avec le concours de la Compagnie des Forges de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons, conseil technique de la Société.

Cette entreprise avait pour but la fabrication de la fonte au bois dans ses domaines de l'Oural et la transformation de cette fonte dans des aciéries, à Tsaritsyne, sur la Volga.

La Société Métallurgique de l'Oural-Volga a eu à subir les vicissitudes que presque toutes les affaires industrielles rencontrent après leur création : augmentation du coût de premier établissement par le dépassement des prévisions, et retard dans la mise en marche. Les dépenses supplémentaires qui en ont été la conséquence n'auraient exercé qu'une influence relative sur les résultats attendus si la crise économique, surgissant en Russie, n'était venue changer profondément les conditions d'existence de cette Société.

Les difficultés de trésorerie qui en sont résultées pour la Société l'ont amenée à nous demander notre concours. Deux missions furent, à notre demande, envoyées en Russie au cours de l'automne 1899 et en février 1900. Rassurés par les rapports de ces missions, nous avons de concert avec d'autres maisons, ouvert à la Société Métallurgique de l'Oural-Volga les crédits qu'elle jugeait tout à fait suffisants pour compléter son fonds de roulement et traverser la crise.

Ces crédits, dans lesquels votre Conseil d'administration a participé personnellement pour un chiffre important, ne nous inspiraient à cette époque aucune préoccupation : en effet, nous croyions que la crise en Russie ne serait que passagère, mais une nouvelle et considérable chute des prix de vente et différents incidents de force majeure que la Société a eu à subir, au cours de l'été dernier, sont venus encore modifier les prévisions qui avaient servi de base à ces opérations de crédit et créer à la Société de nouveaux besoins que nous n'avons pas cru pouvoir satisfaire.

A la fin de l'exercice 1900, la baisse continue des prix de vente des produits fabriqués ainsi que l'augmentation des dépenses résultant du prix du combustible, étaient arrivées à constituer pour la Société un écart de recettes d'environ 5 millions et demi de francs sur les prévisions d'origine ; elle ne pouvait donc plus exploiter dans des conditions lui permettant de faire face à ses charges. En présence d'une situation de trésorerie devenue de plus en plus difficile, la Société a dû se résoudre, le 28 décembre dernier, à arrêter ses paiements et à chercher une entente avec ses créanciers, en réclamant, en France, le bénéfice de la loi sur la liquidation judiciaire et, en Russie, la mise sous « Administration ».

Actuellement la Société prépare les bases d'un concordat qui sera soumis incessamment aux intéressés. En attendant, l'Administration de l'Oural-Volga continue à faire fonctionner les usines de Tsaritsyne avec une exploitation réduite.

Société des Mines de fer de Komarowo et des Usines Métallurgiques de l'Oural Méridional. — Au cours de l'année dernière, la Société Métallurgique de l'Oural-Volga a séparé en deux son exploitation, en apportant ses domaines dans l'Oural à une Société russe, constituée à cet effet, sous le nom de Société des Mines de fer de Komarowo et des Usines Métallurgiques de l'Oural Méridional.

Nous avons cru devoir faciliter cette opération, en souscrivant un certain nombre d'actions à la constitution de la nouvelle Société et en faisant avec elle une opération de crédit.

L'Actif de la Société des Mines de fer de Komarowo se compose : de trois hauts fourneaux, d'environ 110.000 hectares de forêts et de gisements miniers en toute propriété, et d'un domaine plus étendu encore de terrains amodiés soit à la Couronne, soit à des communes. Il existe sur les domaines appartenant en propre à la Société des gisements de minerai de fer d'une qualité exceptionnelle et d'une importance considérable.

L'affaire de Komarowo souffre actuellement des bas prix de la fonte, en même temps que d'une insuffisance de fonds de roulement, et il faut également attendre pour elle, comme pour toutes les industries du même genre en Russie, des conditions normales pour pouvoir apprécier exactement sa valeur. Nous devons, toutefois, ajouter que la construction d'un chemin de fer, dont le Gouvernement russe a fait faire l'étude sur place, l'été dernier, par ses ingénieurs, viendrait améliorer considérablement l'avenir de la Société des mines de fer de Komarowo :

Voici, maintenant, la décomposition du chiffre de 11.089.486 fr. 90 c., total de nos engagements dans ce groupe d'affaires.

1° 2.902 actions et 1.234 obligations de la Société Métallurgique de l'Oural-Volga, qui ont été évaluées aux cours du 31 décembre, inférieurs à ceux cotés actuellement et ne représentant plus dans notre actif qu'une somme de 201.103 fr.; la moins-value en résultant a été passée au compte de Profits et Pertes de l'exercice 1900.

2° Des crédits ouverts à la Société Métallurgique de l'Oural-Volga s'élevant à une somme de 6.873.700 fr. 50 c.

3° 2.050 actions de la Société des Mines de fer de Komarowo, souscrites par nous à 250 Rbs., et qui figurent à notre bilan pour leur valeur au pair, soit 1.382.202 fr. 25 c.;

4° Une créance de 2.632.481 fr. 15 c., représentée par des billets à ordre de la Société des Mines de fer de Komarowo qui s'est engagée à garantir cette créance par une hypothèque.

Tels sont, Messieurs, les engagements que nous avons dans ces deux affaires.

Quels que soient les graves mécomptes que nous éprouvons aujourd'hui, nous persistons à penser que les conditions des marchés financiers et industriels en Russie doivent s'améliorer et que, dans une situation normale, ces affaires pourront être à même de rémunérer les capitaux qui y ont été engagés.

En dehors de ces deux affaires spéciales, la dépréciation qui a atteint, depuis l'automne dernier, les valeurs industrielles en général et celles d'applications électriques et de transports en particulier, devait forcément se faire sentir sur notre portefeuille et nos participations.

Nos engagements :

en fonds publics, actions et obligations, s'élèvent à	Fr.	13.992.377 30
en participations à		6.460.950 65
Ensemble	Fr.	20.453.327 95

Ces engagements d'ensemble 20.453.327 fr. 95 c., se divisent comme suit :

Affaires de Traction et Tramways en France	Fr.	3.069.371 10
Affaires de Traction et Tramways à l'Etranger		2.237.324 20
Métallurgie et construction en France et à l'Etranger		1.702.618 35
Mines et Compagnies minières		4.005.399 90
Câbles et Télégraphes		1.471.043 »
Fonds d'Etats		2.665.447 95
Sociétés diverses : Banques, Chemins de fer et industries diverses en France et à l'Etranger		5.302.123 15
		20.453.327 95

Affaires de traction et de tramways en France. — Notre intérêt de 3.069.371 fr. 10 c. dans ce groupe se répartit sur dix affaires et comprend les actions de différentes compagnies de traction, de tramways et de transports électriques de toute nature, dont nous vous avons entretenus dans nos précédents rapports.

En premier lieu, nous devons vous signaler nos participations aux affaires de tramways de pénétration dans Paris. Les lignes auxquelles nous restons intéressés sont : la Compagnie des Tramways de l'Est Parisien, la Compagnie des Tramways de l'Ouest Parisien, la Compagnie des Tramways de la rive gauche de Paris et la Compagnie des Tramways mécaniques des environs de Paris (Nord-Ouest Parisien). Elles doivent être, au cours de l'année courante, mises en exploitation complète et les personnes compétentes qui ont été chargées de suivre ces entreprises persistent à avoir confiance dans le rendement de ces lignes.

D'autre part, nous n'avons qu'à nous féliciter de la part importante que nous avions prise à la fondation de la Compagnie du chemin de fer Métropolitain de Paris.

Affaires de traction et de tramways à l'Etranger. — Dans ce chapitre, dont l'importance est de 2.237.324 fr. 20 c. notre engagement principal consiste pour environ 1.800.000 fr. en obligations hypothécaires de la Compagnie des Tramways de La Havane, qui a pour cinquante-huit ans le monopole de l'exploitation du réseau des tramways de cette ville. La transformation à l'électricité de ce réseau est actuellement presque terminée et l'ouverture officielle d'une partie de l'exploitation par le nouveau mode de traction vient d'avoir lieu. Les rapports qui nous viennent de La Havane nous font entrevoir que cette affaire justifiera notre confiance.

Le surplus de nos engagements dans ce groupe d'affaires se compose d'actions de la Compagnie de tramways de Moscou et d'actions de la Compagnie de Traction et d'Electricité, société belge, qui possède plusieurs réseaux de tramways en Russie.

Métallurgie et constructions en France et à l'étranger. — Nos engagements d'ensemble 1.702.618 fr. 55 dans ces affaires comprennent nos intérêts dans les Sociétés suivantes :

En France : dans la Société des Aciéries, Hauts-Fourneaux et Forges de Trignac, la Société Industrielle d'énergie électrique, la Compagnie des Etablissements Lazare Weiller, la Compagnie Industrielle d'Electricité (procédés Westinghouse);

En Allemagne : dans la Société d'Installations électriques, de force et de lumière, la Société d'Electricité Kélios, etc.;

Et en Russie : dans la Société des Laminoirs de cuivre et cartoucheries de Toula, la Société des chantiers, ateliers et fonderies de Nicolaïef, etc.

Pour la Société des Aciéries, Hauts-Fourneaux et Forges de Trignac, dans laquelle nous restons intéressés au 31 décembre pour 345.000 francs environ, les résultats de l'exercice ont été défavorablement influencés par l'inexécution de contrats de charbons que cette Société s'était assurés; il en est résulté sur ses titres une dépréciation que nous avons tout lieu de croire temporaire.

En ce qui concerne la Compagnie des Etablissements Lazare Weiller, notre intérêt comme actionnaires dans cette affaire ne représente plus à notre Bilan que 200.000 francs environ.

La Société Industrielle d'Electricité (Procédés Westinghouse) a eu, elle aussi, à lutter avec les difficultés du début; nous avons fait pour notre intérêt dans cette affaire une évaluation basse, et à la suite de l'amortissement dont nous l'avons frappée, elle ne figure plus à notre Bilan que pour 250.000 francs environ.

Nous avons participé, en 1898, de concert avec d'autres établissements russes et français, à la réorganisation de la Société des Laminoirs de cuivre et cartoucheries de Toula. Cette affaire paraît actuellement en voie d'amélioration.

Notre intérêt s'y trouve ramené à 240.000 francs.

Mines et Compagnies minières. — Dans ce chapitre, qui se monte à 4.005.399 fr. 90 c. et qui représente notre intérêt dans vingt-et-une Sociétés, sont comprises notamment pour 1.200.000 francs environ, des actions de la Compagnie Française des Mines d'or et d'Exploration et de la Banque Française de l'Afrique du Sud.

Parmi les autres, nous vous citerons les suivantes :

La Société des Mines d'argent de Quintowa (Mexique) dans laquelle nous possédons 23.812 actions de 1 £, sur 52.000 actions dont se compose le capital et qui est entrée, depuis quelques années, dans une période d'exploitation très satisfaisante. Elle a fait des bénéfices nets qui lui ont permis de distribuer 40 0/0 de dividende pour l'exercice 1898, 25 0/0 pour l'exercice 1899; le dividende de l'exercice 1900 s'élèvera vraisemblablement à 30 0/0.

Nous n'en avons pas moins continué à porter ces actions à notre Bilan pour leur valeur nominale de 25 francs l'une.

La Société des Charbonnages de Nikotowka (Bassin du Donetz) sera, à la fin de l'année, en exploitation. Cette affaire, qui figure à notre Bilan pour 745.000 francs, se présente dans de bonnes conditions.

Le solde de ce chapitre se compose, notamment pour 500,000 francs environ, de la part que nous avons dans une avance, avec option sur des actions, faite à une des bonnes Compagnies minières du Transvaal, et, pour le surplus, d'intérêts que nous avons dans quinze Sociétés différentes.

Affaires de Câbles et de Télégraphes. — Ce chapitre d'une importance de 1.471.043 francs se compose de nos actions de la Compagnie française des Câbles Télégraphiques et de la Société Générale Française de Télégraphes. Cette entreprise n'a pas encore répondu aux espérances que l'on fondait sur elle, mais nous devons dire que la situation s'améliore et que la progression des recettes est constante.

Fonds d'États. — Le principal article de ce chapitre est l'intérêt que nous avons dans les affaires Bulgares. La situation des marches financiers et diverses considérations d'ordre politique n'ont pas permis aux Banques intéressées de procéder, en 1900, à la réalisation des titres de l'Emprunt 6 0/0 1892 et des bons du Trésor Bulgare 6 0/0 garantis par la redevance des Tabacs, qui ont fait l'objet des opérations dont nous vous avons entretenus dans nos précédents rapports.

Sociétés diverses. — Dans ce chapitre, qui représente pour 3.302.123 fr. 25 notre intérêt dans 53 sociétés diverses, nous avons à vous signaler un poste important, c'est celui des Chemins de fer du Sud de l'Espagne, dans lesquels notre intérêt s'élève à 2.600.000 fr. environ, représentés, pour la plus grande partie, par des obligations.

La ligne est maintenant ouverte à l'exploitation et les recettes ont justifié toutes les prévisions. Pour régler définitivement les questions pendantes entre les différents intérêts engagés dans cette entreprise, un nouveau projet de convenio doit être présenté très prochainement qui paraît devoir mettre fin à tous les litiges.

Parmi nos autres engagements de quelque importance, figurent des actions de la Banque de l'Indo Chine, de la Banque Commerciale Italienne, du Bankverein de Vienne, de la Banque des Chemins de fer Orientaux à Zurich, des obligations de la Société des Moulins de Corbeil, et enfin des obligations de l'ancienne Compagnie de Panama et des actions de la nouvelle Société de Panama.

Le reste se compose d'affaires très diverses et où nos participations sont minimes.

Avances sur garanties. — Les avances sur garanties s'élèvent à 6.935.443 fr. 82 c.

Pour ce chapitre, nous pensons qu'il vous suffira de savoir que la solvabilité de nos débiteurs (gouvernements, sociétés ou particuliers), ainsi que les gages affectés à nos créances et une prévision de 892.000 francs environ que nous avons cru devoir faire pour quelques crédits dont les gages ont été affectés par les circonstances, doivent nous mettre à l'abri d'aléas pour l'avenir.

Affaires immobilières. — Nous vous avons entretenus de l'opération que nous avions faite sur les terrains des rues Laffitte, Lafayette et Taitbout, et qui devait avoir comme une de ses conséquences l'installation de notre banque dans des locaux mieux appropriés à son développement. Les circonstances nous ont fait penser qu'il était préférable, au moins quant à présent, d'ajourner l'exécution de cette partie de notre programme; mais nous nous sommes occupés de la revente des terrains qui ne devaient point avoir d'affectation à nos besoins.

Notre bilan se résume comme suit :

ACTIF

Nos disponibilités :		
Les espèces en caisse pour . . . . . Fr.	1.622.029 58	
Les fonds disponibles dans les Banques pour	1.362.656 30	
Le portefeuille d'effets sur la France et l'Étranger pour	5.466.324 16	
Les reports en France et à l'Étranger pour	5.861.731 40	
Les avances à cour terme pour	633.325 »	
Ainsi que les sommes à recevoir en liquidation de fin décembre pour.	874.345 15	
formant un total de. . . . . Fr.		15.820.411 59
Les Comptes courants débiteurs s'élèvent à		3.557.043 36
Les Fonds publics, actions et obligations, à		13.992.377 30
Les participations financières, à		6.460.950 65

Nous venons de vous donner des détails sur ces deux derniers chapitres.

Enfin, les avances sur garanties s'élèvent à		6.935.443 82
Le compte Immeubles figure pour.		4.842.709 27
Engagements Oural-Volga et Komarowo :		
Avances à la Société métallurgique de l'Oural-Volga	6.873.700 50	
Avances a la Société des Mines de fer de Komarowo et des Usines métallurgiques de l'Oural méridional . .	2.632.481 15	
2.050 actions Société des Mines de fer de Komarowo et des Usines métallurgiques de l'Oural méridional, au pair.	1.382.202 25	
2.902 actions et 1.254 obligations Société Métallurgique de l'Oural-Volga, au cours du 31 décembre 1900	201.103 »	
	Fr.	11.089.486 90
Les Comptes d'ordre s'élèvent à. . . . Fr.		202 071 77
ayant leur contre-partie au Passif.		
Et les Comptes divers se montent à. . Fr.		292.592 62

PASSIF

Capital. . . . . Fr.	40.000.000 »
Réserve légale. . . . . Fr.	1.717.022 24
Fonds de prévoyance . . . . . Fr.	3.296.964 29
dont 250.000 francs pour le personnel et 166 964 fr. 29 c. appartenant aux Administrateurs.	
Les effets à payer . . . . . Fr.	4.569.245 32
Les dividendes restant à payer sur nos actions . . . . . Fr.	22.813 57
Les Comptes courants créditeurs se montant à . . . . . Fr.	6.250.356 52
auxquels viennent s'ajouter les Comptes courants spéciaux à échéance fixe pour . . . . . Fr.	4.661.573 25
Les Comptes d'ordre. . . . . Fr.	202.071 77
somme égale au chiffre figurant sous la même rubrique à l'Actif.	
Les Comptes divers s'élevant à . . . . Fr.	536 181 48
sont des écritures transitoires qui trouvent leur application dans l'exercice en cours.	

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

CRÉDIT

Les intérêts, reports, commissions, changes et divers ont produit. . . . . Fr.	2.687.996 38	
Les fonds publics et participations	2.611.131 09	
Ensemble. . . . . Fr.		5.299.127 47

contre 5.494.604 fr. 46 c. en 1899.

Ce chiffre de bénéfices réalisés mérite de fixer l'attention, la plus grande partie en ayant été encaissée dès le premier semestre, ce qui justifiait les espérances que nous pouvions avoir au début de l'année.

En ajoutant aux bénéfices nets réalisés ci.	5.299.127 47
Les bénéfices reportés de l'Exercice précédent de.	4.277.058 59
on arrive à un total de bénéfices de . . Fr.	9.576.186 06

DÉBIT

La moins-value du Portefeuille sur valeurs cotées s'élève à . . . . . Fr.	3.996.858 59
Le compte de Prévisions sur valeurs non cotées, participations, etc., à	2.750 000 »
Les frais généraux de toute nature à. . .	892.468 63

Nos frais généraux ont diminué d'une année sur l'autre, de 158.215 fr. 29 c.; mais cette diminution représente des tantièmes qui n'ont pas eu à jouer au cours de l'Exercice 1900.

A reporter : Total du Débit. . . Fr.	7.639.327 22
Report : Total du débit. . . Fr.	7.639.327 22

Nous avons pris des mesures pour réaliser d'autres réductions sur ce chapitre.

Si nous déduisons de cette somme les bénéfices réalisés mentionnés plus haut au crédit du compte de Profits et Pertes, soit. 5.299.127 47

il reste. . . . . Fr. 2.340.199 75
représentant la perte de l'exercice.

Les moins-values sur notre portefeuille de valeurs cotées et les prévisions pour les autres engagements portés au débit du compte de Profits et Pertes pour un total de 6.746.858 f. 59 ne représentent pas des pertes consommées, mais des différences de cours et d'évaluations que nous avons dû faire, en fin d'exercice, dans des conditions évidemment défavorables. Nous espérons bien qu'une bonne partie de ces sommes passées en perte pourra être recouvrée.

Les bénéfices reportés des exercices précédents s'élèvent à. . . . . Fr.	4.277.058 59
Si nous déduisons la perte de l'exercice 1900 . . . . . Fr.	2.340.199 75
Il reste disponible au crédit du compte de Profits et Pertes. . . . . Fr.	1.936.858 84

que nous vous proposons de reporter à nouveau, observation étant faite que, sur cette somme :

Fr. 1.802.938 92	appartiennent aux Actionnaires.
133.912 92	— Administrateurs qui ont supporté naturellement leur quote-part proportionnelle à la réduction des bénéfices reportés.
Total égal Fr. 1.936.858 84	

Par suite de ce report à nouveau, l'ensemble de nos réserves s'élèvera à 6.950.845 fr. 37 se décomposant comme suit :

Réserve légale. . . . . Fr.	1.717.022 24
Fonds de prévoyance	3.046.964 20
Fonds de prévoyance pour le personnel .	250.000 »
Benéfices reportés. . . . . Fr.	1.936.858 84
Total égal. . . . . Fr.	6.950.845 37

Nous pensons, Messieurs, que les explications qui précèdent suffiront pour que vous puissiez vous rendre un compte exact de la situation de notre Société.

Le mandat de deux de nos administrateurs arrive à expiration cette année : celui de M. Dansette, que nous ne vous proposons pas de remplacer aujourd'hui et celui de M. Morel-Kahn, que nous vous proposons de réélire.

En résumé, nous vous demandons, Messieurs :

1° D'approuver les comptes de l'Exercice 1900;

2° D'approuver le report à nouveau du solde créditeur du compte de Profits et Pertes, s'élevant à 1.936.858 fr. 84 c.;

3° De réélire M. Morel-Kahn, administrateur sortant;

4° De nommer un censeur en remplacement de M. le comte Salles, décédé.

Enfin, vous avez à nommer un ou plusieurs commissaires, chargés, conformément à l'article 30 des statuts, de présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de 1902, un rapport sur les comptes de l'exercice 1901. Les commissaires sortants sont MM. F. de Carrère, Ch. Durand et G. Pfeiffer qui sont rééligibles.

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE

L'Assemblée composée de 130 actionnaires réunissant, par eux-mêmes ou comme mandataires, 31.435 actions, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration, du Comité de Censure et des Commissaires des Comptes :

1° Approuve les comptes de l'exercice 1900;

2° Approuve le report à nouveau du solde créditeur du compte de Profits et Pertes, s'élevant à 1.936.858 fr. 84 c.

3° Réélit M. Morel-Kahn, administrateur sortant;

4° Nomme M. le marquis R. de Lauris, membre du Comité de Censure en remplacement de M. le comte Salles, décédé;

5° Nomme MM. Ch. Durand, F. de Carrère et G. Pfeiffer, commissaires chargés de faire un rapport à l'Assemblée générale de 1902 sur les comptes de l'exercice 1901.

Librairie HACHETTE & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Vient de Paraître :

Lord ROSEBERY

NAPOLÉON

LA DERNIÈRE PHASE

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLAIS AVEC L'AUTORISATION DE L'AUTEUR

PAR

AUGUSTIN FILON

Un volume in-16, broché . . . . . 3 fr. 50

Le livre de Lord Rosebery est un des ouvrages les plus importants qui aient été publiés en Angleterre sur Napoléon. Nous croyons donc faire œuvre patriotique en ajoutant ce volume à la *Bibliographie Napoléonienne* où il doit prendre une place à part auprès des publications que l'Empereur ait inspirées dans ces dernières années.

Le sujet — Napoléon à Sainte-Hélène — est un des plus fascinants qu'on puisse offrir aux lecteurs français.

L'auteur, par sa haute situation dans la politique anglaise, par son passé, et plus encore peut-être par son avenir, est une des personnalités les plus intéressantes de ce temps-ci.

Pour arriver à mener sa tâche à bonne fin, lord Rosebery a tout lu et tout compris, les documents anglais et les documents français ; après les avoir analysés en historien, il les apprécie en homme d'État qui sait aussi bien mettre en relief le moindre détail pittoresque du drame, qu'en esquisser à grands traits la large et profonde philosophie.

Tout doit donc contribuer au succès d'un livre qui vient à son heure, en Angleterre comme en France, et qui éveillera dans toutes les âmes une aspiration vers la vraie grandeur.

CALMANN LÉVY, Éditeur, rue Auber, 3, PARIS

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

PIERRE DE COULEVAIN

Ève Victorieuse

ROMAN

Un volume grand in-18. Prix. 3.50

Maudit soit l'Amour!

PAR L'AUTEUR DE

AMITIÉ AMOUREUSE

ROMAN

Un volume grand in-18. Prix. 3.50

Thomas Gordeieff

PAR

MAXIME GORKI

Roman traduit du russe avec l'autorisation de l'auteur par

MADAME B. MARINOVITCH

Un volume grand in-18. Prix. 3.50

L'Oiseau d'Orage

PAR

MARCELLE TINAYRE

Un volume grand in-18. Prix. 3.50

Envoi FRANCO contre mandat ou timbres-poste

LIVRES NOUVEAUX

MAUDIT SOIT L'AMOUR !
par l'auteur de « Amitié Amoureuse ».

Des scènes passionnées, tour à tour attendries et violentes, l'éternelle histoire de la femme qui aime et qui se donne, de l'homme qui désire, puis se lasse et oublie, on trouvera tout cela dans ce roman d'amour, qui est bien un vrai roman d'amour, et qu'on est heureux d'avoir lu. L'auteur de « Amitié amoureuse » sait nous émouvoir tout naturellement, sans jamais s'attarder ni aux analyses ni aux descriptions minutieuses; l'action toujours se hâte, se précipite, de scène en scène, de réplique en réplique. Les héros ne raisonnent point sur eux-mêmes; ils vivent leur vie, telle qu'ils la subissent, telle que leur cœur la fait pour eux. Et c'est pour cela que le public a su, tout de suite, distinguer ces œuvres sincères et attachantes où chacun retrouve, à chaque page, un peu de sa vie personnelle, d'anciennes émotions, d'anciens secrets.

L'AIGLON EN IMAGES ET DANS LA FICTION DRAMATIQUE ET POÉTIQUE,
par **John Grand-Carteret.**

Le beau drame en vers de M. Edmond Rostand a ému la curiosité du public et voici que tout le monde, aujourd'hui, veut connaître l'histoire de celui qui fut le roi de Rome. L'historien de *Napoléon et sa famille* nous doit cette étude minutieuse. Mais, en attendant, M. John Grand-Carteret nous offre cent cinquante estampes et dessins, tous documents authentiques et des plus rares. Il nous les présente, un à un, d'une page ou d'un mot, depuis les portraits officiels jusqu'aux pièces de propagande et aux caricatures. On trouve à la fin de l'ouvrage une curieuse étude bibliographique, avec des documents et de nombreux extraits, empruntés aux œuvres inspirées par « l'Aiglon ».

LES CARTONS VERTS, par **Georges Lecomte.**

Après les *Valets*, cette étude vigoureuse des politiciens, serviteurs du suffrage universel, M. Georges Lecomte a voulu faire vivre en ce nouveau livre tout le monde si intéressant de la paperasserie et des bureaux. M. Georges Lecomte est un romancier grave, qui prend gravement tous les sujets et les marque fortement à son empreinte. Il excelle à nouer fortement une intrigue, à créer des types et des milieux : il a le don si rare de faire « pittoresque » et de faire « vrai ». Mais toujours il domine les moindres scènes et on sent qu'il les achemine à quelque secrète démonstration. Aussi, quand on quitte ses livres et que, peu à peu, les détails s'effacent dans l'esprit du lecteur, la thèse survit, s'impose, poursuit nos réflexions. Il fait d'un roman une œuvre utile, toujours féconde. Il ne fut jamais mieux inspiré qu'en ces *Cartons verts* où il a si bien mis en œuvre toutes ses qualités de penseur et d'écrivain.

FRANÇOIS VILLON, par **Gaston Paris.**

Voici en quelques pages, en trois chapitres, un *François Villon* qui fait grand honneur à la *Collection des Grands Écrivains français*. Depuis des années, M. Gaston Paris avait eu l'idée d'introduire cette « figure patibulaire » en la noble et glorieuse compagnie de nos plus illustres écrivains. Et c'est là un livre charmant. « Il aidera peut-être, nous dit l'auteur, à comprendre et à goûter un poète qu'on n'ose pas en général aborder et qui attache quand on s'est approché de lui. » La vérité, c'est qu'en ce petit livre M. Gaston Paris a su ressusciter cet être imprévu et changeant, tour à tour réfléchi et léger, tantôt recueilli et tantôt grimaçant, cet « homme des impressions vives et momentanées » qui sans cesse « riait en pleurs », et ne fut jamais « hors d'enfance ». M. Gaston Paris lui est indulgent. Il tient, lui aussi, que « les fautes de Villon, comme on l'a dit avec esprit, nous ont fait perdre un honnête homme dans le passé et nous ont donné un grand poète pour toujours ». C'est ce grand poète que ce petit livre nous révèle en sa vie pittoresque et qu'il nous apprend à aimer dans son œuvre exquise.

VALENTINE ET MONIQUE, par **Edmond Fazy.**

Ce roman n'est pas un roman, mais c'est quelque chose de bien mieux qu'un roman ordinaire : c'est un livre où il y a du talent, partout, à chaque page. Et, sans doute, il n'y faut chercher ni sujet ni composition, car l'auteur s'amuse en chemin; tout lui est prétexte à « buissonner »; un portrait, une description s'imposent à lui bien plus fortement qu'une scène utile, qu'un récit nécessaire. Et le livre va, de détail en détail; l'auteur fait un pas en avant, puis il en fait quatre en arrière : il s'est souvenu d'un joli mot qu'il avait omis de cueillir. Mais nous le suivons sans impatience, et nous savons bien qu'avec lui flâneries ou haltes ne sont point vaines. C'est un compagnon délicieux.

L'EUROPE ET LA QUESTION D'AUTRICHE AU SEUIL DU VINGTIÈME SIÈCLE,
par **André Chéradame.**

Tous les esprits de quelque clairvoyance envisagent dès aujourd'hui les graves questions qui se poseront inévitablement à la mort de l'empereur François-Joseph. Toutes les provinces de nationalités diverses, réunies sous un même sceptre, seront prêtes à se dissocier, pour aller se fondre dans les empires voisins. M. Chéradame a profondément étudié sur place les origines historiques de la situation actuelle. Il a dédié ce livre savant et original « aux membres du Parlement français ». Il s'est efforcé de tout prévoir et de préparer, pour le jour prochain de la crise, les plans de conduite les meilleurs. Il faut que ce livre soit beaucoup lu : car dès maintenant la responsabilité de ceux qui nous gouvernent se trouve engagée devant l'histoire.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 5886-3-01. — (Encre Lorilleux).

ois
»
75
50
»

aint-
ace et

dmi-

bourg

Paris
ays y

BULLETIN

DE LA

LIBRAIRIE PLON

Paraissant une fois par trimestre

PLON-NOURRIT ET Cie, ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE, PARIS, 6e ARR.

N° 2 — Février 1901

1° Publications des mois de Novembre-Décembre 1900 — Janvier 1901

Romans

MARGUERITTE (Paul et Victor). — *Une Époque.* **Les Tronçons du Glaive.** (Défense nationale, 1870-71.) Un fort volume in-16..... 3 fr. 50

On attendait, de Paul et Victor Margueritte, après *le Désastre*, un pendant digne de cette œuvre magistrale. Ils viennent de publier *les Tronçons du Glaive*, où tient l'épopée de la Défense nationale. Ensuite viendra un volume d'épisodes : Sedan, Strasbourg, Fontenoy, Belfort, — puis la Commune.

Puissant labeur, qui achèvera de faire des Margueritte les historiens et les peintres en titre d'une époque.

Un roman, *les Tronçons du Glaive?* Certes, et des plus passionnants, mais aussi et surtout de l'histoire vécue, sincère, poignante. Le siège de Paris, les armées de province défilent en tableaux saisissants où l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, le frisson de vie intime ou bien la grande émotion historique. Véritable œuvre d'enseignement national, dont la place est à tous les foyers.

BOURGET (Paul), de l'Académie française. — **Le Fantôme.** Un volume in-16..... 3 fr. 50

A qui voudrait avoir une idée complète du talent si varié de Paul Bourget, en goûter tout le charme si ondoyant et si complexe, en savourer toutes les délicatesses, toutes les séductions; en ressentir aussi les fortes et saines émotions, nous conseillerions de lire *le Fantôme.* Le subtil analyste, le conteur élégant, le peintre incomparable de la femme moderne, le psychologue aigu, l'artiste raffiné, enfin le ferme esprit qui sait que le désespoir n'est pas le dernier mot de cette vie et que l'énergie chrétienne peut relever les forces abattues par les orages de la passion, — on retrouve tout Bourget dans *le Fantôme*, toutes les faces admirables ou charmantes de son génie littéraire, plus vivant ici que jamais.

BOURGET (Paul), de l'Académie française. — **Un Homme d'affaires.** Un volume in-16..... 3 fr. 50

C'est un petit roman parisien dont les scènes pathétiques se déroulent dans le décor de la haute vie, dans le monde de la finance, de l'aristocratie et du théâtre. Cette tragédie de famille, d'un intérêt douloureux et passionnant, est aussi remarquable par la fine psychologie des personnages que par le style d'une suprême élégance et d'un accent très moderne. On n'avait jamais peint d'un trait plus incisif l'homme d'argent, l'« homme de proie », tel qu'il apparaît dans la société actuelle. Trois récits exquis : *Dualité*, *Un Réveillon*, *l'Outragé*, accompagnent *Un Homme d'affaires* et témoignent que la sensibilité de Bourget n'a jamais été plus poétique ni plus vigoureuse qu'aujourd'hui.

ARDEL (Henri). — La Faute d'autrui. Un volume in-16. Prix..... 3 fr. 50

Henri Ardel a pris rang parmi les romanciers les plus aimés du public. On a lu avec beaucoup de plaisir : *Rêve blanc*, *Mon Cousin Guy*, *Renée Orlis*, *Tout arrive*, *l'Heure décisive*, et surtout ce séduisant récit intitulé : *Cœur de sceptique*, auquel l'Académie française a décerné le prix Montyon. Son nouveau roman *la Faute d'autrui*, écrit dans un style de délicatesse exquise, et dont les scènes émouvantes se déroulent dans un décor élégant et artistique, est à la fois une histoire passionnante et une merveilleuse étude de psychologie féminine. L'héroïne, Thérèse Erlennes, aussi attirante par sa beauté que par le charme de son esprit, est une figure inoubliable. Henri Ardel nous raconte sa vie amoureuse avec une émotion d'autant plus pénétrante qu'elle est contenue. Rien n'impressionne comme le pathétique discret qui caractérise le talent de l'auteur.

CHAMPOL. — Fleurs d'or. Un volume in-16... 3 fr. 50

Champol n'est pas seulement un écrivain alerte, spirituel et charmant, qui excelle à passionner le lecteur par l'intérêt des aventures qu'il retrace. C'est encore un psychologue des mieux informés, des plus pénétrants, qui sait nous faire entrer dans les moindres recoins d'une âme, surtout d'une âme féminine. Nous n'en voulons pour preuves que *la Conquête du Bonheur* et *le Mari de Simone*, qui ont obtenu un si légitime succès. Son nouveau roman ne sera pas moins goûté que ses aînés. Par l'intimité, la vie et la vérité des détails; par la forme, tantôt fine et gaie, tantôt attendrie et passionnée, du récit; par l'attrait qui s'attache toujours à la peinture des amours sacrifiées, le plus touchant des sujets, *Fleurs d'or* prendra place au rang de ces livres qu'on n'oublie pas et qu'on aime à relire.

Voyages

FOÀ (Édouard). — Mes Grandes Chasses dans l'Afrique centrale Un volume orné de 70 gravures et d'une carte en couleurs..... Broché. 10 francs.
Relié. 12 fr. 50

Après les *Chasses aux grands fauves*, qui ont reçu du public l'accueil le plus sympathique et qui arrivent à leur 8e édition, M. Foà publie

aujourd'hui une nouvelle édition complètement remaniée de *Mes Grandes Chasses*, ouvrage épuisé depuis longtemps et que l'on redemande sans cesse.

Mes Grandes Chasses sont en réalité le tome I des *Chasses aux grands fauves*. L'auteur nous raconte ses débuts, ses premières émotions, ses premiers dangers dans sa vie de chasseur de grands animaux. Tout en poursuivant son dangereux gibier, il nous mène avec lui à travers le Cap, le Transvaal, l'Afrique australe, jusqu'au Zambèze. D'une lecture agréable, plein de détails intéressants ou curieux, plein d'anecdotes et d'observations, ce livre richement illustré et admirablement présenté est destiné au même succès que les autres ouvrages du célèbre explorateur.

MICHEL (Charles). — Mission de Bonchamps. Vers Fachoda à la rencontre de la mission Marchand à travers l'Ethiopie. Un volume in-8° avec une carte et des gravures d'après les photographies de l'auteur, et des dessins de Maurice Potter..... Broché. 10 francs.
Relié. 12 fr. 50

Vers Fachoda est l'histoire tragique des missions françaises envoyées à travers l'Abyssinie à la rencontre de Marchand.

M. Ch. Michel, qui fut le second de la mission, la raconte avec un scrupuleux souci de vérité, et, en disant tout, il a encore à cœur de tout expliquer; la citation des correspondances, des ordres reçus, des lettres de l'empereur d'Ethiopie, etc., ne laisse dans l'ombre aucun fait.

A ce mérite d'une véracité absolue, *Vers Fachoda* joint celui d'une savoureuse originalité de forme; la simplicité du récit lui donne une émotion communicative. Les amateurs de grandes aventures suivront avec intérêt la marche de la mission de Bonchamps à travers les marécages sans fin et les plaines herbeuses du haut Nil, au pays des éléphants. Les curieux de pittoresque s'attacheront surtout aux mille détails que l'auteur nous donne sur les Abyssins, les Gallas ou les tribus nilotiques, sur les mœurs de ces peuples et leur vie intime.

Enfin, les lecteurs avides de renseignements pratiques trouveront à la fin du volume, réunies en Appendice, de précieuses observations scientifiques, commerciales, agricoles, puis une étude sur l'organisation sociale des Abyssins, qui est le document le plus complet paru sur ce sujet.

MORIS (Henri). — Au Pays bleu — Alpes-Maritimes. Un volume grand in-4° raisin, avec couverture à patelettes, illustré d'aquarelles de COSTA et de David DELLEPIANE, ainsi que de 300 gravures en phototypie d'après nature. Préface d'André THEURIET, de l'Académie française..... Broché. 40 francs.
Relié. 50 francs.

Cet ouvrage de haute vulgarisation est consacré à la description de tout ce que les Alpes-Maritimes offrent d'intéressant et de curieux, au triple point de vue de la nature, de l'art et de la vie.

Il promène l'étranger de l'Estérel à la frontière d'Italie, sur cette côte enchantée où sont mollement étendues dans les fleurs, au milieu des orangers, des oliviers et des palmiers, ces villes baignées de soleil que les poètes ont si souvent chantées : Nice, Cannes, Monaco, Menton, sans oublier Grasse, Antibes, Villefranche, Golfe-Juan, Beaulieu, etc.

Après avoir contemplé à son aise ce coin du paradis, le voyageur pénètre dans l'intérieur du pays et remonte, par des routes faciles, les vallées si pittoresques et si diverses d'aspect de la Roya, du Paillon, du Var et de ses affluents, du Loup et de la Siagne, pour aboutir à ces stations d'été qu'on a dénommées la Suisse Niçoise.

L'ouvrage est orné, d'après nature, de très riches gravures, obtenues par un admirable procédé qui donne l'illusion de l'eau-forte.

Histoire

DU LAC (R. P.). *S. J.* — **Jésuites.** Un volume in-16. 3 fr. 50

Au moment où l'opinion publique est émue par les projets de loi sur les associations et par la guerre déclarée aux congrégations religieuses, voici un livre qui vient bien à son heure, et qui est appelé à un immense retentissement. « Je sens, dit l'auteur dans sa préface, que l'on est trompé sur nous par ignorance ; je crois que beaucoup, détrompés, reconnaîtront la vérité qu'ils ignorent, s'ils veulent prendre la peine de me lire ! » Après un retour sur le passé, les *Provinciales* et le rôle des Jésuites dans notre histoire, le P. Du Lac fait l'« examen du présent », étudie les religieux relativement au Concordat, au clergé, à la loi civile, à l'éducation ; il termine par un « coup d'œil sur l'avenir » où il traite de la doctrine politique des Jésuites, des missionnaires, etc. Ecrit dans un style vivant, chaleureux et fortement documenté, *Jésuites* sera lu avec un extrême intérêt et même avec passion dans les camps les plus opposés.

MAUMUS (R. P. Vincent), de l'ordre des Frères prêcheurs. — **La Politique pratique à l'heure présente.** Une brochure in-8° ..... 1 franc

C'est un ardent appel à la concorde. Pour fixer l'attitude que doit garder l'Eglise vis-à-vis de l'Etat, dans les conflits de l'heure présente, l'auteur s'est inspiré des idées de Bossuet : « Accommodons-nous au temps sans blesser la vérité. » Et encore : « L'Eglise doit suivre les lois du pays et en révérer les magistrats. » Le P. Maumus donne de ces vérités un commentaire actuel, vivant et pratique, qui impressionnera tous les esprits de bonne foi.

MADELIN (Louis), agrégé d'histoire et de géographie, ancien membre de l'École française de Rome. — **Fouché** (1759-1820). Deux volumes in-8° ..... 16 francs

Voici un livre qui couronne à souhait la série des mémoires, des souvenirs et des études sur la période révolutionnaire et impériale. C'est l'histoire, et enfin l'histoire véridique, de l'homme qui connut tous les secrets de ces temps troublés, du grand policier, de l'homme d'État énigmatique, du politicien trop habile, du véritable prestidigitateur que fut Fouché. Dans son ouvrage très fortement documenté et — ce qui ne gâte pas les études les plus graves — écrit avec beaucoup d'esprit, M. Madelin a dégagé de la légende cette figure inquiétante qui se profile à tous les tournants de notre histoire depuis 1792 jusqu'à 1816. Il a cherché, derrière le masque officiel du proconsul terroriste et du ministre de l'Empire, la physionomie vraie de cet extraordinaire personnage, et il

nous montre, sous un jour nouveau, le roi des dupeurs, l'homme qui mystifia tour à tour Carnot, Barras, Robespierre, La Fayette, Napoléon et Louis XVIII.

D'ANDIGNÉ. — Mémoires du général d'Andigné, publiés avec introduction et notes par Ed. BIRÉ. Tome II (1765-1857). Un volume..... 7 fr. 50

Parmi les mémoires d'un si haut intérêt sur la Révolution, l'Empire et la Restauration, ceux du général d'Andigné présentent un attrait exceptionnel. La vie aventureuse et dramatique du vaillant chef des chouans passionne comme un roman et forme en même temps une contribution de premier ordre à l'histoire de nos guerres civiles. Le tome Ier a été accueilli avec une vraie satisfaction par la curiosité publique. Le tome II est, s'il est possible, encore plus riche en anecdotes. Ce sont : la fin de la chouannerie, les prisons et l'exil durant l'Empire, la première Restauration, les Cent-Jours, enfin 1830. Ce volume est accompagné de notes excellentes de M. Ed. Biré et d'une table des noms propres cités dans les mémoires.

— Tome Ier (1765-1800). Un volume in-8°..... 7 fr. 50

MOREAU (Jacob-Nicolas). — Mes Souvenirs *(Seconde partie*, 1774-1797). Un volume in-8 ..... 7 fr. 50

Né en 1717, mort en 1803, Moreau fut historiographe de France, bibliothécaire de Marie-Antoinette, premier conseiller de Monsieur frère du roi (depuis Louis XVIII), puis secrétaire de ses commandements, enfin conseiller à la Cour des aides de Provence. Dans ces situations diverses il a pu beaucoup voir et beaucoup savoir. Aussi ses *Souvenirs* abondent-ils en curieuses révélations et en traits inédits. La première partie (1717-1774) a eu un légitime succès. Cette seconde partie s'étend de 1774 à 1797 et jette une vive lumière sur les faits et les personnages de cette période si agitée. C'est un tableau vécu du règne de Louis XVI et de la Révolution. On avait rarement dépeint avec plus d'impartialité et de hauteur de vue « ces terribles événements, destinés à donner de si formidables leçons aux princes et aux peuples ». Fidèle à l'ancien régime, Moreau le juge néanmoins sévèrement. C'est un des côtés les plus frappants de ces *Souvenirs*.

— Première partie (1717-1774). Un volume in-8° avec portrait en héliogravure..... 7 fr. 50

CASTELLANE (Boniface-Louis-André de), 1758-1837. Un volume in-8° avec 5 portraits en héliogravure et 18 gravures hors texte..... 7 fr. 50

C'est l'histoire de l'homme excellent et d'esprit supérieur qui fut le père du célèbre maréchal de Castellane, dont le journal, publié aussi par la maison Plon, a obtenu un si vif succès : le comte et la comtesse de Castellane, possesseurs du château d'Acosta, dans le village d'Aubergenville, s'étaient fait tellement aimer par leur bonté que, pendant la Terreur, les habitants du pays allèrent réclamer maintes fois M. de Castellane aux tribunaux révolutionnaires. Ce sont ces faits touchants et l'existence très intéressante de son grand-père sous la Révolution et la Restauration, en France et à l'étranger, que la comtesse de Baulaincourt-

Marles, née Castellane, déroule aujourd'hui sous nos yeux, dans une série de lettres et de notes intimes des plus attachantes.

HARDÿ DE PÉRINI (Gal). — Correspondance intime du général Jean Hardÿ, de 1797 à 1802. Un volume in-16 avec portrait..... 3 fr. 50

Jean Hardy fut un des généraux les plus remarquables des armées de la première République. La Révolution le trouva fourrier à Royal-Monsieur. Il s'enrôla devant l'autel de la patrie et alla gagner à Valmy ses épaulettes de chef de bataillon. Il fit des prodiges de valeur aux armées de Sambre-et-Meuse, d'Allemagne, du Rhin; il participa à l'expédition d'Islande, où les Anglais le firent prisonnier. Gouverneur de Mayence, puis inspecteur général aux revues, il alla mourir à Saint-Domingue, à quarante ans. Sa correspondance intime ajoute une page précieuse à l'histoire militaire de la Révolution et du Consulat.

LENTHÉRIC (Ch.), inspecteur général des ponts et chaussées. — **Côtes et Ports français de l'Océan.** (*Le travail de l'homme et l'œuvre du temps.*) Un volume in-8° anglais, elzévir, renfermant 11 cartes et plans..... 5 francs.

Ce magistral ouvrage nous montre, dans une série de tableaux profondément étudiés et présentés avec beaucoup de charme, *le travail de l'homme et l'œuvre du temps* sur cet immense littoral dont M. Lenthéric décrit les variations successives depuis l'aube de l'histoire jusqu'à nos jours. Conquêtes de la mer sur la terre, conquêtes du continent sur les eaux, surtout conquêtes de l'homme, qui, par des efforts opiniâtres et d'ingénieux artifices, s'est assuré la possession de cette zone littorale sans cesse variable et sans cesse menacée : telle est l'histoire, quelquefois héroïque, de notre région maritime.

Du même Auteur :

Les Villes mortes du golfe de Lyon (5e édition). Un volume petit in-8° avec cartes et plans..... 5 francs

(*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)

La Grèce et l'Orient en Provence (2e édition). Un volume petit in-8° avec cartes et plans..... 5 francs

La Provence maritime ancienne et moderne (2e édition). Un volume petit in-8° avec cartes et plans..... 5 francs

Le Rhône. *Histoire d'un fleuve*. Deux volumes grand in-8°, renfermant 17 cartes et plans..... 18 francs

(*Couronné par l'Académie française, prix Bordin.*)

L'Homme devant les Alpes. Un volume in-8° avec cartes et plans..... 9 francs

2° Réimpressions récentes

Romans

***ARDEL (Henri). — Au retour** (5e édition)..... 3 fr. 50

***BOURGET (Paul),** de l'Académie française. — **Drames de famille** (25e mille)..... 3 fr. 50

***LA BRÈTE (Jean de). — Mon Oncle et mon Curé** (90e édition)..... 3 fr. 50

(*Couronné par l'Académie française, prix Montyon.*)

***GRÉVILLE (Henry). — Seconde Mère** (17e édition). Prix..... 3 fr. 50

*— **Sonia** (41e édition)..... 3 fr. 50

MARGUERITTE (P. et V.) — *Une Époque :* **Le Désastre** (68e édition)..... 3 fr. 50

Histoire

BEAUREGARD (Marquis Costa de), de l'Académie française). — **Un Homme d'autrefois**. Un volume in-18 (8e édition)..... 4 francs.

CASTELLANE (Marquis de). — Journal du Maréchal. Tome II (1823-1831). Un volume..... 7 fr. 50

ROUSSET (Camille), de l'Académie française. — **Les Commencements d'une conquête. L'Algérie de 1830 à 1840**. Deux volumes in-16 avec cartes..... 8 francs

Correspondance

DIDON (R. P.). — Lettres à Mlle Th. V. (13e édition). Prix..... 3 fr. 50

Ouvrages illustrés

BOUTET DE MONVEL. — Vieilles Chansons et Rondes pour les petits enfants. Un bel album, en couleurs. Cartonné..... 10 francs

BOUTET DE MONVEL. — Fables choisies de La Fontaine pour les enfants. Un bel album en couleurs. Cartonné..... 10 francs

JOB. — Le Grand Napoléon des petits enfans. Un bel album en couleurs. Cartonné..... 10 francs

CARAN D'ACHE. — Album deuxième. Un volume in-8°. Prix..... 3 fr. 50

3° Ouvrages se rattachant à l'actualité

CRAVEN. — Le Prince Albert de Saxe-Cobourg, époux de la reine Victoria, d'après leurs lettres, journaux, mémoires, etc. Deux volumes grand in-8° avec portrait..... 16 francs

MUN (le Cte Albert de), de l'Académie française. — **La Loi des suspects**, lettres adressées à M. Waldeck-Rousseau, président du conseil des ministres. Un volume..... 3 francs

4° Ouvrages en préparation

CRESSON (E.). — Cent Jours du siège à la préfecture de police (2 novembre 1870 — 11 février 1871). Un volume..... 7 fr. 50

LA GORCE (Pierre de). — Histoire du second Empire. Tome V. Un volume in-8°..... 8 francs

PIERLING (Le P.), *S. J.* — **La Russie et le Saint-Siège**. Études diplomatiques. Tome III. Un vol. in-8°. 7 fr. 50

SPOELBERCH DE LOVENJOUL (Vte). — Sainte Beuve inconnu. Un volume in-16..... 3 fr. 50

LEBON (André), ancien ministre des colonies. — **La Politique de la France en Afrique de 1896 à 1898**. Mission Marchand, Niger, Madagascar. Un volume petit in-8°. Prix..... 5 francs

PINGAUD (Léonce). — Bernadotte, Napoléon et les Bourbons. Un volume in-8°..... 7 fr. 50

CHÉRADAME (André). — L'Europe et la Question d'Autriche au seuil du XXe siècle. Un volume in-8° avec cartes.

5° Ouvrages en cours de publication

ŒUVRES COMPLÈTES
DE PAUL BOURGET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

12 volumes in-8°, vendus séparément

PRIX DE CHAQUE VOLUME : 8 FRANCS

SOMMAIRES DES VOLUMES

CRITIQUE (2 *volumes*).

I. †Essais de psychologie contemporaine. (Baudelaire, Renan, Flaubert, Taine, Stendhal, Dumas fils, Leconte de Lisle, les Goncourt, Tourguéniev, Amiel.) — Appendices.

II. †Études et portraits. (Portraits d'écrivains. — Notes d'esthétique. Études anglaises. Fantaisies.)

ROMANS (5 *volumes*).

I. †Cruelle Énigme. — Un Crime d'amour. — André Cornélis.

II. Mensonges. — Physiologie de l'amour moderne.

III. Le Disciple. — Un Cœur de femme.

IV. Terre promise. — Cosmopolis.

V. Une Idylle tragique. — La Duchesse bleue.

NOUVELLES (3 *volumes*).

I. L'Irréparable. — Deuxième Amour. — Profils perdus. — François Vernantes.

II. Pastels. — Nouveaux Pastels.

III. Recommencements. — Voyageuses. — Complications sentimentales.

VOYAGES (1 *volume*).

Sensations d'Italie. — Outre-Mer.

POÉSIES COMPLÈTES (1 *volume*).

La Vie inquiète. — Édel. — Les Aveux.

Ces volumes paraissent environ de deux mois en deux mois.

Ils représentent l'œuvre entière de M. Paul Bourget jusqu'à ce jour. — Des remaniements importants font de cette édition une publication définitive et en partie originale.

Il est tiré, de l'édition des Œuvres complètes in-8°, 120 exemplaires numérotés, dont 100 sur papier de Hollande, au prix de 16 francs; — 10 sur papier du Japon et 10 sur papier de Chine, au prix de 32 francs. — Ces exemplaires de luxe ne seront pas vendus séparément.

Le signe † indique les volumes parus à la date du 1er février 1901.

LA VIE PARISIENNE A TRAVERS LE XIXe SIÈCLE

PARIS DE 1800 A 1900

D'APRÈS LES ESTAMPES ET LES MÉMOIRES DU TEMPS

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE **CHARLES SIMOND**

Avec le concours de nombreux et éminents collaborateurs

PARIS de 1800 à 1900 contient trois parties distinctes :

1° *La Vie de Paris à travers le dix-neuvième siècle*, présentée en cent *tableaux chronologiques* (un tableau par année) donnant de date en date tous les faits, tout ce qui a eu son heure, avec les portraits de toutes les **célébrités du jour,** avec les **bruits de la rue,** les **livres nouveaux,** les **premières des théâtres,** les **prix du Salon,** les **prix de Rome,** les statistiques de population, la **nécrologie,** etc. ;

2° *La Vie de Paris à travers le dix-neuvième siècle*, racontée d'année en année par les écrivains importants de nos jours en des récits suivis, constituant, dans leur ensemble et sous tous les aspects, l'histoire complète de Paris, de 1800 à 1900 ;

3° *La Vie de Paris à travers le dix-neuvième siècle*, reproduite dans ses événements sensationnels, dans sa physionomie diverse, *d'après les journaux, mémoires du temps, pamphlets, plaquettes, pièces des archives, relations des voyageurs étrangers*, publications de tous genres, livres, romans, pièces de théâtre ou documents manuscrits inédits, etc.

Paris de 1800 à 1900 formera trois beaux volumes de 625 à 750 pages chacun. L'ouvrage contiendra plus de 4,000 gravures exécutées avec le plus grand soin et un grand nombre de plans de Paris et de ses transformations.

Chaque volume paraîtra par séries de 96 à 100 pages, sous couverture illustrée variant d'époque en époque.

Le 1er volume (1800-1830) comprendra six séries, le 2e (1830-1870), huit, et le 3e (1870-1900), six.

Chaque série embrasse une période de cinq années consécutives.

Le prix de chacune des séries du 1er volume est de **2 fr. 50** net. — Par la poste, **2 fr. 75** net.

Celui de chacune des séries du 2e volume est de **1 fr. 75** net. — Par la poste, **2 fr.** net.

Les séries sont en vente dans toutes les librairies, bibliothèques de gare et chez les éditeurs.

Les souscriptions sont servies au gré des souscripteurs, soit par séries au fur et à mesure de leur apparition, soit en volumes complets brochés, après apparition de la dernière série de chaque volume.

Envoi sur demande d'un prospectus spécimen.

A la date du 1er février 1901, sont parus :

Le 1er volume..... **15** francs.

et les 5 premiers fascicules du 2e volume. Prix du fascicule.. **1** fr. **75**

6e Périodiques

LA REVUE HEBDOMADAIRE

ROMANS, HISTOIRE, VOYAGES

ET

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Extrait de la Table des volumes de décembre et janvier :

ROMANS ET NOUVELLES : *Ludivine*, par André THEURIET. — *L'Un ou l'Autre*, par Henry-C. MOREAU. — *L'Haleine du désert*, par POMMEROL. — *Deux Lettres d'une morte*, par Claude JOUFFROY. — *L'Absent*, par Louis GUÉRY.

HISTOIRE ET SOUVENIRS : *Fragments de ma vie*, par le colonel de SUCKOW. (Traduit de l'allemand.) — *Cent Jours du siège à la préfecture de police*, par CRESON.

VOYAGES : *A travers le Jura*, par ARDOUIN-DUMAZET. — *De Moscou aux grandes Forêts du nord de la Russie*, par André CHÉRADAME.

VARIÉTÉS ET POÉSIES.

LE MOIS SCIENTIFIQUE, par le Dr J. HÉRICOURT.

CRITIQUE HISTORIQUE : *l'Armée française au bon vieux temps.* — *Le Mariage de Louis XV*, par Frantz FUNCK-BRENTANO.

CRITIQUE LITTÉRAIRE : *Essais de critique et romans.* — *Dominique.* — *Les rééditions de Balzac.* — *Les Tronçons du Glaive*, par Henry BORDEAUX.

CRITIQUE MUSICALE : *le Monument de Chopin.* — *Chants populaires du Vivarais.* — *Le Faust de Gœthe et la musique; Liszt et Wagner; Schumann*, par Paul DUKAS.

CHRONIQUE DRAMATIQUE : *Alkestis.* — *Sylvie ou la curieuse d'amour*, par René-Marc FERRY.

CHRONIQUES, par CLAYEURES.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

	TROIS MOIS.	SIX MOIS.	UN AN.
Paris	5 fr. 25	9 fr. 50	18 fr.
Départements	5 fr. 75	10 fr. 50	20 fr.
Étranger	7 fr. »	13 fr. »	25 fr.

AVIS IMPORTANT

Les cinq numéros de décembre 1900 seront servis gratuitement à toute personne qui en fera la demande en adressant à *la Revue hebdomadaire*, 8, rue Garancière, Paris, la somme de 1 fr. 50, en

même temps que son nom et son adresse (carte de visite, par exemple). Une nouvelle série de publications a commencé avec le premier numéro de décembre.

L'INSTANTANÉ

ALBUM PHOTOGRAPHIQUE DE L'ACTUALITÉ

Paraît tous les samedis

16 pages, dont 12 de gravures et 4 de texte explicatif des gravures

Prix du numéro : **10** centimes
Par la poste : **15** centimes

ABONNEMENTS :

France, six mois..... **3** fr. **50**. — Un an..... **6** fr.
Union postale, six mois.. **4** fr. **50**. — Un an..... **8** fr.

ENVOI GRATUIT D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN

L'Instantané est servi gratuitement aux lecteurs et abonnés de *la Revue hebdomadaire*

7° Renseignements divers

Tous les ouvrages de notre maison se trouvent dans les bonnes librairies de France et de l'Étranger. Les abonnements à *LA REVUE HEBDOMADAIRE* y sont également reçus.

Les expéditions sont faites au prix du catalogue, *Franco*, contre réception du montant de la commande en mandat-poste ou valeur à vue sur Paris.

Envoi Franco de notre Catalogue

Le Bulletin de la LIBRAIRIE PLON est adressé à toute personne qui en fait la demande soit à la librairie Plon, soit à son libraire. Prix par an, **15 centimes.**

Paris. Typ. Plon-Nourrit et Cie. — 1893.

CHEMINS DE FER DE L'EST

SAISON D'ÉTÉ 1901

I. — VOYAGES EN SUISSE

a. — Services permanents

Deux trains rapides, composés de voitures de 1re et 2e classe à intercirculation, avec lavabos et water-closet, circulent journellement dans chaque sens entre **Paris (Est)** et **Bâle.**

Les trains de jour comportent un wagon-restaurant et ceux de nuit un sleeping-car de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Le trajet de **Paris** à **Bâle** s'effectue en **8** heures, sans changement de voiture. — Ces trains sont en correspondance à **Delémont** ou à **Bâle** avec les trains suisses desservant : **Bienne, Berne, Lucerne, Baden, Zug, Glaris, Ragatz, Coire** et l'**Engadine, Winterthur, Schaffhouse, Constance, Romanshorn, Rorschach, Lindau** et **Saint-Gall.**

b. — Services temporaires de luxe vers l'Engadine et Lucerne

Du **10 Juillet** au **10 Septembre**, la Compagnie des Chemins de fer de l'Est organise avec le concours de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits un service quotidien de trains de **Luxe** entre **Paris** et l'**Engadine** et **Lucerne.**

Départ de **Paris** vers 7 heures du soir. — Arrivée à **Lucerne** vers 7 heures 3/4 du matin (Heure de l'Europe Centrale) ; à **Zurich**, vers 7 heures du matin ; à **Coire**, vers 9 heures 3/4 du matin.

Départ de **Coire**, vers 7 heures 1/2 du soir (Heure de l'Europe Centrale) ; de **Zurich**, vers 10 heures du soir ; de **Lucerne**, vers 9 heures 3/4 ; arrivée à **Paris**, vers 8 heures 1/2 du matin.

Ces trains composés exclusivement de wagons-lits et d'un wagon-restaurant, admettent les voyageurs moyennant le payement de suppléments modérés.

II. — BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE SAISON

1° De **Paris** à **Berne, Bâle, Rheinfelden, Lucerne, Schinznach, Baden, Zurich, Saint-Gall Einsiedeln, Ragatz, Landquart, Davos-Platz, Coire** et **Thusis** (via **Belfort-Delle** ou **Belfort-Petit-Croix**) et de **Paris** à **Baden-Baden**, via **Avricourt-Strasbourg.**

2° De **Reims, Mézières-Charleville, Châlons-sur-Marne, Bar-le-Duc, Nancy, Troyes** et **Chaumont** à **Bâle, Lucerne, Zurich, Einsiedeln, Berne** et **Interlaken.**

3° De **Dunkerque, Calais** (Maritime), **Calais** (Ville), **Boulogne** (Ville), **Boulogne** (Tintelleries) **Abbeville, Hazebrouck, Lille, Valenciennes, Douai, Cambrai, Arras, Amiens, Saint-Quentin** et **Tergnier** à **Bâle, Lucerne, Zurich, Einsiedeln, Berne et Interlaken.**

Durée de validité des billets : **60** jours. — Délivrance des billets : du **1er Avril** au **15 Octobre.** inclus.

NOTA. — Tous les renseignements qui peuvent intéresser les voyageurs sont réunis dans le *Livret des Voyages circulaires et Excursions* que la Compagnie des Chemins de fer de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

III. — VOYAGES CIRCULAIRES ET EXCURSIONS

Délivrance des billets du 1er avril au 15 octobre inclus.

VOYAGE CIRCULAIRE A PRIX RÉDUITS pour visiter l'EST de la SUISSE y compris les GRISONS (Haute-Engadine) et le SUD du GRAND DUCHE DE BADE.

Prix des billets valables pendant **30 jours :** 1re cl. 127 fr. 50: — 2e cl. 91 fr.

VOYAGE CIRCULAIRE A PRIX RÉDUITS pour visiter la SUISSE ORIENTALE, l'ENGADINE, les ALPES, les LACS de COME, de LUGANO, MAJEUR, des QUATRE CANTONS et le SAINT-GOTHARD.

Prix des billets valables pendant **40 jours :** 1re cl. 139 fr. 15; — 2e cl. 102 fr. 20

VOYAGE CIRCULAIRE A PRIX RÉDUITS pour visiter la SUISSE CENTRALE, l'OBERLAND BERNOIS, les ALPES et le LAC de GENÈVE.

Prix des billets valables pendant **30 jours :** 1re cl. 135 fr.; — 2e cl. 101 fr.

Prix des billets valables pendant **60 jours :** 1re cl. 146 fr.; — 2e cl. 109 fr.

VOYAGE CIRCULAIRE A PRIX RÉDUITS pour visiter le JURA-BERNOIS, la SUISSE Centrale, l'OBERLAND BERNOIS et les ALPES.

Prix des billets valables pendant **30 jours :** 1re cl. 125 fr.; — 2e cl. 94 fr.

VOYAGE CIRCULAIRE A PRIX RÉDUITS pour visiter le GRAND-DUCHE DE BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE et la SUISSE.

Prix des billets valables pendant **30 jours :** 1re cl. 163 fr. 75; — 2e cl. 119 fr. 80

VOYAGE CIRCULAIRE A PRIX RÉDUITS pour visiter la FORET NOIRE et la SUISSE.

Prix des billets valables pendant **30 jours :** 1re cl. 135 fr. 50; — 2e cl. 97 fr. 80

VOYAGE CIRCULAIRE A PRIX RÉDUITS pour visiter la VALLEE DE LA NAHE, le RHEINGAU, les GRANDS-DUCHES DE HESSE ET DE BADE, le PALATINAT, la FORET NOIRE et la SUISSE.

Prin des billets valables pendant **30 jours ;** 1re cl. 154 fr. 40; — 2e cl. 113 fr. 25

VOYAGE CIRCULAIRE A PRIX RÉDUITS pour visiter le TYROL BAVAROIS (Oberammergau et les Châteaux royaux de Bavière), le TYROL AUTRICHIEN et la SUISSE.

Prix des billets valables pendant **30 jours :** 1re cl. 180 fr. 25; — 2e cl. 127 fr. 90

VOYAGE CIRCULAIRE A PRIX RÉDUITS pour visiter le GRAND-DUCHE DE BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE, l'AUTRICHE et la SUISSE.

Prix des billets valables pendant **40 jours :** 1re cl. 242 fr. — 2e cl. 167 fr. 95

IV. — VOYAGES CIRCULAIRES A COUPONS COMBINABLES

Il est délivré toute l'année, sur demande faite au moins **8** jours à l'avance, conjointement avec les carnets du Tarif commun G.V. n° 105 (voyages circulaires à itinéraires facultatifs en France) et avec les carnets à coupons combinables **Est-P.-L.-M.** (Annexe n° 1 au Tarif commun G.V. n° 105), des billets combinés à prix réduits pour effectuer des voyages à itinéraires facultatifs en **Suisse.**

V. — ABONNEMENTS GÉNÉRAUX SUISSES

Toute l'année il est délivré, conjointement avec des billets d'aller et retour valables **33** jours, de **Paris** à l'un quelconque des points de **Bâle** (viâ Petit-Croix), **Delle-frontière, Villers-frontière,** les **Verrières-frontière, Vallorbes-frontière et Genève,** et retour de l'un quelconque de ces points à **Paris,** des cartes d'abonnement suisses valables pendant 15 ou 30 jours.

Les billets d'aller et retour permettent d'effectuer l'aller et le retour par la même voie ou bien d'entrer en Suisse par l'un des points désignés ci-dessus et d'en sortir par un autre quelconque de ces points.

Les cartes d'abonnement suisses sont également délivrées toute l'année dans les gares des réseaux de l'**Est** et de **P.-L.-M.** aux voyageurs munis ou non d'un titre quelconque de transport.

Pour les prix et conditions et tous autres renseignements concernant les Billets, Carnets et Cartes d'abonnement visés ci-dessus, consulter le Livret des Voyages circulaires et Excursions que la Compagnie des Chemins de fer de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

Imp. MAULDE, DOUMENC et Cie, rue de Rivoli, 144. Bc 1336

Avril 1901.

A lire dans la

REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES

du 30 Janvier 1901

I. *Dans la Chronique :*

Notices nécrologiques sur le Dr Bergeron et le Pr Chatin; la Lampe à incandescence et le courant alternatif; Nouvelles études sur la bile; Lettres de MM. les Prs Brouardel, Landouzy, Ch. Richet, les Drs A. Gilbert, Gley, Chassevant, Richardière, Gilbert Ballet, Poupinel, Ray, Durand-Fardel, Barth, Marage, P. Richer, Magnus, Phisalix, Laugier, Jacquet, Triboulet, Romme, Guinon, Plicque, Apert et G. Gasne, sur les Sanatoria populaires et la lutte des Municipalités de Seine-et-Oise contre la tuberculose.

II. *Dans les Articles de fond :*

L'Etna. Description du grand volcan sicilien, par M. **F.-A. FOUQUÉ,** Président de l'Académie des Sciences, Professeur au Collège de France (article illustré de 9 compositions au trait et de 9 photogravures);

L'Observatoire et le Cratère d'éruption de l'Etna.

La Laiterie française et ses récents progrès. par M. **R. LEZÉ,** Professeur à l'École d'Agriculture de Grignon (article illustré de 2 gravures);

L'Expédition antarctique belge, par M. **HENRYK ARÇTOWSKI,** Membre de l'Expédition (article illustré de 10 photogravures);

Les Principes de l'Analyse électrolytique et les nouvelles électrodes. par M. **A. HOLLARD,** chef du Laboratoire central de la Compagnie Française des Métaux (article illustré de 5 gravures au trait).

III. *Dans la Bibliographie :*

Compte rendu détaillé des ouvrages nouveaux : de MM. **Loir** et **De Caqueray**, sur *la Marine et le Progrès;* de M. **J.-J. Thomson**, sur *les Décharges électriques dans les Gaz* (par M. P. Villard); de M. **O. Chemin**, intitulé : *De Paris aux Mines d'Or de l'Australie occidentale* (par M. L. De Launay); de M. **Convert**, sur *l'Industrie agricole* (par M. Lindet); de M. **J. Bonnier** : *Contribution à l'étude des Epicarides. Les Bopyridæ* (par M. L. Cuénot); de M. le Dr **Barié**, sur *les Maladies du Cœur et de l'Aorte* (par M. le Dr Vaquez), etc., etc.

Paris. — L. Maretheux, imprim. dir. 1, rue Cassette. — 20700.

Revue générale des Sciences pures et appliquées

DIRECTEUR : **LOUIS OLIVIER**, Docteur ès sciences

Adresser tout ce qui concerne la rédaction à M. L. OLIVIER, 22, rue du Général-Foy, à Paris.

CHAQUE NUMÉRO COMPREND :

I. — CHRONIQUE ET CORRESPONDANCE

La chronique se compose : 1° de notices sur les savants récemment décédés; 2° de nouvelles relatives à l'enseignement scientifique, aux intérêts universitaires, aux élections dans les principales Académies de l'Europe et du Nouveau-Monde; 3° de petits articles où se trouvent sommairement décrits tous les résultats nouveaux en *Astronomie*, *Mécanique*, *Physique*, *Electricité*, *Chimie et Arts industriels*, *Agronomie*, *Biologie*, *Médecine*, *Hygiène*, *Géographie*, *Exploration* et *Colonisation*.

II. — ARTICLES DE FOND

Les articles de fond de la *Revue* sont de trois sortes : la plupart, *généraux*, traitent de la Science pure et de ses applications; d'autres consistent en *monographies spéciales* d'une culture ou d'une industrie; d'autres enfin concernent la *Géographie* et la *Colonisation*.

Ces articles, qui font une large place à l'exposé des doctrines et s'efforcent de présenter clairement l'*exacte mise au point des grandes questions d'actualité*, sont rédigés par les Maîtres les plus autorisés en chacune des branches de la Science.

III. — BIBLIOGRAPHIE

La partie bibliographique de la *Revue* est constituée par l'analyse critique des publications nouvelles sur les questions scientifiques à l'ordre du jour. Ces comptes rendus sont assez détaillés pour dispenser le plus souvent le lecteur de se reporter aux ouvrages originaux. Pour plus de clarté, et afin d'éviter au lecteur toutes recherches, les analyses sont classées dans l'ordre suivant : 1° Sciences mathématiques; 2° Sciences physiques; 3° Sciences naturelles; 4° Sciences médicales; 5° Sciences diverses.

IV. — SOCIÉTÉS SAVANTES

Cette quatrième partie expose les travaux présentés aux principales Académies et Sociétés savantes de la France et de l'Etranger. La *Revue* publie, dès leur apparition, l'analyse des travaux soumis aux Sociétés savantes de l'Etranger, alors que les Bulletins de ces Sociétés ne paraissent que très longtemps après les séances. Elle rend ainsi à tous les chercheurs un service inestimable.

V. — SUPPLÉMENT

Dans un supplément qui accompagne chaque livraison, la *Revue* publie la liste, en français, de tous les articles originaux récemment parus dans les principaux journaux scientifiques du monde entier. Ce vaste répertoire est infiniment précieux aux travailleurs, qui, grâce au mode de classement adopté, trouvent immédiatement l'ordre de science qui les intéresse.

Librairie Armand Colin

Rue de Mézières, 5, Paris

La Revue paraît à Paris le 15 et le 30 de chaque mois. Prix du Numéro : **1** fr. **25**

ABONNEMENT ANNUEL : Paris	**20** fr.	ABONNEMENT SEMESTRIEL : Paris	**11** fr.
— Départements et Alsace-Lorraine	**22** fr.	— Départements et Alsace-Lorraine	**12** fr.
— Colonies et Union postale	**25** fr.	— Colonies et Union postale	**13** fr.

(Les Abonnements partent du 15 de chaque mois.)

Les annonces sont reçues chez M. CH.-O. COMMUNAY, 19, boulevard Montmartre, régisseur exclusif de la publicité de la *Revue*.